RB162.358

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

300.-
eo

N 4442
Roberto de Cesare
Anno 1886

278

ANECDOTES DE *MÉDECINE*, OU CHOIX

Des Faits singuliers qui ont rapport à l'Anatomie, la Pharmacie, l'Histoire Naturelle, &c. auxquels on a joint des Anecdotes concernant les Médecins les plus célebres.

PREMIERE PARTIE.

A LILLE,
Chez J. B. HENRY, Imprimeur-Libraire, sur la grand'Place.

M. DCC. LXVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Aegis Kapatos Fuchi

Floriferis ut apes in ſaltibus.

LUCRET.

A MON AMI

MONSIEUR

D. M. C. D. S. P. D. L.

Tecum vivere amem ; tecum obeam libens.
HORAT. Ode 9. Lib. 3.

NOUS ſommes unis par les plus doux liens, mon cher M...., le plus reſpectable des nœuds, la douce amitié nous attache depuis long-temps. Vous recevrez donc avec indulgence le préſent de mon livre. En y conſignant votre Nom, j'ai employé le plus ſûr moyen de me le rendre cher. Il pourra être un monument de notre union ; ſi, dans ces

temps, où confondus dans l'abyſme des Etres, nous vivrons à peine dans le ſouvenir de quelques autres, ce foible ouvrage ne dépoſe pas en faveur de mes lumieres, il prouvera du moins que j'ai ſû vous aimer, & ce ſera mon éloge.

Du M.

PRÉFACE.

LA Médecine exercée dans ſes premiers temps par les Miniſtres des Autels, eſt l'école du doute. Quiconque ne peut ſe réſoudre à douter, n'a que faire de l'apprendre. Cet Art ſi néceſſaire, & qui pourroit être ſi favorable à l'humanité, eſt cependant un Art obſcur encore, qui inſulte aux efforts, & abbat l'orgueil de cette fiere raiſon qui nous éclaire. Rien n'y eſt plus ſûr que l'incertitude de ſes préceptes. C'eſt comme de ces terres marécageuſes, où un homme ſage n'oſe pas faire un pas ſans craindre d'enfoncer. Il faudroit, pour s'y rendre habile, connoître parfaitement le jeu, les reſſorts, la marche, les caprices mêmes de la nature, & nous ne ſavons rien! Il

faudroit connoître le rapport qu'elle a mis entre les êtres qu'elle régit ; observer les régles qu'elles suit dans ses ouvrages ; saisir ses vues ; même peut-être, percer dans l'abyſme de ses desseins, & tout nous est caché ! Tout nous dit, qu'en vain nous cherchons à subjuguer cet implacable doute, qui vient sans cesse tourmenter le savoir.

Ce n'est donc qu'en épiant la nature, l'impénétrable nature ; ce n'est qu'en la surprenant dans quelques mépriſes ; ou en la suivant de près dans ses détours, que nous pouvons espérer de lui dérober quelques-uns de ses secrets. Il n'y a que les faits qui puissent ajouter à la foible lumiere dont s'éclairent les Médecins. C'est pour ceux d'entre-eux qui savent penser, non pour ces hommes hardis & préſomptueux, que j'ai recueilli ceux qui compoſent cet Ouvrage. Je les ai rapprochés pour les

convaincre & m'assurer, que rien n'est si inconstant que la nature, qu'on dit immuable, & si stérile que notre savoir.

Mais, faudra-t-il donc abandonner l'étude de la Médecine? A Dieu ne plaise que mon cœur me le laisse penser; & que j'exténue jamais les bienfaits de l'Art des *Boerhaave*, des *Senac*, des *Lieutaud*, des *Poissonnier*, des *Lorry*, des *Quesnay*, &c. au point d'engager à s'en passer? Pour ne pouvoir nous ouvrir de nouvelles routes dans les espaces de l'air, ne négligeons pas les moyens utiles que nous avons, de voguer sur les mers.

Sachons profiter du peu qui nous est accordé, mais connoissons ce peu dans toute sa modicité: appliquons-nous à l'étendre; étudions les faits; suivons l'expérience; écrasons le raisonnement qui veut la démentir. Elle enfanta la Médecine, elle la doit avancer; elle seule

du moins, a droit de guider nos démarches, & de décider de nos entrepriſes. Ce n'eſt que d'après ce qu'elle dicte, qu'on doit écrire : ce n'eſt que d'après ce qu'elle indique, qu'on doit agir.

Que ſi l'on trouve, que m'étant appliqué à recueillir les faits les plus étranges, & les cas les plus rares, j'ai plus amuſé qu'inſtruit ; je prie que l'on faſſe attention à ce que dit à ce ſujet un bon Auteur, *que les Praticiens judicieux*, ſavent tirer des vues de toutes ces obſervations, qui ne paſſent que pour curieuſes dans l'eſprit de ceux qui craignent de s'écarter de leur routine.

AVERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

SI la premiere Edition de cet Ouvrage a été favorablement reçu du Public, on ſe flatte que cette ſeconde Edition ſera encore mieux accueillie : l'Auteur ne s'eſt pas contenté d'augmenter ſon ouvrage du double, il a encore cherché à profiter des conſeils qui lui ont été donnés par différens Journaliſtes, & il a mis plus d'ordre dans les matieres qu'il a traitées. On s'appercevra de ces changemens en parcourant l'Ouvrage, & l'on croit que les nouvelles Anecdotes que l'on trouvera, ne paroîtront pas moins intéreſſantes que n'étoient les premieres. Pour faciliter les recherches du Lecteur, on a ajouté à cette Edition une Table des Matieres.

ANECDOTES DE MEDECINE.

PREMIERE OBSERVATION.

Ophtalmie conſidérable cauſée par une paillette de fer, tirée ingénieuſement de l'œil, par la femme de FABRICE HILDAN.

MOLIERE *quelquefois conſultoit ſa ſervante ;* & l'on dit qu'il apprit ſouvent d'elle, à ne point dedaigner les conſeils ſubalternes. C'eſt aux Médecins ſur-tout à l'imiter. Ils peuvent ſouvent apprendre des gens le

plus ſimples, dont l'expérience eſt plus dégagée de toute prévention ; *d'un bouvier, dit* Montagne, *d'un maſſon, d'un paſſant, il faut tout mettre en beſogne & emprunter de chacun ſuivant ſa marchandiſe : le tout ſert en ménage, les ſotiſes même & les foibleſſes d'autrui.* Un grand Médecin, très-habile en chirurgie, fut un jour appellé chez un payſan qui s'étoit fait entrer une paille de fer dans l'œil qui le moleſtoit : elle étoit ſi petite que les inſtrumens les plus fins n'y prenoient point. Il tenta tous les moyens connus de la tirer : le ſecours d'aucun inſtrument ne réuſſit. L'œil s'enflamma ; on ſaigna le malade ; & comme on craignoit la fievre, qui en effet, ne tarda pas de s'allumer, on le mit à une diete aſſez ſévere ; mais rien de cela ne délivroit l'œil de la paille de fer qui y étoit entrée. Le Médecin déſeſperoit de pouvoir réuſſir. Sa femme ne put voir

ſon embarras ſans rire. Elle voulut parier avec lui qu'elle alloit ſur le champ guérir le payſan malade, & qu'elle en ſavoit apparemment plus que lui, qui paſſoit pour très-habile, puiſqu'elle connoiſſoit un moyen de tirer d'abord de l'œil, la parcelle de fer, qui, malgré lui, y tenoit ſi obſtinément. *Fabrice Hildan*, car c'eſt lui-même qui eſt ici l'acteur & l'hiſtorien, fut ſurpris de cette promeſſe. Il n'auroit pas cru tant de ſavoir à ſon épouſe, mais enfin il conſentit cette fois à devenir ſon écolier : il l'emmene donc, ils vont chez le payſan, qu'ils trouvent encore plus mal que la veille. La nouvelle Agnodice ne s'en épouvante point : elle dit à ſon mari qu'il ouvre l'œil, & qu'il ait ſoin de bien tenir les paupieres écartées, elle tire de ſa poche un aimant bien monté, qu'elle promene avec ſoin & le plus près qu'elle peut de la ſurface

de l'œil ; elle le porte tantôt à un coin & tantôt à l'autre, non ſans trembler pourtant & ſans craindre un peu alors pour le ſuccès de ſon opération ; mais elle ne craignit pas long-temps, on vit quelques inſtans après la paillette voler vers l'aimant. On devine bien qu'elle ne reſta pas muette. Pour Fabrice il ne fut pas ingrat ; il avoua au malade que ſans elle, il n'auroit pas eu la moindre idée de cette heureuſe reſſource, & tous furent contens.

Fabr. Hildanus, Centur. 5 *Obſ.* 21.

II.

Exceſſive vigueur d'un Catalan, qu'un Arrêt de mort de la part du Roi, limitoit à ne voir ſa femme que ſix fois dans la nuit.

La nature a des faveurs qu'elle ne prodigue guere. Que ce Catalan dont parle Venette, lui devoit de reconnoiſſance ! Sa femme fut obligée d'aller

un jour se jetter aux pieds du Roi, pour implorer son secours sur l'excessive vigueur de son mari, qui, à ce qu'elle dit, *lui ôteroit bientôt la vie, si on n'y mettoit ordre.* Le Roi fit venir ce mari pour savoir la vérité. Il avoua avec franchise que chaque nuit étoit marquée par dix triomphes, sur quoi le Roi lui défendit, par Arrêt, *& sur peine de la vie*, de s'abandonner plus de six fois à la violence de ses transports, de peur que par l'excès de ses embrassemens il n'accablât son épouse. Il faut avouer que cet Arrêt est fort singulier; mais qu'il est encore plus rare, que les Souverains soient dans le cas d'en porter de semblables.

L'Histoire nous a conservé un exemple remarquable d'une autre prodigieuse vigueur; on a la lettre que l'Empereur Proculus (*a*) écrivit à ce sujet à un de ses amis.

(*a*) *Proculus Metiano S. P. D. Centum ex*

III.

Excreſcence ſinguliere.

Ce n'eſt pas une mauvaiſe plaiſanterie de dire que la médecine ne peut pas trouver de remedes à une maladie ſinguliere que l'on nomme *Affectus Cornutus*; Tourillon, François de nation, portoit une corne de belier au milieu du front: M. de Thou, dit avoir vu cet homme en 1600; *Chrétien Fabrice*, *Bartholin*, parlent également de lui, & aſſurent qu'il n'y avoit aucune ſupercherie. Quoique cette maladie ſoit rare & extraordinaire, on trouve pluſieurs obſervations ſur des hommes de cette nature: mais tout ce que différens médecins rapportent à ce ſujet, n'eſt rien en comparaiſon d'une jeune fille du Canton de Berne, dont les jambes, le dos & les bras étoient hériſſés de cornes,

Sarmatiâ Virginis cœpi; ex his, unâ nocte decem inivi; omnes tamen quòd in me erat, mulieres intra dies XV *reddidi.*

parmi leſquelles il y en avoit de la longueur de deux travers de doigt, & dont quelques-unes étoient recourbées.

IV.

Mémoire qui ſe perdoit pendant les grandes chaleurs de l'été.

Faudroit-il plus que le fait ſuivant pour prouver que la plus ou moins parfaite organiſation de notre cerveau, fut la balance de la perfection des actions de notre ame ? La mémoire dans un enfant de huit ans, étoit tellement le jouet des viciſſitudes de l'air, que pendant les grandes chaleurs de l'été, il oublioit preſqu'entiérement tout ce qu'il avoit appris : le retour de la fraîcheur pendant deux ou trois jours, lui rendoit au contraire toute ſa mémoire : de nouvelles chaleurs ſurvenoient-elles ? ce cerveau *thermométrique* ne manquoit pas de marquer par l'oubli, l'état d'une atmoſphere plus échauffée. Que nos Matérialiſtes

cependant, n'attachent pas à leur char ce petit *thermocephale* : ce n'eſt point du tout notre intention de renforcer par-là leur ſyſtême.

Vanſwieten, Tom. premier.

Hermogenes de Tarſe, qui vivoit à la fin du ſecond ſiecle de l'Egliſe, après avoir enſeigné la réthorique à quinze ans, & avoir compoſé à dix-huit les livres que nous avons de lui, oublia tout ce qu'il ſavoit à vingt-quatre. On lui trouva à l'ouverture de ſon cadavre, le cœur velu & d'une grandeur prodigieuſe.

Traité Hiſtor. des Enf. devenus célebres, &c. par M. Baillet, p. 389.

V.

Mémoires prodigieuſes.

Pluſieurs ſe ſont vantés d'avoir trouvé l'art de procurer une mémoire artificielle; *Muret*, en effet, dans un diſcours de *quorumdam admirabili memoriâ*, raconte qu'un jeune homme de l'iſle de Corſe, avoit trouvé le ſecret de ſe faire une

mémoire prodigieuſe : Muret voulut en faire lui-même l'épreuve. Il dicta à notre inſulaire, juſqu'à extinction, des mots grecs, latins, barbares, ſans aucun rapport entr'eux, & qui bien ſouvent ne ſignifioient rien. Auſſi-tôt cet étudiant les répéta tous ſans broncher & ſans héſiter dans le même ordre, deſcendant du premier au dernier, & remontant alternativement du dernier au premier, ſans en tranſpoſer aucun. Ce n'étoit là qu'un leger eſſais de ſa mémoire ; car il prétendoit en répéter trente-ſix mille avec la même rapidité. Muret en écrivant ce fait craignoit qu'on ne l'accuſât de mentir, tant la choſe lui ſembloit incroyable.

Le philoſophe *Seneque*, dit de lui-même qu'il avoit récité juſqu'à deux mille mots détachés, dans la même ſuite qu'on les avoit prononcés ; & cela

ſans artifice, & par l'effet tout naturel d'une mémoire heureuſe.

In præmio Controv.

VI.

Les ongles repouſſoient à un cadavre vingt ans après ſa mort.

Que nos parties ſe nourriſſent & croiſſent par les alimens que nos organes métamorphoſent ; qu'une action organique-vitale-végétative, répare enſuite par la nutrition, les pertes que nos parties ſubiſſent continuellement ; il n'y a rien en cela qui étonne & qui ne ſoit dans l'ordre de la nature ; mais qu'un homme mort depuis vingt ans, donne encore des marques de végétation ; c'eſt un fait dont il ſeroit permis de douter ſi la réputation du célebre Boyle & du fameux Paré, n'écartoit tout ſoupçon à cet égard. Qui croiroit en effet que Paré conſervoit un cadavre, à qui les ongles revenoient à leur premiere grandeur

peu de temps après qu'il les lui coupoit ? C'eſt pourtant un fait que Boyle rapporte dans ſon traité de l'origine des formes & des qualités. Que d'étranges choſes dans la nature ! qu'elle ſe plaît à nous intriguer & à nous voiler ſes ſecrets !

Répub. des Lett. Fev. 1688, p. 166.

VII.

Cheveux crus 43 ans après la mort.

Les cheveux ont pareillement cette ſinguliere propriété de ſe reproduire après la mort. Le Journal d'Angleterre, celui des Savans, font mention d'une femme de Nuremberg, à qui les cheveux s'étoient fait une iſſue par les fentes du cercueil quarante-trois ans après avoir été miſe en terre : le corps parut entier & conſervoit encore la reſſemblance humaine depuis la tête juſqu'aux pieds ; il étoit tout couvert d'une longue chevelure bouclée & fort épaiſſe,

à travers de laquelle on distinguoit fort bien les yeux, le nez, la bouche & les autres parties. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce corps étoit enterré sous deux autres qui étoient réduits en poudre. Mais quelle fut la surprise du Fossoyeur, lorsqu'ayant voulu toucher la partie la plus élevée de la tête de ce cadavre, il vit tout d'un coup ce corps s'évanouir & se dissoudre entre ses doigts : il ne lui resta dans les mains qu'une poignée de cheveux, & ne trouva après cela, ni crane, ni os, ni rien autre chose de reste, qu'une partie un peu solide qu'il soupçonna appartenir au gros orteil du pied droit. Cette chevelure parut d'abord un peu rude, elle le parut ensuite davantage ; elle étoit de couleur rouge un peu frisée ; mais pourrie.

Pour rendre le phénomene de Nuremberg moins incroyable, on écrivit

du même pays que le corps d'un malheureux qui s'étoit fait pendre pour vol, fut couvert de cheveux dans toute ſon étendue, quoiqu'attaché à la potence depuis peu de temps.

Thomas Bartholin, a fait ſur les cheveux, une remarque qui mérite d'être vérifiée. Il écrit que les cheveux, qui dans des perſonnes vivantes, étoient noirs ou blancs, ſouvent après leur mort, lorſqu'on les exhumoit, ou qu'on ouvroit leur ſépulture, ſe trouvoient changés en cheveux blonds, de telle maniere, que leurs proches avoient peine à les reconnoître. D'où peut venir un tel changement?

VIII.

Guériſons opérées par l'inſtinct.

Quand un malade, ſans aucune connoiſſance de Médecine, imagine un remede qui le guérit, eſt-ce aux efforts de ſa raiſon, ou ſi c'eſt ſeule-

ment aux impulsions de cet instinct qui guide si sagement les animaux, qu'il le doit ? Une Demoiselle ne pouvant se rétablir d'une longue maladie qu'elle avoit essuyée, ne dormant point, & toujours tourmentée d'une fievre lente, qui la jettoit dans le plus triste état, avoit du dégoût pour tous les alimens. Il lui prit fantaisie de manger des huitres. On n'avoit garde de lui en donner. Son envie s'en augmenta. On s'obstinoit pourtant toujours à lui en refuser, dans la crainte qu'elles ne lui eussent donné une indigestion, qui n'auroit pas manqué de la tuer. A la fin, elle fit tant qu'on lui en laissa manger six seulement. Elle les avala avec une avidité singuliere, & n'en fut point du tout incommodée. Elle en redemanda, on lui en donna encore six, & l'on continua de lui en donner tous les jours. Dès la premiere fois, on s'apperçut que sa

fievre avoit un peu diminué, & qu'elle avoit le visage & le pouls meilleurs. Peu de temps après, elle se rétablit entiérement.

Les huitres que la nature a indiqué si sagement à la malade dont je viens de parler, ont été pour un autre, la cause de la plus cruelle indigestion : mais que cet instinct, toujours ingénieux dans ses ressources, trouva un moyen singulier de l'en débarrasser ! quelques Matelots s'emparent d'une tonne d'huitres qui étoit restée sur le port, pour s'en régaler *à gogo*. Le plus gourmand d'entre-eux, ne tarda pas à se repentir de sa voracité; la plus étouffante indigestion fut la peine qu'il en portât presque dans l'instant. En cet état, on l'emmene chez-lui, on le décide en danger, & en conséquence, on le munit du dernier secours de l'Eglise. Le moribond, abandonné à la discrétion de sa femme, qui

eut beſoin de ſortir un inſtant, apperçoit une écuelle pleine de fromage mou, qu'elle avoit laiſſé ſur une table près de ſon lit; une impulſion naturelle & irréſiſtible l'invite à en manger, il profite de quelques momens d'abſence de ſon épouſe, raſſemble le peu de force que lui laiſſoit une vie preſqu'éteinte, avale tout & s'endort. Sa femme de retour chez elle, le croit mourant, cependant ſa tranquillité fit qu'elle le laiſſa toute la nuit dans cet état. Mais qu'elle fut la ſurpriſe de cette femme, lorſque le lendemain elle vit ſon mari ſe réveiller à ſon heure ordinaire, s'habiller & aller ſe promener ſur le port comme il avoit coutume de faire, au grand étonnement de ceux qui l'avoient vu la veille, & qui l'avoient condamné à une mort inévitable.

Les organes ſont doués d'un ſentiment exquis dans la cécité.

IX.

Que la privation de la vue réduit l'homme dans un état bien triſte & bien malheureux ! mais auſſi en revanche, la cécité affine ſinguliérement *l'ouie*, *l'odorat* & *le toucher*, tant par le beſoin continuel, je crois, qu'un aveugle eſt contraint de faire ſuppléer à l'organe de la vue, que par l'abſence des diſtractions, la tranquillité, cet état paiſible que la faculté de voir nous ôte à chaque inſtant. Souvent n'applique-t-on pas la main ſur les yeux pour n'être occupé que de l'objet qu'on cherche dans ſa mémoire, comme ſi par-là, on vouloit dérober aux yeux toute occaſion d'être diſtrait. Voici un fait qui prouve combien la nature a ſu compenſer la perte de la vue, dans un aveugle qui avoit ſur-tout l'ouie & l'odorat d'une fineſſe ex-

quiſe. Un *quinze-vingt* avoit deux filles jumelles, que l'on prenoit ſouvent l'une pour l'autre; il les diſtinguoit d'abord en leur tâtant le viſage, & diſoit ſans jamais ſe tromper, voilà *Louiſon*, voilà *Jeannette*. L'odorat même lui faiſoit appercevoir, quand chez elles la nature s'acquittoit de la menſtruation.

Un matin ſe trouvant un peu incommodé, il rentra chez lui plutôt que de coutume. Louiſon étoit pour lors avec un jeune homme qu'elle aimoit, & qu'elle eut ſoin de faire ſortir très-doucement; mais l'ouie de notre aveugle étoit probablement auſſi fine que l'odorat & le toucher : il prit Louiſon par la main, la flaira au viſage & à la gorge, prétendit qu'il étoit certain de ſon impudicité toute récente, & comme il étoit très-brutal, il commençoit à la maltraiter cruellement, lorſque le jeune homme qui étoit reſté à la porte, rentra

& lui dit, qu'il ne demandoit qu'à épouſer ſa fille, à qui il avoit promis la foi du mariage, eſpérant que s'il vouloit s'informer de lui, il ne la lui refuſeroit pas. Notre aveugle s'informa, & ayant ſu que c'étoit un garçon de bonnes mœurs, qui avoit un petit emploi dans un Bureau, lui accorda *Louiſon*, avec une dot d'onze mille livres.

Eſſais Hiſtor. ſur Paris.

On ne ſera peut-être pas fâché d'apprendre ici que Saint Louis fonda les quinze-vingts, vers l'an 1260, pour 300 pauvres aveugles mendians.

X.

Moyens dont ſe ſervent les Moſcovites pour ſe guérir.

Il faut avouer que chaque nation a une méthode particuliere pour ſe débarraſſer des maladies qui l'affligent : le bain des Moſcovites eſt un moyen des plus ſinguliers. Voici comment ils le prennent.

On chauffe un four à l'ordinaire, & quand la chaleur eſt un peu abattue, cinq ou ſix Moſcovites, plus ou moins, s'y gliſſent & s'y étendent tout de leur long; après quoi on ferme la porte ſur eux, de maniere qu'ils peuvent à peine reſpirer: lorſque la chaleur leur eſt devenue inſupportable, ils ſortent pour prendre le frais, & rentrent enſuite; ils recommencent juſqu'à ce qu'ils ſoient preſqu'entiérement rotis: ils en ſortent enfin, rouges comme des écreviſſes, & ſe jettent dans la riviére; ou, ce qu'ils aiment encore mieux, ils ſe couvrent entiérement de neige, & demeurent ainſi enveloppés plus ou moins de temps ſelon la maladie.

Nouv. Mem. ſur l'état préſent de la grande Ruſſie, &c.

Mem. de Trevoux. Août 1725. p. 1502.

XI.

Mort ſubite des Negres, attribuée au rétreciſſement de la Glotte.

Galien rapporte un fait, dont la vérité paroît fort ſuſpecte, quoiqu'il ſoit confirmé par pluſieurs relations modernes de voyageurs. Les Eſclaves Negres que l'on embarque, ſont ſouvent déſeſpérés de l'idée qu'ils ont, qu'on ne les tranſporte en Amérique que pour les manger, & privés par leur état de tout autre moyen de ſe tuer, ils ſe ſont aviſés de s'étouffer par la ſeule action de la glotte, qu'ils ſavent fermer ſi exactement & ſi opiniâtrément, que perdant abſolument la reſpiration, ils meurent ſubitement, ſans qu'on puiſſe ni prévoir ni empêcher cet accident. M. Dodart, doutant de ce fait, & s'en étant informé à quelques Officiers de Marine; un des principaux Commis chargé d'embarquer des Negres, lui aſſura qu'il avoit

vu deux faits de cette eſpece dans deux jeunes Negres, qui aſſis dans le vaiſſeau à la vue de tout le monde, moururent ſubitement. Au reſte, on ne peut pas ſoupçonner qu'ils meurent de poiſon; car ces Negres ſont nuds comme la main, & on les viſite par-tout avant l'embarquement, parce que c'eſt alors que leurs frayeurs redoublent. D'ailleurs, il ne paroît ſur le corps de ces miſérables, aucune marque qui puiſſe faire ſoupçonner le poiſon. Mais tous ces témoignages ne ſatisfont pas encore M. Dodart; & en effet, il n'eſt pas aiſé ſuivant lui, de concevoir, comme un homme peut s'étouffer de la ſorte, par un mouvement volontaire, quelqu'il ſoit, de la langue, de la glotte, ou des levres de la glotte. Aucun mouvement volontaire quelqu'opiniâtre qu'il puiſſe être, ne peut être pouſſé juſqu'à la perte de connoiſſance, & dès qu'on en eſt venu

là, le mouvement machinal de la reſpiration, recommence ſans attendre l'ordre de la volonté & reprend ſon jeu naturel.

XII.

Enfant monſtrueux dont le cœur pendoit au col comme une médaille.

S'il eſt des jeux de la nature, ſinguliers, bizarres, qui piquent notre admiration, le ſuivant peut à juſte titre y trouver ſa place. Il eſt né à Grenoble un fœtus monſtrueux mort, mais que ſa mere avoit ſenti remuer quelque temps avant ſa naiſſance, portant ſon cœur en dehors pendu au col comme une médaille, de ſorte qu'il pouvoit ſe promener ſur la poitrine. Ce cœur étoit ſans péricarde, attaché à ſes gros vaiſſeaux qui lui tenoient lieu de cordons: ils avoient un paſſage du dedans au dehors par la partie antérieure du col. Ce

fait a été atteſté par pluſieurs médecins & Chirurgiens de Grenoble.

Hiſtoire de l'Acad. 1712, p. 39.

XIII.

BEKKER, *mort d'épilepſie pour avoir été bleſſé à la paupiere en faiſant des armes.*

Les plaies de tête les plus petites en apparence, ne ſont pas toujours celles qu'on doive le plus négliger; la tête a un rapport trop intime avec les autres parties du corps, pour que la moindre égratignure, ne ſoit pas un objet digne de la plus grande attention.

Jean Bekker, d'un tempérament ſanguin, vif, s'amuſoit quelque fois à faire des armes avec un jeune Gentilhomme, qui un jour le bleſſa legérement ſous l'œil gauche: la paupiere inférieure étoit percée & la ſclérotique un peu contuſe. Soit que Bekker s'en fachât vivement, ou qu'il fut vaincu par la douleur, il jetta ſon fleuret & fut

fut renverſé. On le tranſporte dans un lit, il n'y dit mot, & quelques heures après meurt dans un violent accès d'épilepſie. On fit l'ouverture de la tête, on examina le tout très-attentivement; mais on n'apperçut rien autre que la plaie de la paupiere.

Rega de Sympathiâ partium.

XIV.

Des Géants.

Ce que l'Ecriture Sainte rapporte en différens endroits ſur les Géants, ne permet pas de douter de leur exiſtence; mais ce n'eſt pas ſans quelques efforts que la crédulité ſe ſoutient, à l'égard de certains récits que l'on trouve dans différens auteurs, & que le pere Calmet a exactement & abondamment ramaſſés dans une de ſes diſſertations ſur l'Ecriture Sainte. On y voit des corps d'une grandeur ſurprenante découverts en Grece, en Sicile, en Egypte, en

Afrique, en Allemagne, & en France même : & à Philesnate près, que le Pere Calmet abandonne sans peine, les écrivains qu'il prend pour garants, paroissent rarement des autorités suspectes, sur-tout parmi les anciens.

Pour ce qui est des découvertes modernes, on ne peut guere en rapporter qui ait eu plus d'éclat, ni qui ait essuyé un examen plus rigide, que celle qui se fit en Dauphiné l'an 1613, sur les terres du Seigneur de Langeon.

Des Maçons travaillant à une Sablonniere, trouverent à dix-huit pieds en terre, un tombeau qui avoit trente pieds de long sur douze de larges & huit de profondeur. On lisoit autour, *Theutobochus Rex*, qu'on croit être le Theutonus, Roi des Theutons & des Cimbres, vaincus par Marius. Les os du Squelette qui y étoit renfermé, se touchoient immédiatement, & étoient de

vingt-cinq pieds & demi de long, ſur dix de large aux épaules, & cinq de profondeur. La tête avoit cinq pieds en long & dix en rond, & les orbites des yeux cinq pouces de tour. Ce qui n'étoit d'abord qu'un amuſement pour les curieux, devint bientôt le ſujet d'une diſpute ſérieuſe, & même d'une guerre fort allumée, dans les écoles d'anatomie & de médecine de la faculté de Paris: Meſſieurs Rioland Médecin, & Habicor Chirurgien, y déployerent leur érudition. Habicor pour maintenir la vérité de la découverte, & Rioland pour en démontrer l'impoſture. Mais Rioland ſuccomba, & l'on ne put parvenir à faire paſſer les os de Theutobochus pour des os de baleine, ou pour des os foſſiles; ce qui eſt la défaite ordinaire par où l'on cherche à éluder ces ſortes de preuves. Saint Auguſtin rapporte auſſi, avoir vu ſur le bord

de la mer, une dent humaine qui égaloit cent des nôtres en groſſeur.

Mém. de Trévoux, Janv. 1723, p. 25.

On trouve encore un fait plus extraordinaire dans une lettre écrite de Smirne, le 15 Avril 1727, & inſérée dans le Mercure de France du mois de Juillet de la même année. Voici ce qu'elle contient.

On trouva il y a quelque temps dans un village de la Macédoine, nommé Caloubella, à ſix lieues de Salonique, le ſépulcre d'un Géant, qui étoit caché ſous une vieille muraille que l'eau creuſoit peu à peu, & qui par une très-grande pluie, vint enfin à s'écrouler. On vit par cette chûte, la choſe du monde la plus étonnante en fait de grandeur prodigieuſe; ce qui ſe prouve par les pieces & oſſemens, que M. Quenet, qui étoit alors Conſul pour le Roi en cette Ville, en conſerva pour les envoyer

en France. Je vous décrirai fidelement celles que j'ai vu, dont quelques-unes ſont encore à Smirne.

Une dent qui tient à un morceau de la machoire, peſe ſix oques, c'eſt-à-dire, dix-huit-livres de France.

Le crâne qui s'eſt trouvé tout entier, mais qui depuis a été rompu, contenoit ſix quintaux de bled, peſant quatre-vingt-quatre oques chacun; ce qui fait plus de quinze quintaux de cent livres chacun.

Une autre dent détachée de la machoire inférieure, a un pan ou dix pouces de largeur, & peſe une oque ou trois livres. Une troiſieme dent peſe 350 dragmes, & une autre 360.

La derniere phalange du petit doigt a preſque un pan ou neuf à dix pouces de longueur.

Un os du bras, quatre pans ou environ trois pieds & demi.

Par la ſupputation qui a été faite, & par la meſure de l'eſpace qu'occupoit ce ſquelette, on croit que ce corps monſtrueux avoit cent ſeptante pans de hauteur; c'eſt-à-dire, vingt & une cannes de huit pans chacune, chaque pan d'environ dix pouces.

Mr. le Conſul fit dreſſer un procès verbal en bonne forme de cette découverte qui fut ſigné par pluſieurs témoins, de caractere dignes de foi & par pluſieurs ſpectateurs.

Mercure de France, Juillet 1727. p. 1576.

XV.

Origine de la fievre de S. Valier.

Mr. de Thou, au troiſieme livre de ſon Hiſtoire, parlant de Jean de Poitiers, Seigneur de Saint Valier, rapporte que ce Seigneur ayant été condamné à mort & étant conduit au ſupplice, étoit tombé de frayeur dans une fievre ſi maligne, que malgré ſa

grace que François I. venoit d'accorder à sa fille, qui par sa beauté s'étoit acquis l'amitié de plusieurs Seigneurs, on eut bien de la peine à lui remettre l'esprit & à le guérir de la fievre, quoiqu'on lui eut tiré beaucoup de sang; & c'est delà que *la fievre de Saint Valier* a passé en proverbe, pour dire une fievre très-maligne. Paquier, liv. VIII. de ses recherches, chap. 39, rapporte l'histoire fort au long, & dit que St. Valier, de l'appréhension qu'il eut de la mort, fut saisi d'une fievre, dont il mourut deux jours après. Ce fut l'an 1723.

Menagiana de la 3.e édit. tom. 3. p. 142.

XVI.

Nourritures singulieres, vénéneuses méme, dans certaines gens.

Il est des personnes, dont les organes digestifs, soit par leur constitution naturelle, soit par habitude, savent extraire

des poiſons même de la matiere nutritive. Cette jeune Indienne qui fut préſentée à Alexandre, & qui empoiſonnoit par ſon haleine, parce qu'elle mangeoit de l'Aconit, ſans qu'elle en ſentît aucun mal, en eſt une preuve bien décidée. Galien fait mention d'une vieille femme d'Athenes, qui ſe nourriſſoit de Ciguë, Théophraſte, d'un Eudemus de Chio, qui étoit friand d'Hellebore. Il y avoit à Stockolm, un Polonois, joueur de flûte, dans les Gardes à pied du Roi de Suede, qui ſe faiſoit un mets délicieux des groſſes Araignées. Un Vigneron près de Paris, nommé Yvens, mangeoit des Crapauds, & avaloit du fer.

Joan. Linder de venenis, in gen. & ſpec. exercitatio. Mém. de Trevoux. Mai 1713. p. 907.

Les mêlanges des curieux de la nature, parlent d'un jeune Ecoſſois, étudiant en Médecine à Leyde, qui mangeoit volontiers des Araignées, ſans qu'il

s'en trouvât mal. Il furetoit par-tout pour en trouver, & on lui a plusieurs fois entendu dire qu'il ne connoissoit point de nourriture plus délicate. Que l'on dise donc qu'il ne faut point disputer des goûts ? Ce jeune homme avoit, disent les Ephémérides, le tein blanc & les yeux ternes ; mais au reste, il se portoit bien.

Borelli écrit qu'il a connu à Padoue, un imbécille qui avaloit aussi sans dégoût, & même avec une sorte de plaisir, des Araignées & des Scorpions.

Cent. 3. obs. 19.

Offredus rapporte, qu'il a vu la même chose dans la personne d'un mandiant de la Ville d'Orléans.

Joan. Rhod. cent. 3. obs. 15.

XVII.

Sang tiré de la veine, blanc comme le lait.

La couleur du sang n'est pas toujours si constante, qu'elle ne s'altere quelque-

fois extrêmement. Ce fluide devient quelquefois blanchâtre. On saigna une fille, dit Lower, & dans peu de temps le sang devint entiérement blanc. Selon le rapport de Borel, un homme attaqué d'une fievre maligne, avoit le sang aussi blanc que du lait. Un célebre Auteur, pour confirmer ces faits, dit, qu'il a été témoin que le sang qu'on tira des veines d'un homme qui avoit une maladie de tête, étoit d'un blanc tirant sur le gris; qu'il se coaguloit en sortant du vaisseau, & qu'il tomboit sur la palette en forme de cordon, qui se replioit & formoit diverses circonvolutions.

XVIII.

L'eau empêche de mourir de faim, lorsqu'on manque de nourriture pendant quelque temps.

En buvant de l'eau on peut souffrir pour un temps la privation des alimens,

ſans pour cela mourir de faim. Un Officier de Marine, homme digne de foi, a rapporté à Mr. Smith, qu'ayant été envoyé à Straffort, pour voir quelques hommes qu'on avoit pris de force pour ſervir ſur mer, & qu'on conduiſoit à bord, il en trouva un dans la priſon où on les gardoit, qui avoit juré qu'il ſe laiſſeroit plutôt mourir de faim que d'aller ſur mer. Il obſerva ſoigneuſement ſa conduite ; & il trouva après une recherche exacte, que pendant vingt-quatre jours, il avoit refuſé de prendre aucune ſorte d'aliment ; il buvoit ſeulement par jour environ trois pintes ou deux quartes d'eau, eſpérant par-là ſe délivrer. Mais lorſqu'il vit que ſes eſpérances étoient vaines, & que dans deux jours ils alloient tous marcher pour Londres, il conſentit à prendre quelques nourritures, mangeant peu à peu au commencement ; cet Officier obſerva que dans

ſa marche, il étoit auſſi vigoureux que le plus fort de la troupe.

Vertus de l'eau commune, par Smith.

Un fol qui étoit enfermé dans les petites Maiſons de Harlem, a reſté quarante jours ſans prendre d'autre nourriture que de l'eau & fumant du tabac. Y a-t-il dans l'eau quelque matiere nutritive, ou ſi c'eſt l'eau ſeulement qui en empêchant le deſſechement des fibres, & le dévéloppement alkaliſcent des ſels des fluides, qui a préſervé ces deux hommes d'une mort d'inanition? Cela eſt probable; car on ſait que nous mourons par ces deux cauſes, lorſque nous mourons de faim. Les ſolides ſe roidiſſent, les ſels s'alkaliſent, la fievre s'allume & l'on meurt dans le délire.

XIX.

Une Dame après une attaque d'Apoplexie perdit la parole, mais récitoit ſans héſiter, le Pater, l'Ave & le Credo, &c.

Tout en nous eſt bien fragile, & pour qui connoît un peu les reſſorts qui nous font penſer, l'amour propre eſt bien, comme le dit la charmante Deshoulieres, le plus ſot des amours. Quelle tête que la tête d'un Voltaire! Quelle abyme d'idées; cependant que dans cette tête ſi chere, vingt gouttes de ſang s'obſtinent à pénétrer dans un vaiſſeau qui n'en peut admettre que quatre; quelle étrange métamorphoſe! Ce ne ſera plus Voltaire, ce pourra n'être qu'un vil Ch.... Une femme de condition après une attaque d'apoplexie, perdit la parole de maniere qu'elle ne put prononcer un ſeul mot, excepté *le Pater*, *l'Ave*, *& le Credo*, qu'elle récitoit ſans héſiter; à cela

près, elle avoit la mémoire bonne & le jugement très-saint.

Wepfer, hist. apoplect. p. 468.

Je tiens d'un grand Médecin, qu'un homme d'esprit, qui essuya à St. Germain une attaque d'Apoplexie, oublia à son triste réveil, jusqu'à son propre nom, & qui ne se rappelloit point de celui de ses Médecins.

XX.

La mesure du plaisir & de la douleur.

On regarde communément le plaisir & la douleur comme deux choses diamétralement opposées ; mais ce sont véritablement deux états limitrophes.

La lumiere est agréable aux yeux, une lumiere trop vive les éblouit, les blesse, & peut rendre tout à fait aveugle. Le son qui plaît aux oreilles, ne differe que du plus ou moins de celui qui les déchire, & qui est capable d'assourdir. La douceur flatte le goût : l'ex-

trême douceur affadit, dégoûte & révolte l'eſtomac. Une odeur gracieuſe pour les gens médiocrement ſenſibles, fait tomber en ſyncopes des perſonnes plus délicates. Un leger chatouillement eſt la ſource des plus grands plaiſirs; ſi on le pouſſe trop loin, il cauſe un rire convulſif, & quelquefois la mort même. Toutes ces choſes ſont trop connues pour ſouffrir la moindre conteſtation; mais dire que le plaiſir puiſſe renaître du ſein des plus grandes ſouffrances, cela n'a-t-il pas l'air d'un paradoxe tout à fait abſurde? Pour en bien juger, mettons à part toute prévention.

Tamerlan, pere de cent enfants, & vainqueur de cent peuples, ſe faiſoit fuſtiger par eſprit de débauche. Le fait eſt atteſté par tous les hiſtoriens de ce fameux conquérant; mais tirons le rideau ſur les mœurs de ce tartare. Il eſt des choſes qu'un Médecin ne doit pas

ignorer, mais sur lesquelles il ne sauroit parler trop gravement, ni passer trop légerement. Voici d'autres faits qui méritent attention.

Un jeune homme de Paris, qui a du goût pour les Mécaniques, mais une tournure d'esprit singuliere, s'étant enfermé un soir dans sa chambre, se serra la poitrine, le ventre, les bras, les poignés, les cuisses & les jambes avec des cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient fixés à des cloux qu'il avoit plantés dans les quatre murailles. Après être resté une partie de la nuit en cet état, voulant se dégager, & ne pouvant en venir à bout, il cria enfin au secours, & fut entendu de quelques femmes qui s'en alloient de grand matin à la Halle, & qui firent venir la garde. La porte de la chambre fut bientôt enfoncée, & on trouva notre jeune homme suspendu en l'air, ayant seulement une main

débarraſſée de ſes liens. On le conduiſit chez un Commiſſaire, & delà chez Mr. B***, alors le Lieutenant général de Police, qui voulut l'interroger lui-même. Ce jeune homme l'aſſura qu'il avoit déjà fait pluſieurs fois des épreuves à peu près ſemblables, & qu'il y trouvoit un plaiſir indicible ; qu'il ſouffroit pourtant d'abord, mais que lorſque la compreſſion des ligatures étoit arrivée à un certain point, cette premiere ſouffrance étoit délicieuſement payée par la ſenſation agréable qui ſuccédoit.

La mort des pendus eſt très-douce. C'eſt une vérité ſi ſolidement établie par le célebre Wepfer, dans ſon Traité *de Apoplexiâ*, pag. 174, &c. qu'il n'eſt plus permis d'en douter. L'Auteur de la Gazette ſalutaire, dont j'emprunte cette obſervation, ne conſeille cependant à perſonne de ſe faire pendre.

Le même Wepfer nous apprend que

le froid extrême assoupit; mais que ce sommeil presqu'insurmontable, est encore plus dangereux. Ceux qui voyagent au milieu des neiges par un froid très-rigoureux, sont ordinairement pris d'une envie passionnée de dormir; mais s'ils s'abandonnent à cet attrait perfide, ils ne se réveillent jamais, à moins qu'un heureux hazard n'amene quelqu'un à leur secours. Ces sortes de cas ne sont pas bien rares dans les Alpes. Le grand Boerhaave s'y trouva exposé en Hollande en 1709, au fort du grand hiver. Lui-même raconte qu'étant monté en voiture avec un Chirurgien, pour aller à deux mille de Leyde, visiter une Dame qui s'étoit cassé la cuisse, il se trouva accablé d'un si grand assoupissement, accompagné d'une douceur ineffable, qui gagnoit également le Chirurgien & le Cocher; qu'ils se seroient sûrement laissés aller à cet appas pernicieux, si

lui, qui en connoiſſoit le danger, ne les eut obligés de deſcendre de la voiture, & de redonner du mouvement à leur ſang en marchant. Par ce moyen, ils furent bientôt réveillés & dégourdis.

Un Irlandois Cavalier au Régiment de F** étant tombé dans une riviere, on le crut noyé ; il fut retiré du fond de l'eau ſans connoiſſance, par un Maréchal des Logis du même Régiment. Depuis cette époque il reconnoît l'obligation qu'il a à ſon libérateur ; mais il aſſure que ſa préſence lui inſpire une horreur ſecrete & invincible. Ce ſentiment plus fort que lui, provient, dit-il, de ce qu'il goûtoit dans ce gouffre profond une quiétude délicieuſe & inexprimable.

Mr. L. C. un des plus fameux Apothicaires de Paris, eut en Italie, il y a environ vingt-cinq ans, une fievre maligne, où il fut traité par

des Médecins & Chirurgiens François, & beaucoup saigné. Après la derniere saignée qui fut très-copieuse, il tomba en syncope, & y resta si long-temps que les assistans en étoient fort allarmés. Il assure qu'après avoir perdu toute sensation extérieure, il se présenta à ses yeux une lumiere si vive & si pure, qu'il se croyoit presqu'au séjour des Bienheureux. Il se rappelle parfaitement cet état, & dit que de sa vie, il n'a éprouvé un si beau moment. Plusieurs personnes de tout âge, & de tout sexe, disent avoir éprouvé quelque chose d'à peu près semblable, dans les mêmes circonstances. Ne seroit-ce point d'après quelques observations de cette espece, qu'un Théologien du douzieme siecle, a soutenu que tous les hommes aux approches de la dissolution de l'ame & du corps, sont éclairés d'un rayon de la lumiere premiere: *Luminositas lucis primæ.*

Dans la plupart de ces exemples, la cauſe du ſentiment agréable que l'on éprouve eſt toujours la même au fonds. La conſtruction produite par les cordes, ou par le froid, la preſſion de l'eau environnante, ou l'affaiſſement occaſioné par une ample ſaignée, exclut preſqu'entiérement le ſang des veines cutanées, ou, n'y en laiſſe que très-peu & preſque ſans mouvement. Qu'en arrive-t-il? que le ſang & toutes les liqueurs coulent abondamment & paiſiblement dans les vaiſſeaux intérieurs & principalement dans ceux du cerveau qui ſont le plus à l'abri de toute compreſſion extérieure : or, c'eſt préciſément cette affluence du ſang qui excite des ſenſations vives & fortes, comme c'eſt ſon cours paiſible & égal qui rend les ſenſations agréables.

XXI.

Le fameux CARDAN *reſſentoit des impétuoſités d'eſprit violentes lorſqu'il ne ſouffroit pas ; & étoit obligé de ſe procurer de la douleur.*

Il y a des gens qui regardent la douleur, le mal phyſique, comme le ſeul mal dont nous ayons droit de porter nos plaintes à la nature ; mais Cardan, ce fameux Aſtrologue & Médecin, penſoit tout différemment. Il écrit qu'il préféroit les maladies à la ſanté, & qu'il reſſentoit des impétuoſités d'eſprit ſi violentes & ſi fâcheuſes quand il étoit exempt de douleur, que pour les éviter, il aimoit mieux ſe faire du mal, tantôt en ſe mordant les levres, tantôt en ſe tordant & dénouant les doigts, ou bien même en ſe pinçant la peau, & ſe preſſant l'un des muſcles du bras gauche avec tant de violence, que les larmes lui en ve-

noient aux yeux. *Fuit mihi mos*, dit-il, *ut causas doloris, si non haberem, quærerem. Unde plerumque causis morbificis obviam ibam.* Il s'en faut bien que Louis XI. pensât comme Cardan : Seissel & Mathieu rapportent, qu'ayant un jour oui réciter une Oraison faite expressément pour lui, & adressée à St. Eutrope, dans laquelle on recommandoit l'ame & le corps, il commanda qu'on rayât le mot *d'ame*, disant qu'il suffisoit que le Saint lui fit avoir la santé du corps, sans lui demander tant de choses à la fois. Jacques Coitier, premier Médecin de ce Prince, recevoit de lui dix mille écus par mois d'honoraires ; somme immense pour le temps, mais qui mesurée sur le desir inconsidéré que le Roi avoit de vivre, & sur l'assurance plus inconsidérée encore que ce Médecin, homme hardi & ignorant, lui donnoit qu'il

le feroit vivre long-temps, ne paroîtra pas trop exorbitante.

XXII.

Mangeur extraordinaire.

On a publié à Wittemberg, une Dissertation sous ce titre : *De Polyphago & Allotriophago Wittembergensi Dissertatio. Præside D. Georgio-Rudolpho Bohëmero. Resp. C. A. Frenzel.* C'est l'histoire d'un des plus grands mangeurs qui ait jamais existé. Cet homme si distingué dans son espece, dévoroit quand il vouloit (ce qu'il ne faisoit que pour de l'argent) un mouton entier ou un cochon, ou deux boisseaux de cérises avec leurs noyaux. Il brisoit avec les dents, mâchoit & avaloit des vases de terre, de verre, & même des pierres très-dures. Il engloutissoit comme un ogre, des animaux vivans, oiseaux, souris, chenilles, &c. Enfin ce qui surpasse toute croyance,

ce, on préſenta un jour à cet *avale-tout*, une écritoire couverte de plaques de fer; il la mangea avec les plumes, le canif, l'encre & le ſable. Ce fait ſi ſingulier a été atteſté par ſept témoins occulaires devant le Sénat de Wittemberg. Quoiqu'il en ſoit, ce terrible mangeur jouit d'une ſanté vigoureuſe & termina ſes proueſſes à l'âge de ſoixante ans. Alors il commença à mener une vie ſobre & réglée, & vécut juſqu'à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans. Son cadavre fut ouvert, & on le trouva rempli de choſes extraordinaires, dont l'Auteur donne la deſcription. La ſeconde partie de cette Diſſertation renferme l'hiſtoire de quelques hommes de cette trempe & l'explication de ces ſingularités.

XXIII.

Une jeune Demoiſelle mourut de la maladie vénérienne, pour s'être maſquée avec les habits d'un jeune homme infecté de ce mal.

Il eſt un mal qui déshonore l'amour, & dont tout l'or du nouveau monde ne nous dédommage pas. Le plus pur, le plus délicieux des plaiſirs, eſt ſouvent ſuivi de ce fléau honteux & terrible qui oſe attaquer la vie dans les ſources même de la vie. Qu'en s'abreuvant de voluptés, un homme s'en infecte, encore du moins peut-il trouver dans un ſouvenir ſi cher quelque foible raiſon de ſe conſoler; mais à une jeune perſonne qu'il afflige, & qui ne l'a mérité par aucun écart, que reſte-t-il de conſolant? C'eſt cependant ce que l'on voit arriver. *Fabrice Hildan* rapporte ſur cela un fait curieux. Une jeune Demoiſelle étoit allé paſſer

le carnaval chez une de ſes amies. On y propoſa de danſer. On ouvrit un bal. On parla de ſe maſquer, & la Demoiſelle ne fut pas la moins prompte à former la maſcarade. Elle ôta ſes habits pour prendre ceux d'un des hommes de la compagnie. Elle ne penſoit guere qu'ils duſſent lui rendre ſi amer le ſouvenir de cette innocente partie. De retour chez elle, elle ne tarda pas à reſſentir bientôt de la douleur. C'étoient des ulceres rongeans & des puſtules qui la cauſoient. La malade ne ſçachant pas du tout d'où cela provenoit, & ſachant cependant très-bien qu'il convenoit aſſez que ſa mere n'en ſut rien, prit la réſolution de lui cacher ſon triſte état; mais il empira bientôt au point de la contraindre de le déceler. Elle étoit hors d'état de marcher. On appella un Médecin. Il étoit trop tard. Comme on avoit ca-

ché long-temps ce mal, il étoit devenu incurable. Le col de l'uterus, celui de la veſſie, le dernier des inteſtins, tout étoit rongé par l'ulcére. La fievre s'alluma enfin, & l'innocente victime périt dans les douleurs & les accidens les plus violens. Après ſa mort, ſes parens à qui elle avoit juré qu'elle ne s'étoit jamais mis dans le cas d'eſſuyer rien de cet horrible poiſon, firent des recherches ſur ce qui pouvoit lui en avoir fait éprouver la violence; ils découvrirent que le jeune homme dont elle avoit mis les ſouliers & porté les habits pour ſe maſquer, étoit gâté depuis long-temps.

Fabr. Hildani obſ. cent. 1. obſ. 100.

XXIV.

De la Stérilité. Conſeil que Fernel donna à cet égard, à Henry II. &c.

Un état de la matrice peu propre à favoriſer la conception, eſt la plus fré-

quente cauſe de la ſtérilité qui afflige tant de femmes. Les mois probablement ne leur ont été donnés que pour entretenir dans la matrice cette diſpoſition néceſſaire, ſans laquelle la réunion de toutes les autres circonſtances eſt inutile. C'eſt donc dans les derniers inſtans de ce flux périodique, que cette diſpoſition y eſt plus grande : ces inſtans ſont donc ceux que doit ſaiſir l'amour ; & Fernel le ſavoit bien, lui qui dirigea ſi juſte les plaiſirs d'Henri II. ſon maître, que ce Prince aidé de ſes conſeils, parvint enfin à devenir pere, après dix ans d'un mariage ſtérile. La théorie de la génération eſt la pierre philoſophale de la phyſique, & il n'y a pas d'apparence que jamais elle ſoit bien connue. Il paroît pourtant inconteſtable qu'elle eſt le fruit d'une certaine union, d'un certain mêlange des germes produits par l'homme & par la

femme. Le manque de ces mêlanges eſt encore une fréquente cauſe de ſtérilité.

XXV.

Certains hommes précoces dans la réproduction de leurs ſemblables.

Il ſeroit difficile de terminer l'âge, auquel l'homme devient capable de produire ſon ſemblable, & le temps où il ceſſe d'avoir des deſirs. Il y a des obſervations qui prouvent, *qu'il y a eu des hommes qui ont été pere à dix ans, & qu'il s'eſt trouvé des femmes de neuf ans qui ont mérité le nom de mere.* (a) Il n'y a pas long-temps qu'on a vu à Paris un exemple de cette eſpece de phénomene. On trouve dans les annales de Suabe, qu'en 1278, une fille qui n'étoit âgée que de huit ans, accoucha d'un garçon ; & St. Jerôme aſſure qu'un enfant de dix ans, engroſſa

(a) Nicolas Venette, Tableau de l'amour conjugal.

une nourrice avec laquelle il couchoit. Au reſte, le climat influe beaucoup ſur la diſpoſition plus ou moins avancée, qui rend propre à la génération. Des relations témoignent que celui qui veut ſe marier dans le Royaume de Calicut, peut prendre une fille, au deſſous de huit ans. Aux Maldives les filles ne ſont pas tout-à-fait ſi précoces; mais à dix & onze ans, on ſe preſſe de les marier. Il y a dans l'Inde des contrées où les femmes accouchent à ſept, & ſont vieilles à trente-ſix.

XXVI.

Fille ſaignée quatre mille fois dans un an.

» La ſaignée eſt un grand remede, » dont on doit pourtant uſer ſobre- » ment, comme l'Apôtre nous recom- » mande d'uſer de la Sageſſe même, » [*Sapere ad ſobrietatem*] telle eſt no- » tre intention: & ceux qui nous en

» ſuppoſent d'autres, nous connoiſſent » mal ou feignent de ne nous pas con- » noître. (a) Réprimer l'abus de la ſai- » gnée, en maintenir le légitime uſage; » voilà tout ce que nous nous propo- » ſons, & nous ſommes très-aſſurés » que tous nos Confreres concoureront » volontiers avec nous dans ces vues » importantes.

» Il faut convenir que pour garder » conſtamment un juſte milieu à cet » égard, on a peut-être plus ſouvent » beſoin du frein que de l'éperon en

(a) C'eſt l'auteur de la Gazette ſalutaire qui parle ici : tout ce qui étoit de lui dans cette feuille hebdomadaire m'a paru toujours frappé au coin de la plus fine critique; je deſire bien en mon particulier que cette feuille renaiſſe un jour & qu'on lui rende plus de juſtice : elle devroit au moins revivre pour ne pas nous priver des bonnes choſes que l'auteur y exprimoit ſi élégamment. Cette Gazette étoit d'une toute autre nature que le Journal de Médecine, & pouvoit très-bien ſubſiſter indépendamment de ce Recueil précieux.

» France, plus ſouvent de l'éperon que » du frein en Allemagne ; mais il eſt » pourtant vrai que les matieres ſont » bien éclaircies, & les eſprits bien rap- » prochés, & que les excès dans l'un » & dans l'autre genre, deviennent d'an- » née en année beaucoup plus rares.

» Les Oyes ſacrées qui ſauverent ja- » dis le Capitole, ſont le modele des » écrivains périodiques. Vigilans & in- » corruptibles comme elles, nous ne » devons point troubler par de vaines » alarmes le repos du paiſible citoyen ; » mais élevant la voix à proportion » que le péril ſe montre plus urgent, » nous devons par des cris redoublés, » appeller les Manlius & les Camilles » au ſecours de leurs propres foyers.

» N'étoit-t-il pas temps de réveiller » les défenſeurs de la patrie, lorſque » nous avons vu dans un certain Jour- » nal, qu'*une fille* avoit été *ſaignée qua-*

» *tre mille fois dans un an ?* Falloit-il
» attendre qu'on pouſſât les choſes plus
» loin ? Suppoſons chacune de ces ſai-
» gnée de deux palettes (ou de huit
» onces) on lui a donc tiré 32000 on-
» ces ou deux milliers de livres, qui
» font mille pintes de ſang, à bonne
» meſure ? N'eſt-il pas étonnant qu'il lui
» en ſoit encore reſté ? Prenons un au-
» tre point de vue, & ſuppoſons qu'on
» l'ait ſaignée de trois heures en trois
» heures jours & nuits, depuis le pre-
» mier Janvier juſqu'au dernier Décem-
» bre ; ſuppoſons même une année biſ-
» ſextile ; 366 jours, à huit ſaignées par
» jour, ne feroient en ſomme, que 2928
s ſaignées, & il en manqueroit encore
» 1072 pour compléter le nombre. Il
» a donc fallu la ſaigner preſque ſans
» relâche, & avoir ſans doute un relais
» de Chirurgiens & de Lancettes, pour
» réitérer les ſaignées preſqu'à toutes

» les heures du jour & de la nuit, pen-» dant une année entiere » une obſervation de cette nature, s'il étoit même poſſible qu'elle fut vraie, devroit bien n'être pas conſignée dans un dépôt auſſi précieux que le Journal de Médecine. Tout y paroît ſuſpect, il n'y a perſonne qui n'en ſente la fauſſeté, ſans d'abord en pouvoir rendre raiſon, parce que le merveilleux nous fixe ordinairement quelques inſtans, mais la réflexion fait que l'illuſion ſe trouve bientôt éclipſée par la vérité, de même qu'un joli bouquet de fleurs n'en impoſe pas long-temps, lorſqu'au lieu d'une odeur ſuave, il n'exhale rien que de déſagréable. Cette obſervation en outre, n'eſt pas d'un Médecin, & on ſait que la Chirurgie a intérêt d'accréditer la ſaignée à tel prix que ce ſoit.

XXVII.

Danger des Ordonnances faites par des ignorans.

Voici le titre d'un livre, où il doit y avoir bien des ſottiſes : *le Barbier Médecin, ou les fleurs d'Hypocrate, dans lequel la Chirurgie a repris la queue du Serpent ; par Jean Michault*, Paris, Guignard 1672, in-12 fig. Il eſt étonnant avec quelle fureur de tous temps preſque, les Chirurgiens ont été tentés de faire le métier des autres. *Optat Ephippia bos piger, &c.* C'eſt bien le cas de l'application. Un Auteur applaudi, n'eſt pas plus content qu'un Chirurgien qui vient d'écrire une Ordonnance. Après ſes *deux gros de Follicules* & *ſa pincée de Coriandre*, il ne penſe pas qu'on puiſſe imaginer de meilleure Médecine, & pour l'ordinaire, il entaſſe ſans lumiere & ſans raiſon dans la formule, tout ce qu'il connoît & ce qu'il

ne connoît pas de médicamens purgatifs. En une Ville d'Artois, le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, ordonna à une femme âgée de cinquante ans, d'un tempéramment ſanguin, attaquée d'un catharre ſi violent, qu'il lui occaſionoit une fievre continue avec redoublement, deux purgatifs, dont voici la recette.... Ils ſont trop ſinguliers, & font trop bien connoître avec quelle ſupériorité les Chirurgiens font la médecine pour ne pas les rapporter en entier.

Sené, une once.
Caſſe en bâton, quatre onces.
Sel de nitre, deux gros.
Regliſſe, deux onces.
Sel d'epſon, quatre onces.

Le tout enſemble, en faire deux bons verres : dans la colature, ajoutez deux onces de ſirop de Rhamno Catharctico, & deux ſcrupules de Diagréde.

Pour la femme C..... pour ce soir, pour prendre en deux jours.

Le 29 Juin 1741.

Une infusion de trois gros de Sené.
Deux onces de Tamarinds.
Quatre onces de Casse.
Deux onces de Reglisse.
Une poignée d'Absynthe.
Une poignée de Centaurée.

Le tout ensemble dans un pot & demi d'eau, réduit à deux bons verres, le passer; & dans la colature y ajouter :

Quatre onces de sirop de Nerprun.
Un gros de poudre Cornachine.
Deux scrupules de Diagrede.

Ce tout ensemble, pour la femme C..... il faut ajouter dans le premier verre que vous donnerez,

Six grains de Tartre Stibié,

Pour Mademoiselle C..... &c.

Le 2 Juillet 1741.

Ce purgatif, ou plutôt ce poison,

comme disent les Médecins de Paris, qui ont fait usage de ce trait de capacité des Chirurgiens, dans leurs Mémoires présentés au Roi, en ulcérant les intestins à la malade, lui causa une superpurgation, qu'il ne fut pas possible d'arrêter: elle en périt presque sur le champ. Sa mort fit éclat, comme il est aisé de le penser: le Magistrat voulut constater le fait: il fit apporter les deux Ordonnances du Chirurgien au Greffe de la Ville, où elles sont encore. Cet exemple est un bon avis au public, mais le Chirurgien n'a pas été pendu, quoiqu'il l'eut bien mérité.

XXVIII.

Usage des Goths à l'égard des Médecins.

On trouve ce qui suit dans *l'Abregé Chronologique de l'Histoire d'Espagne*, au sujet des mœurs & des coutumes des Goths. La condition des Médecins

étoit parmi eux bien triſte & bien dangéreuſe : un Médecin étoit en même temps Chirurgien & Apothicaire. Quoique nous ne vivions pas parmi les Goths, combien ne voyons-nous pas de ces hommes qui réuniſſent ces trois profeſſions, & qui n'ont d'autre talent que l'impudence & la charlatanerie : plût au Ciel qu'on leur fit ſubir le même ſort, que leurs ſemblables éprouvoient chez ce peuple barbare. Cet homme à toutes mains avant que d'entreprendre de guérir une maladie, convenoit du prix avec le malade. Si le malade venoit à mourir, le diſciple d'Hipocrate perdoit ſon ſalaire ; s'il lui arrivoit d'eſtropier un homme libre en le ſaignant, il étoit condamné à lui payer cent ſols d'or d'amende (le ſol valoit quinze livres de France) ſi un homme mouroit de quelque opération chirurgicale, le malheureux Médecin étoit réduit à

l'eſclavage & livré aux parens du mort, qui le puniſſoient à leur gré, mais ſans pouvoir lui ôter la vie. Si le Médecin ignorant ou mal adroit avoit tué un eſclave, il en étoit quitte pour fournir un autre eſclave de la même valeur.

XXIX.

Uſage des Egyptiens à l'égard des Médecins.

Les Egyptiens avoient un Code de Médecine, dont il n'étoit pas permis aux Médecins de s'écarter dans le traitement des maladies : ſi le malade mouroit après avoir uſé de quelque médicament qui n'étoit point dans ce Code, le Médecin payoit de ſa vie. Ce n'étoit pas là un moyen d'avancer beaucoup les progrès de la Médecine en Egypte.

Les Médecins étoient plus indépendans & plus abſolus dans la Ville de Locres. Une loi de Zaleucus, Légiſlateur des Epizephyriens, portoit que le malade,

qui auroit bu du vin pur ſans l'ordonnance d'un Médecin, ſeroit puni de mort, quoiqu'il eût recouvré la ſanté.

XXX.

La Médecine des Iroquois.

La Médecine des Iroquois ne conſiſte que dans la connoiſſance des ſimples; leur maniere de s'en ſervir dans preſque toutes les maladies, eſt d'en faire des cataplaſmes qu'ils réchauffent ſouvent avec de l'eau dans laquelle l'herbe a bouilli. C'eſt ainſi qu'ils diſſolvent les tumeurs, qu'ils font aboutir les abcès & qu'ils appaiſent les douleurs les plus aigues. Ils ſe purgent & ſe font vomir avec des herbes dont ils avalent le ſuc, ou avec des pierres qui reſſemblent aſſez par le goût à celles de vitriol, mais qui ſont blanches: au lieu de ſaignées, ils pratiquent les ventouſes. S'ils ſont attaqués de rhumatiſmes, ils ſcarifient la partie ſouffrante avec le tranchant

d'une pierre à fufil, ils y appliquent enſuite les ventouſes par le moyen deſquelles ils tirent une quantité de ſang corrompu, & ſont ſoulagés.

Ils n'ont aucun préſervatif, & toute leur ſcience ne conſiſtant que dans quelques experiences très-incertaines, après les remedes généraux qui ſont des ptiſannes faites de ſucs d'herbes & de racines, ils laiſſent mourir tranquillement le malade qui s'y détermine avec une réſignation ſurprenante. On n'a jamais oui dire que les Sauvages en quittant la vie, ſe ſoient plaints de ſon peu de durée: il eſt vrai qu'ils ne laiſſent rien à regretter.

Les Sauvages excellent, ſur-tout dans l'art de panſer & de guérir les plaies. Leur déterſif ne manque jamais de tenir leurs plaies vermeilles & nettes: il faut avouer que le régime qu'ils font tenir à leurs bleſſés, y contribue

beaucoup ; car dans les plaies considérables, ils ne leur permettent de manger que du bled d'Inde cuit à l'eau. Les viandes de Cerf & de Chevreuil leur sont expressément défendues.

Le Médecin & le Malade ont l'un & l'autre une patience invincible. On a vu d'un Iroquois, qui s'étoit donné un coup de hache sur l'os de la jambe, rester trois ans entiers sur sa natte, se faire panser tous les jours avec des racines de bois d'épinette & de sapin, pilées & macérées en forme d'onguent; de façon, qu'après en avoir fait sortir quantité d'esquilles, il guérit parfaitement au bout de ce temps. Un Chirurgien de la garnison, voyant la jambe menacée de la gangrene, voulut plusieurs fois en faire l'amputation ; mais l'Iroquois s'y opposa constamment, & vint enfin à bout de conserver sa jambe.

Les Iroquois sont aussi bons Chirur-

giens que mauvais Médecins : au reſte, tous ceux de la nation ont la même connoiſſance des Simples & des Racines ſalutaires. Ils ont une eſpece de médecine qu'on appelle la *Jonglerie* : voici en abregé ce qu'on en dit.

Les Sauvages ont parmi eux des *Jongleurs*, eſpeces de Docteurs en Médecine, qui au lieu d'ordonner des remedes aux malades, leur preſcrivent de donner un feſtin à dix, quinze, ou vingt perſonnes ; ce feſtin ſe fait ſur le champ. Le malade ne tâte de rien : les convives ſont traités avec de l'eau-de-vie, & ſe mettent par cette boiſſon dans un état pire que celui du malade. Les jeunes vont à la chaſſe, & le Jongleur entre dans la cabane. On l'y laiſſe avec le malade, ſur le corps duquel il ſe jette, & appliquant ſes levres à l'endroit, où il prétend qu'il y a un ſortilege attaché,

il ſuce pendant quelque temps avec violence, & va, en criant *victoire*, cracher à la porte un petit tortillon de cheveux, qu'auparavant il avoit eu la précaution de mettre dans ſa bouche. Ces impoſteurs ont pluſieurs façons d'en impoſer à ces pauvres victimes : le nombre des Jongleurs eſt très-grand, & l'on ne peut concevoir comment on n'eſt point révolté de leur groſſiere ſupercherie.

XXXI.

Méthode tout-à-fait ſinguliere de guérir les rhumatiſmes, les maraſmes, les hippocondries, &c.

M. *Galaudat*, Chirurgien à Fleſſingue, a donné des remarques ſur la guériſon de quelques maladies qui ont duré long-temps, par le moyen d'une opération chirurgicale juſqu'à préſent inconnue ; mais en uſage chez quelques Negres de la côte de Guinée. Nous ne nous attacherons pas à ſes

remarques : mais nous nous bornerons seulement à la méthode, qui consiste à faire deux trous aux jambes du malade, pour introduire deux petits tuyaux, ou des morceaux de pipe à fumer jusque dans la membrane celluleuse ; ensuite on souffle autant d'air qu'il est possible dans le corps du malade. Cette opération faite, on bouche les trous, le malade s'enfle, & ne commence à désenfler qu'au bout de trois jours ; après quoi il guérit par le moyen de quelques potions. On a d'abord éprouvé ce singulier remede sur quelques animaux : il a très-bien réussi, & en Guinée son succès est assuré. Les Negres en ressentent tous les jours les meilleurs effets. On croit que cette méthode peut être employée en Europe ; mais quel est le Médecin qui réussira en traitant ses malades comme des Negres.

XXXII.

La Médecine des Lapons.

Tous les Lapons en général ſont gais de leur naturel, alertes, & font aiſément quatorze à ſeize lieues par jour : leur corps eſt d'une couleur plombée, & leurs cheveux ſont noirs : à peine leurs enfans ont-ils deux ans qu'ils leur donnent de l'eau-de-vie. Les Lapons dorment extraordinairement ; ils donnent au ſommeil pendant le jour, depuis dix heures juſqu'à cinq ou ſix heures ; à neuf heures ils ſe couchent juſqu'à ſix heures du lendemain. Les Lapons Suédois n'ont pas, comme les autres, le viſage large en haut & pointu en bas. Les uns & les autres ne font que deux repas par jour, ſavoir, le matin & le ſoir ; ils ne mangent depuis le Printemps juſqu'à l'Automne, preſqu'autre choſe que du lait & du fromage de Rennes : & il eſt à remarquer

remarquer que ce lait ſe caille preſque entiérement ; de façon, que ſi l'on veut faire du petit lait, il faut y verſer de l'eau. Depuis l'Automne juſqu'au Printemps, ils ſe nourriſſent d'oiſeaux, de lievres, d'ours, de rennes. Ils en font bouillir la viande, la mangent & en prennent le bouillon ; le bœuf & le mouton ne ſont guere en uſage chez eux. Leur plus grand mets, conſiſte dans l'écorce intérieure du bouleau & du ſapin. Leur unique épicerie eſt le ſel, dont ils mettent copieuſement dans leurs alimens. Ils préparent une nourriture particuliere avec les Airelles & les Franboiſes, qu'ils font bouillir dans du lait, & en font une eſpece de boudin, enveloppé de l'eſtomac des rennes. Ils ſe ſervent de leur bouche en guiſe d'entonnoir, & ils ont la précaution de bien mâcher les morceaux caſéeux trop grands, avant que d'en emplir cette

eſpece de poche : & la font ſécher à l'air, ou l'expoſent à la fumée.

Les Lapons ne connoiſſent preſque pas les fievres intermittentes, l'Hydropiſie, le Scorbut, ni les maladies vénériennes. La petite vérole & la rougeole ſont aſſez rares parmi eux, & ſi ces deux maladies deviennent épidémiques, elles ne ſont ni funeſtes, ni fort générales. Il meurt beaucoup d'enfans dans leurs premieres années. Les principales maladies parmi les hommes, ſont les fluxions de poitrine & les rhumes, les coliques ſpaſmodiques & flatulentes : les diarrhées, les ophtalmies, les maux de dents & les engelures, ſont encore aſſez fréquens. L'angélique eſt pour eux un remede ſouverain contre la colique ſpaſmodique, qui eſt ordinairement occaſionée par le *Dragonneau ;* ils mangent la racine crue de la plante qui n'a qu'un an, & la tige lorſqu'elle eſt à la

ſeconde année. Les fievres inflammatoires, de même que les rhumes & les diarrhées, ſont traités avec la tige & les fleurs de cette plante ; avant leur développement, ils les font bien bouillir, & les adminiſtrent enſuite. Comme ils ne ſont pas verſés dans la botanique, il arrive quelquefois qu'au lieu de cette plante (ſalutaire en elle-même, quoique mal à propos adminiſtrée) ils prennent la ciguë & empoiſonnent par conſéquent le malade. Ils traitent les tranchées avec la *Feve de St. Ignace*, & *l'huile de Tabac ;* ils ſe ſervent contre les rhumes & les maux de tête, des cendres de genievre mêlées avec la poudre de Tabac. La graiſſe des viperes leur ſert à oindre le côté dans le point, & la peau de ce reptile eſt pour eux un excellent purgatif. Ils en prennent de la grandeur de l'ongle, ils la pulvériſent & l'adminiſtrent aux fem-

mes en couches, & en général à toutes les personnes qui ont des obstructions ; on n'en ose pas donner une plus forte dose ; si on l'excédoit, elle exciteroit des convulsions léthales. Ils tirent avec une adresse merveilleuse le Dragonneau, dés qu'ils en apperçoivent le bout. Ils prennent avec succès quelques cuillérées de la graisse du chien marin contre les retentions d'urine. Voilà leurs principaux remedes. Que de simplicité dans leur pharmacopée ! les regnes végétal & animal leur fournissent leurs drogues, & ils n'emploient jamais le regne minéral dans lequel nous trouvons néanmoins tant de ressources.

XXXIII.

Médecine des Chinois.

Les Chinois y mettent un peu plus de façon ; mais leur doctrine sur le pouls paroît être plutôt le produit du préjugé que de l'expérience, quoique ces Mes-

ſieurs là paſſent pour de très-habiles gens dans cette partie.

Les Chinois veuillent que les Médecins qui tâtent le pouls, jouiſſent d'une bonne ſanté, aient l'eſprit libre & dégagé de tout ſouci, ne ſoient pas fatigués, afin qu'ils aient la reſpiration naturelle. Alors, ils doivent explorer le pouls pendant l'intervalle de pluſieurs reſpirations; de maniere, que pendant l'eſpace d'une ſeule reſpiration, qui eſt compoſée de trois temps: ſavoir, l'inſpiration, le repos & l'expiration, ils comptent le nombre des pulſations. Si le pouls ne bat pas plus de cinq fois ou moins de quatre, il eſt certain que l'homme ſe porte bien, & que ſon pouls eſt régulier. Le nombre des battemens de l'artere eſt-il au deſſous ou au deſſus de celui indiqué, l'homme eſt déjà malade, ou ne tardera pas à le devenir. Si le pouls bat ſept ou huit fois, les eſ-

prits ſont ſubjugués, le ſang eſt deſſéché; s'il bat dix fois, c'eſt un ſigne mortel, & le malade ne tardera pas à deſcendre dans le tombeau. Le pouls qui ne bat que deux fois, eſt très-dangereux, & celui qui ne bat qu'une ſeule fois, eſt funeſte; mais s'il ne bat qu'une ſeule fois dans l'intervalle de deux reſpirations, la mort eſt très-prochaine.

XXXIV.

Les freres de la Roſe-Croix.

Croiroit-on que la Médecine ait eu ſes fanatiques? Les freres de la Roſe-Croix en étoient pourtant de bien véritables. C'étoit une confrairie chimérique de ſavans, établie à ce que l'on diſoit en Allemagne, depuis 1604. La fin de leur inſtitut étoit la réforme générale du monde, quant aux ſciences ſeulement. Ils avoient des regles, des ſtatuts; par exemple, & c'eſt ſans doute le plus grand reproche qu'on puiſſe

leur faire, ils s'obligoient à garder le célibat, comme ſi dans cet état injurieux à la nature, ils euſſent été plus propres à l'étudier. Toutes ces opérations étoient l'objet de leurs méditations; ils embraſſoient la phyſique dans toutes ſes parties, mais ils faiſoient une profeſſion plus particuliere de la Médecine & de la Chimie. C'étoit à les entendre des gens qui ſavoient tout, & qui promettoient aux hommes une nouvelle ſageſſe qui ne leur avoit pas encore été découverte.

A ces promeſſes ſéduiſantes, dont ils étoient les premieres dupes, ils joignirent le merveilleux. On eſt porté à croire ce qui étonne, même ce que l'on comprend peu, quand il nous eſt annoncé avec un certain appareil. Un détail romaneſque de la vie de leur fondateur, relevoit leurs diſcours & ſoutenoit leur enthouſiaſme. Il étoit né en

Allemagne en 1578. Dès l'âge, disoient-ils, de cinq ans, il fut enfermé dans un Monastere, où il apprit le Grec & le Latin. A seize ans, il se joignit à des magiciens pour apprendre leur art : il passa ensuite en Turquie & en Arabie, d'où il se rendit à Damcar : or, ce Damcar est une Ville chimérique comme leur Patriarche, habitée par des Philosophes très-versés dans la connoissance de la nature. Là, il fut salué par son nom : on lui révéla plusieurs choses arrivées dans le Monastere : on lui découvrit plusieurs secrets, on lui apprit qu'on l'attendoit depuis long-temps, & qu'il seroit l'auteur d'une réforme générale dans l'univers. Il est donc bien flatteur de régner sur les opinions, puisque cette idée a saisi de tous temps les esprits.

Après trois ans de séjour à Damcar, il partit pour se rendre à Fez,

Ville de Barbarie, où il conféra avec les Sages & les Cabaliſtiques; après il vit l'Eſpagne, d'où il fut chaſſé, & ſe retira enfin en Allemagne, où il vécut dans une grotte juſqu'à l'âge de cent ſix ans. Cette grotte, dit l'hiſtorien de ſa vie, [*Jean Brigern*] étoit éclairée d'un ſoleil qui étoit au fond de l'antre, mais qui recevoit ſa lumiere du ſoleil qui éclaire le monde. Au milieu s'élevoit un autel rond recouvert d'une platine de cuivre, où on liſoit ces caracteres, A. C. R. C. *vivant je me ſuis réſervé un abrégé de lumiere pour ſépulcre.* Quatre figures régnoient à l'entour, portant chacune ſon inſcription : la premiere avoit ces mots; *jamais vuide* : une autre, *le joug de la Loi :* une troiſieme, *la liberté de l'Evangile* : & la quatrieme avoit pour legende, *la gloire toute entiere de Dieu.* On y trouvoit auſſi des lampes

ardentes, des ſonnettes, des miroirs de pluſieurs façons, & quelques livres, entre autres le Dictionnaire des mots de Paracelſe, & *le petit monde* de leur Fondateur.

Une des premieres conſtitutions de leur confrairie, étoit de tenir au moins cent ans leur ſociété ſecrete. Quelqu'abſurde que ſoit une croyance, jamais elle n'a été ſans fideles: celle-ci en trouva parmi des gens inſtruits: Michel Mayer a compoſé un livre de leurs conſtitutions, & Robert Flude les a défendu contre le Pere Merſenne & contre Gaſſendi.

XXXV.

La force de l'amitié.

On a bien raiſon de dire que quelque rare que ſoit le véritable amour, il l'eſt encore bien moins que la véritable amitié, & que, quoiqu'on ait été trompé par ſes amis, l'indifférence

qui en réſulte, ne doit point bannir toute ſenſibilité pour leurs malheurs. Au ſiege de la Capelle par le Vicomte de Turenne, qui capitula le trois d'Août 1630, on vit un exemple bien mémorable de l'amitié qui lioit étroitement deux Eſpagnols. L'un d'eux ayant reçu un coup de mouſquet dans la tranchée, fit accourir l'autre dès qu'il en fut informé, dans l'eſpérance de le ſecourir ; mais il le trouva mort étendu ſur la pouſſiere ; ſon premier mouvement eſt de ſe jetter ſur ſon ami, & de l'embraſſer ; la révolution qu'il éprouve dans ce moment eſt ſi grande, qu'il expire lui-même de douleur. L'Archiduc en fut attendri lorſqu'on lui en fit le récit. Il voulut que les deux corps fuſſent enfermés dans la même biere, & menés en pompe à Aveſnes, où il les fit inhumer avec beaucoup de magnificence dans l'Egliſe Collégiale ; il leur

fit ériger un Mauſolée en marbre. (*a*)
Annales Belgiques, Douay, pag. 436.

XXXVI.

Malade que l'on feignoit de clyſtériſer, & une femme que l'on perſuada avoir mangé du Chat en paté, mais qui en mourut par un dévoiement.

Une imagination forte produit des accidens ſurprenans. Le rapport eſt ſi intime entre la penſée & les organes qui la produiſent ! il y a un chapitre de Montagne tout rempli de faits curieux relatifs à cet objet. J'en copierai un bien extraordinaire..... » Tel à l'aven-» ture, dit ce charmant auteur, dont je » n'altérerai aucune expreſſion, par ef-» fet de l'imagination, laiſſe ici les » écrouelles que ſon compagnon repor-» te en Eſpagne. Voilà pourquoi en telles

(*a*) Mr. de Sacy ; de l'Académie Françoiſe, n'a pas oublié ce trait remarquable dans ſon beau traité de l'amitié.

» choſes, l'on a accoutumé de demander
» une ame préparée. Pourquoi prati-
» quent les Médecins, avant main, la
» créance de leur patient, avec tant de
» fauſſes promeſſes de ſa guériſon : ſi ce
» n'eſt afin que l'effet de l'imagination
» ſupplée l'impoſture de leur apoſeme ?
» Ils ſavent qu'un des maîtres de ce mé-
» tier, leur a laiſſé par écrit, qu'il s'eſt
» trouvé des hommes à qui la ſeule vue
» de la Médecine faiſoit l'opération :
» & tout caprice m'eſt tombé préſente-
» ment en main, ſur le conte que me
» faiſoit un domeſtique Apothicaire de
» feu mon pere, homme ſimple & ſouiſſe,
» nation peu vaine & menſongiere ; d'a-
» voir connu long-temps un Marchand
» à Toulouſe, maladif & ſujet à la pier-
» re, qui avoit ſouvent beſoin de clyſ-
» tere, & ſe les faiſoit diverſement or-
» donner aux Médecins, ſelon l'occur-
» rence de ſon mal : apportés qu'ils

» étoient, il n'y avoit rien omis de
» formes accoutumés : souvent il tâ-
» toit s'ils étoient trop chauds : le voilà
» couché, renversé, & toutes les ap-
» proches faites, sauf qu'il ne s'y fai-
» soit aucune injection. L'Apothicaire
» retiré après cette cérémonie, le pa-
» tient accommodé, comme s'il avoit vé-
» ritablement pris le clystere, il en sen-
» toit pareil effet à ceux qui le prennent;
» & si le Médecin n'en trouvoit pas
» l'opération suffisante, il lui en redon-
» noit deux ou trois autres de même
» forme. Mon témoin jure, *continue tou-*
» *jours Montagne*, que pour épargner
» la dépense (car il les payoit comme
» si les eut reçus) la femme de ce ma-
» lade ayant quelquefois essayé d'y faire
» seulement mettre de l'eau tiede, l'ef-
» fet en découvrit la fourbe ; & pour
» avoir trouvé ceux-là inutiles, qu'i
» faulsit (fallut) revenir à la premiere

» façon. » Il faut avouer qu'en effet, cet exemple eſt étrange, & que *Montagne* n'a pas eu grand tort de dire de l'imagination, qu'elle *eſt la folle de la maiſon.* Ses travers ne ſont pas même toujours des folies, elle a quelquefois excité des troubles meurtriers. Un gentilhomme ayant traité chez lui une bonne compagnie, ſe venta trois ou quatre jours après, de leur avoir fait manger un chat en paté. Une des conviées en fut ſi troublée, que la fievre lui prit, avec un ſi grand dévoiement, qu'elle en mourut quelque temps après.

XXXVII.

Nouvelle articulation qui s'eſt formée dans l'endroit d'une fracture au bras.

Voici une ſingularité qui fait bien voir que la nature fait quelquefois ſe paſſer des ſecours de l'art, dans des circonſtances où ils paroiſſent même abſolument néceſſaires. Un homme s'é-

tant caſſé le bras dans une chûte, & appréhendant la violence de l'opération, ne voulut point ſe le faire remettre. Il commença même quelque temps après à remuer le bras, & s'y accoutuma ſi bien, qu'il le fléchiſſoit dans l'endroit même de la fracture. Après ſa mort, on trouva qu'il s'y étoit fait une nouvelle articulation & une nouvelle *Apophyſe*. Le périoſte qui avoit été déchiré dans la fracture, étoit devenu dans cet endroit là même plus épais, de ſorte qu'il ſervoit comme de ligament pour affermir l'articulation; & à cauſe du mouvement continuel du bras, le ſuc nourricier de l'os, qui auroit ſans cela réuni les deux parties diviſées par la fracture, fut obligé de couler aux côtés de la fracture, & étant viſcide & gluant, s'attacha aux bords des os caſſés, où il forma une *Apophyſe*. Fabricius Hildanus rapporte un fait preſque ſemblable.

Nouv. de la repub. des Lett. 1685, t. 4. p. 718

XXXVIII.

Le congrès, sa naissance, & son abolition.

Que la Philosophie marche lentement, & qu'il en coûte d'efforts aux esprits supérieurs, pour se soutenir contre la violence des opinions, & renverser dans les têtes ordinaires, les préjugés qui s'y sont accrus! Qui croiroit qu'il n'y a pas encore cent ans que le *congrès* est aboli; que dans le temps des Arnauld & des Seguiers, dans le milieu de ce siecle à jamais célebre dans les fastes de l'humanité, on ait pu traduire dans le sanctuaire de la justice, au milieu d'une assemblée nombreuse, un mari humilié, une femme hardie, & leur ordonner de se livrer sans réserve à des choses que l'on ne commande point? Si l'on en

croit un auteur moderne, (*a*) la loi qui ordonnoit une preuve auſſi incertaine, n'étoit qu'un prétexte de divorce, & un effet de la lubricité & de l'audace des femmes: ce ſont elles-mêmes, pourſuit cet écrivain, qui l'ont fait naître dans l'eſprit des juges: de mille hommes, il n'y en a peut-être pas un, qui puiſſe ſortir victorieux du congrès public. La honte combat l'amour & le détruit. Ce ſentiment n'eſt pas un ſentiment qu'on puiſſe partager. Où il regne, il eſt deſpote. C'étoit trop compter ſur la liberté, qne d'oſer croire qu'un homme auroit *par Arrêt de la Cour*, la puiſſance de forcer la nature dans ce qu'elle a de plus reſpectable.

C'eſt au milieu du ſeizieme ſiecle, (en 1540) que les auteurs firent l'é-

(*a*) Venette.

poque de l'établiſſement du congrès. Quelque jeune homme, peut-être trop fier, d'une conſtitution forte, eſt probablement le premier qui l'oſa ſolliciter. Son abolition ne fut arrêtée qu'en 1677 : (*a*) le Parlement le proſcrivit par un Arrêt mémorable, *qui défendit aux juges civils & eccléſiaſtiques d'ordonner à l'avenir la preuve du congrès dans les cauſes du mariage* ; mais ce ne fut pas ſans avoir auparavant pluſieurs fois ſoulevé les Juriſconſultes éclairés. Anne Robert l'un des plus célebres Avocats de ſon temps, un jour qu'il plaidoit dans une cauſe

(*a*) Le dix-huit Janvier ſur les concluſions de Monſieur l'Avocat général de Lamoignon, dans l'affaire de Monſieur René de Cordouan, Marquis de Langais, qui après avoir été déclaré impuiſſant, en conſéquence d'une telle épreuve, eut néanmoins dans la ſuite ſept enfans de Damoiſelle Diane de Montant Navailles, qu'il épouſa en ſecondes nôces.

d'impuiſſance, qui avoit été portée par appel au Parlement de Paris, oſa, ſans craindre de déplaire à cette célebre compagnie, lui préſenter avec beaucoup de licence, l'abomination du congrès & de la viſite qu'elle avoit ordonné. Dans un livre dont le fameux Achille de Harlai accepta la dédicace, il inſiſta encore ſur l'horreur de ces abus avec beaucoup de feu. Je vais citer au bas de la page, les propres expreſſions qu'il emploie, pour détailler les inconveniens où ils entraînoient ordinairement, ſur-tout la viſite de la femme. (*a*)

---

[a] *Vultis ad perpetuam rei deteſtationem quam à Foro & Judiciis explodi convenit, viſitationem* [*ſpectaculum odio publico dignum*] *verbis repreſentari? Parcite, pudicæ aures, ſi quid in re obſcenâ labatur verecundl ſermonis modeſtia. Puella reſupina jacet cruribus hinc inde diſtentis: præſtant pudendæ corporis partes quas natura ad delicias generis humani velavit. Has & matronæ & Medici*

XXXIX.

Effets ſinguliers de la Muſique.

Albert Krantius, rapporte que Henri IV. Roi de Danemarck, ayant voulu éprouver en ſa perſonne, ſi un Muſicien qui ſe vantoit de faire dormir les gens, de les chagriner, de les divertir & de les mettre en fureur, diſoit vrai, en fit ſi bien l'expérience, que lorſqu'il en fut à la fureur, il tua à coup de poings quelqu'un de ſes courtiſans.

Rep. des Lett. 1686. p. 427.

On voit dans un livre intitulé, *Medi-*

---

inſpiciunt, pertractant, diducunt; Magiſtratus vultu compoſito, riſum diſſimulat: matronæ præſentes, Venerem dudum oblitam refricant: Medici, pro ætatis diſcrimine, hic vires priſtinas reminiſcitur; ille animo æſtuante inanis ludicri ſpectaculo paſcitur; Chirurgus aut ferramento fabrefacto [*id* ſpeculum matricis *vocari ſolet*] *aut cereo & factitio priapo, aditus venereos tentat, aperit, reſerat: puella jacens titillatione veſanâ prurit: ut etiamſi virgo viſitari cœperit, inde tamen non incorrupta recedat.*

cina Septentrionalis Collatitia, *p. 610.* qu'il y a des gens qui ne sauroient entendre le son des instrumens de Musique, sans lâcher leur urine. Tel étoit ce gentilhomme Gascon, dont parle Scaliger, *exercit. p. 344.* qui ayant raillé en bonne compagnie quelqu'un de la troupe, en fut puni de la maniere que je vais le rapporter. Pendant qu'on étoit à table, celui qui se vouloit venger, donna ordre à un aveugle de se poster derriere le gentilhomme, & de jouer d'un instrument; tout aussi-tôt, le dessous de la table fut inondé, & les pieds & les jambes des conviés s'en sentirent.

Répup. des Lett. 1687. p. 180.

X L.

Fievre & catalepsie guérie par la musique.

Je vais rapporter un fait qui doit faire plaisir aux Musiciens. Un Anglois étudiant en Théologie, d'une conduite

très-réguliere, âgé d'environ vingt ans, fut attaqué d'une eſpece de *catalepſie*, (*a*) ſorte de maladie fort rare. Il étoit ſans connoiſſance, ſans parole, ſans mouvement, avec les yeux ouverts & fixés ; le pouls un peu plus fréquent que de coutume, les membres un peu roides, cédant cependant à une aſſez légere impulſion & conſervant l'attitude dans laquelle on les mettoit. Il n'avaloit qu'avec la derniere peine la boiſſon. Monſieur Denis, Docteur en Médecine & Echevin de la ville de Douai, qui fut demandé en Conſultation, ayant appris que le malade aimoit la muſique, jouoit de quelques inſtrumens, & que les remedes les plus appropriés n'avoient ap-

(*a*) Maladie ſoporeuſe & convulſive qui ſaiſit tout d'un coup le malade & le fait reſter dans la ſituation où il étoit au moment de l'accès, & lui fait perdre le mouvement & le ſentiment.

portés aucun ſoulagement, que même l'émétique avoit diſtendu le ventre comme un ballon, conçut le deſſein de guérir ce mal d'une maniere aſſez étrange; il penſa que la muſique auroit plus d'effet ſur le malade, que les remedes; il propoſa une ſérénade, on la donna. Elle produiſit un effet ſi prompt & ſi efficace, que le jeune homme ne l'entendit pas deux minutes, ſans remuer les jambes & les paupieres, & ſans répondre à celui qui lui demanda, ce qu'il y avoit aux pieds de ſon lit, que c'étoit des Muſiciens. Cette époque fut celle de ſa guériſon.

Un Muſicien grand compoſiteur, fut attaqué d'une fievre continue avec redoublement, & enfin, le ſeptieme jour, il tomba dans un délire très-violent, accompagné de cris, de larmes, de terreur, & d'une inſomnie perpétuelle. Le troiſieme jour de ſon délire, dans un

de

de ſes bons momens, un de ſes inſtincts naturels, qu'on dit qui font chercher aux animaux les herbes dont ils ont beſoin, lui fit demander à entendre un petit concert dans ſa chambre. Son Médecin n'y conſentit qu'avec peine. On lui chanta les Cantates de Bernier, & dès les premiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſerein, il verſa des larmes de plaiſir, & fut ſans fievre durant tout le concert; mais dès que l'on eut fini, il retomba dans ſon premier état. On continua l'uſage du même remede, & le ſuccès fut toujours également merveilleux. Une nuit, n'ayant auprès de lui que ſa garde, qui lui chantoit un miſérable Vaudeville, il en reſſentit quelque effet. Enfin, dix jours de Muſique le guérirent entiérement, ſans aucun autre ſecours, que celui d'une ſaignée au pied, qui fut ſuivie d'une grande évacuation.

Un Maître à danſer d'Alais, éprouva dans le même cas, les mêmes effets de la Muſique : au bout d'un quart d'heure, il s'aſſoupit profondément, & eut pendant ſon ſommeil une criſe qui le tira d'affaire.

Hiſt. de l'Acad. 1707. p. 7. & 1708. p. 22.

XLI.

Le Tarentiſme.

Les Médecins trop timides pour la plupart, trop ſerviles imitateurs de leurs prédéceſſeurs, n'appliquent pas toujours aux maux qu'ils traitent, tous les remedes qui pourroient guérir : combien peu, par exemple, auroient fait la cure, qui fait tant d'honneur aux lumieres de Mr. Denis, dont j'ai parlé dans l'obſervation précédente ! Eſt-il croyable que la muſique ne ſoit un bon remede que dans la catalepſie ? En général dans preſque toutes les affections maniaques, léthargiques, épileptiques,

mélancoliques, elle doit avoir des effets salutaires. Ceux qu'elle a dans la cure du *tarentisme*, sont surprenans: *Baglivi* a parlé dans ses Ouvrages & fort au long, de la piquure de l'animal qui occasione cette maladie. C'est une grosse araignée qui se trouve principalement dans les environs de *Tarente*, Ville de la Pouille en Italie, d'où elle a pris le nom de *Tarentule*.

Ceux qui ont été piqués de cet animal, éprouvent les accidens les plus fâcheux. Ils tombent sans forces, sans sentiment, & presque sans vie; leur vue se trouble, leur imagination se dépraye, ils soupirent, se plaignent, & succomberoient en peu de jours, si le remede spécifique ne venoit les arracher à la mort. Ce spécifique, c'est la Musique, seule ressource dans ces maladies: c'est la danse à quoi elle les excite. On essaie différens airs & différens instru-

mens; quand on a rencontré ceux qui ont la force d'ébranler les organes du bleſſé, il commence à remuer les doigts, puis les mains, les pieds, & ainſi ſucceſſivement tous les membres, juſqu'à ce que par l'effet de la Muſique, il ait la force de ſe tenir ſur ſes pieds; alors, on le voit danſer, ſauter, avec une force, une vigueur étonnante; il fait des contorſions, des gambades, qui le mettent tout en ſueur. Ces premieres danſes durent deux à trois heures, on les recommence trois ou quatre fois le jour: jamais le malade n'interrompt ſes mouvemens, à moins qu'il n'apperçoive quelque diſſonance dans l'air qu'on lui joue; il eſt ſurprenant alors quel ſentiment d'angoiſe il éprouve, juſqu'à ce que les Muſiciens ſe ſoient r'accordés. L'expérience a appris qu'il faut continuer cinq à ſix jours cet étrange remede, & que ſi ceux qui ont été piqués

par la tarentule, n'ont pas l'attention de le répéter tous les ans, dans le temps où ils ont été mordus, ils s'expoſent à éprouver de nouveau les mêmes accidens que la Muſique leur a fait ſurmonter d'abord. (*a*)

Les effets de ce tarentiſme ſont trop ſurprenans pour n'y pas inſiſter un peu. Je vais copier, en partie une lettre où M. de *Saint André* détaille, après les avoir vu lui-même, tous les accidens qui dérivent de la morſure de la tarentule..... Nous en avons vu ici un exemple, dit cet Auteur, dans la perſonne d'un Napolitain, ſoldat dans le Regiment de la Marre, infanterie. On voyoit ce ſoldat tomber dans

(*a*) Voyez Baglivi. *Diſſert. de anatome, morſu & effectu tarentulæ, epiphan. Ferdinand. hiſtor. 81.*

Lieutand, précis de la Médecine pratique. Rich. Mead. *Examen. venenorum mechanicum, p. 63.*

une mélancolie profonde, toutes les fois que le venin que la piquure de la tarentule avoit communiqué à la plaie, venoit à ſe mettre en mouvement. Son teint devenoit plombé, ſa vue égarée, ſa reſpiration difficile, entrecoupée de hoquets & de ſoupirs; on le voyoit tomber à terre ſans mouvement, ſans ſentiment, ſans connoiſſance, & preſque ſans pouls & ſans reſpiration; rendant le ſang par le nez & par la bouche, & on l'auroit vu mourir peu après, s'il n'avoit été ſecouru ſur le champ.

Pour le tirer de cet état, l'on étoit obligé de faire venir promptement des violons qui approchoient leurs inſtrumens de ſes oreilles, & les touchoient à grands coups d'archets. Les eſprits agités par le ſon de ces inſtrumens, commençoient à ſe faire ſentir aux mains, qu'il remuoit d'abord pour

marquer la cadence de l'air qu'on jouoit ; puis aux pieds qui faiſoient le même mouvement : il ſe levoit enſuite & danſoit avec un de ſes camarades, avec une agilité & une juſteſſe égale à celle des meilleurs danſeurs. Cette danſe duroit près de deux fois vingt-quatre heures ſans interruption, ne prenant que quelques momens de repos lorſqu'il étoit trop fatigué : on lui faiſoit prendre alors un peu de vin & quelquefois un œuf frais cuit au lait. Quand on s'appercevoit qu'il retomboit dans les accidens, qui l'avoient d'abord attaqués, les violons recommençoient à jouer, & il reprenoit la danſe comme auparavant.

La danſe finie, il ſortoit du lieu où il étoit & couroit dans la campagne pour achever de diſſiper par la tranſpiration & par la ſueur, les humeurs infectées par le venin.... J'ai vu,

continue Monſieur de *Saint André*, j'ai vu ce ſoldat retomber dans le même état d'où les violons l'avoient tiré, lorſqu'on ceſſoit de jouer de ces inſtrumens, ou que quelque corde ſe rompoit ; on ne l'en tiroit qu'à grands coups d'archet. J'ai vu arriver la même choſe, lorſque quelqu'un entroit avec du ruban noir dans le lieu où il étoit, ou qu'on ôtoit de ſa place un miroir qu'on avoit mis ſur une table, devant lequel il ſe proſternoit ſouvent, croyant y voir l'araignée qui l'avoit piqué... quoique les violons jouaſſent toujours, on ne pouvoit le faire revenir de cet état, juſqu'à ce qu'on eût tiré le ruban & remis le miroir à ſa place. Je remarquai que la couleur rouge lui faiſoit beaucoup de plaiſir & qu'elle l'animoit encore davantage à la danſe.

La plupart des ſpectateurs regar-

doient ce ſoldat, comme un homme enſorcelé. Ils attribuerent au diable tous les mouvemens qu'il faiſoit : je penſai me faire une groſſe affaire avec un dévot à qui je dis, qu'il n'y avoit rien qui ne fût naturel & cauſé par le venin reſté dans la partie piquée par la tarentule.... Ce ſoldat qui ne tomboit de ce mal qu'une fois par an, pendant qu'il étoit en Italie, en étoit pris quatre fois l'année, depuis qu'il étoit en France..... Il mourut un jour en route, que ſon accès lui vint & qu'il ne put être ſecouru à l'ordinaire.

Lettres de Monſieur de Saint André au ſujet de la magie, des maléfices & des ſorciers, pag. 26 & ſuiv.

XLII.

Puſtules au deſſus du pubis qui rendoient du lait autant qu'une nourrice par les mammelles.

Les mammelles dans les deux ſexes ſeroient-elles les ſeuls organes deſtinés à la ſécrétion du lait? Tout concourt à prouver l'affirmatif; mais ces organes ſont-ils les ſeuls couloirs qui en puiſſent permettre la ſortie? Le fait ſuivant prouve évidemment le contraire. Monſieur Bourdon, Docteur en Médecine à Cambrai, dit dans une lettre écrite à Monſieur Lemery, avoir vu dans ſa pratique une fille de vingt ans qui rendoit une auſſi grande quantité de lait par de petites puſtules qui lui venoient à la partie ſupérieure de la cuiſſe gauche ſur le pubis, qu'une nourrice en pourroit rendre de ſes mammelles. Ce lait laiſſoit une crême, du fromage & du ſerum,

comme celui de vache : il ne différoit des autres que par un peu d'acrimoine qui piquoit la langue de ceux qui en goûtoient. La cuiſſe d'où ce lait fluoit, étoit fort tumefiée d'une cœdeme ſans douleur, qui s'amolliſſoit & diminuoit à proportion de la quantité de lait qui en ſortoit, & quelquefois elle en rayoit ſi copieuſement, qu'on étoit obligé de tenir la partie bandée avec de bonnes compreſſes ſur les puſtules, pour le retenir ; car la perte abondante que la fille en ſouffroit, l'affoibliſſoit beaucoup. Lorſque ce lait parut, elle ceſſa d'être réglée dans ſes mois, & à l'affoibliſſement près, elle ſe portoit bien.

Journ. des Sçav. 5 *Juin 1684.*

On voit encore dans les journaux d'Allemagne qu'il ſortit du lait au lieu de ſang du pied droit d'une femme, à qui les Médecins avoient ordonné

la saignée pour la guérir d'une fievre qui lui étoit restée après ses couches.

Journal de Sça. 26 Avril 1677.

Un Philosophe habile & digne de foi, m'a assuré qu'il avoit vu dans le Languedoc, une femme dont le lait étoit noir. Ce fait est très-vrai quoique très-surprenant. Ne pourroit-on pas après cela demander, si la blancheur est une qualité absolument essentielle au lait !

XLIII.

La conformation, le nombre & la grandeur des mammelles.

Les mammelles ne sont pas exemptes des bisarreries de la nature ; ordinairement les femmes n'ont que deux têtons, mais on en a vu qui en avoient davantage ; *Blasius*, par exemple, en a remarqué trois dans une femme ; *Walæus* & *Borrichius* ont fait la même observation. *Thomas Bartholin*, parle

d'une perſonne qui en avoit quatre. Pour ce qui eſt de la conformation de ces parties & leur grandeur, elle eſt monſtrueuſe dans certains pays. Au rapport des voyageurs, au Cap de bonne Eſpérance, les femmes les ont ſi longues, qu'elles les jettent pardeſſus l'épaule. Je crois que nos poëtes ſeroient un peu embarraſſés à ce Cap de bonne Eſpérance; comment faire nicher les amours dans de ſemblables têtons?

XLIV.

Parties de la génération ſinguliérement conformées dans quelques femmes Africaines.

Il y a dans les femmes une partie preſqu'entiérement ſemblable à celle qui diſtingue l'homme: pour l'ordinaire elle eſt réduite à un aſſez petit volume; il y a cependant des Anatomiſtes qui l'ont trouvée d'une grandeur conſidérable,

Platerus rapporte qu'il a vu un cl... auſſi gros & auſſi long *que le col d'un oie* : Venete dit qu'il a vu une fille de huit ans qui l'avoit égal à la moitié du petit doigt. Ce ſont ces jeux de la nature qui produiſent ceux des Saphos.

Les levres & les nymphes deviennent quelquefois ſi longues & ſi pendantes, qu'on ne ſauroit approcher certaines femmes. Cette incommodité eſt aſſez ordinaire aux Africaines; auſſi, ſi l'on en croit *Léon d'Afrique*, il y a dans les régions méridionales des hommes qui n'ont d'autre métier, que de ſavoir retrancher ce que la nature a trop allongé dans les organes particuliers au beau ſexe; & qui crient à haute voix dans les rues, *qui veut ſe faire couper ?*

XLV.

Un ſourd & muet de naiſſance, entendit & parla ſubitement.

Qu'un homme privé des reſſources que notre cerveau doit tirer néceſſairement de l'éducation & de la ſociété pour raiſonner, ſeroit un être bien peu penſant & bien peu raiſonnant! A cela joignez la privation de la vue, de l'ouie & du toucher, que ſeroit-il autre, qu'*une maſſe purement végétante*, qu'*une vraie cryſalide*? Le fait ſuivant appuie en partie ce ſentiment. Un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, ſourd & muet de naiſſance, commença tout d'un coup à parler au grand étonnement de toute la ville de Chartres où cet événement ſingulier arriva. On ſut de lui que quatre ou cinq mois auparavant il avoit entendu le ſon des cloches & avoit été extrêmement ſurpris de cette ſenſation

nouvelle & inconnue : qu'enſuite il lui étoit ſorti une eſpece d'eau de l'oreille gauche & qu'il avoit entendu parfaitement des deux oreilles. Il reſta pendant trois ou quatre mois ſans rien dire, s'accoutuma à répéter tout bas les paroles qu'il entendoit, s'affermit dans la prononciation & dans les idées attachées aux mots : lorſqu'enfin il ſe crut en état de rompre le ſilence, il déclara qu'il parloit quoique ce ne fut encore qu'imparfaitement. Auſſi-tôt des Théologiens habiles l'interrogerent ſur ſon état paſſé, & leurs principales queſtions roulerent ſur Dieu, ſur l'ame, ſur la bonté ou ſur la malice morale des actions. Il ne parut pas avoir porté ſes penſées juſques là, quoiqu'il fut né de parens catholiques, qu'il aſſiſtât à la meſſe, qu'il fut inſtruit à faire le ſigne de la Croix, & à ſe mettre à genoux dans la contenance d'un

homme qui prie : jamais il n'avoit joint à cela aucune intention. N'eſt-il pas vrai que ce jeune homme, dont on parle dans *l'hiſtoire de l'Académie des Sciences. 1703 page 18*, devoit le plus grand fonds de ſes idées au commerce réciproque qu'il avoit avec ceux avec qui il vivoit & à la bonne conformation des organes tactils & viſuels ?

XLVI.

Découverte de la circulation du ſang. La Transfuſion.

Eſt-ce à la honte des Médecins modernes, ou eſt-ce donc bien véritablement à la gloire des anciens que la découverte de la circulation du ſang n'a apporté aucune différence un peu conſidérable dans l'art de guérir ? La connoiſſance du mouvement circulaire du ſang, eſt-elle le fondement ſur le-

quel roule toute la Médecine & sans lequel elle ne peut être qu'un aveugle empirisme ? si elle l'est, pourquoi donc la Médecine dans nos mains, n'a-t-elle pas fait des progrès plus sensibles ? Pourquoi tenons-nous presque toutes nos connoissances des esprits supérieurs qui ont cultivé l'art qui a consacré Hypocrate à l'immortalité ?

La découverte de la circulation est comme un édifice qui s'est élevé peu à peu ; *Harvei*, à qui presque toujours on en fait les honneurs, & qui publia en 1628, l'ouvrage qui l'établit, n'a cependant pas le mérite d'en avoir jetté les fondemens. Il en avoit trouvé le plan dans les écrits du fameux *Servet*, ce Servet fanatique, immolé à la haine d'un fanatique, (*a*) & les travaux de

(*a*) Calvin le fit brûler vif à Geneve, le 27 Octobre 1553, à l'âge de 44 ans, pour une dispute Théologique.

Realdus Columbus, avec ceux de *Ceſalpin*, lui fournirent des moyens de le pouſſer juſqu'au comble. Sa découverte étonna quelques ſavans, qui ſentirent que cet homme illuſtre, ayant levé le rideau qui cachoit, comme le dit un excellent auteur, preſque tous les myſteres de l'économie animale, il avoit donné à la raiſon un fil qui peut la conduire ſans le ſecours des ſens : cependant, preſque tous les Médecins, trop attachés aux idées des anciens, s'éleverent contre une vérité nouvelle : *Harvei* ne fut à leurs yeux qu'un diſſéqueur d'inſectes, de grenouilles, de ſerpens : les vieux praticiens ſur-tout, ne crurent pas qu'il leur reſtât quelque choſe à apprendre ; ils moururent ſatisfaits de leur ignorance : mais des hommes plus éclairés, chercherent de nouvelles preuves dans de nouvelles expériences ; la plus célebre

eſt la *transfuſion*. On en doit l'idée à *Libavius*; c'eſt une opération ſinguliere qui a fait du bruit, & qu'on a dit qu'il avoit imaginé d'après la fable de Médée» ſoit, dit-il, un homme ſaint & » vigoureux; ſoit un autre corps dé- » charné, à qui il reſte à peine un » ſouffle de vie; ayez deux tuyaux » d'argent, fendez l'artere de l'homme » qui jouit d'une parfaite ſanté; intro- » duiſez un tuyau dans cette artere; » ouvrez de même une artere de l'hom- » me malade, inſinuez l'autre tuyau » dans ce vaiſſeau, & abouchez ſi exac- » tement les deux tubes, que le ſang » de l'homme ſain, s'introduiſe dans » le corps malade; *il y portera la ſource de la vie; toute infirmité diſparoîtra.*

Une aſſertion ſi poſitivement énoncée & produite par un homme déjà célebre, ne pouvoit manquer de ſéduire quelqu'un. Les Médecins ne ſont pas

rares qui se laissent entraîner par la nouveauté, & il se trouve toujours assez de ces esprits faciles, qui n'examinent jamais le danger qu'il y a d'échouer, que quand il est trop tard d'éviter l'écueil. Ce que *Libavius* proposa, fut bientôt tenté. On fit passer le sang d'un animal dans les veines d'un autre. Deux nations toujours rivales s'en disputerent la premiere épreuve. On la regarda, dit le célebre M. *Senac*, comme une ressource contre les maladies : on vit même clairement dans cette transfusion, l'assurance de l'immortalité.

Les premieres expériences furent faites en France, selon quelques écrivains; mais la premiere transfusion avérée, fut tentée par *Hansheau* en 1658. *Lower*, Anatomiste Anglois, connu par un bon traité du cœur, perfectionna cette opération en 1665. Une année

après, M. *Denis*, Médecin, *plus occupé des jeux de hazards, que des jeux de la machine animale*, voulut se distinguer en marchant sur les traces de *Lower*. M. *King* & M. *Coxe*, Médecins Anglois, suivirent ces exemples. Le bruit que firent ces expériences, porta la même curiosité en Italie; M. *Cassini*, à Bologne, M. *Grissoni*, dans un autre endroit, furent témoins de quelques nouvelles épreuves.

M. *Denis*, plus hardi, osa y soumettre un homme qu'il disposa à recevoir dans ses veines le sang d'un animal. *Lower* & *King*, imiterent bientôt M. *Denis*. Les Italiens ne tarderent pas à être aussi téméraires: en 1668, ils répéterent la transfusion dans plusieurs hommes. *Biva* & *Manfredi*, firent cette opération. Un Médecin nommé *Sinibaldus*, voulut bien s'en faire lui-même le sujet. Enfin, jusques dans la

Flandres, on trouva des *transfuſeurs*. Mais quels furent les ſuccès de cette opération dans les animaux & dans les hommes ? Les animaux, ſuivant ce qu'écrit M. de *Senac*, ne moururent pas après la tranfuſion tentée par *Lower*. Suivant l'expérience de M. *King*, une brebis qui avoit reçu dans ſes veines le ſang d'un veau, fut agile & vigoureuſe. M. *Coxe*, fit paſſer le ſang d'un chien galeux dans les vaiſſeaux d'un chien ſain & plein de vigueur, il ne parut aucune altération dans ce chien, l'autre en perdant du ſang, fut guéri de la gale : l'appetit ne parut point émouſſé dans les chiens auxquels on donna un nouveau ſang. Il y en eut un qui recouvra l'uſage des organes de l'ouie : un autre parut rajeunir, un cheval de vingt-ſix ans reprit ſa vigueur dans le ſang d'un mouton.

Dans quelques hommes, les ſuccès

ne furent pas malheureux, le ſang d'un agneau injecté par Mr. *Denis*, dans les veines d'un léthargique, réveilla ce malade de cet engourdiſſement, qui étoit la ſuite d'une fievre. Le même remede rendit la ſanté à une femme abandonnée des Médecins. Un homme dont l'eſprit étoit égaré par l'amour, reprit le bon ſens pendant deux mois, dans le ſang d'un animal: il retomba enſuite dans ſa folie, on y appliqua hardiment le même remede, la mort en fut la ſuite quelque temps après. Un Suédois nommé *Bond*, périt dans une fievre ardente, après la même opération. La ſageſſe du Parlement, réprima une témérité, qui alloit devenir contagieuſe.

Pour ce qui eſt de l'homme ſur lequel on tenta la transfuſion en Angleterre, il n'éprouva aucun accident fâheux après une telle operation: en Italie,

Italie, un pulmonique se remplit en vain les poumons d'un sang étranger, il mourut: mais les autres malades qui eurent recours à ce remede si peu ordinaire furent délivrés de la fievre: cependant ces succès ne parurent pas décisifs à des Médecins éclairés. Un remede qui a eu quelquefois de bons effets, on n'a aucun droit de le rayer des moyens qu'on peut employer pour guérir.

XLVII.

Fausse époque des maladies vénériennes en Europe.

La barbare conquête du nouveau monde, & l'origine de cette cruelle maladie qui vient verser le poison & le fiel sur le plus délicieux de nos plaisirs, ont été regardés jusqu'ici comme une même époque; c'est le sentiment de presque tous les écrivains modernes: quelques Auteurs plus amis

de l'humanité, mais auſſi *Anachroniques*, ont regardé ce fléau comme la juſte punition que méritoit notre cruauté envers ces peuples ſi tranquilles & ſi ſages. Voici une lettre de M. Sanchez à M. Vandermonde, inſérée dans le journal de Médecine, *Tom. 11 page 372.* qui prouve de la maniere la plus convaincante la fauſſeté de cette époque.

M.

» Il y a environ deux ans qu'un de » mes correſpondans, m'a envoyé de » Rome un livre in-4.°, très-mince, » avec ce titre :

» *Pacifici maximi Poetæ Æſculani.* » *Florentiæ anno gratiæ* M. CCCC. » LXXXIX. *Idibus Novembris per* An- » tonium Miſcominum. » Dans le livre X. *de Matronâ*, on lit ces diſtiques :

» . . . . . .

» *Ne confidatis natibus, ſunt omnia ficta :*

» *Quo prædicemus? dicimus iſta: mares*
» *Et placet nulli vos ſubdere more ferarum,*
» *Sitque per amplexus ora dediſſe ſatis.*
» *Inde calet culus, digitiſque evellitur, inde*
» *Ficus habet miſeras, atque mariſca nates.*
» *Inde aliquem vidi tanto pallore teneri,*
„ *Ut faciem credas immaduiſſe croco:*
» *Adde quod hinc olidas hircus celer ibit in alas,*
» *Mirandoſque dabit barba moleſta pilos,*
» *Et ſæpè in partes centum diſcinditur ille,*
» *Ut ſit opus ſartas uſtulet igne nates.*
» *Non aliter vidi nimio vel ſole vel imbre.*

„ *Punica disiumpi, cortice mala, suo.*

Et dans le même livre, *lib.* III. *ad Priapum*, on lit :

„ *Tuque meum, si non properas sanare Priapum*

„ *Decedet; heu! Non hoc nobile robur erit.*

„ *Ante, meis oculis orbatus priver, vel ante*

„ *Abesus fœdo nasus ab ore cadat.*

„ *Non me respiciet, nec me volet ulla puella,*

„ *In me etiam mittet tristia sputa puer.*

„ *Lœtior, heu! Toto me non erat alter in orbe!*

„ *Si cadet hic, non me tristior alter erit.*

„ *Me miserum sordes, quas Marcidus ore remittit?*

„ *Ulcera, quæ fœdo Marcidus ore gerit!*

„ *Aſpice me miſerum, precor, ô per*
poma, per hortos,
„ *Per caput hoc ſacrum, per rigi-*
damque trabem,
„ *Summe pater, miſerere meî, miſerere*
dolentis,
„ *Meque tuis meritis fac, precor, uſ-*
que tuum.
„ *Hinc ego commendo totâ tibi mente,*
Priape,
„ *Fac valeat, fac ſit ſanus, ut ante*
fuit.

„ Comme ces diſtiques ſont la plus
„ convaincante preuve que la maladie
„ vénérienne étoit connue en Italie
„ quatre ans avant que *Criſtophe Co-*
„ *lombe* paſſât en Amérique, je crois,
„ Monſieur, que vous voudrez bien les
„ publier dans votre journal, afin de
„ conſerver ce monument à la poſté-
„ rité; car autrement je ne vois pas
„ qu'il puiſſe l'être. On a fait une ſe-

„ conde édition des œuvres de *Paci-*
„ *fici Maximi*, à Parme, le siecle paſ-
„ ſé, in-4.° on le trouve à la Bi-
„ bliotheque du Roi; mais on y a re-
„ tranché tous ces vers obſcenes & plu-
„ ſieurs autres. Dans l'édition que j'ai,
„ & que j'ai prêtée à Mr. de Maizieux,
„ Directeur de l'Ecole Militaire, il man-
„ que les premieres feuilles; les pages
„ ne ſont pas numérotées, & la date
„ de l'impreſſion & du lieu où elle a
„ été faite ſe lit à la fin..... &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Si l'on s'obſtinoit à vouloir que la vérole nous fut venu d'Amérique, c'eut été bien certainement, comme on vient de le voir, avant l'expédition de *Criſtophe Colombe:* quelle route auroit-elle donc pris pour venir ainſi infecter toute l'Europe, avant la découverte de ce nouveau monde?

XLVIII.

*Violens effets de l'Amour. L'hiſtoire d'*ANTIOCHUS SOTER *&* STRATONICE.

L'Amour n'eſt pas un feu qu'on puiſſe toujours cacher. Il imprime dans l'ame des changemens qui le manifeſtent tôt ou tard au dehors. Ce ſentiment de volupté & de tendreſſe, irrité, même par les efforts que l'on fait pour le couvrir, excite des dérangemens qui peuvent avoir des ſuites funeſtes. On ſait l'aventure de ce jeune homme, qui tranſporté d'une paſſion violente pour l'*aimable Gauſſin*, vint un jour expirer à ſes pieds, d'aiſe, d'amour & de fureur. On m'a parlé d'un ſoldat qui devint à Metz, amoureux d'une Comédienne qui y jouoit alors. La paſſion de cet homme devint ſi forte qu'il en tomba malade. On le mit à l'hôpital. Il étoit mal,

lorſqu'à la priere du Capitaine, la Comédienne ſe détermina à le venir voir. A ſa vue, le malade fut ſi tranſporté, que lui ayant ſaiſi une main, il y porta ſes levres avec tant d'émotion qu'il mourut ſur le champ.

Rien n'eſt plus fameux dans l'antiquité, que la maladie d'*Antiochus Soter*. Ce jeune Prince étoit devenu amoureux de *Stratonice*, ſa belle mere; comme il ſentoit que ſa paſſion étoit peu raiſonnable, il fit tous ſes efforts pour la ſubjuguer; mais rien ne pouvant étouffer dans ſon cœur le ſentiment qui y régnoit, il réſolut de ſe laiſſer mourir, plutôt que de découvrir ſon amour. Il languiſſoit, il dépériſſoit de jour en jour. *Seleucus*, ſon pere, qui l'aimoit, ignorant la cauſe du mal qui l'accabloit, eut recours aux lumieres d'*Eraſiſtrate*. Ce Medecin découvrit bientôt que l'amour étoit la

cauſe du mal qui l'accabloit; mais il ignoroit quel étoit l'objet pour qui *Antiochus* ſoupiroit: pour l'apprendre il paſſa des jours entiers auprès de lui, obſervant toujours s'il ne changeroit pas de viſage à l'aſpect de quelque femme de la Cour. Un jour que *Stratonice* le vint voir, le Médecin s'apperçut que le pouls du malade s'élevoit, qu'il battoit avec plus de violence & de viteſſe, qu'une reſpiration embarraſſée coupoit ſes paroles, que ſes yeux s'allumoient, que même ſon viſage ſe couvroit d'un rouge peu ordinaire. Il étoit trop habile pour s'y méprendre. Il connut d'où partoit le trait vainqueur, mais il s'agiſſoit de le dire au Roi; & comment lui parler de l'amour de ſon fils pour la Reine? cependant *Antiochus* étoit mourant, il alloit ſuccomber, ſi l'on n'apportoit bientôt le ſeul remede qu'il y avoit à ſon

mal. Erafiſtrate s'aviſa d'un détour. Il vit Seleucus & lui dit, que le mal de ſon fils lui étoit connu ; que c'étoit l'amour ; qu'il étoit épris d'une perſonne de la Cour ; mais que probablement il ſeroit la victime de ſa paſſion, puiſqu'elle avoit pour objet une femme qui ne pouvoit être à lui : eh à qui donc eſt-elle, dit le Roi ? à moi, répondit le Médecin : & vous laiſſerez périr mon fils, reprit *Seleucus* ? n'en feriez-vous pas de même, Seigneur, ſi c'étoit de *Stratonice* qu'il fut amoureux ? ah ! plut aux Dieux que ce fut elle qu'il aimât, ſa vie ſeroit en ſureté. Elle l'eſt donc, Seigneur, car c'eſt la Reine qu'il aime, c'eſt la Reine qu'il adore. *Seleucus* ſoutint ſon caractere, il vit ſon fils, & lui dit que *Stratonice* étoit ſa femme, & *Antiochus* fut bientôt en état de jouir de l'objet de ſes deſirs. Ce Prince récompenſa en Roi ſatisfait,

le zéle du Médecin. *Eraſiſtrate* eut cent Talens, c'eſt-à-dire, trois cens mille livres pour cette guériſon.

XLIX.

Exfoliation de la moitié du Crane à la ſuite d'une plaie.

Au mois d'Octobre 1688, une pauvre femme ſortit de l'Hôtel-Dieu après y avoir été malade plus de deux ans, enſuite d'une plaie à la tête, cauſée par une chûte : la partie ſupérieure de l'os coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'os occipital, s'étant découverts dans la ſuite du traitement, s'exfolierent dans toute leur épaiſſeur, & ſe détacherent de telle maniere, que cette exfoliation reſſembloit à un Crane que l'on avoit ſcié exprès & ſéparé du reſte. Bien des gens ne pouvant croire que cet aſſemblage fut une véritable exfoliation, faiſoient quelque aumône à cette pauvre femme,

pour l'engager à montrer le deſſus de ſa tête, qu'elle couvroit avec le fond d'une Courge. L'on voyoit à l'endroit d'où ces os étoient ſortis, le battement de la dure-mere, qui n'étoit couverte que d'une pellicule fort mince, ſur laquelle, il s'élevoit de temps en temps de petites veſſies pleines d'une ſéroſité rouſſâtre, qui donnoient lieu à de petits ulceres d'une difficile guériſon; de maniere que la cicatrice de cette plaie ne fut abſolument fortifiée que plus de trois ans après l'exfoliation. Il arriva un jour que quelqu'un l'ayant touché un peu rudement dans cet endroit, elle s'écria qu'elle voyoit mille chandelles allumées.

Anat. de Palfin, Tom. 2. p. 166.

L.

Jeune homme qui depuis quatre ou cinq ans rendoit tous les jours quantité de vers longs de cinq à ſix lignes.

Le Ver plat.

Un étrange mal eſt de porter dans ſes entrailles, un animal, ſept fois, huit fois, dix fois même plus grand que ſoi! C'eſt pourtant le malheureux partage de ceux qui nourriſſent dans leurs inteſtins un ver ſolitaire. On a vu de ces animaux longs de vingt aunes.

Parmi les différentes eſpeces de vers qui nous rongent, il s'en trouve qui ne ſont pas ſi meurtriers. *Homberg*, grand Chymiſte d'un grand Prince, dit, „ qu'un jeune homme qu'il con-„ noiſſoit, *& qui ſe portoit bien*, ren-„ doit tous les jours par les ſelles, de-„ puis quatre ou cinq ans, une grande

„ quantité de vers longs de cinq ou „ ſix lignes. „

Hiſt. de l'Acad. 1707, pag. 9.

L I.

Hémorragies extraordinaires.

Le ſang s'eſt quelquefois fait jour par des parties qui ne paroiſſoient guere propres à ſouffrir d'hémorragies. Une Dame qui étoit allé prendre les eaux de Spa pour ſe guérir d'une jauniſſe, perdit un jour par le petit doigt de la main droite (*Henri Hecr. obſervat.* 23) plus de douze livres de ſang, ſans qu'après une ſi prodigieuſe perte, on ait pu voir aucune plaie au doigt. On eut beau y appliquer des aſtringens, rien ne put étancher le ſang. Cette Dame qui avoit déjà ſouffert quelquefois à Bruxelles cette étrange hémorragie, y retourna ſans avoir pu ſe guérir de ſa jauniſſe, & y mourrut quelque temps après hydropique.

Un homme à l'âge de quarante-trois ans, ſentit dans le bras droit une très-grande douleur. Le bras en étoit extrêmement échauffé & la main toute rouge. Bientôt il apperçut une enflure à l'extrêmité du doigt qu'on nomme *index*, avec un petit point noir, comme s'il y étoit entré une épine, il crut même que c'en étoit une, & s'étant percé le doigt pour l'arracher, il en ſortit avec violence un filet de ſang, qui ne ceſſa de couler qu'après quelques heures. Mais peu de temps après, le ſang recommença à couler tout de nouveau, & continua pendant vingt-quatre heures, juſqu'à ce qu'enfin le malade tomba en défaillance. Pendant les douze années qu'il vécut encore, cet accident lui arriva ſouvent, & à chaque fois, il perdoit environ quatre livres de ſang. Si on l'arrêtoit, il ſentoit au bras des douleurs

intolérables qu'aucun remede ne pouvoit ſoulager. Plus il buvoit de vin, plus ces accidens devenoient fréquens, & enfin il en fut tellement affoibli qu'il en mourut.

Tranſ. Philoſ. 1685. pag. 989.

Les mêmes tranſactions rapportent un accident à peu près ſemblable. Un jeune homme de vingt-quatre ans, avoit depuis ſon enfance une hémorragie au pouce de la main gauche, d'où le ſang ſortoit réguliérement tous les mois dans le temps de la pleine Lune, par le côté droit du pouce auprès de l'ongle, & cela ſans mal de tête, ni aucune douleur. Il en couloit ordinairement juſqu'à quatre onces en pluſieurs filets qui ſortoient avec rapidité. Quand ce jeune homme eut atteint l'âge de ſeize ans, il en perdoit juſqu'à une demi livre, & malgré cette perte ſe portoit toujours bien, & ne ſe ſentoit nullement

affoibli. Enfin, à l'âge de vingt-quatre ans, ennuyé peut-être de ces accidens, ou voyant que le sang ne couloit plus avec la même facilité, il appliqua un fer chaud sur son pouce, & par ce moyen arrêta le cours du sang; mais il lui en coûta cher : car depuis ce temps-là, il ne se porta jamais bien, & il devint, au contraire, sujet à des crachemens de sang, à de violentes coliques, à de grandes foiblesses, & à plusieurs autres maladies, qui épuiserent ses forces. Cela nous apprend à laisser agir la nature, & à ne la point troubler dans les voies extraordinaires qu'elle prend quelquefois, pour guérir les maladies ou pour les prévenir.

LII.

Une Dame, dans l'espace de 67 mois, souffrit 66 fois la ponction, & rendit 1920 livres d'eau.

La quantité d'eau que produit l'Hy-

dropiſie, eſt quelquefois ſurprenante : le célebre *Méad*, rapporte un fait qui prouve que dans certains cas, le ventre devient une ſource étrangement abondante. Une veuve de qualité, tomba à l'âge de cinquante-un ans, dans une Hydropiſie *aſcite*, ou du bas ventre. On tenta, pour la guérir, la ponction. L'eau reparoiſſant d'abord, on pratiqua ſouvent cette opération : durant l'eſpace d'un an, on tira chaque mois, juſqu'à quarante meſures d'eau. L'année ſuivante, l'eau ne fut pas moins abondante; chaque ſemaine, on en tiroit douze livres : la troiſieme année, la quantité d'eau diminuat, on n'en faiſoit ſortir du ventre qu'environ vingt-quatre livres par mois : elle diminua encore la quatrieme année, la cinquieme, & les ſept premiers mois de la ſixieme : trente *ponctions*, adminiſtrées pendant tout cet eſpace de temps, n'en

produisirent plus chaque fois que seize livres. Enfin, la malade languit & dessecha ; elle souffrit de la poitrine & mourut. Malgré ces énormes évacuations, qui vont à dix-neuf cens vingt livres d'eau, cette malade ne laissoit pas d'être gaie & enjouée : elle voulut exprimer dans son épitaphe, tout ce que son mal avoit eu de singulier: elle l'ordonna par son testament. Voici ce qui couvre son tombeau, je la rapporte mot pour mot telle qu'elle est écrite.

Here lies Dame Mary Page,
Reliet of sire Gregory Page Baronet.
She departed this life marche IV.
MDCCXXVIII.
In the LVI. year of her age.
In LXVII. months she was tapped
LXVI. times,
Had taken away CCXL. gallens of
water,

Without ever repining at her caſe,
Or ever fearing the opération.

Ci-gît Dame Marie Page, veuve de Meſſire Grégoire Page, Baronet. Elle mourut le 4 Mars 1728, dans la 56.e année de ſon âge. Dans l'eſpace de ſoixante-ſept mois, elle ſouffrit ſoixante-ſix fois la ponction, & perdit deux cens quarante gallons d'eau, ſans qu'elle ait jamais ni murmuré de ſon état, ni craint cette opération.

Cet exemple doit faire avouer que le pouvoir de l'habitude eſt bien grand.

LIII.

Hydropique guérit par une brûlure au pied.

Un Hydropique preſqu'étouffé ſous l'eau qui s'étoit amaſſé dans ſon corps, s'endormit un jour au coin de ſon feu : ce qui auroit étoit un malheur pour un autre, devint pour lui un accident ſalutaire. Il ſe brûla au pied. Son ſommeil

ne fut point d'abord interrompu ; il s'éveilla enfin, cependant très-surpris de se trouver presque entiérement guéri d'un mal qu'on avoit regardé comme incurable. La brûlure fit l'effet de la ponction : elle évacua les eaux.

LIV.

Un Moine hydropique mourut pour avoir trop bu de l'eau de pluie.

Les hydropiques sont sur-tout tourmentés par une soif désespérante : ce sentiment douloureux les porte à tout entreprendre pour s'en délivrer. Un Moine hydropique, qu'on avoit renfermé pour l'éloigner davantage de toutes les occasions de boire, trouva la mort dans les moyens qu'il prit pour surprendre l'attention de ses surveillans : une nuit qu'on le croyoit tranquille, il entend la pluie tomber ; aussi-tôt il se leve, & quoique se soutenant à peine, il conçoit le dessein d'étancher la soif cruelle

qu'il éprouve. Il se traine vers une des fenêtres de l'appartement, il l'ouvre; il apperçoit non loin de lui, le tuyau d'une gouttiere, il y auroit volontiers puisé; mais il ne pouvoit pas y atteindre. Le cordon de sa ceinture lui paroît tout propre à remplir ses desirs; il en jette un bout dans le courant, & se saisit de l'autre qu'il tient dans la bouche; par ce moyen, le cordon devient une sorte de canal, d'où d'écoule une assez grande quantité d'eau. Tout le temps que dura la pluie, ce Religieux ne se désaisit pas de son étrange entonnoir, & il y but tant d'eau, qu'il en tomba sans sentiment & sans connoissance. Le matin, quand on entra dans sa chambre, on le trouva mourant; il mourut en effet quelques instans après.

LV.

Payſan guéri d'hydropiſie, pour avoir bu beaucoup de leſſive.

Ce jeune Payſan fut plus heureux. Il devint hydropique après avoir porté plus de dix mois une fievre quarte. Il ſouffroit, ſur-tout, une ſoif intarriſſable, & ſes parens s'obſtinoient, ſur-tout auſſi, à lui refuſer de quoi l'étancher, dans l'eſpérance de hâter la guériſon de ſon mal. Il arriva qu'un jour ce malade ſe trouva ſeul dans la maiſon : il en prit occaſion de ſe lever pour chercher de l'eau : il n'en trouva point ; on l'avoit ſoigneuſement écartée ; on n'en n'avoit pas fait de même d'une cuvette qui étoit pleine de leſſive : on n'avoit pas cru qu'une choſe ſi dégouttante, put jamais tenter perſonne. Le jeune homme s'en accommoda pourtant ; il ſe mit à en boire, & en but tant qu'il ne put regagner ſon lit qu'en ſe traînant ſur le plancher. Sa

mere, qui rentra quelque temps après, le trouva dans des angoiſſes terribles; elle mandat auſſi-tôt un Médecin, qui le voyant mourant, ne trouva rien de plus expédient que de lui faire avaler un bouillon avec un demi verre de bon vin. Ce remede fort ſimple, fit l'effet du plus violent purgatif. Le malade en fut ſi progidieuſement évacué, &. par haut & par bas, *qu'à moins de l'avoir vu, on auroit de la peine à pouvoir ſe le perſuader*, ce ſont les termes du Médecin dont j'emprunte cette obſervation. Après cette évacuation, le malade dormit une heure: il prit d'une potion cordiale, & après ſon ſommeil, il ſua ſi prodigieuſement, qu'on le changea de linge trente-ſix fois dans l'eſpace de dix heures; & ce qui eſt fort ſingulier, c'eſt que malgré cette énorme ſueur, les urines coulerent avec abondance: auſſi le ventre déſenfla d'abord:

la fievre quarte disparut, & bientôt après le malade fut entiérement rétabli.

L'abstinence de toute boisson, n'est pas la seule abstinence qui puisse surmonter les plus rebelles hydropisies : le jeûne total peut aussi les guérir. Une fille hydropique, lassée de souffrir, résolut de se laisser mourir de faim : tout ce que ses proches & ses amies purent gagner sur elle, fut qu'elle prendroit par jour à peu près une once de pain & une cueillerée de vin ; elle abandonna bientôt sa triste résolution : l'excessive diete qu'elle fit, la guérit au bout d'un mois.

LVI.

Enfant que l'on entendoit crier dans le ventre de sa mere.

Tout le monde connoît la raison physique pour laquelle un enfant dans le ventre de sa mere est obligé de garder le silence ; mais comme nous l'a-

vons déjà obſervé pluſieurs fois, la nature ſe plaît à nous intriguer, & ſouvent nous met tout-à-fait dans l'impoſſibilité de rendre raiſon des phénomenes ſinguliers qu'elle opere.

En 1686, une femme nommée Marie-Marguerite Daniel, mariée à René Rondeau Sergier, au Bourg de Pleſſe, dans le Marquiſat de Blin, étant groſſe, & ſon enfant ayant commencé à remuer le jour de la Chandeleur, elle entendit pour la premiere fois, trois cris ſortir de ſon ventre, & depuis ce temps là, ſon enfant continua de faire les mêmes cris trois ou quatre fois le jour, & chaque fois, quatre ou cinq, quelquefois même huit ou neuf fort diſtincts, à la maniere d'un enfant nouveau né; quelquefois il les faiſoit avec de tels efforts, qu'on voyoit l'eſtomac de ſa mere, s'enfler comme s'il elle eut dû étouffer. Le Sr. du *Breüil Givron*,

qui a écrit ce fait à Mr. l'Abbé de la Roque, auteur du Journal de Paris, dit en avoir été témoin, & avoir entendu plusieurs fois la voix de cet enfant.

Républ. des Lett. Août 1686, tom. 7. pag. 947.

Quoique ce phénomene soit assez extraordinaire, on en lit plusieurs exemples cités dans le livre intitulé *Medicina Septentrionalis Collatitia. pag. 126.*

LVII.

Malade guéri d'une fievre intermittente, pour avoir bu un verre d'urine.

Les choses les moins flatteuses, ont souvent été prises par des malades avec succès ; l'urine, par exemple, a plusieurs fois guéri des maux rebelles. Avant que le Quinquina fut en vogue, dit un Médecin, pour la guérison des fievres intermittentes, un de mes parens qui avoit la fievre quarte, & à qui j'avois fait plusieurs remedes sans

qu'il eut été soulagé, s'avisa de prendre à l'entrée de l'accès un verre d'urine, qui, l'ayant beaucoup fait vomir & aller à la selle, le guérit. Si c'est en évacuant que l'urine a guéri ce malade, cette observation n'a rien de piquant; mais si c'est par une propriété antifébrile, ne faut-il pas avouer que les remedes agissent bien différemment, suivant qu'ils portent sur telle ou telle partie : car enfin, cette urine, pourquoi de la vessie où elle séjourne bien autant que dans l'estomac, ne subjugueroit-elle pas la fievre ?

LVIII.

Jeune homme à qui une fievre tierce ôta l'usage de la parole, au point qu'il ne pouvoit parler qu'une heure par jour.

Ce jeune homme, que la fievre tierce rendit muet, à l'âge de quatorze ans, étoit de Vittemberg ; depuis ce temps, il ne pouvoit parler qu'une

heure par jour, depuis midi précisément jusqu'à une heure. On crut au commencement qu'il y avoit un peu de malice dans son fait, on le battit en plusieurs rencontres; mais on vit depuis que c'étoit autre chose qu'un jeu capricieux de son humeur. Sa langue étoit une sorte de ressort, qui ne se débandoit qu'au bout de vingt-quatre heures. On eut beau avancer ou retarder les horloges, pour savoir si le son des douze coups contribuoit à lui délier la langue, ce n'étoit point du tout à cela qu'il se régloit; il commençoit à se faire entendre ou avant ou après que l'horloge sonnoit midi, selon qu'on l'avoit retardée ou avancée. Lorsqu'il étoit à la campagne, & qu'il ne pouvoit pas connoître par le son des cloches, quelle heure il étoit, il ne laissoit pas de parler à l'heure ordinaire, qu'à coup sûr, on pouvoit prendre pour le véritable

midi. On fit tout ce que l'on put pour le guérir ; mais tous les soins & les remedes qu'on y employa, furent inutiles.

Miscell. curiosa. Rep. des Lett. Octob. 1685. tom. 5. pag. 1091.

LIX.

Ischuries causées par des pierres dans le cœur, & sous la langue.

Qu'il est quelquefois difficile de reconnoître la cause, le foyer, l'origine d'une maladie que l'on veut combattre ! quel Médecin ne se seroit pas trompé dans le cas que *Hollier* rapporte dans ses remarques sur le cinquantieme chapitre du premier livre de sa pratique : il dit qu'une femme étant morte après avoir souffert pendant quatre mois entiers des douleurs insupportables en urinant, & après avoir rendu avec ses urines une très-grande quantité de pus, il la fit ouvrir ; que

les reins, la veſſie & les autres parties des voies urinaires ſe trouverent ſaines; que tout le reſte du corps étoit ſain auſſi, à la réſerve du cœur dans lequel il y avoit deux petites pierres, & pluſieurs petits abcès qui apparemment fourniſſoient le pus qui ſortoit avec l'urine.

Nous avons lu dans le journal de Médecine (année 1760) un fait bien analogue à celui-là, & non moins ſurprenant. Mr. Dumonchau, Médecin des Hôpitaux Militaires de Douai, qui le rapporte, dit, qu'une payſanne qui ſouffrit plus de ſix mois une entiere ſuppreſſion d'urine, & qui n'échappa aux effets meurtriers de cette maladie qu'à la faveur d'un cours de ventre qui pourtant la deſſechoit, ſentit un jour une tumeur s'accroître ſous ſa langue, que ce mal ayant empiré au point de menacer de ſuffocation,

la tumeur s'ouvrit, qu'il en sortit une *pierre*, un vrai *calcul*, & que dès l'instant de la sortie de ce corps étranger, l'urine reparut dans les couloirs qui lui sont destinés, que le flux de ventre cessa, & que la santé revint à la malade.

L X.

Retention d'urine qui occasionoit une léthargie.

Le cerveau porte souvent la peine des maux que souffre la vessie. Un soldat avoit une rétention d'urine, la vessie en étoit pleine, mais rien n'en sortoit. Le malade tomboit en léthargie, & restoit sans mouvement, sans sentiment pendant trois quarts d'heure; après il s'éveilloit fort tranquillement, & jouissoit pendant trois ou quatre heures du plus grand repos : la léthargie succédoit à ce calme : l'évacuation de la vessie, par le moyen de la sonde, fit dispa-

roître cette alternative de léthargie & de ſanté. C'étoit donc par pure ſympathie que le cerveau ſouffroit ; car ſi c'eut été par l'action de l'urine ſur cet organe du ſentiment, la léthargie n'auroit pas été coupée de ces momens de repos, elle auroit été continuelle.

LXI.

Evacuation de ſang ſimultanée, entre des Sang-ſues & une Baronne, à qui on les avoit appliqué à l'anus.

Ce terme de *ſympathie* eſt pour nous autres Médecins, ce qu'eſt celui d'attraction par les Newtoniens. Il énonce un fait inconnu, il ne l'explique pas. Eh comment voudroit-on expliquer les effets ſympathiques que je vais raconter? Madame la Baronne de Roiſ..., eut, il y a trois mois, des hémorroïdes qui la firent extraordinairement ſouffrir. Elle ſe détermina à ſe laiſſer appliquer des ſang-ſues : elles apportèrent le calme de

ſiré; les douleurs ceſſerent. On mit les ſang-ſues en reſerve dans un très-beau flacon de criſtal. On les changea d'eau tous les jours : d'abord elles colorerent leur eau, c'étoit bien ſimple, il falloit bien qu'elles ſe dégorgeaſſent; enfin à force d'en changer elles ne la ſalirent plus. Dans ces entrefaites, Madame de R..... eut ſes mois; des mois n'empêchent pas qu'on ne puiſſe changer d'eau à des ſang-ſues qu'on veut garder : elle en changea donc, mais elle s'apperçut en le faiſant que cette eau étoit teinte de ſang; elle s'en étonna; le lendemain encore du rouge dans l'eau nouvelle, & tous les jours ainſi juſqu'à ce que ſes regles lui euſſent paſſées. On ſent l'étonnement où jette une ſemblable obſervation. On renouvella l'eau du flacon, & elle reſta claire tous les jours. A un mois, à peu près de là, les regles reviennent : on court aux ſang-ſues,

& l'on trouve qu'elles s'en reſſentent auſſi : enfin, actuellement que j'écris (Juillet 1761) l'on a répété cette obſervation trois fois. Deux Médecins & un Chirurgien que je nommerai quand on le voudra, en atteſteront la vérité. Que l'on crie après cela contre le Chevalier Digby & contre ſa poudre de ſympathie ! que de choſe à dire ſur ces ſang-ſues !

LXII.

Puſtules périodiques & ſympathiques au doigt.

Voici bien le pendant de l'obſervation précédente, qui eſt de Mr. *Hoin*, Chirurgien juré à Dijon. (*a*) „ au „ commencement du mois de Novem» bre 1726, un jeune homme qui s'é» toit piqué légérement avec une épin» gle, près de la racine de l'ongle du

(*a*) Journal de Médec. tom. 3. pag. 15.

» doigt index de la main gauche, por-
» ta ce doigt par un esprit de liberti-
» nage dans les parties naturelles
» d'une fille, qui n'étoit soupçonnée
» d'aucun mal vénérien, & qui a
» même toujours soutenu qu'elle n'en
» avoit jamais été atteinte. Elle atten-
» doit ce jour là ses regles qui paru-
» rent en effet le lendemain.

» Il survint le même jour au doigt
» du jeune homme, une petite pustule
» de la grosseur d'un pois à l'endroit
» de la piquure. Elle suppura pendant
» quatre jours & se dessécha d'elle-
» même. Le mois suivant, le mal re-
» vint & disparut de même ; ce qui ar-
» riva réguliérement tous les mois, dans
» le temps que la fille avoit ses regles.
» La pustule ne revenoit pas toujours
» à l'endroit de la piquure ; mais quel-
» quefois à deux ou trois lignes de dis-
» tance, & toujours sur le dos, soit de

» la seconde, soit de la troisieme pha-
» lange du même doigt.

» Au commencement de Mai 1728,
» mon pere fut appellé pour traiter cette
» tumeur. Il la fit suppurer avec l'em-
» platre diachylon & la vieille théria-
» que. Malgré cette opération, le mal
» qui avoit cédé aux remedes, revint
» un mois après. Alors, mon pere em-
» ploya les médicamens attractifs, qui
» déterminerent une suppuration abon-
» dante; il brûla ensuite, pendant plu-
» sieurs jours le matin, avec la pierre
» infernale, le fond de la pustule, qui
» n'attaquoit que la superficie de la peau,
» & le soir il couvroit la partie affli-
» gée avec un peu d'onguent mercuriel.
„ Le malade fut saigné & purgé une fois
„ seulement.

„ Le mois suivant, la pustule ne
„ reparut pas, & depuis cet instant,
„ le jeune homme a été délivré de cet-

„ te incommodité, ſans qu'il lui arriva „ aucun accident dans d'autres parties, „ ſoit intérieures, ſoit extérieures. Il „ jouiſſoit encore en 1734, d'une par- „ faite ſanté. „

Quel effet ſingulier du ferment menſtruel ! n'eſt-il pas probable que cette puſtule n'auroit ceſſé qu'avec les regles de cette fille ?

LXIII.

Des Filtres.

Un Médecin aſſure avoir guéri un jeune homme, qui, ayant mangé à quatre heures après midi, la moitié d'un citron, qu'il avoit reçu d'une femme, ſentoit tous les jours à la même heure, un amour empreſſé, qui le faiſoit courir de côté & d'autre pour la chercher & la voir. Cette ſorte de délire duroit une heure, & comme il ne pouvoit ſe ſatisfaire à cauſe de l'abſence de cette femme, ſon mal augmenta de jour en

jour, & le jetta dans le plus fâcheux état.

Si ce fait eſt bien avéré, il y a donc des filtres ? On connoît donc des médicamens propres à inſpirer de l'amour, pour celui qui les fait prendre. Mais quel rapport trouvera-t-on entre tel philtre & telle perſonne ? L'amour eſt-il donc un ſentiment qu'on maîtriſe à ce point, qu'on puiſſe le faire naître à ſon gré dans le cœur d'une perſonne qu'on veut ſoumettre ? En général, tout ce qui échauffe peut paſſer pour philtre, parce qu'en excitant la concupiſcence d'une femme, & en ſuivant avec conſtance le progrès de ſes deſirs, on ſe met plus à portée de lui faire naître l'envie de les ſatisfaire, & de lui en procurer des moyens faciles.

Agrippa, ce critique outré des ſciences & des arts, prétend ,, qu'aucun d'eux ,, n'accommode mieux la proſtitution &

„ la débauche, que la Médecine : elle „ trouve selon lui, dans son riche ma- „ gazin, de quoi amener une maîtresse „ à la jouissance, à la grande faveur ; „ elle sait réparer la brêche ; rendre les „ apparences de la virginité ; empêcher „ l'enflure de la gorge ; prevenir l'hy- „ dropisie de la fécondité ; rompre le „ cours d'une grossesse, &c. „ mais toutes ces belles connoissances sont bien gratuitement accordées aux Médecins : quelqu'habiles qu'ils soient, ils ne savent rien qui puisse faire aimer une personne qui n'est pas aimable. Beaucoup de grace, un peu de beauté, surtout ce feu des desirs si propres à animer deux beaux yeux, & peut-être aussi un peu de ce piquant des coquettes, ce sont là les plus infaillibles philtres, les charmes les plus puissans.

L'amour, encore qu'on porte dans son cœur, n'est pas un foible moyen

d'en faire naître dans celui qu'on cherche à subjuger. Quel philtre que les vers flatteurs que l'amoureuse Sapho adresse à Phaon, dont elle cherche à se faire aimer ? Quel enchantement plus séducteur que les lettres d'Héloïse à son amant ? Avec quel art elle entretient un amour dont elle craint la tiédeur ! que d'artifice pour se conserver le cœur d'Abailard; d'Abailard mutilé, & dès là plus difficile à maintenir dans la chaleur d'une passion qui n'est plus pour lui, qu'une source d'inutiles regrets. „ Elle lui écrit que le souvenir des plaisirs qu'elle a goûté dans ses bras, lui „ est encore cher ; elle lui dit que quelques efforts qu'elle fasse, une chere idée „ la suit ; que tout retrace à ses yeux „ l'image de son amant : que pendant „ le calme de la nuit, où son cœur „ devroit être tranquille, au milieu du „ sommeil qui suspend les inquiétudes

„ & les ſoins, elle ne ſauroit éviter les „ illuſions que ſon cœur fait naître ; „ & que même dans les lieux les plus „ ſaints, juſqu'aux pieds des autels, „ elle porte un ſouvenir criminel de ſes „ plaiſirs amoureux ; qu'elle en fait „ toute ſon occupation, & que loin de „ gémir de s'être laiſſé ſéduire, elle re- „ grette plutôt de les avoir perdu ; elle „ l'aſſure enfin, qu'elle eſt incapable „ de ſe faire aſſez de violence pour ou- „ blier des plaiſirs, qu'une douce ha- „ bitude a rendu maître de ſon eſprit. „ Ceux qui ont connoiſſance de la langue latine, dans laquelle elle écrivoit, ſe- ront bien-aiſe de l'entendre faire elle- même le récit des voluptés idéales, dont elle ſe repaît dans le triſte vuide des plaiſirs réels. Je mets en note le fragment dont j'ai donné l'interprêta- tion : il eſt bien capable de prouvēr, que des deſcriptions tendres, des dé-

tails voluptueux, des images flatteuſes, & des peintures laſcives, ſont bien plus propres à engager à l'amour, que tous les hippomanes du monde. (*a*)

---

[a] *Tantùm verò illæ quas pariter exercuimus amantium voluptates, dulces mihi fuerunt, ut nec diſplicere mihi, nec vix à memoriâ labi poſſint : quocumque loco me vertam, ſemper ſe oculis meis cum ſuis ſe ingerunt deſideriis. Nec etiam dormienti ſuis illuſionibus parcunt. Inter ipſa miſſarum ſolemnia, ubi purior eſſe debet oratio, obcœna earum voluptatum phantaſmata, ità ſibi penitùs miſerrimam captivant animam, ut turpidinibus illis, magìs quàm orationi vacem : quæ cùm ingemiſcere debeam de commiſſis, ſuſpiro potiùs de amiſſis ; nec ſolùm quæ egimus, ſed loca pariter & tempora in quibus hæc egimus, ità tecum, in noſtro infixa ſunt animo, ut in ipſis omnia tecum agam, nec dormiens etiam ab his quieſcam ; nonnunquàm & ipſo motu corporis, animâ mei cogitationes deprehenduntur, nec à verbis imperant improviſis.....*

LXIV.

Etranges antipathies, ſur-tout celle qu'un jeune étudiant en Médecine avoit pour l'abſynthe.

S'il eſt de ſingulieres ſympathies, qu'en revanche on peut y oppoſer d'étranges antipathies! j'ai connu un Lieutenant Colonel Ecoſſois, qui ne pouvoit ni voir, ni même entendre croaſſer une grenouille, ſans ſe trouver mal; il y en a beaucoup que la préſence d'un chat affecte de même; quelques-uns ſont bleſſé de l'odorat, même de la vue du fromage. Les faits de cette ſorte ſont ſans nombre: j'en veux citer un qui pourra plaire aux Chymiſtes. Il y a quelque temps que parmi le grand nombre des jeunes gens qui étudient en Médecine à Leide, il s'en trouva un qui avoit la plus forte antipathie pour l'abſynthe. Il n'en auroit pas avalé gros comme la tête d'une épingle, ſans ſouf-

frir des vomiſſemens violens. On avoit beau la déguiſer ſous quelqu'apprêt que ce fut, la mêlanger, l'altérer, toujours ſon eſtomac ſavoit la démêler, & auſſitôt les vomiſſemens recommençoient. Un Chymiſte, que la doctrine de ſes confreres ſur l'identité des *Alkalis fixes végétaux*, ne ſatisfaiſoient pas, trouva dans l'étrange affection de ce jeune homme, un moyen de s'aſſurer de ce qu'il y avoit de vrai dans ce ſentiment. Il prend un jour beaucoup d'abſynthe, il la fait ſécher, y met le feu, la réduit en cendres, lave ces cendres & en tire le ſel fixe, que la plupart des plantes ainſi traitées, fourniſſent en plus ou moins grande quantité. Il dépure ce ſel & le fait calciner, afin de lui enlever à l'aide de l'eau & du feu, tout ce qu'il pourroit contenir d'étranger : après quoi, de ce ſel ainſi traité, il en fait prendre une certaine quantité au jeune

Médecin, ſans qu'il en ſache rien. Quelque temps après qu'il l'eut prit, il ſentit des angoiſſes & des envies de vomir, qui lui firent dire qu'on lui avoit fait prendre de l'abſynthe. Ce ſel lavé, dépuré, calciné, retenoit donc encore quelque choſe de l'abſynthe qui l'avoit produit? Il avoit donc des propriétés refuſées à d'autres ſels fournis par d'autres plantes? Les ſels fixes des plantes ne ſont donc pas tous ſi eſſentiellement les mêmes, qu'ils ne ſoient diſtingués par quelques parcelles d'une matiere étrangere qui les différencient?

LXV.

Antipathie pour le Pain.

Fabrice Hildan, a connu un Gaſçon de cinq à ſix ans, qui depuis une longue maladie qu'il avoit eſſuyé, avoit pris une ſi grande averſion pour le pain, qu'il ne pouvoit ni en voir, ni même en entendre parler ſans tomber en ſyn-

cope. Quand je le vis, dit cet auteur, il y avoit déjà trois ans qu'il étoit sujet à cette étrange antipathie, & j'ignore ce qu'il devint par la suite.

Centur. 2. obs. 41.

LXVI.

Autre antipathie d'une femme qui tomboit en syncope toutes les fois qu'elle voyoit son mari.

L'illustre commentateur de l'illustre Boerhaave, rapporte un fait qui pourra paroître moins étrange peut-être ; mais qui pourtant est fort singulier. Il dit qu'une fille ayant été malgré elle mariée à un jeune homme qu'elle n'aimoit pas, tomboit en syncope toutes les fois qu'elle voyoit son mari, & qu'elle poussoit enfin si loin sa haine pour lui, qu'à l'Eglise, elle ne pouvoit entendre, sans se trouver mal, rien de relatif à l'amour que les Chrétiens doivent avoir pour le Sauveur, parce qu'apparemment elle se rappelloit alors celui qu'elle devoit à son époux.

LXVII.

Quelques autres Antipathies ſingulieres relativement à certains alimens.

Heer, a connu une femme pour qui le bouillon étoit un vrai purgatif; elle ſe rompit un jour la jambe, durant le traitement, au lieu d'uſer de remedes pour lâcher le ventre : elle avoit accoutumée de flérer le bouillon, & cela ſeul la purgeoit aſſez.

Le même auteur parle d'un Chanoine, qui n'avoit jamais mangé ni viande, ni poiſſon, ne pouvant ſupporter ni l'un ni l'autre, & qui ne ſe nourriſſoit que de boullie comme les enfans. Il parle encore d'un Prêtre très-ſtudieux, qui dès ſon enfance n'alloit à la ſelle qu'une fois en vingt-quatre jours, & qui pourtant jouiſſoit d'une très-bonne ſanté.

Un jeune Allemand, dit *Scholzius*, (Eph. d'Allemagne, ann. 2. obſ. 11.) avec

avec qui j'étudiois, mangeoit des œufs & des pommes cuites & crues, ſans la moindre répugnance ; il les touchoit & les voyoit ſervir ſans peine ; mais il ne lui étoit pas poſſible de les voir manier par d'autres, ſans tomber en défaillance..... J'ai eu de même un ami à Elbing, qui ne pouvoit voir rôtir un cochon de lait avec la tête & les pieds, ni moins encore en manger, ſans s'évanouir ; mais dès qu'on en avoit ôté ces parties, il en mangeoit ſans répugnance.

Mr. *Boyle*, a connu une perſonne de qualité, à qui le miel étoit ſi contraire, qu'il l'incommodoit preſqu'autant qu'auroit fait du poiſon.

LXVIII.

Antipathie ſinguliere d'un pere pour un fils unique qu'il avoit.

Nous venons de parler de quelques antipathies ſingulieres ; mais je ne penſe

pas que jamais on en ait vu de plus frappante que celle dont parle *Libavius*, [*lib. 2. singul. p. 116.*] puisqu'il est question d'un homme, qui dès la naissance du seul fils qu'il eut, ne pouvoit en aucune façon, en soutenir la présence. Il tomboit en syncope dès qu'il entroit dans la chambre où ce fils se trouvoit. On sent bien qu'il fit souvent des efforts pour vaincre cette répugnance si peu naturelle ; mais il ne vint jamais à bout de la surmonter. On fut donc obligé d'éloigner ce malheureux enfant. Un jour on le fit venir à l'insu du pere, qui même ne le connoissoit plus. Son dégoût cependant le démêla parmi plus de dix jeunes gens avec qui on l'avoit mis ; & à l'instant se trouva mal : il cria que son fils étoit présent.

LXIX.

Une femme prédisoit avec certitude la vie ou la mort de ses enfans, par l'ébranlement ou la chûte de ses dents.

On a bien observé quelquefois que le nombre des dents qui manquent à certaines femmes, marque le nombre des enfans qu'elles ont portés dans leur sein ; j'en connois même une actuellement que j'écris cette observation, qui se trouve dans ce cas ; mais, qu'il en soit poussé une nouvelle de la machoire de cette femme de Leipsick, dont parle *Bonnet*, à la naissance de chacun des trois enfans qu'elle mit au monde, dont l'ébranlement ou la chûte lui faisoit prédire avec certitude de leur vie ou de leur mort ; le fait est des plus singuliers. Quel rapport secret ! n'hazardons pas l'explication d'un tel phénomene, c'est de la matiere à mettre dans le magasin de physique occulte des anciens.

LXX.

Enfant mort de faiſiſſement, pour avoir entendu tirer quelques coups de Canon.

Les enfans ſont plus ſuſceptibles de faiſiſſement que les perſonnes d'un âge plus avancé : ce qui arriva à celui dont parle *Zacutus*, le fait bien voir. Il ſe baignoit dans la mer ; un bâtiment ſortit du port, & tira en partant pluſieurs coups de canon : l'enfant qui n'y penſoit pas, fut ſi ſurpris, ſi conſterné du bruit qu'il entendit, qu'il en tomba ſur le champ ſans connoiſſance, ſe roulant ſur le rivage, & ſe débattant comme un épileptique, de ſorte qu'en moins d'un quart d'heure, il mourut.

LXXI.

Hiſtoire étrange d'un Somnambule.

On en eſt encore, je crois, à expliquer d'une maniere bien poſitive, la raiſon pourquoi certaines gens exercent en dormant toutes les actions poſſibles

de la vie, ſans en excepter même la génération. La méthode curative qu'on emploie pour guérir cette étrange maladie, pourra peut-être quelque jour, jetter un peu d'éclairciſſement ſur cet objet. Voici une hiſtoire tirée des mêlanges d'hiſtoires & de littératures de *Vigneul Marville*, où elle eſt rapportée ainſi : elle eſt fort ſinguliere.

Un de mes amis m'avoit invité d'aller paſſer les vacances à une jolie maiſon qu'il avoit dans cet endroit de la Brie, qu'on appelloit autrefois le paradis des partiſans ; j'y trouvai bonne compagnie & des gens de diſtinction ; entr'autres un gentilhomme Italien, nommé Monſignor Agoſtino Forari, qui étoit Somnambule : c'eſt-à-dire, qu'il faiſoit en dormant les actions ordinaires de la vie qu'on fait quand on veille. Cet homme ne paroiſſoit pas avoir plus de trente ans, il étoit ſec, noir, d'une mélanco-

lie très-enfoncée, mais pénétrant & capable des sciences les plus abstraites. Les accès de son déréglement le prenoient d'ordinaire dans le décours de la Lune : plus fortement pendant l'automne & l'hiver, que pendant le printemps & l'été. J'avois une curiosité inquiete de voir ce qu'on en racontoit, & j'étois convenu avec son valet de chambre, qui m'en disoit des merveilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit ce plaisant manege.

Un soir sur la fin d'Octobre, après le souper, on se mit à jouer à divers jeux, le Seigneur Agostino joua comme les autres ; se retira ensuite & se coucha : vers les onze heures, le valet de chambre vint nous dire que son maître seroit somnambule cette nuit là, & que nous vinssions le voir & l'observer. Je le regardai long-temps le flambeau à la main. Il étoit couché sur le dos & dor-

moit les yeux ouverts, mais fixes & ſans aucun mouvement; ce qui étoit la marque aſſurée de ſon accès, à ce que l'on diſoit. Je lui maniai les mains, qu'il avoit très-froides, & le poulx étoit ſi lent, que ſon ſang ſembloit à peine circuler. Nous jouâmes au trictrac en attendant l'ouverture de cet opéra. A minuit ou environ, le Seigneur Agoſtino tira bruſquement les rideaux de ſon lit, ſe leva & s'habilla aſſez proprement. Je m'approchai de lui, & lui ayant mis le chapeau ſous le nez, je le trouvai inſenſible avec les yeux toujours ouverts & immobiles. Avant que de mettre ſon chapeau, il prit ſon baudrier qui étoit pendu à la quenouille du lit, & dont on avoit ôté l'épée, de crainte d'accident; car, quelquefois, Meſſieurs les ſomnambules frappent comme des ſourds à tort & à travers. En cet équipage, le Sieur Agoſtino, fit pluſieurs tours dans

la chambre, & s'approcha du feu, ſe mit dans un fauteuil, & peu après entra dans un cabinet où étoit ſa valiſe : il y chercha long-temps, renverſa tout, & ayant mis les choſes en bon ordre, il ferma ſa valiſe, & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre, qu'il mit ſur le bord de la cheminée ; il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous étant tombé rudement, le Seigneur Agoſtino parut s'épouvanter, & redoubla le pas. Son valet nous avertit de marcher doucement, & de ne point parler, parce que quand le bruit qui ſe faiſoit près de lui, ſe mêloit à ſes ſonges, il devenoit furieux, & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit très-grande, & alla droit à l'écurie ; il y entra, careſſa ſon cheval, le brida, &

ſe mit en devoir de le ſeller ; mais n'ayant pas trouvé la ſelle à l'endroit ordinaire, il parut fort inquiet, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval, & galopa juſqu'à la porte de la maiſon, qu'il trouva fermée : il deſcendit de cheval, & ayant pris un caillou, il frappa à coups redoublés contre l'un des battans. Après pluſieurs efforts inutiles, il remonta ſur ſoncheval, le conduiſit à l'abreuvoir, qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis tranquillement. Au bruit que les valets faiſoient dans la cuiſine, il devint plus attentif, s'approcha de la porte, & mit l'oreille au trou de la ſerrure ; puis paſſant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une ſalle où il y avoit un billard ; il fit pluſieurs allées & venues autour du jeu, & toutes les attitudes d'un joueur ; delà, il alla

mettre les mains sur un claveſſin, dont il jouoit aſſez bien, & y fit un peu de déſordre. Enfin, après deux heures d'exercice, il remonta à ſa chambre & ſe jetta tout habillé ſur le lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin, en la même poſture que nous l'avions laiſſé; car toutes les fois que ſon accès le prenoit, il dormoit huit à dix heures de ſuite.

Son valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moyens de faire ceſſer ſes accès; l'un de le chatouiller fortement à la plante des pieds, & l'autre de donner du cors ou de ſonner de la trompette à ſes oreilles.

Mel. d'hiſt. & de litt. par Vigneul Marville, tom. 2. p. 261.

LXXII.

La palingénéſie ou réſurrection des Plantes de leurs cendres.

Le grand œuvre n'eſt pas le ſeul objet qui ait tenté les ſcrutateurs des dé-

marches de la nature. La tranſmutation des métaux, n'a pas toujours ſi fortement occupé les Chymiſtes ; ils n'ont pas toujours été ſi violemment attachés à la recherche des moyens de s'enrichir, qu'ils n'aient auſſi quelquefois un peu ſacrifié à leur amuſement : mais dans leurs inſtans de diſſipations, c'étoit encore la nature qu'ils tourmentoient, qu'ils forçoient, qu'ils maîtriſoient. Le plus loin qu'ils aient pu porter les droits de leur art, a été de faire revivre un corps détruit par le feu ; de reſſuſciter, par exemple, une plante ſeche, morte, brûlée, réduite en cendres. C'eſt là ce qu'ils appellent *palingénéſie ;* mais cette palingénéſie eſt-elle bien une choſe qui exiſte ? Eſt-il poſſible, quand par l'ignition, on a détruit les nœuds qui lient un corps, quand on l'a réduit en cendres, eſt-il poſſible de le faire renaître au milieu de ſes cendres ? de l'y faire

reparoître ? Quoi ! une roſe, une fleur ſi frele, ſi délicate, d'un coloris ſi tendre, on l'expoſera aux tortures d'un feu vif, on en détruira le tiſſu, & en recueillant ſes débris, en les apprêtant, on deviendra le maître de reproduire, c'eſt-à-dire, de faire reparoître à ſon gré cette roſe, on lui donnera une ſorte d'immortalité ? Oui, répond le Chevalier *Digby* ; oui, répondent *Paracelſe*, *Daviſon*, *Monconis*, *la Broſſe*, *Quercetan*, *Hanneman*, & cent autres Chymiſtes, cela eſt poſſible, & a été fait pluſieurs fois.

Le Pere *Kirker*, a gardé dix ans dans ſon cabinet, à Rome, une phiole à long col, comme un matras & bouchée hermétiquement, qui contenoit les cendres d'une plante qu'il reſſuſcitoit devant ceux que la curioſité attiroit chez lui. En 1657, il fit voir à la célebre Chriſtine, Reine de Suéde, cette palingénéſie ; &

cette ſavante Princeſſe prit long-temps plaiſir à contempler ce prodige. Le Pere *Kirker*, oublia un jour ſur ſa fenêtre, cette phiole précieuſe, qu'une petite gelée qui ſurvint la nuit, mit en pieces. Le Pere *Schott*, Jéſuite, aſſure que dans le temps qu'il étoit à Rome, il eut la ſatisfaction de voir cette roſe qu'on faiſoit ſortir de ſes cendres toutes les fois qu'on le vouloit, avec un peu de feu.

Le Pere *Férari*, auſſi Jéſuite, parle de cette expérience, comme d'un prodige & d'un admirable ſpectacle qui ſe préſente aux yeux: » dès qu'on expoſe, » dit-il, au ſoleil, la phiole pleine de » quinteſſence de roſe, auſſi-tôt on dé» couvre dans les bornes étroites de ce » petit vaſe, un monde de miracles; » la plante qui giſſoit, endormie & » enſevelie dans ſes cendres, ſe reveil» le, ſe leve & ſe développe. En demi» heure de temps, *ce phénix végétal* re-

» naît de ſes cendres. Cette roſe en » pouſſiere ſort de ſon tombeau pour » prendre une vie nouvelle. Elle eſt l'i- » mage de cette réſurrection, par la- » quelle les mortels giſſans dans les » ombres de la mort, paſſeront à une » bienheureuſe immortalité. » Ces pro- meſſes ſont belles : elles ſont ſurprenan- tes, & paſſeroient pour incroyables, ſi en 1761, Paris n'en avoit vu cent fois répéter l'expérience. (*a*)

» Nous pouvons, dit le Chevalier » *Digby*, (*b*) reſſuſciter une plante mor- » te, la rendre immortelle : & en la » faiſant revivre au milieu de ſes cen- » dres, lui donner une eſpece de corps » glorifié. *Quercetan*, Médecin du Roi » Henri IV. nous raconte une hiſtoire » admirable d'un certain Polonois, qui » lui faiſoit voir douze vaiſſeaux de ver- » res, ſcellés hermétiquement, dans

(*a*) A la Foire St. Germain.
(b) *De la végétation des plantes, part. 2. p. 64.*

» chacun desquels étoit contenu la subs-
» tance d'une plante différente ; savoir,
» dans l'une étoit une rose, dans l'au-
» tre, une tulipe, & ainsi du reste. Or,
» il faut observer qu'en montrant cha-
» que vaisseau, l'on n'y pouvoit remar-
» quer autre chose, sinon un petit *amas*
» *de cendres*, qui se voyoit dans le fond;
» mais aussi-tôt qu'il l'exposoit sur une
» douce & médiocre chaleur, à cet inst-
» tant même, il apparoissoit peu à peu
» l'image d'une plante qui sortoit de son
» tombeau ou de sa cendre : & dans
» chaque vaisseau, les plantes & les
» fleurs se voyoient ressuscitées en leur
» entier, selon la nature de la cendre
» dans laquelle leur image étoit invisi-
» blement ensevelie. Chaque plante ou
» fleur croissoit de toutes parts, en une
» juste convenable grandeur & dimen
» sion, sur laquelle étoient dépeintes
» leurs propres couleurs, figures, gran-

» deurs & autres accidens pareils ; mais
» avec telle exactitude & naïveté, que
» le ſens auroit pu y tromper la raiſon,
» pour croire que c'étoient des plantes
» & des fleurs ſubſtancielles & vérita-
» bles. Or, dès qu'il venoit à retirer le
» vaiſſeau de la chaleur, & qu'il l'expo.
» ſoit à l'air, il arrivoit que la matiere
» & le vaiſſeau venant à ſe refroidir,
» l'on voyoit ſenſiblement que ces plan-
» tes ou fleurs commençoient à dimi-
„ nuer peu à peu, tellement que leur
„ teint éclatant & vif venant à pâlir,
„ leur figure alors n'étoit plus qu'un om-
„ bre de la mort, qui diſparoiſſoit ſou-
„ dain, & s'enſeveliſſoit derechef ſous
„ ſes cendres. Tout cela (quand il vou-
„ loit approcher les vaiſſeaux du feu)
„ ſe réitéroit avec les mêmes circonſ-
„ tances. *Atanaze Kirker*, pourſuit le
„ Chevalier *Digby*, m'a ſouvent aſſuré
„ pour certain, qu'il avoit fait cette

„ même expérience, & me communi-
„ qua le ſecret de la faire, quoique ce-
„ pendant je n'ai jamais pu y parvenir
„ après beaucoup de travail. „

Gui de la Broſſe, ce Botaniſte zelé, qui a donné au Roi le fond ou eſt aujourd'hui ce ſuperbe Jardin des Plantes, (*a*) & qui travailloit auſſi en chymie, a parlé de ce Polonois, de même que le Chevalier *Digby* : » cette expérience, » dit-il, me ſemble excellente, ayant » opinion qu'elle eſt plus aiſée qu'on

(*a*) Cette action ſeule, qui ne peut partir que d'une ame bienfaiſante & dévouée au bien public, mériteroit que ce Médecin fut plus connu ; cependant ſon nom même, n'eſt, ni dans le Dictionnaire Hiſtorique de M. l'Abbé l'*Advocat*, ni, ce qui doit plus ſurprendre, dans le Dictionnaire Hiſtorique de la Médecine de M. *Eloy*. *Gui de la Broſſe*, étoit le grand oncle de M. *Fagon* ; il fut le premier Intendant du Jardin du Roi. En 1633 il donna la deſcription des Plantes qu'il y démontra depuis publiquement. Il eſt encore Auteur d'un Livre ſur *la nature des Plantes*.

» ne penſe, & qu'il n'y faut qu'un » peu de loiſir, plus que je n'en ai » maintenant, auſſi Dieu me faiſant la » grace d'en avoir quelque peu d'avan- » tage, j'eſſayerai cette *gentilleſſe*, car » les bras croiſés, l'on ne trouve les » ſecrets de la nature.

Cette *gentilleſſe* n'eſt pourtant pas ſi facile à produire que l'imaginoit *la Broſſe*. *Digby*, tenta en vain l'opération, ſes efforts reſterent ſans ſuccès ; & *Kirker* lui-même, qui avoit réuſſi, ne regardoit pas cette palingénéſie, comme une choſe d'une bien facile exécution. Un Prince émerveillé du prodige de ſa roſe, lui en demanda une pareille, & *Kirker*, aima mieux lui offrir la ſienne, que d'entreprendre une autrefois une ſemblable opération. Quoi qu'il en ſoit, voici la maniere dont cet habile Jéſuite s'y prenoit : ce ſecret lui fut donné par l'Empereur Ferdinand III, qui

l'avoit acheté d'un Chymiſte, & il l'a dépoſé tel que je vais le donner, dans ſon *Mundus ſubterraneus*, *Lib. 12 Sect. 4 Cap. 5 Exper. 1.* L'opération n'eſt pas facile & le procédé eſt long.

1.° Prenez quatre livres de graines de la plante que vous deſirez faire renaître de ſa cendre : cette graine doit être bien mûre. Pilez-la dans un mortier, mettez le tout dans un vaiſſeau de verre qui ſoit bien propre & de la hauteur de la plante, dont vous avez pris la graine, bouchez exactement le vaiſſeau & le gardez en un lieu tempéré.

2.° Choſiſſez un ſoir où le Ciel ſoit bien pur & bien ſerain, & expoſez votre graine pilée à la roſée de la nuit, dans un large plat, *afin que la graine s'impregne fortement de la vertu vivifiante qui eſt dans la roſée.*

3.° Avec un grand linge bien net

attaché à quatre pieux dans un pré, ramaſſez huit pintes de cette même roſée, & la verſez dans un vaiſſeau de verre qui ſoit propre.

4.° Remettez vos graines imbibées de la roſée dans leur vaiſſeau, avant que le Soleil ſe leve, parce qu'il feroit évaporer la roſée. Poſez ce vaiſſeau comme auparavant en un lieu tempéré.

5.° Quand vous aurez ramaſſé aſſez de roſée, il la faut filtrer & puis la diſtiller, afin qu'il n'y reſte rien d'impur. Les feces qui reſtent ſeront calcinés pour en tirer un ſel qui *fait plaiſir à voir.*

6.° Verſez la roſée diſtillée & imbue de ce ſel ſur les graines, & puis rebouchez le vaiſſeau avec du verre pilé & du borax. Le vaiſſeau en cet état eſt mis pour un mois dans du fumier neuf de cheval.

7.° Retirez le vaiſſeau, vous verrez

au fond la graine qui ſera devenue comme de la gelée ; l'eſprit ſera comme une petite peau de diverſes couleurs, qui ſurnage au deſſus de toute la matiere. Entre la peau & la ſurface limoneuſe du fond, on remarque une eſpece de roſée verdâtre, qui repréſente *une moiſſon.*

8.° Expoſez durant l'été ce vaiſſeau bien bouché de jour au Soleil, & de nuit à la Lune. Lorſque le temps eſt brouillé & pluvieux, il le faut garder en lieu ſec & chaud juſqu'au retour du beau temps. Il arrive quelquefois que cet ouvrage ſe perfectionne en deux mois, & il y faut quelquefois un an. Les marques du ſuccès, c'eſt quand on voit que la ſubſtance limoneuſe s'enfle & s'éleve ; que l'eſprit ou la petite peau diminue tous les jours, & que toute la matiere s'épaiſſit. Lorſqu'on voit dans le vaiſſeau par la réflexion

du Soleil, naître des exhalaisons subtiles, & se former de legers nuages, véritablement ce sont là les premiers rudimens de la plante renaissante.

9.° Enfin, de toute cette matiere, il s'en doit former une poussiere bleue. De cette poussiere lorsqu'elle est excitée par la chaleur, il s'en éleve un tronc, des feuilles, des fleurs, & en un mot on apperçoit l'apparition d'une plante, qui sort du milieu de ses cendres. Dès que la chaleur cesse, tout le spectacle s'évanouit, toute la matiere se précipite au fond du vaisseau, &c.

Ce n'est pas-là un procédé énoncé comme ceux de M. *Macquer*: cependant de toutes les méthodes publiées, il paroît que c'est la plus claire & la plus orthodoxe ; c'est du moins celle que *George-Phil. Harstoffletus*, & le P. *Schott* ont enseigné.

Si, au reste ce phénomene est bien

conſtant, bien établi; car depuis l'avanture de la dent d'or de Siléſie, je ne lache pas aiſément ma croyance; ſi donc ce fait de palingénéſie, eſt bien un fait réel, quel moyen de nous élever juſqu'à la cauſe qui le produit? eſt-ce là, comme l'a penſé *Kirker*, un jeu du ſel des plantes? eſt-ce que la graine n'étant qu'une plante pliée, concentrée, enveloppée dans un plus petit eſpace, eſt-elle même repréſentée par un atôme de ce ſel, ou bien donc, eſt-ce que chacune des molécules ſalines, eſt une portion ſimilaire du mixte qui les a fournies, & que par leur réunion, elles peuvent le reintégrer, le reſſuſciter, pour ainſi dire? il y auroit beaucoup à conjecturer là deſſus.

Il y a encore une autre ſorte de palingénéſie, qui ne paroît pas être d'une ſi laborieuſe exécution, & qui à la vérité n'offre pas un ſpectacle ſi cu-

rieux : de celle-là le Chevalier *Digby* en vint à bout. „ J'ai fait fort bien, „ dit-il, la ſeconde opération dont le „ Pere *Kirker* m'a donné l'inſtruction. „ Je prenois une ſuffiſſante quantité d'or- „ ties ; ſavoir, les racines, les tiges, „ les feuilles, en un mot, toutes les „ plantes entieres, & je les calcinois „ à la maniere ordinaire. De cette „ cendre d'orties, je faiſois une leſſive „ avec de l'eau pure que je filtrois, „ & j'expoſois cette leſſive à l'air froid „ en temps de gelée. Il eſt très-certain „ qu'après que cette eau étoit glacée, „ il apparoiſſoit dans la glace une quan- „ tité de figures d'orties. Je prenois grand „ plaiſir à contempler ce jeu de la nature „ & je fis venir le Docteur Mayerne, „ (*a*) afin qu'il fut ſpectateur de cette

(*a*) *Théodore Turquet de Mayerne, Baron d'Aubonne, Conſeiller & premier Médecin du Roi Charles II. & de la Reine d'Angleterre.*

„ transfiguration,

„ transfiguration, dont il n'étoit pas „ moins étonné & ravi que moi.

La Broſſe, n'a pas négligé non plus cette obſervation. Il parle d'un de ſes amis : „ qui trouva par hazard le moyen „ de repréſenter les images des orties.... „ en expoſant la leſſive faite de la cen- „ dre de la plante aux rayons de la „ Lune, *& puis* à la gelée, de maniere „ que ſi elle ſe glace, l'image de la „ plante y paroît.

L'Abbé de *Vallemont*, qui a répété l'expérience, dit : „ qu'il peut aſſurer „ les curieux, qu'un jour d'hiver ayant „ fait bouillir des Chataignes, & ex- „ poſé à l'air durant la nuit l'eau où „ elles avoient cuites, afin qu'elle gla-

Il étoit né à Geneve, & fut quelque temps Médecin ordinaire d'Henry IV : après la mort de cet excellent Prince, il paſſa en Angleterre, où il mourut en 1655, âgé de 82 ans. Il étoit Calviniſte, & le Cardinal *du Perron*, travailla en vain à ſa converſion.

„ çât par le froid ; il eut le lendemain „ matin le plaiſir d'y voir des feuilles „ de Châtaigner, grandes comme les „ naturelles, & deſſinées ſur la ſuper- „ ficie de la glace, *d'une maniere exacte & toute raviſſante :* „ à raiſon de quoi, cet Auteur conclud, *que les ſels contiennent les idées, la figure & le phantôme des plantes dont ils ſont extraits.*

M. *Fréderic Baveſus*, parle d'une palingénéſie qu'il n'eut pas autant de peine d'obtenir que le Pere *Kirker* : il avoit fait diſtiller du vinaigre roſat à l'ordinaire ; quelque temps après il apperçut dans une bouteille où il gardoit ce vinaigre, deux roſes de même figure, & de même couleur que les roſes ordinaires ; bientôt après il en vit quatre, ſix, & enfin huit, qui ſe conſerverent plus de deux ans.

Actes de Phyſ. & de Méd. de l'Acad. des Cur. de la Nat. Tom. I. 1727. obſ. 219. Mém. de Trévoux, Janv. 1729. p. 155.

LXXIII.

Fineſſe exquiſe de l'odorat dans les Negres, & dans un Religieux qui diſtinguoit par-là, la chaſteté des femmes & des filles.

Les chiens ne ſont pas les ſeuls animaux que la nature ait doué d'un parfait odorat ; il s'eſt trouvé des hommes qui ne le cédoient en rien aux chiens de chaſſe les plus fins. Le Pere *Duretere*, Jacobin, rapporte dans ſon hiſtoire des Antilles, qu'il y a dans ces Iſles, des Negres qui ont l'odorat ſi ſubtil, qu'ils diſtinguent les veſtiges d'un Negre & d'un François, en flairant ſeulement la place ſur laquelle ils ont marché. Le Pere *Laffiteau*, Jéſuite, dit dans ſon livre des mœurs des ſauvages, qu'ils ont l'odorat plus fin qu'aucun chien de chaſſe, & qu'ils diſtinguent de fort loin par-là, un François d'avec un Anglois. Il y avoit à Prague un Religieux qui, par

l'odorat, connoiſſoit les perſonnes comme on les connoît par la vue, & qui, par ce moyen, diſtinguoit ſans ſe tromper, une fille & une femme chaſte, d'avec celles qui ne l'étoient pas. Cet homme là devoit bien flairer des choſes qu'on ne lui diſoit pas.

L'extrait du Journ. d'Angl. Journ. des Sav. 11 Fév. 1684.

LXXIV.

Des Sorciers.

On connoît l'hiſtoire du Sorcier de Caſſini, & l'on ne ſauroit trop recommander à ceux qui ſont chargés du ſoin délicat de juger les hommes, de ſe la rappeller ſouvent. Elle a appris, elle a démontré, que les prétendus ſorciers, étoient bien véritablement foux. On connoît la plante dont ils uſoient pour ſe procurer ce ſommeil turbulent & illuſoire, en quoi conſiſtoit toute leur magie. C'eſt le *Strammonium*. Cette

plante cauſe un délire, accompagné d'un aſſez profond ſommeil : ſa racine & ſa ſemence, poſſedent cette propriété dans un degré éminent. Les feuilles ſont moins actives. *Garidel*, parle de quelques effets de cette plante, qui méritent d'être connus. J'ai appris, dit-il, de feu M. Jean-Baptiſte Rimbaud, Apothicaire, que ſon aïeul fut commis avec M. Broglia, très-ſavant Médecin, par autorité du Juge, pour examiner ſi la poudre de la graine, dont s'étoit ſervi une malheureuſe, pour en faire boire à de jeunes filles, pouvoit produire l'effet que l'on croyoit avoir été produit dans ces filles, qui eſt, qu'étant hors de connoiſſance, & dans un délire *d'extaſe*, elles étoient livrées par ce moyen à la brutalité de certains paillards, que cette malheureuſe introduiſoit chez elle : *ce qui fut confirmé* par le rapport qu'en firent ces Meſſieurs, qui, ayant recon-

nu la ſemence du ſtrammonium, ne furent pas en peine de décider de ſon malin effet. Cette malheureuſe fut par Arrêt de la Cour (le Parlement d'Aix en Provence) condamnée à la mort.

Garet & *Coſta* nous aſſurent, que les courtiſannes & les voleurs s'en ſervent très-ſouvent, pour pouvoir dépouiller ceux qui tombent entre leurs mains.

Dans certaines perſonnes, cette ſemence produit la fureur, comme il arriva à cet exécuteur de la haute-juſtice & à ſa femme, deſquels il eſt encore fait mention dans *Garidel*; des ſcélérats qu'il avoit retiré chez lui, dit cet auteur, en mêlerent parmi les viandes; feu M. *Martelli*, Apothicaire de cette ville, (d'Aix) *a aſſuré avoir vu le bourreau avec ſa femme, en chemiſe déchirée en lambeaux, ſautant & danſant dans le cimetiere de St. Sauveur. M.* Bicais, *très-ſavant Profeſſeur, m'a aſſuré de l'avoir vu auſſi.*

LXXV.

Ce qui détermina BOERHAAVE *à se faire Médecin : quelques points de sa vie.*

Entre les Médecins d'un mérite distingué, s'il en est un qui doive fixer notre attention, & nous arrêter sur quelques points essentiels de sa vie, c'est bien le célebre *Boerhaave* ; ce savant illustre, dont la vie est une époque marquée si glorieusement dans les fastes de l'art, qui a enrichi toutes les parties de la médecine, & a laissé par-tout des marques du savoir le plus profond & le plus immense, est originaire des Pays-Bas François. Destiné au service des autels, il devoit succéder à son pere, Pasteur d'une Eglise protestante, dans un village de Hollande, & un Pasteur fit avorter ce dessein. Un ministre trouve *Boerhaave* un jour, & l'entretient. La Religion devient insensiblement le

ſujet de la converſation : ſur ce ſujet, peu d'eſprits ſavent ſe contenir ; du culte, les deux Théologiens paſſerent au Dieu qui l'exige : on parla de Dieu, & *Boerhaave*, parce qu'il le voyoit dans toute la nature, paſſa pour athée aux yeux du Miniſtre, qui l'alla bientôt, trop peu chrétiennement, dénoncer pour *Spinoſiſte*, & cet excès de zele le donna à la Médecine.

La plus heureuſe miſſion a eu quelquefois des effets moins heureux. *Boerhaave*, Miniſtre de l'Evangile, l'auroit enſeigné à quelques cens Hollandois qui l'euſſent mal entendu, & peut-être plus mal encore pratiqué ; devenu Médecin, il a rendu à la vie des milliers d'hommes ; il en a éclairé des milliers d'autres. Ces conſidérations reclameront toujours contre l'injuſtice de ceux qui pourroient condamner un changement, qui d'ailleurs le fit atteindre à

la plus haute réputation qu'un homme puiſſe eſpérer jamais. Il reçut un jour de la Chine une Lettre, à l'adreſſe de *M. Boerhaave*, *Médecin en Europe :* à coup ſûr il n'en ſeroit point venu de ſi loin à *Boerhaave*, Miniſtre à Voorhout.

S'il excita quelquefois l'envie, (car cette rouille s'attache d'autant plus immanquablement au mérite, qu'il eſt plus tranſcendant) il excita bien davantage des ſentimens plus heureux. Il eut des admirateurs. Il eut des amis, un des plus tendres, mérite qu'on parle de l'éclat, qu'il donna à ſon zele. Un nouveau genre de plante s'offrit à ſes recherches : ſon cœur en fit les honneurs, & les Botaniſtes connurent la *Boerhaavia*. Des Aſtronomes auroient appellé de ce nom reſpectable, quelques nouveaux Satellites ; des Voyageurs l'auroient donné à quelques Ter-

res nouvelles, à quelque Isle ; un Poëte à une Divinité, le Botaniste le donne à une plante : cet hommage n'est pas moins grand, pas moins flatteur, pas moins durable, & ce seroit bien le cas d'appliquer ce mot de Virgile : *ipsa sonant arbusta ; Deus, Deus ille.*

Que les ouvrages du divin *Boerhaave*, soient connus & se répandent par-tout ; que ses institutions de Médecine, franchissent les bornes de notre Europe, qu'elles pénetrent jusqu'en la Chine, & y excitent l'admiration ; que ce Livre si excellent parvienne même à se faire connoître & estimer d'un Mufti, & que ce Mufti se croie honoré d'en devenir le traducteur, du moins ses écrits méritent cet éclat : mais qu'une anatomie du Chirurgien *Dionis*, soit traduite en langue Tartare, & qu'un aussi médiocre ouvrage devienne le manuel des Médecins de la Chine ; on

ne peut qu'être revolté de l'ignorance officieuſe du Jéſuite *Parennin*. Ce Miſſionnaire chargé par *Camhi*, Empereur de la Chine, de traduire le meilleur traité d'anatomie qu'on eut en Europe, & qui ſans façon ſe charge de traduire *Dionis*, ſûrement n'auroit pas manqué de traduire le Journal de Trévoux, ſi on s'étoit aviſé de lui demander le meilleur Journal qu'il y eut eu en Europe.

On peut dire que depuis *Hyppocrate*, nul Médecin n'a été, ni ſi ſavant, ni ſi connu, ni ſi riche que cet illuſtre Médecin Hollandois, mort à Leyde le 23 Septembre 1738, âgé de 70 ans, moins trois mois & dix jours.

LXXVI.

Sueur de Vers.

Les Médecins rapportent dans leurs obſervations, pluſieurs ſortes de ſueurs ;

on en a vu de ſemblable à la conſiſtence du miel, tantôt de la biere, tantôt du vin rouge; on en a vu même de ſang tout pur; mais il n'y en a point de plus étonnante, je penſe, qu'une ſueur de vers telle qu'il en arriva il y a quelques années en Poméranie, à un enfant de douze ans, qui après une démangeaiſon par-tout le corps, fut couvert d'une infinité de petits vers, dès qu'on commençât de le gratter, & mourut une heure après que ces premiers furent ſortis, lorſqu'il commença d'en paroître d'autres.

Journ. des Sçav. du 6 Fev. 1679.

LXXVII.

Mort de Démocrite. Ce Philoſophe vécut trois jours de plus en ne flairant que du pain chaud.

Nos corps ſont de vrais cribles; c'eſt que la peau qui nous couvre eſt percée de mille & mille trous. Ce ſont

autant de petits organes digeſtifs, où vont ſe rendre une infinité de parcelles alibiles chariées dans l'air. Si donc l'air qui nous environne étoit ſuffiſamment rempli de ces molecules nutritives, & qu'arrivé à la ſurface de notre corps, elles y fuſſent repriſes & entraînées dans le courant de la circulation en aſſez grande quantité, nous pourrions vivre & nous ſoutenir d'une maniere inſenſible : ce ſeroit là en quelque ſorte vivre de l'air ; mais le plus ſûr eſt toujours de ne ſe pas trop fier ſur cette cuiſine : cependant, on ne peut pas ſe cacher que certaines gens toujours entourés d'un atmoſphere gros de molecules alibiles, tels par exemple que les Bouchers, les Cuiſiniers, ne ſe nourriſſent un peu de cette maniere. La plupart de ces gens ont de l'embonpoint, & mangent pour tant peu pour l'ordinaire. Toute l'habitude de leur

corps mange d'une maniere insensible.

Sur-tout l'air qu'on respire peut déposer dans le tissu des poumons, d'où ils sont bientôt repris, les atomes alimenteux, c'est-à-dire, ce *pabulum* invisible, comme on dit, qu'il contient. On rapporte que *Democrite*, âgé de cent ans, s'ennuya de vivre : j'en connois qui en auroient le double, & qui se garderoient bien de s'en fâcher ; mais enfin, ce Philosophe las d'être au monde résolut de s'en retirer. Il retranchoit tous les jours quelque peu de sa nourriture ; & de cette maniere, il étoit enfin parvenu à éteindre, presque tout-à-fait, ce principe de feu qui vivifie nos corps ; il alloit toucher à sa derniere heure, lorsqu'une sœur qu'il aimoit, vint le supplier de ne pas se laisser mourir encore, puisque sa mort la priveroit du plaisir de prendre part à la fête prochaine. *Démocrite* daigna, pour l'o-

bliger, ſe réſoudre à prolonger ſa vie de quelques inſtans ; & s'étant fait apporter du pain chaud, il vécut encore trois jours en le flairant ſeulement.

LXXVIII.

L'infuſion des Médicamens dans les Vaiſſeaux du corps humain.

On croit que c'eſt en Angleterre qu'a été trouvé ce nouveau remede par M. *Wren*, célebre Profeſſeur de l'Univerſité d'Oxford & de la Société Royale. Ce qui a déterminé cette découverte, c'eſt que par-là on introduit dans le corps, des remedes qui ſe rendent aux parties malades, ſans que leurs vertus en ſoient altérées. Combien eſt long le chemin que doivent faire les remedes qu'on prend par la bouche ! il eſt impoſſible que dans toutes ces routes, ils ne ſubiſſent pluſieurs changemens conſidérables, qu'ils ne ſe mêlent avec tant de ſubſtances différentes, & ne perdent toute leur

efficacité : l'expérience prouve cette vérité ; car une certaine doſe de vomitif, qui, donné à un chien par la gueule, ne produira aucun effet, le fera vomir juſqu'à en mourir ſi on l'injecte dans ſes veines. On a encore éprouvé que l'humeur ſalivaire contenue dans les véſicules qui ſont entre les dents des viperes, priſe & avalée dans quelque liqueur que ce ſoit, ne cauſe aucun mal ; & qu'au contraire, ſi l'on ſe frotte légérement en un endroit où la peau ſoit écorché, du ſuc tiré d'une vipere vive ou morte, on en eſt infailliblement affecté. La raiſon en eſt, que de la premiere maniere, le venin a perdu toutes ſes forces dans les premieres voies, avant que de parvenir au cœur : au lieu que dans la ſeconde, il s'inſinue d'abord dans les veines, & paſſe delà, immédiatement dans le cœur, ſans avoir ſouffert aucune altération.

M. *Fabricius*, Médecin de Dantzic, ayant depuis long-temps envie d'expérimenter les effets que produiroient l'infusion de quelques Médicamens dans les veines d'un homme, & ayant trouvé des personnes qui s'offroient à cela, fit les expériences suivantes.

La premiere fut sur un soldat très-robuste, qui étoit tellement infecté de la vérole, qu'il avoit les os des bras tout couverts de ces nœuds qu'on appelle *Exostoses*. Après qu'on lui eut infusé par les veines du bras, deux dragmes d'une liqueur purgative, il se plaignit d'une grande douleur au coude : quelques endroits de son bras s'étant fort enflés, on pressa doucement avec les doigts cette tumeur, la poussant vers l'épaule, & au bout de quatre heures ou environ, le remede commença à opérer sans beaucoup de violence ; cela continua aussi le lendemain,

de maniere que le malade fit en tout cinq grandes ſelles. Après cette évacuation, ſans le ſecours d'aucun autre remede, les Exoſtozes ont diſparu, & il ne lui reſta rien de la maladie dont il étoit infecté.

La ſeconde expérience fut faite ſur une femme mariée, qui avoit trente-cinq ans, & qui étoit attaquée d'épilepſie. Cette maladie étoit ſi enracinée, qu'il n'y avoit guere lieu d'en eſpérer la guériſon. Après qu'on lui eut infuſé dans les veines deux dragmes d'un purgatif, diſſout dans un eſprit antiepileptique, la femme au bout de quelques heures alla pluſieurs fois à la ſelle, enſuite de quoi, dès le lendemain, les accès de ſon mal furent bien plus doux, & enfin, elle fut peu à peu parfaitement guérie.

Extrait du Journ. d'Angleterre. Journ. des Sçav. du 23 Janv. 1668.

M. *Smith*, auſſi Médecin de Dantzic, ayant eu permiſſion d'eſſayer ſur quelques malades de l'Hôpital, qui étoient déſeſpérés, quels effets produiroient l'infuſion des médicamens dans les veines ; en fit l'eſſai ſur deux perſonnes tellement infectées de la vérole, qu'on les jugeoit incurables. L'un d'eux en fut guéri, mais l'autre en mourut. Cependant il réſolut de continuer cette expérience, & de l'avis de M. *Schleffer*, Médecin de la même Ville, il fit infuſer quelques médicamens altérans dans les veines du bras droit de trois malades, dont un étoit attaqué de la goutte, l'autre étoit apoplectique, & le troiſieme avoit la plique Polonoiſe, & étoit à l'extrêmité. Ces trois opérations réuſſirent très-heureuſement, car celui qui étoit eſtropié de la goutte, commença dès le lendemain à ſe mieux porter, & quelques jours après ſe trou-

vant en bonne ſanté, il alla travailler à la moiſſon qu'on faiſoit alors ; l'apoplectique depuis lors n'a eu aucune rechûte, & le dernier qui avoit pluſieurs ulceres, en a auſſi été guéri.

Extrait du Journ. d'Angl. Journ. des Sav. du 12 Nov. 1668.

Si une ſemblable méthode de guérir, a ſi bien réuſſi dans les mains des Médecins de Dantzic, pourquoi donc ne s'eſt-elle pas perpétuée juſqu'à nos jours? Auroit-elle eu, par quelque fatal réuſſite pour certains qui l'ont tentée, le ſort de la transfuſion du ſang, dont nous avons parlé? Le nombre de ceux qu'elle a laiſſé mourir, ſeroit-il plus grand que celui de ceux qu'elle a guéris? Quelqu'en ſoit la raiſon, il eſt certain qu'il ſuffit qu'elle ait opéré quelques guériſons difficiles, pour ne pas l'abandonner tout-à-fait ; car enfin, combien de gens condamnés à une mort

inévitable, par arrêt de la Faculté, ne seroient point tentés d'en appeller à ce Tribunal de miracles ?

LXXIX.

Les Médecins ont appellé de leur nom, les parties qu'ils ont découvert, & de ces découvertes, quoiqu'en si grand nombre, il n'y en a qu'une qui soit du nom d'un Chirurgien.

Bien des désagrémens, sans doute, gâtent les chemins où marchent les gens de Lettres ; mais il est vrai que souvent, ils s'attirent très-justement, les travers qui les affligent ; il est incontestable aussi, que la plupart tirent pourtant de leurs entours, tout le parti possible, si l'on s'obstine à leur refuser le tribut d'éloge, la sorte de gloire qu'ils croient mériter : sans beaucoup de détours ils se déterminent à s'en procréer une qui ne dépende que de leur volonté : c'est ainsi

que les aſtronomes ont ſans façon donné leur nom à des planetes, à des conſtellations, &c. C'eſt ainſi que des botaniſtes, des voyageurs, des géographes ont fait connoître ſous le leur, des planetes, des terres, des mers nouvelles : & c'eſt encore ainſi que des anatomiſtes, ont immortaliſé leurs découvertes & leur nom. Les Médecins connoiſſent dans la tête le pont de *Varole*, la valvule de *Vieuſſens*, le ſinus torcular d'*Hérophile*, l'aqueduc de *Sylvius*, les muſcles du *Duverney*, la membrane de *Schneïder*, les trompes d'*Euſtachi*, les glandes ſebacées de *Valſalva*, & les glandes de *Meibomius* ; ils connoiſſent dans la cavité de la poitrine, les muſcles releveurs de *Stenon*, les ſoucoſtaux de *Veryheyen*, le trou *Botal*, les arteres de *Ruiſch* : dans l'abdomen la capſule de *Gliſſon*, le petit lobe de *Spigellius*,

le conduit de *Virſungus*, le réſervoir de *Pequet*, les grains folliculeux de *Malpighi*, les tuyaux urinaires de *Bellini*, les glandes conglomerées de *Brunnerus*, celles de *Peyer:* les trompes de *Fallope*, le ligament de *Poupart*, le muſcle utérin de *Ruiſch*, le corps d'*Higmore*, les glandes de *Littre*, &c. Les Médecins connoiſſent ces parties, & les hommes célebres qui en ont les premiers développé la conſtitution, & il a là-deſſus une remarque à faire; qu'ils y feront volontiers, c'eſt que de tant de découvertes faites ſur le corps humain, une ſeule eſt connue par le nom d'un Chirurgien, qui eſt *Cowper.*

LXXX.

Converſation touchant le traité du cœur de M. SENAC, *& celui de M.* ASTRUC, de morbis venereis.

J'ai lu quelque part ce qui ſuit. . . . ;

J'entendis un jour la conversation de plusieurs hommes de Lettres. Ils parloient des auteurs & des ouvrages, & balotoient les réputations. Les sentimens rarement étoient rapprochés ; chacun parloit suivant son goût plutôt que suivant ses lumieres. Je vis le moment où tous alloient, plus que jamais, se croiser, se contredire, lorsqu'un d'eux se levant d'un air assez vif, vint à moi, & me dit : eh, Monsieur, vous vous taisez bien mal à propos : nous parlons de livres ; j'en connois deux supérieurement faits, & ils sont tous deux écrits sur votre métier. Comme il avoit parlé assez haut, tout le monde se tut, & lui continuant d'élever la voix, oui, Messieurs, oui, poursuivit-il, ils sont tous deux écrits sur la Médecine. Vous vous regardez, eh bien, il faut donc vous les nommer : c'est le célebre ouvrage de M. *Astruc*, *de morbis venereis :* c'est l'immortel

l'immortel Traité du cœur de M. *Senac*. Je vous défie de me citer d'ouvrages, plus profonds, plus ſavans, plus clairs, mieux ordonnés, mieux entendus, mieux écrits ; j'ajouterai, plus intéreſſans. Que d'érudition, que de ſavoir, que de ſageſſe, il y a dans ce Traité des maladies vénériennes ! Que M. *Aſtruc* doit être flatté de l'avoir produit, & quelle gloire ! .... Un Officier qui ſurvint, ne permit pas d'achever l'éloge : *Aſtruc*, dit-il, en ſerrant la main à deux ou trois perſonnes qu'il n'avoit jamais vues, ah Meſſieurs, vous parlez d'*Aſtruc ;* c'eſt un grand homme .... que vous connoiſſez peu ſans doute, Monſieur, lui dit alors quelqu'un. Que je connois peu, reprit-il, que je connois ! oh ! parbleu, tout auſſi bien, & peut-être mieux que vous : ne l'ai-je pas, moi, parcouru preſque d'un bout à l'autre ? Tenez en voulez-vous la

preuve, je m'en vais vous étaler mon érudition. Si j'ai lu *Aſtruc!* je me rappelle même en ce moment, une choſe qui me frappa, à quoi peut-être, vous n'avez pas fait la même attention : c'eſt que preſque tous les Médecins qui ont écrit dans les premiers temps de cette maladie que vous ſavez, paroiſſent n'avoir compoſé leurs ouvrages, qu'à l'uſage des grands perſonnages auxquels ils ſont dédiés pour la plupart; apparemment qu'alors ces Meſſieurs s'étoient mis ſans façon au deſſus du qu'en dira-t-on : ils avoient raiſon. C'eſt une ſottiſe de mettre ſon repos à la merci du caquet : il y a pourtant de ces auteurs qui ont parlé aſſez gaillardement : (*a*) j'a-

(*a*) Par exemple, dans ce paſſage du livre de *Nicolas Maſſa*, où l'Auteur, après avoir parlé du danger qu'il y a de s'abandonner à l'amour, avec des femmes qui ſe trouvent dans cet état qui leur eſt ſi familier & ſi ordinaire, ainſi qu'avec celles qui ſont infectées: dit: *quod ſi forte quis cum mulier*

vois retenu un passage tout entier qui étoit fort plaisant, mais ma foi pour du Latin à cette heure, seroit bien fin qui m'en feroit dire : je veux mourir si j'en sais plus que notre Chirurgien Major : je me souviens pourtant que ce livre dont vous parlez, est écrit avec bien de la pureté. Oui, Monsieur, vous avez bien raison, reprit alors l'homme qu'on avoit interrompu, le livre de *Morbis venereis*, est un chef-d'œuvre, même encore du côté du style ; mais si vous parlez du style, quel homme

infectâ coïverit, laventur partes illæ post coitum, cum vino albo calido, vel cum aceto, quod magis mihi placet, ut fiat confortatio membri & prohibitio corruptionis ad illam malam qualitatem..... si vero quis cum infectâ muliere coire voluerit, quod fatuum est, lavetur vulva cum vino aut aceto, & membrum virile cum aceto, quoniam non sinit imprimere, malam illam qualitatem & non moretur in coitu, & post lavetur membrum virile, ut supra ; & è contra si mulier cum viro infecto coïverit, lavet viri membrum & vulvam ante & post coitum & non moretur in coitu.

écrit mieux que M. de *Senac*; quel feu, quelle correction, & pourtant quelle vivacité, quel agrément, quelle légéreté : c'eſt la force de *Demoſthene*, la douceur de *Lyſias*, & l'abondance de *Platon* : c'eſt la touche de *Michel Ange*, & le gracieux du *Correge*; enfin, c'eſt tout ce qui plaît & enchante. Je veux vous faire lire la préface du Traité du Cœur, c'eſt un morceau d'éloquence.... du cœur, Monſieur, repartit vivement l'Officier, je ne lis rien là-deſſus, cela ne s'apprend pas dans les livres; c'eſt de nos Grenadiers que j'irois prendre des leçons de courage, ſi j'en avois beſoin, mais grace à Dieu, je ne manque point de cœur, & pour le ſervice du Roi..... eh, Monſieur, reprit l'autre avec vivacité, qui diantre, vous parle de courage? On imagine bien que puiſque vous êtes françois, vous n'en manquez pas plus qu'un

autre : je parle du Traité de *la ſtructure & des maladies du cœur* : cet ouvrage, qui tient parmi les livres, le même rang que ſon auteur parmi les Médecins, je veux dire le rang ſuprême ; aſſis au trône de l'art, où ſon mérite l'a fait monter, cet illuſtre Médecin y parle en légiſlateur profond. Arrivé au comble des honneurs & de la gloire, l'étude la plus conſtante, le travail le plus aſſidu, ont encore pour lui des charmes qui l'enlevent ſouvent aux deſirs des perſonnes les plus diſtinguées, dont il fait les délices, & par les agrémens de l'eſprit & par l'étendue de ſes lumieres : auſſi, ſes écrits ſont autant de codes où les races futures trouveront encore de bonnes loix qui les guideront dans l'exercice de l'art ſi difficile de guérir.... Cet homme parla long-temps ſur ce ton & ſe fit écouter avec plaiſir ; l'Officier jura qu'il

liroit la préface ; un Médecin qui étoit là & qui n'avoit point osé avouer qu'il n'avoit jamais lu le Traité du cœur, courut chez P*** en faire l'acquisition; & moi je sortis enchanté de ces éloges prodigués à mon héros.

LXXXI.

Chaleur excessive qu'on éprouva en Languedoc en 1705.

L'homme ne peut vivre dans un atmosphere d'une chaleur égale à celle de son sang, l'air est trop dilaté, la respiration ne se fait que très-difficilement & l'on meurt. Tel auroit été le sort des habitans de Montpellier, s'ils n'y avoient pourvu. En 1705, le 30 Juillet il y fit une chaleur si excessive, que l'air ce jour là, fut presque aussi brûlant que celui qui sort des fours d'une verrerie, & on ne trouva point d'autre asyle que les caves. En plusieurs endroits on fit cuire des œufs

au ſoleil, & la plupart des thermometres ſe caſſerent par l'effort de la liqueur qui monta juſqu'au haut. On y obſerva auſſi que durant cet été ſi ardent, les pendules ſe dérangerent beaucoup.

Hiſt. de l'Acad. 1705, pag. 38.

LXXXII.

Quelques Hydrophobies ſpontanées & autres.

Il eſt rare qu'on devienne enragé ſans avoir été mordu par quelque animal qui le fut; au moins cela eſt-il aſſez vrai par rapport à l'homme: le loup, le chien, le renard, & tous les quadrupedes du même genre, ſont plus diſpoſés à la rage ſpontanée. On a cependant vu des hommes devenir enragés dans quelques maladies malignes, & dans d'autres circonſtances. Monſieur Laurens, habile Médecin, en a conſigné un exemple, il n'y a pas bien

long-temps, dans ce recueil qui devroit être précieux à tout vrai Médecin: (a) il s'agit d'un payſan devenu tout à coup hydrophobe, pour avoir éprouvé une chaleur exceſſive en voyageant. Mr. Laurens, perſuadé que ce payſan étoit atteint de la rage par l'horreur de l'eau, le fit conduire dans la plus prochaine hôtellerie où il ne tarda guere à voir éclore les ſymptomes qui caractériſent évidemment cette cruelle maladie: informé par la propre ſœur du malade, ſa compagne de voyage, qu'il n'avoit pas été mordu par aucun animal enragé, qu'il étoit parti le matin à jeun n'ayant bu qu'un peu d'eau-de-vie en route, Monſieur Laurens crut avec raiſon qu'il étoit attaqué de la rage ſpontanée; la ſœur

(a) Journal de Médec. &c. tom. VII. pag. I.

lui dit d'ailleurs que si ce malheur lui étoit arrivé, on n'eût pas manqué de l'envoyer d'abord à Saint Hubert. (*a*) J'ai vu des gens qui soutenoient que si quarante jours après la morsure d'un animal enragé, on ne l'est pas devenu,

(*a*) » Il y a dans la forêt des Ardennes » une Abbaye qui est sur l'invocation de S. » Hubert. Elle est très-célebre par les » cures que le peuple croit qu'on y fait de » ceux qui sont attaqués de la rage. Il paroit qu'en Flandres & en Lorraine, on » est fort crédule sur cet article. Les Religieux ne cherchent pas à désabuser ceux » qui le croient. Ils rendent au contraire ce » pélérinage plus mystérieux, en exigeant » de ceux qui le font, qu'ils observent » quelques exercices de piété & plusieurs » regles sur la diette. Au reste on y soumet les patiens à une épreuve assez » cruelle. On leur cautérise le front avec » un fer rouge en forme de clef, & on insere dans la plaie une petite parcelle de » l'étole de S. Hubert: quelques jours après » un Prêtre ôte de la plaie ce morceau de » linge qu'on y avoit introduit; & pour » lors on assure qu'on est guéri, & même » préservé pour toujours de ce mal redoutable. *Journ. Méd. ibid.*

il n'y a plus rien à craindre pour l'hydrophobie. (*a*) Ces gens là n'ont pas beaucoup lu. Les auteurs ſont pleins d'exemples qui malheureuſement détruiſent leur petite opinion. Je vais leur en citer deux remarquables qui pourront les inſtruire. Un homme paſſant dans une rue, y fut arrêté par une foule de gens qui s'étoient attroupés pour ſe ſaiſir d'un chien enragé. Comme il portoit une épée, il la tira & en perça l'animal, après quoi l'ayant remiſe dans ſon fourreau, il continua ſon chemin. Paſſé huit ans après cette avanture, cet homme eut querelle avec trois de ſes connoiſſances; il ſe battit, & deux furent bleſſés de cette même épée dont il avoit tué le chien; elles

(*a*) Ce terme qui eſt compoſé de deux mots grecs, ſignifie *crainte de l'eau*, accident qui arrive dans la rage & qui la caractérise: ce qui fait que cette horrible maladie ſe nomme *hydrophobie*.

guérirent toutes deux de leurs bleſſures qui n'avoient pas été conſidérables, mais elles ne laiſſerent pas d'en mourir trois ans après. Elles tomberent malades, & commencerent bientôt à éprouver à l'aſpect ſeul de l'eau, ce ſentiment d'horreur qui caractériſe la rage. Le mal ne tarda point d'augmenter, la fureur, l'envie de mordre &c. vinrent bientôt tranſporter ces malades qui périrent enfin dans les plus affreux emportemens. *Hildan, cent. I. obſ. 86* rapporte: qu'une Dame ayant été mordue d'un chien enragé, reſſentoit tous les ſept ans des paroxiſmes de rage, ce qui dura juſqu'à ſa mort qui arriva trente ans après la morſure. De quelle ſorte de ſubtilité, de quelle ſorte d'activité eſt-il donc ce principe deſtructeur, qui peut reſter huit ans entiers ſur la lame d'une épée, ſans s'y altérer, & qui en paſſe trois dans le corps ſans y être ſubjuguée ?

LXXXIII.

Soldat tiré d'un accès d'épilepsie par un coup de pistolet.

Beningerus, Médecin du Duc de Virtemberg, a vu à Montpellier un homme de vingt-six ans, gras, sanguin & robuste, tomber tout à coup par terre : il écumoit, il avoit les poings fermés, il paroissoit plongé dans un profond assoupissement qu'il interrompoit pourtant par des plaintes pouſſées de temps en temps ; après un certain temps passé dans cet état, il ouvrit les yeux & fit des efforts pour se lever, mais il retomba aussi-tôt dans son premier sommeil. Un soldat l'en tira d'une maniere assez singuliere : il approcha le plus près qu'il put de l'oreille du malade un pistolet fort chargé, il le tira, & à peine l'eut-il fait, que l'on vit le jeune homme se lever & s'en aller chez lui. Un grand bruit

excité tout à coup, peut donc être un moyen de mettre fin à un accès d'épilepsie ?

LXXXIV.

La femme d'un gentilhomme Liégeois mourut à sa cinquieme grossesse, pour avoir fait tirer son horoscope.

Une imagination troublée excite quelquefois dans les corps, des dérangemens, qui, à la longue, deviennent meurtriers. On a vu des gens foibles, frappés d'une prédiction indiscrete & sinistre, l'accomplir par leurs frayeurs. *Henri Heers*, a consigné parmi ses observations un exemple qui le prouve assez. La femme d'un gentilhomme Liégeois accoucha heureusement quatre fois; elle devint grosse pour la cinquieme. Plus elle approchoit du terme, plus la crainte qu'elle avoit conçue de la mort, augmentoit: elle s'étoit imaginé que cette grossesse

étoit sa derniere. Tout le temps qu'elle dura, elle l'employa à se préparer à la mort. On eut beau lui représenter que cette crainte étoit sans fondement, qu'elle étoit ridicule & dangereuse, elle persista toujours dans l'idée qu'elle mourroit dans cette grossesse. Vers la fin du huitieme mois elle fit son testament, & quelques jours après on la trouva morte dans son lit. Un donneur de bonne aventure lui avoit dit qu'elle se gardât d'avoir cinq enfans, parce qu'elle devoit périr dans la cinquieme grossesse, & cette prédiction avoit dérangé son imagination.

LXXXV.

Officier qui parvint à distinguer des objets dans un cachot très-obscur.

Dans l'armée de Charles I. Roi d'Angleterre, il y avoit un Gentilhomme de mérite, qui étoit Major d'un Régiment, & qui, étant forcé par la victoire des

uſurpateurs, d'aller chercher fortune hors du Royaume, hazarda de rendre à ſon Prince un ſervice de très-grande conſéquence, d'une maniere que l'on jugea en Eſpagne tout-à-fait hors de regles. On le ſaiſit & on le mit dans un cachot où il n'y avoit aucunes fenêtres, mais ſeulement un trou dans la muraille, par où l'on donnoit au priſonnier, les vivres qui lui étoient néceſſaires; après quoi, on le fermoit, quoique peut-être pas fort exactement. Ce Gentilhomme demeura pendant quelques ſemaines ſans voir quoique ce ſoit, & dans une fort grande triſteſſe. Mais après cela, il lui ſembla voir une foible lumiere, qui s'augmenta enſuite de jour en jour, enſorte qu'il pouvoit découvrir ſon lit & les objets d'une ſemblable grandeur. Enfin, il vint à appercevoir des objets ſi petits, qu'il voyoit des rats qui venoient manger

les miettes de son pain qui tomboient à terre, & remarquoit très-distinctement leurs mouvemens. Il rapportoit plusieurs autres effets de sa vue dans ce lieu obscur. Ce qui fait voir, que cela procédoit principalement de ce que les organes étoient attendris, en demeurant si long-temps dans un lieu ténébreux ; c'est que la face des affaires étant changée, ayant recouvré la liberté, il n'osa pas s'exposer d'abord au grand jour, dans la crainte que l'éclat trop vif de la lumiere, ne lui fit perdre la vue ; mais il crut qu'il falloit y accoutumer ses yeux peu à peu. M. *Boyle* qui rapporte cette histoire, la tenoit de la bouche de ce Gentilhomme.

Dissert. touchant les causes finales & naturelles.

LXXXVI.

Quelques fécondités prodigieuses.

Pline rapporte que dans le Pélopo-

nese, une femme eut en quatre couches, vingt enfans, cinq à la fois, dont la plupart vécurent : & selon *Tragus*, une autre en Egypte, eut sept enfans d'une même couche.

M. *Ménage* écrit qu'un petit bourgeois de Paris, nommé *Blunet*, avoit fait à sa femme vingt-un enfans en sept fois de suite ; que ces enfans trigémeaux avoient non seulement été baptisés, mais qu'ils avoient vécu, les uns plusieurs jours, les autres plusieurs mois, & qu'il en étoit resté douze des plus forts qui étoient tous grands & en bonne santé. Cet auteur ajoute que comme on auroit pu douter, lequel des deux, de sa femme ou de lui, contribuoit le plus à cette espece de prodige ; il abusa d'une servante qu'il avoit, & qu'au bout de neuf mois la fille accoucha de trois enfans mâles, qui malgré la foiblesse & le jeune âge

de leur mere, ne laiſſerent pas de vivre quinze jours ou trois ſemaines. Il n'y eut peut-être pas dans toute l'antiquité un exemple d'une fécondité ſi prodigieuſe. Quel Hercule que ce *Blunet!* On lit dans les eſſais hiſtoriques ſur Paris de l'ingénieux Mr. *De Sainte-Foix*, qu'on voyoit autrefois une épitaphe dans le cimetiere des Innocens, conçue en ces termes: *Cy gît* Jollande Bailly, *qui trépaſſa l'an 1514, le quatre-vingt-huitieme an de ſon âge, le quarante-deuxieme de ſon veuvage, laquelle a vu ou pu voir devant ſon trépas deux cens quatre-vingt-quinze enfans iſſus d'elle.*

LXXXVII.

Un homme dont la machoire & les dents n'étoient qu'un ſeul os.

Un homme ſe fit tirer une dent; le Chirurgien en tira pluſieurs & emporta un morceau de la machoire; le

ſang coula long-temps & avec abondance ; on eut peine à l'étancher : les douleurs que ſouffroit le malade étoient énormes : il ſe plaint du dentiſte & l'attaque en juſtice pour l'avoir mal opéré. On informe, on fait examiner la partie, & après l'examen, le malade eſt renvoyé & débouté de ſes prétentions ; ſes dents & ſa machoire n'étoient qu'un ſeul & même os.

Hollerius, obſervat. ad conſilia 31.

LXXXVIII.

L'empire de l'ame dans quelques perſonnes, ſur des organes dont l'action n'eſt pas ordinairement ſoumiſe à la volonté.

Que la nature affecte de variétés dans les mouvemens muſculaires de nos parties ! Ici, nous avons la puiſſance de mouvoir à notre gré telle partie ; là, nous n'y pouvons imprimer aucun mouvement : s'il nous eſt libre

d'arrêter & d'accélérer ſuivant notre volonté, l'action des organes qui ſervent à la reſpiration, il ne nous eſt pas donné de ſuſpendre de même & d'augmenter le jeu des viſceres faits pour la digeſtion. Le cœur encore ainſi que tout le ſyſtême des vaiſſeaux qui y tiennent, ſont hors de la portée de notre volonté ; cependant, il y a des exemples qui ſembleroient prouver que l'empire de l'ame s'étend ſur toute l'étendue des parties quelques qu'elles ſoient, & que ſi l'on eſt ſans pouvoir ſur l'action de quelques-unes, c'eſt au manque d'habitude que l'on doit l'imputer. On parlera ci-après d'un Officier qui remuoit les oreilles quand il vouloit. Un de mes amis a connu un Eccléſiaſtique qui avoit la faculté de ruminer. Il y a des gens qui vomiſſent quand ils veulent, ſans efforts: mais le fait cité par le Docteur *Chey-*

ne, eſt plus frappant. Cet écrivain parle d'un Capitaine nommé *Townshend*, qui arrêtoit à ſa volonté le mouvement de ſon cœur. Il en fit un jour l'eſſai en préſence de Monſieur *Cheyne* & de deux de ſes amis : il tomba comme mort ſans reſpiration, ſans pouls. Comme il demeuroit aſſez long-temps dans cet état, les ſpectateurs s'effrayerent, ils craignirent que Monſieur *Townshend* ne fût bien réellement mort ; ils ſe préparoient à ſortir de la chambre, quand le prétendu mort, qui apparemment avoit entendu leur converſation, rendit à ſon cœur ſon mouvement, & reparut bientôt après dans ſon état ordinaire.

Ce que S. Auguſtin raconte dans ſon livre de la cité de Dieu, paroît aſſez ſurprenant. Un Prêtre, dit ce Saint Docteur, appellé *Reſtitute*, qui étoit de la Paroiſſe de Calame, pouvoit à

ſon gré ſe mettre dans un état tout-à-fait ſemblable à celui d'un homme mort ; on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le brûler, il avoit perdu tout ſentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de reſpiration ; il ne s'appercevoit pas même qu'il eut été brûlé que par les cicatrices qui lui en reſtoient ; il avoit enfin un tel empire ſur ſon corps, qu'en peu de temps, lorſqu'on l'en prioit, il s'interdiſoit tout uſage des ſens.

LXXXIX.

Fœtus enveloppé dans une boule de plâtre, trouvé dans la matrice d'une femme après vingt-huit ans de groſſeſſe.

S'il eſt des circonſtances où la nature exerce ſouvent ſes biſarreries, c'eſt bien dans la génération des animaux. On vit en 1582, dans la ville de Sens, la femme d'un tailleur nom-

mé *Coulombe Charry*, âgée de trente-huit ans, devenir groſſe après quelque temps de ſtérilité, & ſentir tous les ſignes de la groſſeſſe pendant neuf mois. Après de grands & laborieux travaux, qui lui cauſerent une ſuppreſſion d'urine pendant quelques jours, elle vuida ſeulement quantité d'eau & un gros grumeau de ſang caillé; ſes douleurs enſuite furent moindres & ſon enfant ceſſa de remuer; mais elle demeura trois ans au lit fort incommodée, & tant qu'elle vécut ſe plaignit toujours de la dureté & de l'enflure de ſon ventre, des tranchées du mal d'enfant & de l'incommodité de ce fardeau, qui n'ayant plus de mouvement, ſe renverſoit tantôt d'un côté tantôt de l'autre, ſelon qu'elle ſe remuoit. Enfin, étant morte, & l'ayant porté vingt-huit ans, on trouva ſa matrice tavelée de différentes couleurs, dure à peu près

comme une écaille qui contenoit une boule de plâtre, dans le milieu de laquelle étoit enveloppé le fœtus dont les membres étoient bien formés ; mais il s'y étoit endurci & comme pétrifié ; de façon néanmoins que les os de la tête paroiſſoient luiſans comme de la corne, & les parties intérieures un peu moins dures que les extérieures.

Mezeray, Hiſt. de France. tom. 3. pag. 28.

X C.

Jeune homme pris d'une paſſion amoureuſe pour ſa parente, & guéri d'un priapiſme par les bains & l'application de l'eau à la glace.

L'amour fait bien des choſes : il tourna la tête à un jeune homme amoureux d'une de ſes parentes, qui venoit d'être mariée. Le chagrin qu'il conçut de ſe voir par-là fruſtré de l'eſpérance

pérance de jouir jamais de l'objet de ſa paſſion, fut extrême. Il en devint méconnoiſſable. Sa raiſon s'aliéna bientôt. On fut obligé de l'enfermer. Des Médecins le virent. On peut juger s'ils le ſaignerent ? Ils le baignerent auſſi : malgré ce remede & bien d'autres, le malade ne laiſſoit pas de chanter, de rire, de ſiffler, de pleurer, de ſe mettre en colere & d'entrer en fureur. Il refuſa même abſolument de prendre des alimens. Auſſi-tôt les ſaignées recommencerent : on en fit *à la jugulaire* & on ne gagna pas davantage : le jeune homme n'en étoit pas plus tranquille. Il ne fermoit pas l'œil : il lui ſurvint un priapiſme avec tous ſes accompagnemens. Un Médecin imagina d'envelopper d'un linge trempé d'eau glacée, les parties qui étoient le ſujet de cette incommodité : il fit auſſi raſer le malade, & lui fit jetter du plus haut

qu'il fut poſſible ſur la tête, de cette eau à la glace. Le ſuccès fut ſenſible. Le malade dormit deux heures : on continua le même remede pluſieurs jours, & chaque jour la maladie diminuoit, de ſorte qu'avec le ſecours des bains qu'on adminiſtra enſuite, le malade recouvra ſa raiſon & ſa ſanté.

XCI.

Jeune homme de condition à qui l'amour fit tant d'impreſſion, que le ſang lui ſortit tout d'un coup d'une des veines du front.

Quel feu l'amour allume dans nos cœurs, & quelle activité les deſirs qu'elle y excite, impriment à la marche du ſang ! Un jeune homme de condition étoit un jour aſſis à table à côté d'une aimable veuve qu'il s'étoit chargé de conſoler. Le vin, la gaieté qu'il inſpire, & ſur-tout la proximité de l'objet qu'il aimoit, l'émurent ſi conſidérable-

ment, que le ſang lui ſortit tout à coup & avec beaucoup d'impétuoſité d'une des veines du front. C'eſt ce que j'ai vu moi-même, dit *Cornax*, (*lib. 1. conſult. med. cap. 3.*) me trouvant un jour à dîner dans une maiſon où j'avois été appellé pour voir un malade.

XCII.

Un ſoldat mourut de joie en apprenant qu'il alloit être uni à une femme qu'il aimoit paſſionnément.

Que notre cœur fermé par la triſteſſe, ceſſe dans un excès ſubit de douleur, d'ouvrir un libre paſſage au ſang, à la bonne heure ; mais que nous puiſſions reſſentir, ſans le plus grand déſordre une extrême joie, c'eſt une choſe encore en quoi la nature nous ſert mal. Un ſoldat étoit fort amoureux d'une fille ; elle étoit trop au-deſſus de lui pour qu'il put eſpérer de l'épouſer. Il s'en étoit cependant long-temps flatté,

car l'amour ne va guere ſans eſpoir ; mais enfin, il commençoit à déſeſpérer de ſe voir jamais uni à ſa maîtreſſe, quand on vint tout à coup lui apprendre que tout étoit changé & qu'elle alloit être ſa femme : il court à l'inſtant tout tranſporté, il vole chez elle, il l'embraſſe, il veut lui parler, mais la voix expire ſur ſes levres, & il expire à l'inſtant lui-même dans ſes bras, mourant d'un coup de tendreſſe, comme un apoplectique meurt d'un coup de ſang : dans le cadavre on trouva le Pericarde, ce ſac qui enveloppe le cœur, tout rempli de ſang.

XCIII.

DEMOCRITE faiſoit un bon choix des nourrices, & avoit le coup d'œil admirable pour diſtinguer la virginité.

Démocrite, dit *Guy Patin*, étoit un homme admirable pour bien choiſir les nourrices, car il ſe connoiſſoit excel-

lemment au lait. Pour le prouver, on dit qu'un jour s'étant fait apporter du lait, il devina en préſence d'*Hyppocrate*, qu'il étoit d'une chevre noire, laquelle n'avoit fait qu'un chevreau. On lui attribue encore une autre connoiſſance très-fâcheuſe pour certaines fauſſes prudes ; en voici une épreuve : ayant un jour ſalué une fille, il la ſalua le jour ſuivant comme femme, parce qu'il connoiſſoit à l'air de ſon viſage, qu'elle avoit conſenti, depuis qu'il l'avoit vu, à perdre ſa virginité. M. *Démocrite*, ajoute ce *cauſtique* écrivain, *n'auroit guere reçu de viſite en ce pays, on auroit trop appréhendé l'indiſcrétion de ſon art.*

XCIV.

Femme qui tomba dans un tremblement conſidérable pour avoir été ſurpriſe par ſon mari.

Un célebre Médecin a connu une

femme, qui, un jour qu'elle fut surprise de voir entrer son mari apparamment dans un de ces instans où une femme ne l'attend pas, tomba dans un tremblement si considérable, que malgré tous ses efforts, elle fut plus d'une heure à se remettre de son agitation.

XCV.

Un homme mourut de la crainte d'un naufrage ; & le Marquis de Marignac se trouva guéri de la goutte par l'effroi que lui causa un boulet.

Le même auteur m'a dit avoir vu de bien plus terribles effets de la peur dans un homme qui s'étant allé promener en mer, y fut surpris par un gros temps. La crainte du naufrage fut si forte, que six heures après il en étoit mort ; & qu'avant que de mourir, son corps, dans quelques endroits, s'étoit couvert de vrais *charbons*, comme s'il eût été pestiféré.

Cette paſſion n'imprime pas toujours des déſordres ſi terribles : au ſiege, qui fut mis en 1555 devant la ville de Sienne, un boulet qui paſſa bien près du Marquis de *Marignac*, lui donna tant d'effroi, qu'il en perdit la goutte dont il étoit tourmenté.

XCVI.

Une Demoiſelle mourut, pour avoir pris une Médecine de précaution.

Il eſt certain qu'on ne ſauroit apporter trop de ſoin & avoir trop de connoiſſance, lorſqu'on veut ſe mêler de guérir les autres. Voici un exemple aſſez ſingulier du mauvais effet des remedes de précaution. Une Demoiſelle de 35 ans, n'avoit jamais été ni ſaignée ni purgée, mais étant au ſervice d'une Dame ſi entêtée de remedes, que ſes domeſtiques ne pouvoient mieux lui faire leur cour, qu'en prenant ſouvent des médecines, elle eut enfin la com-

plaisance, après avoir bien résisté, de se faire saigner & purger; mais, quoique la purgation ne fut que de deux onces de Casse & de deux gros de Sené, composée dans la maison de la Dame, qui plus est de sa propre main, elle ne laissa pas de faire mourir la Demoiselle en 7 jours.

Rep. des Lett. Juin 1686, tom. 9. p. 715.

Un Carme de L.... en F..... par une ignorance aussi officieuse que celle de cette Dame, tua sa propre mere d'une seule prise de poudre d'Aillaud, aussi sûrement qu'avec la poudre à canon, & peut-être même n'eut-il pas l'esprit de s'en repentir; car on voit ces Religieux, malgré les Ordonnances du Roi & les défenses particulieres qu'on leur a faites, en distribuer à tout le monde avec la même audace.

XCVII.

Une femme devint folle pour avoir vu un porc éventré, & une autre pour ſe voir dans le cas de s'habiller & ſe déshabiller tous les jours.

S'il ſe trouvoit quelqu'un qui eut conçu une bien grande idée de notre raiſon, qu'il ſonge à quoi il tient ſouvent qu'elle ne ſe bouleverſe. *Un peu de vin la trouble, un enfant la ſéduit*, dit la charmante Deshouillieres : parlant à ſes moutons, elle leur dit.

. . . . . .

Cependant nous avons la raiſon pour partage,
Et vous en ignorez l'uſage ;
Innocens animaux n'en ſoyez point jaloux.
Ce n'eſt pas un grand avantage.

Félix Platerus en a bien vu la preuve dans une femme de condition, ſinguliérement portée à la propreté, qui devint folle pour avoir un jour vu, aux portes d'une boucherie, un porc éven-

tré : quoi, s'écria-t-elle, eſt-il poſſible que mon corps ſoit ainſi rempli de vilenies & d'ordures ſi infectes ! ah, mon Dieu, quelle pitié d'être ſi mal propre ! Elle ne put tenir à ces triſtes réflexions qui lui firent tourner la tête.

Le même obſervateur rapporte qu'une femme ſe plaignoit ſouvent les larmes aux yeux à ſon Curé, de la triſte obligation où elle étoit de s'habiller le matin & de ſe déshabiller le ſoir. Cette femme là, n'aimoit pas la toilette.

XCVIII.

Une femme mourut de déſolation pour s'être vu ſéparée de ſon mari pour une nuit.

Un Miniſtre de ceux qui prêchent aux *prétendus réformés*, s'acheminoit un jour avec ſa femme, vers une ville de Suiſſe : il étoit tard, on alloit fermer les portes : le mari court pour tâcher d'entrer & de les faire retarder ; il entre

en effet dans la Ville ; mais à peine y eſt-il que les ponts ſe levent & qu'il ſe voit contraint de laiſſer ſa femme hors des murs : elle en fut ſi déſolée, elle eut tant d'inquiétude, tant de frayeur de ſe trouver ſeule toute une nuit, que le lendemain à l'ouverture des portes, on la trouva morte.

XCIX.

Une autre femme mourut hydrophobe pour s'être vu, délaiſſée par ſes compagnes, ſeule ſous une voûte.

La femme d'un Cordonnier ainſi délaiſſée un ſoir par ſes compagnes, ſous une voûte où elles lavoient des cuirs, ſe frappa ſi vivement de cet abandon, qu'au même inſtant elle crut voir toute la voûte en feu, la riviere débordante, le bateau où elle étoit prêt à s'enfoncer, & ſa vie dans le plus grand danger ; s'étant un peu re-

miſe de ſon épouvante, elle s'en revint chez elle; on lui préſente en arrivant un peu de vin; loin de l'accepter, elle le rejette avec horreur; on s'étonne, on l'interroge, on lui demande quelle eſt la cauſe de ce refus, elle ne répond rien; on la prie, on la conjure de boire; elle prend le vin & le porte à la bouche, auſſi-tôt elle ſe trouve preſque ſuffoquée; on eſſaie de lui donner du bouillon, de l'eau, mais c'eſt toujours de même. Toute boiſſon lui fait horreur. Elle n'a qu'à voir quelque choſe de liquide pour tomber dans l'état le plus terrible. L'air même un peu agité, lui occaſionoit les plus fâcheux accidens; ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elle ne perdit jamais connoiſſance; elle jouit toujours de toute ſa raiſon juſqu'au huitieme jour de ſa maladie, qu'elle mourut. Quel ſurprenant effet de la crainte

Quel bouleverſement dens les organes de la penſée !

Felix Platerus, obſerv. lib. I.

C.

Une femme groſſe mangea deux à trois livres de gingembres.

On connoît les appétits déréglés des femmes groſſes : ils réuniſſent ſouvent un double caractere de ſingularité ; car comment, par exemple, eſt-il poſſible, qu'une femme conçoive l'envie de manger deux à trois livres de gingembre (*Plater. obſervat. in appetitu depravato, pag.* 239) & comment ſe fait-il que les ayant mangées, elle n'en reſſente aucune ſorte d'incommodités ! Jeunes hommes, qui voulez tout expliquer, par quel art vous tirerez-vous de là ?

CI.

Maniere dont on ſe garantit, dans les Indes Orientales, des animaux vénimeux, ou des armes empoiſonnées.

Pour empêcher que les plaies qui ſont envenimées, ſoit par la piquure d'un animal venimeux, ſoit par des armes empoiſonnées, ne deviennent mortelles, le moyen le plus remarquable & le plus ſingulier, ſelon Mr. *Munnicks*, eſt de ſucer le venin avec la bouche. *Pline* aſſure que ce remede étoit connu de ſon temps, & il nomme *Pſyles*, certaines gens qui ſe haſardoient à ſucer ces ſortes de plaies, & que l'on croyoit avoir une vertu particuliere pour réſiſter au poiſon. M. *Munnicks* affirme que cet uſage eſt fort commun dans les Indes Orientales, & qu'il y a même des familles que ce métier fait ſubſiſter, parce

qu'il y a beaucoup d'animaux vénéneux. (*a*) La seule précaution que prennent ces gens là, c'est de se laver la bouche plusieurs fois avec du jus de limon qui est un excellent préservatif contre la malignité du poison.

Munnicks Chyr. ad Prax. hodier. accommodata.

(*a*) Il en est de même en Europe, par rapport à la rage : on y voit des familles entieres faire métier de ce qu'on appelle *donner le repis*, qui tient ordinairement le levain de la rage en échec jusqu'à ce qu'on ait gagné S. Hubert dans les Ardennes ; ces familles se croient parentes à celles de ce Saint ; mais se donnent bien de garde de sucer les plaies comme les Orientaux. Elles ont, dit-on, tant de pouvoir sur les hommes & les animaux enragés, qu'un jour une cousine de Saint Hubert, tua, en touchant du bout du doigt, un taureau furieux de rage ; on dit aussi qu'aucun de ces gens là n'en meure, quoiqu'il n'y ait pas bien long-temps qu'un des plus fameux donneur de repis, en soit mort sans appel.

CII.

Deux personnes moururent, l'une pour s'être mis un morceau d'opium dans le creux d'une dent gâtée, & l'autre un morceau dans l'oreille.

L'opium est un souverain remede : *Sylvius* fameux Médecin, disoit qu'il aimeroit mieux ne le pas être, que de l'être sans pouvoir l'employer : cependant il exige bien des précautions. Un homme qui souffroit d'énormes maux de dents, mit un morceau d'opium dans la cavité de celle qui étoit gâtée ; la douleur s'appaisa, mais il mourut quelque temps après. Pareille chose arriva à cet Espagnol, dont il est fait mention dans le recueil de *Zacutus*. Il étoit tourmenté d'un mal d'oreille qui le mettoit hors d'état de dormir un instant : un charlatan lui mit dans le conduit de l'oreille un morceau d'opium : le malade dormit,

A ſon réveil il eut quelques mouvemens convulſifs, il devint comme fou, ſtupide, imbécille, & mourut bientôt après.

CIII.

Livres ſinguliers de Médecine.

De tous les auteurs, ſi l'on excepte les Théologiens, ce ſont peut-être les Médecins, qui ſe ſont le plus exercés ſur des ſujets piquants & ſinguliers : ces livres-ci, par exemple, roulent ſur des objets qui réveillent l'attention :

Valentini Henrici Vogleri, phiſiologia hiſtoriæ Paſſionis Jeſu-Chriſti, nempè de angore, ſudore, ſpinâ coronâ, vino myrrhâ condito & aceto felleo ; de ſolis obſcuratione, ſiti, hyſſopo & aceto ; clamore, repentinâ morte, terræ motu, humoribus ex latere fluentibus, & conditurâ corporis. *Helmſtad. 1673 in-4.°*

Joannis Wieri, liber apologeticus & pſeudo-monarchiâ dæmonum.

De lamiis liber, & de commentitiis jejuniis.

De iræ morbo, ejuſque curatione philoſophicâ, medicâ, & theologicâ. *Amſtelod. 1660 in 4.°*.

Paſchalii Juſti, de aleâ, ſive de curandâ ludendi in pecuniam cupiditate *Baſil. in-4.° 1616 & Amſtelod. 1642.* L'auteur de cet ouvrage étoit Flamand & premier Médecin du Duc d'Alençon. Il fut paſſionnément adonné au jeu, & a compoſé pluſieurs prieres pour demander à Dieu d'être délivré d'une fureur ſi ruineuſe : pour ſon honneur, ces pieces ſont perdues, & il ne nous reſte de lui que ce traité où il expoſe des moyens de quitter le jeu, qu'aucun joueur n'employera jamais.

Martini Schurigii, Spermatologia, ſive de ſemine humano, ejus naturâ

& uſu ; ſimulque opus generationis pertinens de caſtratione & hermaphroditis, &c. *in-4.° Francof. 1702.*

Ejudem. Parthenologia, hoc eſt virginitatis conſideratio, quâ ad eam pertinent pubertas & menſtruatio, nec non partium muliebrium pro virginitatis cuſtodia. *in-4.° Dreſdæ 1729.*

Ejuſdem. Gynecologia, hoc eſt congreſſus muliebris, quâ utriuſque ſexus ſalacitas & caſtitas, nec non coitus ipſe, ejuſque voluptas, cum obſervationibus. *in-4.° Dreſdæ 1730.*

Joh. Gabr. Rudolphi, Medicus ad ægri palatum, varium in materiâ medicâ, imprimis univerſali evacuante adaptatus. *Lugd. Batav. Luchtmans 1669 in-8.°* Si ce titre eſt bien rempli, cet ouvrage peut être d'une utilité & d'un uſage bien conſidérables. *Hippocrate* l'a dit ; mais quand il n'en auroit pas fait mention, il eſt ſûr que

les alimens & les remedes, quand ils ſont pris avec plaiſir, ſont plus profitables que lorſqu'ils excitent des dégoûts.

Tobiæ Vogelii, Mnemoſynologia, ſive de memoriâ, libellus medicus theoretico-practicus. *Jen. Gollner. 1676, in-12.*

Traité des diſpenſes de Carême, &c. par Hequet. *Paris, Fournier 1710, in-12, 2 vol.*

De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans: *par le même. Trévoux* [*Paris*] *Etienne, 1708, in-12.*

Hiſtoires des perſonnes qui ont vécu pluſieurs ſiecles & qui ont rajeuni, avec le ſecret du rajeuniſſement tiré d'Arnault de Villeneuve; *par Harcouet de Longeville. Paris, 1715, in-12.*

Joh. Rottenberger, Diæta litteratorum. *Jenæ, 1605.*

Georg. Franci, de Studiorum noxâ, dissertatio. *Jen. 1696*, *in-12*.

Tractatus physiologicus, de pulchritudine : juxta ea quæ de sponsâ in canticis canticorum mystice pronunciantur. Auth. Ernesto Wænio. *Bruxellis*, *Foppens*, *1662*, *fig. in-12*.

De la maladie d'amour, ou mélancolie érotique, par Jacques Ferrand. *Paris*, *Moreau*, *1632*, *in-8.*°

Henrici Kormanni ex Kirchianâ chattorum, de Virginitatis jure, tractatus novus & jucundus, ex Jure Civili, Canonico, Patribus, Historicis, Poetis, &c. confectus, 1631..... Linea amoris sive commentarius in versiculûm gl. *Visus*, *colloquium*, *convictus*, *oscula*, *factum*. Dans ce petit ouvrage, on trouve toutes les questions qu'on peut faire sur l'état de virginité, & il y a de ces questions qui sont bien véritablement singulieres : par exemple, celles ci :

num virginitas totaliter perdatur actu venereo ? ..... an ex mammarum croſſitie arguatur virginitatis amiſſio?..... Utrum mulier propter arctitudinem ſeparata à primo viro & conjuncta ſecundo, quando officitur habilis primo, propter uſum ſecundi, ſit reſtituenda primo? Et cette autre que l'auteur, n'a pas à beaucoup près diſcutée, comme on le pourroit faire : *num Virgo ut propriam ſanitatem recuperet, poſſit ſine peccato, medico id petenti, ſui corporis copiam facere ?*

Tractat. de ſenum avaritiâ Medicorum experientiſſimorum curam prorſus eludente ; foras datus ab *Hermann. Wern. Engelberto de Weſthoven* S. R. J. Equite Comite Palatino Cæſareo, Regiæ Boruſſicæ Majeſtatis Conſiliario-bellico, & Domaniorum, &c. nec non poetâ authoritate imperatoriâ laureato.

Hiſtoire des embelliſſemens: avec la

méthode pour guérir les maladies du cuir, de l'invention de L. P. D. L. en la F. D. M. de P. *Paris Berjon, 1616, in-8.°*

Salom. Alberti Oratio de ſudore eruento : adjuncta eſt quæſtio cur pueris non ſit interdictum lacrymis ; & cur in lacrymis, ſuſpiria & gemitus ferè conjunguntur ? *Viteb. Lehman. 1682 in-8.°*

Chriſtian. Warlitzii, Diatriba medico-ſacra de morbis biblicis à pravâ dietâ animique affectibus reſultantibus, publicè exhibita. *Vitemb. Ludovicus 1714 in-8.°.*

Guil. Ader Enarrationes de ægrotis & morbis in Evangelio. *Toloſæ Boſc. 1621 in-8.°.*

Rodolph. Goglenii Phiſiologia crepitus ventris & riſus. *Francofurti 1660 in-8.°.*

Thomæ Bartholini Paralytici novi

Teſtamenti, medico & philologico commentario illuſtrati. *Lipſiæ. Wohlfart. 1685 in 8.°.*

Bernardi Connor Evangelium Medici, ſeu Medicina myſtica de ſuſpenſis naturæ legibus, ſive de miraculis, reliquiſque in ſacris Bibliis memoratis, quæ medicæ indagini ſubjici poſſunt. *Londini Wollington 1697 in-8.°.* Ces ouvrages qui ont devancé ceux de *Mead*, ont pu lui fournir l'idée de ſon *Medica Sacra* ou Traité des principales maladies dont il eſt fait mention dans la Bible. Ce Médecin a encore produit un ouvrage dont le ſujet eſt intéreſſant & dont le titre eſt *de imperio ſolis & lunæ in corpora humana & morbis inde oriundis.*

Diſquiſitio medico-ſacra de modeſtiâ ſcripturæ in rebus verecundis, autore *Chriſtiano Warlitzio* Med. Profeſſ. publico. *Vitemberg. 1702 in-4.° de 112 pp.*

Ejuſdem

Ejuſdem. Scrutinium medico-ſacrum lacrymarum. *Vitemb. 1705.*

Traité du ris, par *Laur. Joubert*, enſemble la cauſe morale du ris de Démocrite & un Dialogue ſur la Lacographie françoiſe. *Paris, Cheſneau, 1579 in-8.°*

Joh. Henr. Meibomii, de flagrorum uſu in re venereâ, & lumborum renumque officio. *Londini 1663. Daniel Paul* imprima en 1670 ce traité de *Jean Henri Meibomius*, avec ceux de ſon fils *Henri* & de *Thomas Bartholin*, ſous le titre, *de flagrorum uſu in re medicâ & venereâ, &c.* Accedunt de eodem renum officio, *Joach. Olhafii, & Olai Wormii* Diſſertatiunculæ. *Francof. in-8.°*

Jerôme Jordanus. De eo quod divinum aut ſupernaturale eſt in morbis humani corporis, ejuſque curatione liber. *Francof. 1651.*

Juſtification des anciens, où l'on fait voir qu'ils ont ſu ce que les modernes nous débitent en Médecine, comme de nouvelles découvertes: par Joubert. *Paris*, *Chardon 1690 in-12.*

Bartholomæi Montagnanæ junioris, Patavini, conſilium medicum ad Petrum Zenum Venetum, *pro illuſtriſſimo & reverendiſſimo Epiſcopo & Hungariæ Vice-Rege*, morbo gallico *laborante*. In Collect. venetâ Aloyſii, *Linſini 1567.*

Andreæ Baccii, de naturali vinorum hiſtoriâ, de vinis Italiæ, & de conviviis antiquorum, lib. VII. Acceſſit de factitiis ac cerviſiis, deque Rheni, Galliæ, Hiſpaniæ & totius Europæ vinis, & de omni vinorum uſu compendiaria tractatio. *Romæ*, *Mutius 1596 fig. in-folio.*

L'auteur des *Etrennes aux Bibliographes*, pour l'année 1760, dit que la ſeule édition, différente de celle-ci;

eſt celle qui fut donnée en 1607 à Francfort, & que le prix ordinaire de cet ouvrage, eſt de ſoixante ou ſoixante-douze livres : ſi cet auteur l'a eu à ce prix, il a fait un bon marché, car à l'inventaire des livres de Mr. Burette, il a été payé cent dix livres.

Vop. Fortunati Plempii de affectibus capillorum & unguium Tractatus. *Lovanii 1662 in-4.°.*

Bartholomæi Vicarii de ægrotantium optimo aſſiſtente, ejuſque officio in ſingulis morbis, libri III. *Romæ, Ferrarius 1691 in-4.°.*

Ant. Santorelli Poſtpraxis medica, ſeu de medicando defuncto, liber unus. *Neap. Scorigius 1629 in-4.°.*

Medicus Politico-Catholicus, ſeu Medicinæ ſacræ, tum cognoſcendæ, tum faciundæ idæa. Hieronymi Bardi Geuven. *Genevæ 1644 in-8.°.*

Jo. Herm. Fürſtenau Med. Doct. &c. de morbis Juriſconſultorum, epiſtola. *Francof. ad Mænum 1721.*

Fort. Licetus de iis qui diù vivunt ſine alimento. *Patavi 1662 in-folio.*

S. Sturmii diſcurſus Medicus de Medicis non Medicis. *Witteb. 1663 in-4.°.*

Obicius de nobilitate Medici. *Mog. 1619.*

Préſervatif contre la charlatanerie des faux Médecins, par Gazola. *Leide 1735.*

Politique du Médecin de Machiavel. *Amſterdam.*

J. Fred. Mateneſius de ritu bibendi ſuper ſanitate Pontificum, Cæſarum, Principum, &c. *Col. 1611.*

CIV.

Un Financier, rencontra ſa femme dans une promenade publique, dix ans après ſon enterrement.

Une perſonne que l'on croit morte,

bien ſouvent ne l'eſt qu'en apparence; l'illuſion en a quelquefois impoſé au point d'enterrer des perſonnes vivantes ; les femmes hiſtériques ont été ſurtout les triſtes victimes d'une pareille ignorance, comme on le verra dans l'hiſtoire ſuivante. Deux Marchands de la rue Saint Honoré, liés d'une étroite amitié, d'une fortune égale, & d'un même commerce, avoient chacun un enfant, l'un une fille & l'autre un fils, à peu près de même âge. Les premiers ſentimens qui apprirent à la fille qu'elle avoit un cœur, lui firent auſſi connoître qu'il étoit au jeune homme, qui ne lui étoit pas moins attaché. Cette inclination réciproque étoit entretenue par une fréquentation qu'autoriſoient les peres & meres, qui voyoient avec plaiſir les ſentimens de leurs enfans, conformes aux vues qu'ils avoient de les unir. On étoit ſur le point de con-

clure le mariage, lorſqu'un riche Financier, vint à la traverſe, & fit la demande de la Demoiſelle. L'appas d'une fortune beaucoup plus brillante, fit changer tout à coup les ſentimens de ſon pere & de ſa mere. Malgré la répugnance que la fille marqua pour le ſuppôt de Plutus, elle céda aux inſtances de ceux à qui elle devoit le jour; elle épouſa le Financier, & en femme vertueuſe, interdit à jamais ſa préſence au jeune homme qu'elle aimoit. La mélancolie dans laquelle le fatal engagement qu'elle venoit de contracter, la jetta, la fit tomber dans une maladie, où ſes ſens furent tellement aſſoupis, qu'on la crut morte & qu'on l'enterra.

L'amant ne fut point des derniers à être inſtruit de la triſte fin de ſa maîtreſſe. Mais ſe rappellant qu'elle avoit eu autrefois, une attaque violente de lé-

thargie, il se flatta qu'il en étoit peut-être encore de même ; & cette idée non seulement suspendit sa douleur, mais lui fit prendre le parti de corrompre le Fossoyeur, avec le secours duquel il tira la défunte du tombeau & l'emporta chez lui. Il mit sur le champ toutes sortes de moyens en usage pour la rappeller à la vie, & il eut le bonheur de voir fructifier ses soins.

Il est aisé de concevoir, quel fut l'étonnement de la ressuscitée, quand elle se trouva en maison étrangere, qu'elle vit son amant auprès de son lit, & qu'elle apprit le détail de ce qui lui étoit arrivé pendant son sommeil léthargique. On n'eut point de peine à lui faire sentir tout ce qu'elle devoit à son libérateur. L'amour qu'elle avoit toujours pour lui, est l'orateur le plus pathétique. Elle guérit, & croyant que sa vie appartenoit de droit à celui de

qui elle la tenoit, ils passerent en Angleterre, où ils vécurent plusieurs années d'ans l'union la plus parfaite.

L'envie de repasser en France leur étant venue au bout de dix ans, ils revinrent à Paris, & ne prirent aucune précaution pour se cacher, persuadés qu'on ne soupçonneroit jamais ce qui étoit arrivé. Le hazard voulut que le Financier rencontra sa femme dans une promenade publique. Cette vue fit une impression si forte sur lui, que la persuasion de sa mort ne put l'effacer. Il fit si bien qu'il la joignit; & malgré le langage qu'elle lui tint pour lui donner le change, il la quitta plus persuadé qu'elle étoit réellement celle dont il avoit fait le deuil.

La bizarrerie de l'événement ayant donné à la femme des charmes qu'elle n'avoit jamais eut pour le Financier, il découvrit son domicile dans Paris,

malgré les précautions qu'elle avoit prises pour se cacher, & la reclama en Justice.

Ce fut en vain que l'amant fit valoir les droits que ses soins lui avoient acquis sur sa maîtresse ; qu'il représenta qu'elle seroit morte sans lui ; que son adversaire s'étoit dépouillé de tous les siens en la faisant enterrer ; qu'on pouvoit même l'accuser d'homicide, faute par lui d'avoir pris les précautions convenables pour constater la mort, & mille autres raisons que l'amour ingénieux lui fournit ; sentant que le vent du bureau n'étoit point favorable, il prit le parti de ne point attendre le jugement du procès, & passa avec sa maîtresse dans les pays étrangers, où ils finirent paisiblement leurs jours.

Causes célebres, tom. 8.e

CV.

Une fille fut portée trois fois en terre.

Cette hiſtoire, dit M. *Winſlow*, eſt accompagnée de circonſtances moins intéreſſantes, mais qui ont toutes un rapport directe avec notre ſujet. [*Diſſert. ſur l'incertitude des ſignes de la mort, &c.*] Je la tiens de M. d'*Egly*, qui en a entendu conter trente fois la meilleure partie par celle qui en eſt l'héroïne. Elle peut avoir environ trente ans de datte.

M. *Devaux*, Maître Chirurgien de St. Coſme, demeurant rue St. Antoine, avoit dans ſa maiſon deux Demoiſelles, dont la domeſtique fut portée trois fois en terre, & ne revint à elle la troiſieme fois, que dans le temps qu'on la deſcendoit dans la foſſe. L'habitude qu'elle avoit contractée de contrefaire aſſez parfaitement la morte, pour en impoſer à tout le monde, inſpira tant de défiance, que quand elle

mourut réellement, on ne voulut point courir le risque d'une quatrieme mépriſe. On la garda pendant ſix jours dans la maiſon, avant de la faire enterrer.

Pline, au chap. 52 du 7 liv. de ſon hiſtoire naturelle, dit : qu'*Acilius Aviola*, homme de diſtinction, puiſqu'il avoit été Conſul, revint à lui étant ſur le bucher; mais que n'ayant pu être ſecouru à cauſe du progrès des flammes, il fut brûlé vif. Le même accident arriva auſſi à *Lucius Lamia*, qui avoit été Prêteur. Ces deux événemens cruels ſont auſſi rapportés par *Valere Maxime*. *Cælius Tuberon*, fut plus heureux, il donna aſſez à temps des ſignes de vie, pour n'avoir pas le funeſte ſort de ſes concitoyens.

CVI.

Enfant que l'on tira encore vivant du ventre de ſa mere le lendemain de ſon enterrement, & les ſingularités qui lui arriverent dans la ſuite.

Malgré la fineſſe & la délicateſſe de nos organes, malgré le peu de choſe à quoi il tient ſouvent que nous mourrions, il y a cependant des exemples, qui prouvent, combien il eſt quelquefois difficile de détruire ce principe de vie qui nous anime.

François de Civille, gentilhomme Normand, étoit Capitaine d'une compagnie de cent hommes, dans la Ville de Rouen, lorſqu'elle fut aſſiégée par Charles IX. & avoit alors vingt-ſix ans. Il fut bleſſé à mort à la fin d'un aſſaut, & étant tombé du Rempart dans le foſſé, quelques Pionniers le mirent dans une foſſe avec un autre corps, après l'avoir dépouillé de ſes habits, & le

couvrirent d'un peu de terre. Il y reſta depuis onze heures du matin juſqu'à ſix heures & demie du ſoir. Son fidele domeſtique en l'embraſſant, ſentit encore quelques ſignes de vie, & l'emporta dans la maiſon où il avoit coutume de loger. Il y fut cinq jours & cinq nuits ſans parler, ni remuer, ni donner aucun ſigne de ſentiment, mais auſſi ardent de fievre qu'il avoit été froid dans la foſſe. La Ville ayant été priſe d'aſſaut, les valets d'un Officier de l'Armée victorieuſe, qui devoit loger dans la maiſon où étoit *Civille*, le jetterent ſur une paillaſſe, dans une chambre de derriere, d'où les ennemis de ſon frere le jetterent par la fenêtre; il tomba heureuſement ſur un tas de fumier, où il demeura plus de trois fois vingt-quatre heures en chemiſe. Au bout de ce temps, un de ſes parens ſurpris de le trouver vivant, l'envoya à une

lieue de Rouen, où il fut traité & panſé, & enfin parfaitement guéri. Ce n'eſt pas tout, la naiſſance de *Civille* tient autant du prodige, que ce que nous venons de lire, & étoit comme une ſorte de préſage de la vigueur future de ſes organes vitaux. Sa mere étant morte enceinte pendant l'abſence de ſon mari, fut enterrée ſans qu'on ſongeât à ſauver l'enfant par l'opération Céſarienne. Le lendemain de l'enterrement, le mari arrive, & apprend avec ſurpriſe la mort de ſa femme, & le peu d'attention qu'on avoit eu pour ſon fruit : il la fait exhumer, lui fait ouvrir le bas ventre, d'où *Civille* fut tiré encore vivant.

CVII.

FRANC-ARCHER, *condamné à être pendu, dont on ouvrit le ventre, par la permiſſion de Louis XI. pour connoître le foyer de la pierre, eſt guéri en quinze jours, avec grace & récompenſe.*

Les morts ont été chez preſque tous les peuples anciens, un objet de pratiques ſupertitieuſes, qui ont apporté à l'avancement des connoiſſances anatomiques, un obſtacle aſſez honteux pour l'eſprit humain. Un Pape au commencement du quatorzieme ſiecle, ne rougit pas de faire une conſtitution, pour *abolir* l'uſage de *mettre en pieces* les corps morts. Ce Saint Pere, traite cette coutume de *barbarie* déteſtable, qu'il défend abſolument ſous peine d'excommunication, contre ceux qui la pratiqueront, & de privation de ſépulture eccléſiaſtique à l'égard des corps ainſi dépecés.

Six vingt ans après, les Médecins trouverent plus de facilité à diſſéquer & à s'inſtruire. En France, ils oſerent même repréſenter à Louis XI. qui régnoit alors, que pluſieurs perſonnes de conſidération, *étant travaillés de la pierre, colique, paſſion & mal de côté, qu'il ſeroit très-utile d'examiner l'endroit où s'engendroient ces maladies; qu'on ne pouvoit mieux s'éclairer, qu'en opérant ſur un homme vivant; & qu'ainſi ils demandoient qu'on leur livrât* un Franc-Archer, *qui venoit d'être condamné à être pendu pour vol, & qui avoit été fort moleſté deſdits maux.* Le Roi acquieſça à cette demande, & l'on fit publiquement l'opération dans le cimetiere de S. Séverin : *après qu'on eut examiné & travaillé*, dit la Chronique de Louis XI. *on remit les entrailles dedans le corps dudit* Franc-Archer, *qui fut recouſu, & par l'Ordonnance du*

Roi, très-bien panſé, & tellement qu'en quinze jours il fut guéri, & eut rémiſſion de ſes crimes ſans dépens, & il lui fut même donné de l'argent.

CVIII.

Suites fâcheuſes de legeres bleſſures.

Les plus legeres bleſſures ont eu quelquefois les ſuites les plus fâcheuſes. *Henri de Heers*, a vu périr un homme pour s'être coupé l'ongle d'un orteil un peu trop près. La gangrene ſurvint & l'emporta en peu de jours.

Hollier, parle d'un hydropique qui ſe trouva bien mieux de s'être entamé la chair en ſe faiſant les ongles. Il ouvrit par-là une iſſue ſalutaire aux eaux qui l'euſſent fait périr.

Un ſoufflet cauſa la mort à une femme qui vouloit appaiſer la querelle où un de ſes fils étoit engagé. Elle en mourut dans l'eſpace d'une demi-heure, ſans qu'on ait pu remarquer au

viſage ni aucune ſorte de tumeur, ni aucun changement.

J'ai vu, dit le célebre auteur du *Traité du cœur* » un homme qui avoit » reçu un coup d'épée au foie, il n'en » étoit ſorti que peu de ſang, cepen- » dant la mort ſurvint quatre ou cinq » heures après. » Il en eſt de ces bleſ- ſures, comme des bleſſures du Meſen- tere, elles entraînent, ainſi que celles de l'eſtomac & des inteſtins, les mê- mes ſymptomes que les poiſons : les ſueurs froides, les défaillances, les convulſions, la contraction du pouls en ſont les ſuites redoutables. Les mêmes effets arrivent quelquefois après des bleſſures extérieures. » J'ai » vu avec Mr. Chirac, continue l'il- » luſtre auteur que je cite, une bleſ- » ſure légere près du grand angle de » l'œil. *Ce n'eſt rien*, dit le Médecin, » *ou le bleſſé ſera mort demain.* » Tout

étoit tranquille, la douleur n'étoit point vive ; peu de temps après, il survint des convulsions qui emporterent le malade. Ces sortes d'accidens répandent un grand jour sur les causes internes des maladies ; il y a des agens invisibles qui attaquent les nerfs, qui affoiblissent leur action, ou qui leur donnent plus de force.

CIX.

Blessures du cœur.

Il ne faut pas cependant s'imaginer qu'il en soit toujours ainsi de toutes les parties. On en a vu d'essentielles à la vie, blessées, coupées, déchirées, sans que pour cela le malade ait d'abord péri. Les blessures du cœur, par exemple, paroissent devoir être toujours & promptement mortelles : mais un grand nombre d'exemples prouve, que le cours de l'inflammation & de la suppuration peut être aussi long

dans les bleſſures de cet organe, que dans les autres, & qu'ainſi on ne doit pas en déſeſpérer dans tous les cas. Suivant le rapport de *Henri* de *Heers*, un homme dont le cœur avoit été bleſſé au ventricule droit, vécut pendant deux jours. Une double bleſſure du même ventricule ſelon *Riva*, ne fit périr le malade qu'au quatrieme jour. Un homme dont parle *Bartholin*, & qui avoit reçu une bleſſure au même endroit, ne mourut qu'au cinquieme jour. Un payſan ayant été bleſſé, dit *Germannus*, la vie ſe ſoutint pendant ſix jours, quoique la plaie eut pénétré dans le ventricule droit : mais ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt qu'après que la pointe du cœur eut été délabrée par un coup de fuſil dans un homme dont parle *Caranius*, la mort n'arriva qu'au ſeptieme jour. *Mummius Luddens*, avoit vu un homme

qui avoit reçu une bleſſure dans le cœur : après des accidens redoutables, il parut entiérement rétabli ; il avoit déjà repris des travaux fatigans, malgré quelques défaillances auxquelles il étoit ſujet depuis ſa bleſſure ; enfin, il mourut ſubitement ; la cauſe de la mort fut un abcès ſanieux ſur la ſurface du cœur. Si des bleſſés peuvent vivre ſi long-temps, lorſque le premier mobile du ſang eſt bleſſé, ſes fonctions peuvent donc ſubſiſter malgré les grandes inflammations inévitables dans de telles bleſſures ?

C X.

St. Philippe de Néri étoit ſi ſujet aux palpitations de cœur, qu'elles avoient détaché deux côtes de leur cartilages. Palpitations par différentes cauſes.

Les palpitations ont été quelquefois ſi violentes, qu'au rapport de pluſieurs Médecins, elles ont briſé les côtes qui

couvrent le cœur. *Ceſalpin*, *Realdus Colombus & Anglus Victorius*, rapportent que *St. Philippe de Néri* étoit ſujet à des palpitations ſi violentes, qu'elles avoient détaché deux côtes de leurs cartilages ; que ces côtes s'abaiſſoient & s'élevoient alternativement, ſuivant les divers mouvemens du cœur, & que cet organe avoit un volume extraordinaire.

On trouve dans les obſervations de *Tulpius*, qu'un garçon Apothicaire étoit ſujet à des battemens de cœur ſi violens, qu'on les entendoit à la porte de la chambre.

L'expérience journaliere & les écrits des Médecins, préſentent des cas qui prouvent que l'eſtomac eſt ſouvent la cauſe des palpitations : on n'ignore pas que le caffé les excites dans des perſonnes qui n'y ſont pas ſujettes : M. *de Senac* a connu un homme qui en étoit

attaqué dès qu'il mangeoit des Lentilles; il reſſembloit en cela à *Malpighi*, en qui le cœur étoit agité par des battemens violens, dès qu'il mangeoit des légumes. *Simon Pauli*, rapporte qu'il étoit agité par des palpitations en automne, lorſqu'il mangeoit des pommes crues. Que d'étranges rapports!

CXI.

Hiſtoire du Capucin de Malthe; ſa maniere d'adminiſtrer l'eau à la glace dans différentes maladies, & quelques cures ſingulieres qu'il fit.

On a beaucoup écrit ſur l'eau, mais depuis *Pindare*, qui a dit que rien n'étoit ſi bon que l'eau, perſonne n'en a écrit des choſes ſi ſurprenantes, que le Capucin de Malthe n'en ait fait encore avec l'eau de plus merveilleuſes. Ce Pere ſe nommoit *Bernard-Marie de Caſtrogiaanne*, il étoit Sicilien. Il avoit fait des cures ſi ſurprenantes à Palerme,

qu'étant arrivé à Malthe en 1724, dans le deſſein de paſſer à Veniſe, il fut ſollicité par pluſieurs Chevaliers malades, de demeurer dans l'Iſle. Les guériſons qu'il y fit au moyen de la glace & de l'eau glacée, ſont bien ſurprenantes. On trouve dans les Mercures de 1724 & 1723, pluſieurs lettres où elles ſont détaillées. J'en produirai une qui ſuffira pour étonner mes lecteurs.

» Or, écoutez, Seigneurs, petits » & grands, l'hiſtoire *Del Medico d'El-* » *l'acquà freſca.* Un Sicilien, Prêtre & » Capucin de ſon métier, fils d'un » Apothicaire, qui eſt auſſi Docteur en » Médecine, & Chymiſte de réputation, » eſt ici depuis ſix ſemaines (cette let- » tre eſt du 12 Juillet 1724) il a, par » charité, par vanité, ou par malice » contre la faculté, entrepris de gué- » les maux qu'on croit inconnus aux » Médecins. Voici le fait. Le Comte de

Bévérens,

» *Bévérens*, Allemand, étoit depuis trois
» mois affligé d'une palpitation de cœur
» avec des mouvemens convulsifs ; un
» froid à la poitrine qui ne lui permet-
» toit pas dans la canicule de souffrir
» l'air, quoique très-chaud : il étoit
» toujours couvert d'une fourrure sur la
» peau, & à l'avenant vêtu de vestes
» & de surtouts ; outre cet assortiment
» de jour, il étoit très-chaudement cou-
» ché, & il ne pouvoit la nuit, sous ses
» couvertures, sortir le doigt sans être
» gelé & en avoir des convulsions. Le
» Capucin d'entrée de jeu, le dépouille
» de ses inutiles surtouts, le met a
» l'air, & avec de l'eau commune à
» la glace & presque gelée, fait en
» vingt-quatre heures que le Comte de
» *Bévérens* ne connoît plus la foiblesse
» de sa poitrine, ni le froid ordinaire
» dont il étoit tourmenté ; est sans con-
» vulsions, dort à merveille, & se trouve

» déjà comme guéri, ſes palpitations » ſont fort diminuées, c'eſt l'ouvrage » de cinq ſemaines.

» Le commandeur *Guarena*, Pié- » montois, livré par la faculté à la diſ- » crétion d'un Polype ou Skirre, for- » mé ou non, mais placé à côté du » foie en long, & ſi dur qu'il n'obéiſ- » ſoit pas à la main ; extérieurement » marqué par tous les ſymptomes d'un » homme farci d'obſtructions ; un corps » ſec, exténué, face livide, &c. par » l'effet de l'eau, le Skirre ſe ramollit ; » quinze jours après, il ſentit toutes ſortes » de douleurs. La dureté s'eſt diſſipée à » meſure, que dans ſes urines on voyoit » des matieres comme de la craie, & » viſqueuſes à couper avec le couteau. » M. *Guarena* eſt revenu de ſes laſſitu- » des, ſon viſage a repris couleur, & » il ſe trouve guéri.

Un Prêtre atteint de la fievre mali-

gne, en trois jours a été ſur pied : la fievre fut priſe dans le commencement, & dès qu'elle fut déclarée maligne. Un Eſpagnol, Page du grand Maître, abandonné par ſon Médecin, & après avoir reçu les Sacremens, fut dans trois jours, ſans fievre, par le ſecours du Capucin. Il le prit dans cet état, fit ouvrir les fenêtres, & lui fit avaler de l'eau à la glace. Il prétend guérir les hydropiſies avec l'eau, en très-peu de temps, & a propoſé qu'on lui donna de tels malades.

Le Bailli *Ruffo*, ſe trouvoit attaqué d'une fievre violente, avec une diarrhée & teneſme, & des douleurs affreuſes. Rien ne le ſoulagea : il fit venir le Capucin, & prit l'eau ; dès les premieres vingt-quatre heures, plus de fievres, moins de douleurs. Le lendemain, ſa diarrhée augmenta, & il fit de la matiere verte en abondance ; le troiſie-

me jour nous l'avons vu chez le grand Maître. J'en fus tout étonné, je l'avois vu le matin dans son lit.

Tout ce que je vous écris, mon cher Bailli, est *de visu & auditu :* je ne suis point prévenu en faveur de l'eau, je ne la croyois bonne qu'à rincer nos verres & laver nos égouts, &c.

Voici sa maniere de traiter. On fait rafraîchir l'eau à force de glace ou de neige, autant qu'elle peut l'être, & vous en buvez trois grands gobelets le matin, & dans le cours de la journée, jusqu'à trente-six; on ne mange point, sur-tout les premiers jours. Lorsqu'on se trouve foible, au lieu d'aliment, il donne deux ou trois verres d'eau le soir, avec deux ou trois jaunes d'œufs. Dans la suite, on mange plus ou moins, un demi poulet, un petit pigeon, deux ou trois onces de macarons de Sicile. Selon l'état où le Capucin trouve son

malade, plus ou moins d'eau, plus ou moins d'alimens. Il ne quitte point ſes malades, & obſerve continuellement leurs pouls. L'effet de l'eau eſt de donner, ou des maux de tête, ou des chaleurs extrêmes, ou des douleurs dans les entrailles, même la diarrhée, & de renouveller tous vos anciens maux. Voici le remede pour la diarrhée; il vous coule des lavemens d'eau à la glace, & fait boire dans l'inſtant, ainſi que pour les douleurs d'entrailles, & vous frotter le ventre avec de la glace. Pour les chaleurs de même; il frotte avec de la glace, la tête & l'eſtomac. Si c'eſt une ſciatique qui ſe renouvelle, ou bien un rhumatiſme, friction ſur la partie avec cette glace, &c.

C'eſt ainſi que ce Médecin Capucin guériſſoit la plupart des maux qui mettent la ſcience, l'art & l'eſprit d'un Médecin à la torture. *Galien*, dans le

traitement des fievres ardentes, avoit une méthode qui n'étoit guere différente de celle du Capucin de Malthe; car après avoir fait saigner le malade, il conseilloit de l'eau froide, & en très-grande quantité; les ardeurs de la fievre s'appaisoient, & le malade suoit abondamment & sans peine; & par là, il guérissoit en peu de temps: si *Galien* avoit à traiter les malades de ce siecle, sur-tout dans la capitale de la Flandre Françoise, il y passeroit pour un grossier, un extravagant, un ignorant, un sot, comme y passent souvent d'assez habiles Médecins, par les clameurs jalouses & vindicatives de quelques médicastres, que l'intérêt des Chirurgiens & de quelques Moines, fait protéger à propos, pour abuser de la confiance du public.

L'eau, par les différentes manieres de l'administrer, relatives à l'état, au

tempérament du malade, contient en elle ſeule, preſque la vertu de tous les autres remedes : elle eſt émétique, purgative, déſobſtruante, ſubdorifique, antipaſmodique, &c. & va même juſqu'à guérir les écrouelles.

CXII.

Singulieres antipathies dans des perſonnes d'un mérite & d'un rang diſtingués.

Les hommes de Lettres, qui ont mérité quelque célébrité, s'attirent par leurs connoiſſances, l'attention du public, comme les grands par leurs places. On ſait auſſi bien tout ce qui leur eſt particulier, que l'on eſt au fait de la vie privée des Souverains. Perſonne preſque n'ignore que *Jacques II.* Roi d'Angleterre, ne pouvoit voir une épée nue ſans pâlir & ſans tomber dans une eſpece de défaillance : que le vieux Duc d'Epernon, qui devoit toute ſa

fortune à Henri III. s'évanouiſſoit à la vue d'un levraut ; qu'Henri III. lui-même, ne pouvoit demeurer ſeul en une chambre où étoit un chat ; mais ceux qui ſont curieux de ramaſſer de ces exemples d'antipathies ſingulières, ſavent auſſi très-bien, qu'*Eraſme* ne pouvoit approcher aucune ſorte de poiſſons, ſans être pris de la fievre ; que *Scaliger* ne pouvoit regarder un peu fixement du creſſon, ſans frémir de tout ſon corps ; que *Ticho-Brahé* changeoit de couleur, & ſentoit ſes jambes défaillir à la rencontre d'un lievre, ou d'un renard : que *Hobbes* ne pouvoit être un inſtant ſans lumiere la nuit, qu'il ne délirât preſqu'auſſi-tôt : que *Bacon*, comme je l'ai déjà dit ici, tomboit en ſyncope toutes les fois qu'il arrivoit une éclipſe de Lune : que *Boyle* tomboit en convulſions lorſqu'il entendoit le bruit que fait l'eau en ſortant par un

robinet : que *la Mothe le Vayer*, ce Philoſophe ſceptique, ne pouvoit ſouffrir aucune ſorte d'inſtrumens, quelqu'harmonieux que fuſſent les ſons qu'on en tiroit, mais qu'il s'extaſioit preſqu'au bruit du tonnerre & au ſifflement d'un vent fort, &c.

Les tranſactions philoſophiques parlent d'un Chapelain d'un Duc de *Bolſton*, qui ſentoit au cœur & au ſommet de la tête, un froid de glace, lorſqu'on le forçoit à lire le cinquante-troiſieme chapitre du Prophete *Iſaïe*, & certains verſets du livre des Rois.

Ce qu'écrit *Fabrice Campani*, au ſujet d'un certain Chevalier d'Alcantara, n'eſt pas moins curieux : ce gentilhomme ſe trouvoit mal, quand il entendoit prononcer le mot *Lana*, quoique ſouvent il porta des habits de laine. Toutes ces choſes ſont bien étranges, ſans doute, mais gardons-nous de re-

jetter tout ce qui sort du cercle étroit de nos connoissances. Nous donnons trop souvent à la nature, les bornes qu'a notre esprit. Nous lui prêtons nos petites vues, & il ne tient pas à nous qu'elle ne soit aussi foible à produire, que notre entendement l'est à la concevoir.

CXIII.

Flamme de feu de couleur violette, qui s'échappât avec impétuosité de la vulve d'une femme, à qui on venoit de tirer un enfant par les crochets.

Le 15 Décembre 1697, je fus appellé, (dit M. *le Duc*, maître Chirurgien de Paris, que son adresse & sa probité ont rendu très-célebre dans les accouchemens,) pour accoucher la femme d'un postillon de M. le Prince de Guimené; elle étoit en travail depuis trois jours, & les eaux s'étoient écoulées; l'enfant à terme, mais sans

vie, se présentoit naturellement, la tête engagé au passage, & la poitrine pleine d'une lymphe puante, qui sortit en grande quantité par l'ouverture que j'y fis avec le Scalpel. Dans cet état, je tantai de faire l'extraction avec le crochet, que j'enfonçai dans la tête; mais le panicule charnu de cette partie tout gangréné, & les os du crane vacillans, séparés, ne purent soutenir l'effort de l'instrument. Les bras même se détacherent sans peine du tronc qui resta collé aux parois de la matrice, d'où je l'arrachai par une derniere ressource, qui fut de plonger mon crochet entre les vertebre du dos, lesquelles se trouverent assez fermes pour me permettre de finir heureusement l'opération. Mais immédiatement après le dégagement de ce corps, & avant que le fond de l'utérus eut été débarrassé de l'arrierefaix, *une flamme de couleur violette, d'odeur de*

ſouffre, & dont *la chaleur* ſe fit ſentir aux mains de deux perſonnes qui tenoient la malade, s'échappa avec impétuoſité par la vulve; & cette exhalaiſon allumée, qui s'étendoit du dedans de la matrice à pluſieurs pas, remplit en s'éteignant incontinent, toute la chambre du *fumée*.

Cette femme âgé d'environ vingt-deux ans, avoit été attaquée dans le commencement de ſa groſſeſſe, d'une goutte ſéreine, qui l'avoit rendue aveugle; c'étoit là ſon premier accouchement, auquel elle ſurvécut encore pluſieurs jours. Je pourrois, dit cet habile Accoucheur, citer plus de quinze témoins occulaires de ce phénomene.

CXIV.

Sorte de Catalepſie momentanée, que la ſortie de deux vers fit diſparoître.

Que les opérations de notre entendement, que l'exercice de notre raiſon,

& les facultés de notre ame, ce principe inconnu qui nous meut, dépendent des organes dont l'action nous fait vivre ! que souvent une légere altération y porte d'atteinte, les renverse & les troubles ! ne vous étonnez pas, dit *Paschal*, si le plus grand homme du monde ne raisonne pas bien à présent, une mouche bourdonne à ses oreilles ; c'en est assez pour le rendre incapable de bons conseils. Si vous voulez qu'il puisse trouver la vérité, chassez cet animal qui tient sa raison en échec, & trouble cette puissante intelligence qui gouverne les Villes & les Royaumes.

M. *Van-Swieten* fut appellé pour voir une femme qui étoit tombée dans une affection soporeuse & convulsive. Elle étoit occupée à rôtir des marons qu'elle remuoit sur le feu, quand, tout à coup, elle resta sans mouvement dans la même attitude, & perdit connois-

ſance. On cherchoit à lui faire quelque remede, mais deux petits vers vivans qu'elle vomit, en diſpenſerent le Médecin. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'à l'inſtant elle ſe remit à remuer ſes marons, & ſe trouva toute étonnée de voir tant de monde raſſemblé autour d'elle : elle n'avoit pas la plus légere idée de ce qui s'étoit paſſé. Sont-ce ces vers, qui par les efforts qu'ils ont faits pour ſortir, ont excité tant de boulverſement ? C'eſt un bien grand événement par une ſi petite cauſe. Quel Médecin l'auroit accuſé ?

CXV.

Maladie pédiculaire qui ſurvint à une femme qui mangeoit juſqu'à une livre de ſel marin par jour.

Une femme étoit accoutumée de manger juſqu'à une livre de ſel marin par jour. Son corps ſe couvrit de petites puſtules qui contenoient chacune un

poux. On employa le Mercure intérieurement : on l'adminiſtra auſſi en frictions ; mais ce fut ſans ſuccès. Ce mal ne céda qu'aux bains pris dans de l'eau où on avoit bouilli de l'abſynthe. L'illuſtre auteur de qui je tiens ce fait, a vu, une autre fois, le même mal dans un homme qui ne vivoit preſque que de viande, & il le ſurmontoit avec la même aiſance. Quel rapport entre le ſel marin & la viande, qui pourtant occaſione le même déſordre.

CXVI.

Des alimens guérirent une malade qui les prit dans la fievre de ſuppuration d'une mauvaiſe petite vérole.

Des malades ont quelquefois gagné à tromper leur médecin : une femme de qualité avoit la petite vérole, il lui prit, dans le temps de la fievre de ſuppuration, une envie extrême de manger. Elle importuna tant ſa garde, que malgré

les défenſes réitérées du Médecin, on mit *un pain d'un ſol* mittoner dans ſon bouillon. Elle le mangea tout entier; le ſommeil la prit peu après : elle s'endormit. A ſon réveil elle ſe trouva beaucoup mieux qu'auparavant, n'ayant preſque plus de fievre, & les puſtules qui étoient en mauvais état, étant devenues belles & d'une nature louable. La malade n'en reſta pas là, elle continua de bien manger & de ſe bien porter.

CXVII.

Méthode de M. DOVAR pour guérir la Phtiſie, en rafraîchiſſant & ſaignant beaucoup.

S'il eſt une maladie qui paroiſſe peu propre à comporter l'uſage fréquent des ſaignées, c'eſt aſſurément bien la Phtiſie. Cependant, il parut, il y a une trentaine d'années à Londres, un Médecin fameux, nommé *Dovar*, qui n'avoit d'autre remede, pour toutes les con-

ſomptions, que de ſaigner, trente, quarante & même cinquante fois, ceux qui en dépériſſoient. On devine bien que M. *Dovar* ne jouit pas bien tranquillement du plaiſir d'établir à Londres ſa méthode : elle fut attaquée par les Médecins ; il le fut lui-même, comme c'eſt la regle ; mais que dire pourtant à un homme, qui n'oppoſe à vos ſarcaſmes que des faits heureux. *Dovar*, ſi l'on en croit l'ouvrage qu'il publia avant de mourir, (*a*) guérit par ſa méthode, tous les Phtiſiques qu'il traita. Un de mes amis, dit-il, étoit ſi près de ſa fin, qu'il ne pouvoit plus ſe tenir debout. Je le déterminai à ſe faire tirer pendant une quinzaine, ſix onces de ſang par jour ; enſuite pendant quinze autres,

(*a*) Legs d'un ancien Médecin à ſa patrie, contenant ce qu'il a recueilli lui-même pendant 49 ans de pratique, &c. *La Haye 1734.*

ſix onces de deux jours l'un : après tous les deux jours ; puis tous les trois : enfin, tous les cinq jours la même quantité. C'étoit au mois de Novembre : le 3 Mars ſuivant, il vint à cheval d'*Evesham à Briſtol*, (*a*) en un jour me remercier de lui avoir rendu la ſanté. Il vécut pluſieurs années après, quoique toute ſa famille fut morte de conſomption. Une autre Phtiſique étoit déſeſpéré : je le ſaignai au moins cinquante fois ; en peu de temps il recouvra ſa ſanté, & ſe porta après mieux qu'il n'avoit jamais fait.

J'aurois pu citer d'autres malades guéris par ces fréquentes ſaignées. Il a fallu avoir bien de la hardieſſe, pour oſer croire qu'elle pourroient guérir un mal ſi peu guériſſable, & en avoir encore bien davantage pour oſer les faire.

(*a*) Ces deux Villes ſont éloignées de 47 milles.

CXVIII.

Parallele du nain BOWRSLESKY, *& du géant* JACOB DAMMAN.

L'homme eſt le Roi de la nature, on nous l'a dit du moins, & cela peut être; mais quand on réfléchit à l'exceſſive différence qu'elle a mis entre les membres du Gentilhomme Polonois, *Bourſlasky*, & ce *Jacob Damman*, dont parle *Platerus*, il faut avouer que quelquefois, elle ſe joue de ſon maître. M. *Bourſlasky*, à vingt-deux ans étoit haut de vingt-huit pouces, ſuivant le rapport de M. *le Comte de Treſſan*; & *Damman*, à vingt-deux ans, avoit huit pieds de hauteur; ſes mains étoient longues de ſix pouces. Ce géant qui ne ſe laiſſoit voir que par argent, étoit à Bâle en 1613.

CXIX.

Quelques funeſtes ſuites pour s'être livré à l'amour.

On voit dans les Œuvres de *Cheſneau*, quelques exemples de jeunes époux, victimes de leurs empreſſemens. Cet Auteur dit, qu'il vit un jour un malade, qui avoit beaucoup de fievre, & à qui ſur-tout le viſage étoit ſi prodigieuſement enflé, qu'il ne lui étoit pas poſſible d'ouvrir les yeux; étonné d'un tel accident, il en chercha la cauſe: comme le malade n'étoit marié que depuis quelques jours, il crut la voir dans les excès où il s'étoit laiſſé emporter. Pour prévenir les ſuites qu'il craignoit, il ſaigna le malade, il appliqua des ventouſes qu'il ſcarifia; mais tout ce qu'il put faire, n'empêcha pas le nouveau marié de périr le ſeptieme jour de ſa maladie. *Cheſneau*, parle encore d'un jeune & vigoureux payſan,

qui ne payât pas moins cher les excès auxquels il s'étoit livré. Il dit, que celui-là, outre cette énorme enflure du visage, ressentoit encore de violentes douleurs dans toute la région des reins. Ah! qu'il est prudent, qu'il est salutaire, de savoir apporter quelquefois, une sage résistance à ses desirs! qui croiroit pourtant, que suivre volontiers ce penchant invincible, que nous tenons de la nature même, put devenir un sujet de mort.

CXX.

Folie guérie par la castration.

L'exemple de ce *Samuel Formius*, dont on lit les observations à la suite de celles de *Riviere*, est-il un exemple qu'on doive imiter? un jeune homme tombé en démence fut commis à ses soins. Il tenta sans succès sur son malade, une infinité de rémedes, même le trépan & l'arterotomie; enfin il en

fit un *Abailard*, & vint par là à bout de lui rendre en partie l'usage de sa raison.

CXXI.

Fractures de presque tous les os du corps par une cause interne.

Le 8 Mars 1690, il arriva à l'Hôtel Dieu, une fille âgée d'environ trente ans, qui souffroit des douleurs excessives depuis quatre mois, dans tout son corps, sans qu'il y eut aucune apparence de fievre. Elle ne laissoit pas de marcher & de faire d'autres mouvemens avec assés de liberté: cependant, lorsqu'on la touchoit elle souffroit beaucoup. Trois mois après qu'elle eut gardé le lit, ne pouvant plus marcher, tous ses os se casserent de telle sorte, qu'on ne pouvoit la toucher sans faire quelques fractures nouvelles, & ses douleurs augmenterent toujours. On en fit l'ouverture, & on trouva les os des

cuisses, des jambes, des bras, les clavicules, les côtes, les vertebres, les os des iles cassés ; il n'y avoit aucun os de son corps qui ne fut fracturé. Ils étoient si minces & si tendres, qu'on ne pouvoit les tenir entre les doigts, sans qu'ils se fondissent en petits fragmens mols comme de l'écorce d'arbre mouillée & pourrie ; ils étoient si fort remplis d'une moëlle rougeâtre, qu'ils sembloient se dissoudre tout-à-fait sous cette forme. Les os du crane s'enfonçoient sous les doigts comme ceux d'un enfant de quinze jours ; les cartilages & les jointures n'avoient aucune marque d'altération. Les parties internes étoient fort saines, & il ne paroissoit dans tout son corps aucun signe de maladie précédente. On sait que la vérole peut carier les os ; ceux-là au contraire étoient fondus & ramollis ; mais quelle étoit la nature du dissolvant ? *Fiat lux.*

Jour. des Sav. 5 Fev. 1690.

CXXII.

Un Religieux dans une fievre maligne, rit jusqu'à la mort.

Platerus fait mention d'une fievre maligne, qui fut accompagnée d'un symptome ou accident, qui n'est guere ordinaire dans ces maladies. C'étoit un Pere Prieur qui en étoit attaqué, & dans le plus fort du mal, il lui prit une envie de rire si grande & si involontaire, qu'il n'en put pas dormir un instant; quelque chose qu'on lui dit, quelqu'effort qu'il fit, rien ne put l'empêcher, & il rit jusqu'à la mort.

Felicis Plateri, obs. lib. 10. p. 167.

Fin de la premiere Partie.

ANECDOTES
DE
MÉDECINE,
OU CHOIX

Des Faits ſinguliers qui ont rapport à l'Anatomie, la Pharmacie, l'Hiſtoire Naturelle, &c. auxquels on a joint des Anecdotes concernant les Médecins les plus célebres.

SECONDE PARTIE.

A LILLE,
Chez J. B. HENRY, Imprimeur-Libraire, ſur la grand'Place.

M. DCC. LXVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Aegidius Kapsios Pucchi.

ANECDOTES DE MÉDECINE.

CXXIII.

Un jeune homme mourut pour s'être légérement égratigné avec un biſtouri dont il ſe ſervoit pour nettoyer un cadavre.

IL faut avouer que ce qui nous tue, eſt quelquefois bien peu de choſe! j'ai vu mourir un homme d'une fievre très-aigue, occaſionée par une très-légere coupure qu'il s'étoit faite

au doigt, en ratiſſant avec un mauvais biſtouri, les os d'un cadavre qu'il nettoyoit pour en faire un ſquélette. A peine cependant l'épiderme fut-il emporté, ce n'étoit qu'une égratignure, & cette égratignure devint meurtriere. La main, tout le bras même devint d'une groſſeur prodigieuſe ; le malade y reſſentoit des élancemens qui annoncent la gangrene, lorſqu'il mourut. Eſt-ce dont une parcelle de matiere putride, introduite dans le ſang par cette légere bleſſure, qui a excité tant de ravage ? Eſt-ce donc une ſemblable ſubſtance ennemie, qui produit ces fievres malignes, le déſeſpoir des Médecins ?

CXXIV.

Arrêt *du Parlement de Paris, portant Réglement ſur le fait des Maladies de la groſſe Ver.....*

Graces en ſoient rendus au gen-

tutélaire de l'humanité, ce vilain mal, ce mal honteux, qui fait rougir l'amour, n'eſt plus aujourd'hui de la fureur qui l'accompagnoit dans les premiers temps qu'il fit gémir la France. Comme les accidens qui le manifeſtoient, étoient terribles, on le prit pour une nouvelle ſorte de peſte; hélas, c'eſt encore pis! on crut que l'air gâté par ceux qui en étoient infectés, pouvoit, comme dans la peſte, porter au loin le germe funeſte de cette affreuſe maladie: on ſe trompoit pourtant; il faut un contact immédiat, pour que la communication du virus ait lieu; mais dans ces temps déjà aſſez éloignés, on ne le ſoupçonnoit pas, & le Parlement de Paris toujours attentif, au maintien du repos public, porta un Réglement, qui défendit, ſous peine de mort, qu'aucun ver... n'eut aucune ſorte de commerce avec ceux qui n'étoient point frappés du mal

qui les affligeoit. Je vais rapporter cet Arrêt, qui contient des détails assez curieux. Je ne changerai rien, ni à l'expression, ni (*a*) à la lettre.

Aujourd'hui, sixieme Mars, (1496) pour ce qu'en cette ville de Paris, y avoit plusieurs malades de certaine maladie contagieuse, nommée *la grosse ver*.... qui puis deux ans en ça, a eu grant cours en ce Royaume, tant de cette ville de Paris, que d'autres lieux, à l'occasion de quoi étoit à craindre, que sur le printemps elle multipliât, a été redvisé, qu'il étoit expédient y pourvoir.

Pourquoi ont été mandés les Officiers du Roi en Chastelet, lesquels venus en Cour, on remontré qu'ils avoient été en la maison de l'Evêque de Paris, pour y mettre provision, mais n'y étoit

(*a*) *Lobineau*, Histoire de la Ville de Paris, tom. 4, pag. 613.

encore adviſé parmi le tout, pour les difficultés qui ſe trouvoient.

Si leur a donné la Cour y pourvoir, & pour aſſiſter avec ledit Evêque, a été commis M. *Martin de Bellefaye* & moi, Greffier, [*Pierre de Cériſay* ,] en ſa compagnie.

Et aprez ce que en la maiſon dudit Evêque, avons communiqué enſemble, m'a été enjoint en faire l'Ordonnance, ce que ai fait ſelon les articles ci-aprez enregiſtrez, laquelle Ordonnance par moi portée en Chaſtelet, & délivrée au Prévôt de Paris, a été miſe en exécution, & juſques ici bien gardée.

Pour pourveoir aux inconvénients qui adviennent chaque jour par la fréquentation & communication des malades, qui ſont de préſent de grant nombre en cette ville de Paris, de certaine maladie contagieuſe, nommée *la groſſe ver...* ont été adviſez, concluds & dé-

libérés par Révérend Pere en Dieu, M. l'Evêque de Paris, les Officiers du Roi, Prévoſt des Marchands & Eſchevins de Paris, & le Conſeil & avis de pluſieurs grants & notables perſonnaiges de touts eſtats, les points & articles qui s'enſuivent.

I. *Premierement*, ſera fait cry public, de par le Roi, que tous les malades de cette maladie de *groſſe ver*. . . . eſtrangiers, tant hommes que femmes, qui n'étoient démourans & réſidents en cette ville de Paris, alors que ladite maladie les a prins, vingt & quatre heures après ledit cry fait, s'envoiſent & partent hors de cettedite ville de Paris, ès pays & lieux dont ils ſont natifs, ou là où ils faiſoient leur réſidence quand cette maladie les a prins, ou ailleurs où bon leur ſemblera, *ſur peine de la hart*; & à ce que plus facilement ils puiſſent partir, ſe retirer ès

portes Saint-Denis & Saint-Jacques, où ils trouveront gens députés, lesquels leur délivreront à chacun quatre sols parisis, en prenant leur nom par escript, & leur faisant deffense, sur la peine que dessus, de non rentrer en cette ville, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement gari de ceste maladie.

II. *Item.* Que tous les malades de ceste maladie, étant de cette ville ou qui étoient résidens, ou demourans en cette ville, alors que ladite maladie leur a prins, tant hommes que femmes, qui avont puissance de eulx retirer en maisons, se retirent dans lesdites vingt & quatre heures, sans plus aller par la ville de jour ou de nuit, sur ladite peine *de la hart;* & lesquels ainsi rétirés en leursdites maisons, s'ils sont povres & indigens, pourront se recommander aux Curés & Marregliers des Paroisses dont ils seront, pour être re-

commandez, & ſans ce qu'ils partent de leurſdites maiſons, leur ſera pourvu de vivres convenables.

III. *Item.* Tous autres povres malades de ceſtedite ville, hommes qui avont prins icelle maladie eulx réſidents, demourans ou ſervans en cette ville, qui ne avont puiſſance de eulx retirer en maiſon dedans les vingt & quatre heures après le cry fait, ſur ladite peine de la hart, ſe retirent à Saint Germain des Prez, pour eſtre & demourer ès maiſons & lieux qui leur ſeront baillez & delivrez par les gens & députés à ce faire, auxquels lieux, durant ladite maladie, leur ſera pourveu de vivre & autres choſes à eulx néceſſaires, & auxquels l'on défend, ſur ladite peine de la hart, de non rentrer en cette dite ville de Paris, juſqu'à ce qu'ils ſoient entiérement gari de ladite maladie.

IV. *Item.* Que nul ne ſoit ſi hardi de prendre leſdits quatre ſols pariſis, s'il n'eſt eſtrangier, comme dit eſt, ou qu'il voulſiſt partir de ceſtedite ville, ſans plus entrer, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement gari.

V. *Item.* Et quant aux femmes malades, leur ſera pourveu de autres maiſons & demourances, eſquelles ils ſeront fournies de vivres & autres choſes à eulx néceſſaires.

VI. *Item.* A eſté ordonné que pour ſatisfaire audit cry, leſdits malades qui étoient de ceſte ville, ou qui eſtoient demourans en ceſte ville, à l'heure qu'ils ont été prins, de ceſtedite maladie, ſeront mis en la maiſon, qui ja a été louée pour ceſte cauſe à Saint-Germain des Prez; & où elle ne pourroit fournir, ſeront prins granges & autres lieux eſtant prez d'icelle, afin que plus facilement, ils puiſſent être panſez; &

en ce cas, ſeront ceulx à qui ſeront leſdites granges & maiſons, rémunérez & ſatisfaits de leurs louaiges, par ceulx qui ſont commis & députez à recevoir l'argent cueilli & levé en ceſte ville de Paris pour leſdits malades, par l'ordonnance deſdits Evêque & Officiers du Roi, & Prévoſt des Marchands, & à ce ſouffrir ſeront contraints, réaument & de fait.

VII. *Item.* Aprez ledit cry fait, ſera pourveu par ceulx qui ſont commis à recevoir ledit argent, à ce que deux hommes; c'eſt à ſçavoir, ung à la Porte Saint Jacques, & l'autre à la Porte Saint Denis, pour en la préſence de ceulx qui ſeront commis par les Officiers du Roi, Prévoſt des Marchands, payer leſdits quatre ſols pariſis, & prendre les noms par eſcript de ceux qui les recevront, & leur faiſant les deffenſes deſſus dites.

VIII. *Item.* Sera ordonné par le Prévoſt de Paris aux Examinateurs & Sergens, que ès Quartiers dont ils ont la charge, ils ne ſouffrent & permettent aucun d'iceulx malades, aller, converſer ou communiquer, parmi la Ville; & où ils en trouveront aucuns, ils les mettent hors d'icelle Ville, ou les envoient & manent en priſon, pour être pugnis corporellement ſelon ladite Ordonnance.

IX. *Item.* Aprez ledit cry mis à exécution, ſoient ordonnez gens par leſdits Prévoſt & Eſchevins, leſquels ſe tiendront aux portes de ceſte Ville de Paris, pour garder & deffendre qu'aucun malade de ceſte maladie ne entre apertement ou ſecretement en ceſtedite Ville de Paris.

X. *Item.* Soit pourveu par ceulx qui ſont députez à recevoir l'argent donné & auſmôné auxdits malades, à ce que

à iceulx retirez eſdites maiſons, ſoit pourveu de vivres & autres choſes néceſſaires, ſoingneuſement & en diligence, car autrement, ils ne pourront obéir auxdites Ordonnances.

Tel eſt cet Arrêt dicté par la crainte : il portoit des peines terribles ; cependant il paroît que la plupart des malades négligerent d'obéir ; & en 1498, le Prévôt de Paris ſe crut obligé de renouveller les défenſes qui y étoient faites. Voici ſon Ordonnance *pour les malades de la groſſe ver...*

Combien que par ci-devant ait eſté publié, crié & ordonné à ſon de trompe & cry public, par les carrefours de Paris, à ce qu'aucun n'eut pu prétendre cauſe d'ignorance, que touts malades de la *groſſe vérole*, vuidaſſent incontinent hors la ville, & s'en allaſſent, les étrangiers ès lieux dont ils ſont natifs ; & les autres vuidaſſent hors de ladite

ville, ſur peine de la hart : néantmoins leſdits malades en contempnant leſdits crys, ſont retournés de toutes parts, & converſent parmi la Ville avec les perſonnes ſaines, qui eſt choſe dangereuſe pour le peuple & la Seigneurie qui eſt à préſent à Paris.

L'on défend derechef, de par le Roi & Monſieur le Prévoſt de Paris, à tous leſdits malades de ladite maladie, tant hommes que femmes, que incontinent aprez ce préſent cry, ils vuident & ſe départent de ladite Ville & Forsbourgs de Paris, & s'envoiſent : ſçavoir, leſdits Forains faire leur réſidence ès pays & lieux dont ils ſont natifs, & les autres hors ladite Ville & Forsbourgs, *ſur peine d'être jettez en la riviere*, s'ils y ſont prins le jourd'hui paſſé : enjoingnons à tous Commiſſaires, Quarteniers & Sergens, prendre ou faire prendre ceux qui ſeront trouvez, pour

en faire exécution. Fait le Lundi 25 jour de Juin, l'an mil quatre cens quatre-vingt-dix-huit.

CXXV.

Un vieillard en qui la moindre de compreſſion faiſoit tomber les parties de ſon corps en gangrene.

Le cœur eſt bien *l'ame matérielle de tous les corps vivans*, comme dit un grand Ecrivain ; c'eſt en effet ſon mouvement qui fait la vie, qui entretient le cours du ſang, & qui fomente la chaleur de nos corps. Si ſon action eſt trop vive, elle tue par ſes violences & ſes ravages ; ſi elle eſt trop affoiblie, elle entraîne la mort par ſa lenteur, & c'eſt ainſi que la vieilleſſe eſt un grand mal : c'eſt ainſi que l'inaction des vaiſſeaux, éteint, dans certaines parties, le principe de vie qui dépend de la circulation. On lit, dans *Tulpius*, que dans un homme affoibli par l'âge,

le cœur & tous les vaiſſeaux, avoient ſi fort perdu de leur mouvement, & la marche du ſang étoit ſi rallentie, que la moindre compreſſion excitée ſur le corps, y faiſoit naître la gangrene. On y lit que ce vieillard ne pouvoit, ni marcher, ni s'aſſeoir, ni ſe ſoutenir, qu'auſſi-tôt la mortification ne s'établit aux pieds, aux feſſes, aux coudes, &c. qu'enfin, bientôt la gangrene devint générale; mais que ce ne fut qu'après avoir vu mourir en détail chaque partie de ſon corps, qu'il mourut entiérement.

M. le Baron *Vanſ-Wieten*, premier Médecin de leurs Majeſtés Impériales, aſſure avoir vu un autre exemple d'une ſemblable maladie, dans la perſonne d'une femme âgée de quatre-vingt-dix ans, qui, ſur la fin de ſes miſérables jours, ne pouvoit plus ſe coucher, ſans que le côté de ſon viſage, ſur lequel

elle s'endormoit, ne fut le lendemain tout gangrené.

CXXVI.

Deux perſonnes furent conſidérablement purgées pour avoir demeuré quelque temps dans un lieu où il y avoit beaucoup de Roſes pâles.

Si la Médecine apporte ordinairement des ſecours aſſez efficaces pour détruire les maux qui nous affligent, il faut l'avouer, ce n'eſt ſouvent que par des moyens plus dégoûtans, plus rebutans que n'eſt grande la douleur qui nous accable; ne ſeroit-il donc pas poſſible de donner aux remedes, des appas qui les fiſſent prendre avec plaiſir! On a toujours dit des médicamens, qu'il falloit les adminiſtrer, *cito, tuto & jucunde;* cela eſt bientôt dit: nos malades, pour cela, en ſont-ils moins dégoûtés; les a-t-on rendus plus agréables, ou pour mieux dire, moins faſtidieux? non.

Ce ne ſeroit pourtant pas une petite affaire, car il eſt bien conſtaté que certaines perſonnes ſe ſont laiſſé mourir plutôt que d'avoir recours à des remedes qui leur auroit été impoſſible, ſelon eux, d'avaler. S'il arrivoit à ces ſortes de gens, ce que M. *Lemery* raconte de deux perſonnes de ſes connoiſſances, ce ſeroit le vrai moyen de les indiſpoſer encore davantage contre la Pharmacie. Il dit, que ces deux perſonnes ayant demeuré pendant cinq ou ſix heures par un temps fort chaud, dans un lieu où il y avoit beaucoup de Roſes pâles, furent purgées pendant douze heures, avec tant de violence, par haut & par bas, qu'ils crurent en mourir. Ils ſentoient une humeur qui tomboit abondamment de la tête, & c'étoit apparemment, dit notre obſervateur, que les parties volatiles des Roſes, avoient pénétré dans les glandes du cerveau, &

en avoient diſſout la pituite qui deſcendoit dans l'eſtomac.

Hiſt. de l'Acad. 1699, pag. 57.

CXXVII.

Des Toiles d'Araignées que l'on avoit fait frire, après les avoir trempé dans le vinaigre, arrêterent une perte de Sang conſidérable.

En Médecine c'eſt l'expérience qui guide les ſages ; ſi cependant on interdiſoit aux Médecins juſqu'aux reſſources que quelquefois un heureux hazard leur fait imaginer, on pourroit bien s'interdire d'excellens ſecours. Une Dame s'étoit bleſſée ; les efforts ordinaires dans les fauſſes couches, avoient été conſiderables dans la ſienne : ils avoient produit une perte extraordinaire, le ſang couloit avec une violence que rien ne diminuoit ; c'étoit la nuit, & ce qui eſt pis encore, c'étoit à la campagne. Eloignée de tout ſecours,

la malade paroiſſoit devoir ſuccomber au péril de l'état extrême où la perte la réduiſoit. Au milieu de cette déſolation, heureuſement le mari ſe rappelle qu'un Médecin mandé dans un Château aſſez voiſin, y doit paſſer la nuit. A l'inſtant un domeſtique y vole ; & ce Médecin, qui très-heureuſement auſſi étoit le célebre *Cheſneau*, (*a*) arrive. Il voit la malade, il reconnoît le danger ; il voit d'abord auſſi quelques moyens de l'éloigner ; mais comment uſer de ces moyens ; où prendre les remedes ? Point de Chirurgien, encore moins d'Apothicaire. Que faire donc ? Tout autre peut-être que *Cheſneau* auroit

(*a*) Oncle du célebre Abbé du Marſais. Cet habile Médecin, Docteur de l'univerſité de Toulouſe, étoit de Marſeille. Il eſt Auteur de quelques ouvrages. Ses obſervations ſont pleines d'excellentes remarques. Elles ont été imprimées à Paris en 1672, chez *Léonard*, & à Leyde en 1719.

été réduit au triſte emploi de ſpectateur inutile. Il s'en faut pourtant que ſa préſence l'ait été ; il imagina d'employer de ces choſes, que dans les maiſons on regarde bien plutôt comme ordure, que comme un remede. Il fit chercher par-tout des toiles d'araignées. Quand il en eut une certaine quantité, il les trempa de vinaigre & les fit frire : après quoi en ayant fait une ſorte de cataplaſme, il les appliqua toutes chaudes ſur les reins & ſur-tout ſur les parties qui couvroient la ſource du mal ; *pectini*, dit-il, *& lumbis imponendas calide, imperavi :* & l'événement fut bien flatteur pour ſon amour-propre : la perte ceſſa preſqu'à l'inſtant ; le ſang qui ſe précipitoit comme un torrent, rallentit bientôt ſon impétuoſité ; il s'arrêta enfin ſi ſenſiblement, ſi étonnamment, que la malade s'endormit peu après l'application de cet excellent re-

mede, & qu'elle n'eut beſoin de recourir à aucun autre ſecours.

On imagine bien qu'entre les mains de *Cheſneau*, cette heureuſe reſſource ne reſta point inutile : il uſa pluſieurs autres-fois de ſon étrange friture, & quoiqu'il n'en ait pas toujours vu de ſi prompts effets, ni ſi décidés, il aſſure pourtant qu'elle lui a toujours aſſez réüſſi. Un jour, entr'autres, il appliqua ſi heureuſement ces toiles au front & au nez d'un jeune homme, qui alloit périr d'un ſaignement de nez, qu'on peut aſſurer qu'il le tira des bras de la mort.

CXXVIII.

Portion d'une lame de couteau trouvée entre le crane & les méninges, huit ans après la bleſſure.

Une fille de joie, yvre, inſultoit les paſſans ; elle rencontra un homme yvre auſſi ; elle fit mal de s'attaquer à lui ;

il répondit à ſes injures par des coups : il lui en donna ſur la tête avec un couteau, qui la jetta par terre ſans connoiſſance. On l'emporta chez elle, elle reſta pluſieurs jours ſans ſentiment ; mais enfin elle guérit. Huit ans après elle mourut à l'Hôpital d'une fievre maligne. On l'ouvrit, on trouva entre le crane & les enveloppes du cerveau, la moitié du couteau qui l'avoit autrefois bleſſée ; elle s'y étoit rouillée & n'y avoit pas fait le moindre mal ; du moins cette fille ne s'étoit jamais plaint de rien, ſuivant le rapport de *Zacutus*.

CXXIX.

Application des ſang-ſues à la matrice pour une ſuppreſſion de vuidange.

On fait honneur aux Médecins des hardieſſes qui leur reuſſiſſent ; s'ils échouent dans leurs tentatives, on leur en fait porter la peine ; ſi ce même *Zacutus*, dans le cas que je vais rappor-

ter, n'eut pas guéri ſon malade, on ſe ſeroit moqué de ſes ſecours ; mais il réuſſit, & on le paya bien. Il étoit appellé auprès d'une femme en couche, qui ne purgeoit pas. Sa raiſon s'en étoit troublée ; elle avoit de temps en temps des accès d'épilepſie, ou du *haut mal*. On avoit fait deux ſaignées du pied qui n'avoient apporté aucun ſoulagement. Le danger étoit preſſant. On tenta un nouveau ſecours, ce fut d'appliquer des ſang-ſues à la partie même, c'eſt-à-dire, à la matrice. On en prit trois, on les attacha chacune à un fil qu'on eut ſoin de laiſſer pendre au dehors, & on les enfonça dans la profondeur de l'uterus, de maniere qu'elles puſſent mordre dans ſa ſubſtance même ; elles le firent ; on les retira, & tous les accidens ceſſerent.

CXXX.

Délires ſinguliers de deux mélancoliques, & leur guériſon.

Le délire des mélancoliques ne porte que ſur un objet. Que l'on traite avec eux de toute autre choſe, que de ce qui fait leur folie, on les trouve raiſonnables, gens d'eſprit même ; mais ſi vous touchez la corde qui les bleſſe, tout eſt perdu, leur raiſon eſt en fuite. On a vu de ces malades donner dans les plus ridicules, les plus abſurdes idées. On en a vu qui ſe croyoient un nez de verre, ou bien des jambes de paille ; d'autres s'imaginoient d'être devenus coqs, & ſe mettoient à chanter comme ces animaux. M. *Boerhaave* parle d'un de ces foux, à qui un jour il paſſa par la tête de ne vouloir plus piſſer, de crainte d'inonder la Ville : il ſeroit mort de cette folie, ſi un Médecin n'avoit imaginé de faire crier autour de lui, &

de

de lui repréſenter que la Ville alloit être conſumée, s'il n'avoit pas la bonté de piſſer, pour éteindre l'incendie. Le mélancolique trouva cette raiſon ſi bonne qu'il piſſa; il fut guéri : & ce ſont là, en effet, les remedes qu'il faut employer pour les guérir. Il faut convenir de tout ce qu'ils veuillent, & puis tâcher de les tromper. Qu'auroient fait, par exemple, les remedes ordinaires, ſur celui qui s'imaginoit avoir toujours froid, qui, pendant les plus grandes chaleur de l'été, ſe faiſoit allumer un grand feu; il s'y alloit ſi bien rôtir, qu'on étoit obligé de l'enchaîner pour l'empêcher de s'y jetter tout-à-fait. De quel moyen uſer pour guérir un fou de cette eſpece ? Un Médecin Portugais en mit un en œuvre qui en vint à bout. Il convint qu'il avoit raiſon, qu'il faiſoit horriblement froid, & qu'il faiſoit fort bien de ſe chauffer; après il lui dit, que puiſ-

qu'on s'obſtinoit à ne pas lui laiſſer approcher le feu autant qu'il le deſireroit, il lui conſeilloit de ſe revêtir d'une bonne fourrure depuis la tête juſqu'aux pieds, & que par là, il pourroit trouver un moyen de ſe réchauffer. Le malade conſent à ſe couvrir de la maniere qu'on le propoſe. On l'affuble donc de peaux de moutons qu'on avoit bien trempées d'eau-de-vie, & quand il s'en fut bien couvert, le Médecin y mit le feu; tout prit dans l'inſtant: le fou, qui pour cette fois étoit bien réellement au milieu des flammes, en ſauta d'aiſe; il étoit au comble de la joie; après quelques momens il cria, qu'enfin il avoit chaud; & delà il fut guéri de ſa folle imagination.

Zacutus Luſit. *de Prax. med. adm. lib. 1. obſ. 44.*

CXXXI.

Une femme fut guérie d'une descente de matrice, par la peur que lui causa une souris qu'on glissa sous ses Jupons.

La peur n'a pas toujours des effets meurtriers : pour qui la fait exciter à propos, elle peut devenir un remede excellent. Une femme souffroit depuis dix-huit mois d'une descente de matrice : les remedes n'avoient pas été épargnés ; on en avoit donné d'internes, on en avoit appliqué à l'extérieur, & tous avoient été administrés sans succès. On désespéroit de la guérison, lorsqu'un innocent stratageme l'avança. On prit une souris qu'on lia par la patte. Un jour on la fit courir sous les jupes de la malade, sans qu'elle en soupçonnât rien : elle fut si frappée de sentir cet animal lui grimper aux jambes, qu'elle en sauta, comme transportée, par la chambre. Par ces mouvemens inopinés, imprimés subite-

ment, & par le trouble qu'ils exciterent, la matrice reprit ſa place, & la malade guérit.

CXXXII.

Le Chancelier BACON *avoit tellement d'affection pour le Nitre, qu'il fit tout pour l'accréditer en Angleterre. Ce qui en arriva par rapport aux femmes.*

Le Nitre eſt un ſel dont l'uſage ne diſpoſe pas à l'amour. C'eſt un puiſſant remede dans les cas où il faut s'oppoſer à une diſpoſition inflammatoire du ſang. Le Chancelier *Bacon* avoit conçu pour cette ſubſtance ſaline, une ſorte d'affection. Il fit tous ſes efforts pour en accréditer l'uſage : il engagea tous les Médecins d'Angleterre à concourir à ſon deſſein. Le Nitre devint à la mode. Sur la parole d'un auſſi grand homme, on le prodigua dans preſque toutes les maladies. On le prenoit même dans la meilleure ſanté, comme un préſervatif ;

mais les femmes proſcrivirent bientôt ce remede. Elles trouverent que leurs maris étoient moins portés à ſatisfaire leurs deſirs depuis qu'ils en uſoient. Elles s'en prirent au Chancelier qui l'avoit répandu. Quelques-unes apparemment plus ſenſuelles que raiſonnables, allerent même juſqu'à crier à la ſorcellerie, au maléfice. Je mets au bas de la page ce que dit à ce ſujet un Médecin de réputation. (*a*) Il eſt probable

(*a*) ..... *in valuerat nimirum Baconis verulamii ſuaſu & encomiis, Nitri uſus in Angliâ, adeo ut pene univerſaliter cuivis morbi unico hoc remedio ut ad parebat profligarentur; ſed quum aliquot annorum tractu, qui huic Medicamini aſſueverant, ſentirent ſe in dies viribus langueſcere, ſicut & Proſtratus verandi & bibendi appetitus, languebat & ſexus opprime ſequior deprehenderat ingens,* ſuæ felicitati ſummæ. *In re venereâ detrimentum neſciens quodnam veneficium, in Angliâ, in hac Paleſtrâ, alias admodum ſtrenuos, ligaſſet, & ſatagendo huic negotio. Ineptos reddidiſſet, detectâ tandem hujus ingentis miſeriæ cauſâ, adeo communi odio & irâ, in uſum Nitri me-*

que ces Angloiſes auroient eu plus d'obligation au Baron de *Vérulam*, s'il avoit pu leur apprendre le ſecret de ces femmes de l'Amérique, dont parle *Veſpuce*, & qui courent ſouvent après les hommes avec des tranſports forcenés, ayant ſur elles certaines herbes dont elles frottent le corps de leurs maris pour augmenter leurs forces. C'eſt du moins ce qu'un Auteur Italien atteſte en ces termes : *Nell'iſtorie dell'Indie narra Americo Veſpuci, d'eſſer capitato ad una certa coſta, dove trovo femmine de tanta libidine, che come ſpiritate correvano dietro à ſuoi marinari, perche uſaſſero con eſſe loro ; è dice che avevano un ſugo di non ſo che erba, col*

dicum inſurrexere mulieres æque ac viri, ejuſque auctorem Baconem maledictis excepere, ut vix à præmeditati, in detrimentum gentis veneficii labe & accuſatione publicâ ſe vindicare potuerit..... Hummelius, in tract. de Arthritide.

quale bagnando le parti genitali degli huomini, non solo cagionavano, ut citius ac sæpe erigerent, sed etiam quod eorum penis in insolitam excresceret magnitudinem, *il che piaceva lo mirabilmente*; (*a*) ce que l'on croit sans peine.

CXXXIII.

Un homme étoit réglé tous les mois comme une femme.

On dit que la nature est constante dans ses effets; elle se trompe pourtant aussi quelquefois. A quel dessein donna-t-elle à cet homme, dont parle un Auteur, (*Zacutus Luzitanus*) un flux réglé, qui n'a d'utilité que dans les personnes du sexe? Il étoit sans barbe, & tous les mois, il éprouvoit, durant quatre ou cinq jours, une hémorragie assez considérable, par une partie point du tout

(*a*) *Alessandro Tassoni, pensieri diversi. lib.* 5, *cap.* 30.

faite pour donner passage au sang ; & s'il arrivoit que cet écoulement se fit avec quelque difficulté, des ressentimens de colique, un mal de reins, une pésanteur extraordinaire, l'avertissoient de recourir à une saignée du pied, qui rappellant ce cours étrange, dissipoit tous les accidens.

Le Berger dont parle M. *le Beuf*, dans le Journal de Médecine, (tom. 5. p. 280.) étoit positivement dans le même cas, à cela près qu'il approchoit davantage de la nature du sexe, par des seins aussi beaux que ceux d'une fille de vingt ans. Il n'étoit pas le seul de sa famille que la nature jouât ainsi ; car, à ce qu'il dit lui-même, à l'auteur de cette observation, son pere, quinze freres & une sœur participoient tous à ce merveilleux phénomene.

CXXXIV.

Deux Religieux d'une même figure, d'un même tempérament, pris à la même heure d'une pleuréſie, guérirent tous deux dans le même temps & par les mêmes remedes.

Un religieux fut attaqué d'une pleuréſie : à l'inſtant un de ſes confreres fut pris du même mal. Ils étoient de même âge ; leur conſtitution étoit la même, & ils ſe reſſembloient de viſage très-parfaitement. Leurs maladies ſe reſſemblerent auſſi. Le point de côté prit à l'un & à l'autre dans le même moment. Les ſymptomes furent abſolument les mêmes, de maniere que pour les traiter, il auroit ſuffi d'en voir un. On leur fit les mêmes remedes. Ils eurent les mêmes effets ; & ces deux Religieux guérirent le même jour. Ce qu'il y a de ſurpre-

nant, c'eſt qu'ils n'étoient ni parens, ni compatriotes, ni du même caractere.

Amatus Luſit. cur. med. centur. quinta obſ. 15.

CXXXV.

L'ouverture d'un cadavre offrit un ſac plein de ſanie au lieu de poumon, ſans que la malade ait jamais touſſé ni craché du pus.

Louis Nonnius, Médecin d'Anvers, a vu une fille de trois ans mourir d'une fievre quarte. On l'ouvrit: la poitrine n'offrit au lieu de poumon qu'une eſpece de ſac plein de ſanie; & cependant, ce qui ne peut que ſurprendre, cet enfant n'avoit jamais touſſé le moins du monde, ni craché la moindre parcelle de pus. Si l'on rapproche ce fait de celui que je rapporte plus bas (141) touchant les effets ſurprenans de la préſence d'un pépin de raiſin dans les voies Aëriennes, que penſera-t-on de ces Mé-

decins hardis & ignorans, toujours prompts à décider du mal qu'ils ont à combattre ?

CXXXVI.

Un Duc de Beaufort, mangeoit chaque jour plus d'une livre de ſucre.

Tout le monde connoît ici (Liege) une jeune Dame, dit *Heer*, qui toutes les fois qu'elle mange quelque choſe de doux & de ſucré, reſſent auſſi-tôt des maux de dents violens qu'elle ne peut appaiſer qu'en machant quelque choſe d'amer ou d'aigre. Cet été, continue cet Auteur, je l'ai vu aux eaux de Spa : elle voulut manger des dragées d'anis, à peine en eut-elle mâché quelque-unes, que les dents lui firent mal, & que toute la machoire enfla fort conſidérablement.

Cette Dame ne reſſembloit pas à ce Duc de Beaufort, mort à ſoixante & dix ans, qui durant quarante années, mangea chaque jour plus d'une livre de

ſucre ; cette grande quantité de ſucre n'altéroit en rien ſa ſanté : après ſa mort on trouva tous ſes *viſceres* bien ſains, & toutes ſes dents étoient fermes & entieres. (*a*) Un Anglois, dont parle Géofroy, & qui vécut un ſiecle entier, avoit accoutumé de manger toujours beaucoup de ſucre avec tous ſes alimens. On ſait que les Negres déſerteurs, réduits à ſucer des cannes à ſucre, s'en nourriſſent très-bien quinze & vingt jours.

CXXXVII.

Un jeune homme tomboit tous les mois, dans des vertiges, ſuivis de perte de connoiſſance ; cette ſcene ſe terminoit par l'effuſion de quatre ou cinq onces de ſang par les yeux.

Il y a des maladies qui tiennent à la conſtitution particuliere de telle per-

(*a*) *Perſonne n'ignore à préſent que le ſucre gâte moins les dents que l'action de ſucer, & que la même choſe arriveroit ſi l'on ſuçoit habituellemen toute autre choſe, du pain par ex.*

ſonne, & qu'aucun effort de l'art ne peut ſurmonter. *Naturam expellas furcâ*, &c. Un jeune homme étoit ſujet à éprouver tous les mois un mal ſurprénant. Il avoit des vertiges violens, tout lui tournoit devant les yeux, & tout à coup il tomboit ſans preſque de connoiſſance, les yeux fermés & ne faiſant plus que balbutier. Cet accès duroit quelque-temps, & ne ſe terminoit que par l'effuſion des larmes de ſang. Le malade pleuroit, il verſoit quatre ou cinq onces de ſang par les yeux, & cela ſans en reſſentir aucune ſorte de douleurs, après quoi le vertige, la ſtupidité, tout diſparoiſſoit, & le jeune homme recouvroit ſa ſanté. Il n'y a peut-être point de remede qu'il n'ait tenté pour ſe défaire d'un mal ſi ſurprenant. Mais la nature éluda toujours l'action de tous les ſecours.

CXXXVIII.

Un vieux buveur, dont on déſeſperoit dans une fievre continue, ſe guérit par le vin.

Un vieux buveur étoit malade d'une fievre continue. Les Médecins déſeſpéroient de ſa vie. Il étoit à l'extrémité. Une envie lui prit de boire du vin, on ne lui en refuſa point, il en but tant qu'un homme en ſanté en auroit été incommodé. Il n'eut garde de l'être lui; au contraire, dès ce moment là, il commença à donner de l'eſpérance; & quelques jours après, il étoit non-ſeulement hors de danger, mais même abſolument guéri. L'obſervation auroit quelque choſe de plus piquant, ſi toute autre qu'un buveur s'en étoit tiré par le même moyen; mais qui ne ſait pas, qu'il faut accorder à l'habitude & quelle eſt comme *une ſeconde nature.*

CXXXIX.

Aiguille ſortie du genouil d'une femme après des douleurs violentes.

Un rien peut ſouvent *nous détruire ;* je vais parler d'un accident qui le prouveroit, s'il étoit beſoin d'en donner de nouvelles preuves. Une jeune femme s'éveille un jour, pouſſant des cris, & ſe plaignant d'une douleur exceſſive au genouil. On y regarde, & l'on n'y apperçoit rien : les douleurs cependant continuent, & jettent la malade dans le plus dangéreux état. On craint tout pour ſes jours. On la ſaigne ; rien ne diminue. On applique des cataplaſmes ſur la partie. Ils ne font pas mieux : enfin, après trois jours des plus horribles ſouffrances, on voit au genouil pointer une aiguille, on la tire, & dès-là, tout le mal ceſſe, les douleurs s'évanouiſſent & la ſanté revient.

CXL.

Des pierres dans les reins, qui causoient de la douleur au milieu du canal de l'urethre, que M. LAMY *& M.* MÉRY *prirent pour un ulcere dans cette partie.*

Que les Médecins ont souvent à se plaindre de la nature ! il semble que dans les maladies, elle affecte quelquefois pour les tromper, des détours où leurs connoissances vont s'égarer. Un gentilhomme Normand, incommodé d'une difficulté d'uriner, sentant de la douleur & de la chaleur vers le milieu du canal de *l'urethre*, lorsqu'il avoit uriné, & rendant du pus avec ses urines, vint à Paris dans le dessein de consulter feu M. *Lamy*. Ce Médecin, d'après tout ces accidens, crut reconnoître un ulcere dans le corps de l'urethre; le fameux Chirurgien *Méry*, le crut aussi. Leur avis fut d'ouvrir ce canal à l'endroit de l'ulcere, afin d'y porter

plus facilement les remedes appropriés. On le fit; mais qu'elle fut la surprise de ces deux savans hommes, de ne trouver dans l'urethre, ni ulcere, ni aucune sorte de déchirement, ni rien qui ne fut dans l'état de la plus parfaite santé. Le malade étant mort cinq à six jours après cette opération, M. *Lamy* fit ouvrir le bas ventre, s'imaginant que l'ulcere étoit au col de la vessie, ou dans la vessie même; mais ce n'étoit pas là non plus qu'étoit le foyer du mal; c'est dans un des reins qu'on le trouva; outre qu'il y avoit là plusieurs pierres, d'une grosseur considérable; il en sortit plus d'une palette de pus.

CXLI.

Une Demoiselle guérit d'une phtisie, par l'éjection d'un pepin de raisin.

Saint André, l'un des Médecins du feu Roi, dit qu'il a vu une Demoiselle fatiguée depuis long-temps d'une toux

violente, avec beaucoup de peine de reſpirer ; deſſechée par une fievre lente qui la minoit, & que l'on traitoit comme poumonique, qui ſe guérit quelque jours après, par l'expulſion qu'elle fit en crachant, d'un pepin de raiſin qu'elle avoit avalé ſans s'en être apperçu, & qui s'étoit engagé dans la *trachée-artere*, ou dans les autres petits conduits de l'air. Que ces faits doivent inſpirer de défiance aux Médecins ! qu'ils font bien voir qu'il n'y a guere que l'ignorance qui ſoit hardie à prononcer ſans retour! qui n'auroit cru que les poumons de cette malade étoient tout ulcerés ? Cependant, c'eſt un *pepin de raiſin* qui fait tout ces ravages.

CXLII.

Une Diſſenterie habituelle fut guérie par un coup d'épée.

A quelque choſe, malheur eſt bon, & ce proverbe ſe trouve ſouvent auſſi

vrai dans le phyſique que dans le moral. M. *Vandermonde* a conſigné dans le Journal de Médecine, une obſervation qui en démontre l'évidence.

Un habitant de Macao, âgé de trente-cinq ans, d'un très-bon tempérament, nommé *Jean Favacho*, étoit depuis trois ans incommodé d'un flux diſſenterique, qui le faiſoit aller à la ſelle plus de vingt fois par jour. Il avoit tenté toutes ſortes de remedes, & n'en avoit tiré aucun ſuccès, lorſque le hazard ſeul opéra ſa guériſon. Il ſe battit à l'épée & fut bleſſé vers l'hypocondre droit, deux travers de doigts au deſſus de l'ombilic. Le coup pénétroit dans le bas ventre. La fievre ſe déclara ſur le champ avec violence ; le hoquet, les vomiſſemens, la ſoif, la difficulté de reſpirer ſurvinrent, & tous les ſymptomes qui accompagnent une plaie grave & dangereuſe. Le traitement ſe bor-

na aux saignées répétées, aux embrocations, & sur-tout à une diete très-rigoureuse. Le pansement se fit avec des plumaceaux chargés de digestifs les premiers jours, & ensuite de beaume d'Arcæus. Au bout de trente jours, tous les symptomes se dissiperent; insensiblement la plaie se cicatrisa, & le malade fut parfaitement rétabli.

Le Médecin se proposoit de saisir l'instant de la convalescence, pour travailler à la parfaite guérison de la dissenterie; mais elle disparut : l'appetit revint, la digestion se fit sans peine, & toutes les fonctions se rétablirent dans leur état naturel. Ce fait surprit beaucoup le Médecin, qui le fut encore plus, quand il vît ce jeune Portugais six ans après, jouir d'une santé parfaite.

M. *Prat*, dans le même Journal, dit la même chose d'un Officier de la Louisiane, qui, après avoir reçu un

coup d'épée à la région épigaſtrique du côté de l'hypocondre droit, qui formoit une ſeconde ouverture à quatre doigts de diſtance des dernieres vertébres du dos, fut guéri d'un flux de ventre opiniâtre, accompagné de tranchées très-vives, de déjections glaireuſes, & quelquefois ſanguinolentes.

Ne pourroit-on pas rapporter la guériſon de ces deux diſſenteries à une cauſe commune ? La ſuppuration. On ſait que la plupart des flux diſſentériques habituels, dépendent preſque toujours de la dépravation de la bile, ou des ſucs gaſtriques : en ce cas, on pourroit conjecturer que la nature a profité de l'inſtant de la ſuppuration pour chaſſer hors du corps tous les mauvais levains qui pouvoient infecter le reſte des liqueurs, & qu'il s'eſt fait, pour ainſi dire, un renouvellement général des humeurs. Quoiqu'il en ſoit, je ne conſeille pour-

tant à perſonne de ſe ſervir du même moyen pour la guériſon de la diſſenterie, car un coup d'épée au travers du ventre, guérit ſouvent de tous les maux.

CXLIII.

Un malade ſe guérit d'une fievre continue, en ſe remettant à l'uſage du Tabac. La force de l'habitude.

Lorſqu'une perſonne a contracté quelque habitude, il faut bien ſe donner de garde de la lui faire perdre tout d'un coup. On a vu des ivrognes de profeſſion, à qui on avoit tout à coup interdit l'uſage du vin & des autres liqueurs fermentées, tomber dans une langueur extrême, & même dans une ſorte de conſomption, dont on n'a pu les tirer, qu'en leur reſtituant l'uſage de la boiſſon. Les Médecins ne font pas toujours aſſez d'attention à cette force de l'habitude, elle eſt très-puiſſante. Mille exemples l'atteſtent. Un

malade affligé d'une fievre continue, qui depuis trois semaines n'avoit rien diminué de sa violence, malgré les saignées, les purgatifs & d'autres remedes, avoit abandonné, environ deux mois avant que de tomber malade, l'usage du tabac : le Médecin qui le traitoit, heureusement pour lui, s'en étant informé, sentit bien qu'en rappellant cet usage, il exciteroit une altération qui deviendroit salutaire : en effet, dès que ce malade eut, sur son avis, recommencé de prendre du tabac, la fievre diminua, les accidens disparurent, & en peu de jours, la santé revint. Le tabac guérir une fievre continue !

On lit dans la pratique admirable *de Zacutus*, qu'un jeune homme accoutumé de boire toujours de l'eau chaude, ayant eut l'imprudence de boire un jour, sur la fin de l'accès d'une

fievre tierce violente, un verre d'eau froide, périt deux heures après.

CXLIV.

On perſuada à un malade, de ſe faire ſaigner dans le déclin d'une fievre continue, mais il en mourut. Un Chirurgien alloit trépaner une femme qui n'étoit que vaporeuſe.

Tout homme ſe trompe, & les Médecins ſur-tout. Si quelqu'un curieux de faire de gros livres, s'aviſe un jour de publier leurs mépriſes, il pourra groſſir ſon recueil des deux exemples ſuivans. Deux *vieux* Médecins, dit *Saint André*, [*reflexions ſur la nature des remedes*, *pag.* 135.] virent, il y a quelque temps, l'un après l'autre, un malade dans le déclin d'une fievre continue. Le premier le trouvant foible & preſque ſans fievre, lui conſeilla de laiſſer agir la nature, & de ne faire aucuns remedes. Le ſecond lui ordonna

la

la ſaignée. Le malade ayant marqué de la répugnance pour ce remede, tant à cauſe de la défenſe que l'autre venoit de lui faire, que de la foibleſſe où il étoit, il lui répliqua que s'il ne ſe faiſoit ſaigner, il étoit mort. Le malade épouventé de cette réponſe, conſentit à ſe laiſſer ſaigner. Le Médecin aſſiſta à l'opération; il auroit mieux fait de n'y pas être; car à peine l'ouverture fut-elle fermée, que le malade tomba dans une foibleſſe, dont il ne revint plus.

Un Médecin paſſant un jour par un Bourg, fut prié de voir une femme qu'on alloit trépaner. Un de ſes confreres & deux Chirurgiens lui dirent, que la malade avoit été maltraitée le jour précédent par une de ſes voiſines, qui l'avoit pouſſé ſi rudement, qu'elle étoit tombée ſur le derriere de la tête; que depuis, elle n'avoit eu ni mouve-

ment, ni ſentiment, ni connoiſſance ; & que quoiqu'il n'y eut pas de plaie au dehors, il y avoit enfoncement au crâne, ce qui les avoit déterminé à y faire inciſion, & à y appliquer le trépan. Le Médecin plus habile que ces trois conſultans, s'informa au mari, ſi ſa femme n'étoit pas ſujette aux affections hyſtériques ou *vapeurs*, & ſi jamais il ne l'avoit vu dans l'état où elle étoit. Il répondit qu'elle étoit tombée déjà deux fois dans des foibleſſes, dont elle n'étoit revenue que deux ou trois heures après. Sur cet expoſé, le Médecin ayant touché l'endroit de la tête où devoit être l'enfoncement, y remarqua, en effet, une petite foſſe, ſur laquelle il appuya le pouce aſſez fortement, ſans qu'il arriva aucun nouvel accident à la malade, n'y qu'il parut aucun changement au pouls, ce qui lui fit croire que cette foſſe étoit naturelle.

Il en trouva en d'autres endroits du crâne, sur lesquelles la malade n'étoit pas tombée, qui le confirmerent dans sa pensée. Ayant donc tiré à part le Médecin & les Chirurgiens, il leur fit connoître leur mépriſe, & que les accidens qu'ils prétendoient être causés par cet enfoncement imaginaire du crâne, étoient des accidens ordinaires aux femmes vaporeuſes, & qui avoient été occasionés dans celle-ci par la colere & la peur. Au lieu de trépan qu'ils auroient appliqué, il fit faire un lavement âcre, que la malade n'eut pas plutôt reçu, qu'elle revint à elle, qu'elle commença de parler, & que deux ou trois jours après, elle fut totalement guérie. Les bévues d'un Médecin sont des leçons pour ceux de ses confreres qui ont appris à penser.

CXLV.

Un Soldat fut guéri d'énormes maux de dents, en tenant par mégarde un peu de neige dans la bouche.

Un Soldat ſouffroit d'énormes maux de dents : il entroit quelquefois en fureur. Les remedes les plus appropriés ne diminuoient rien de la violence de ſes douleurs. L'opium même, foulé dans la dent, ne lui apportoit pas de ſoulagement. Un coup du hazard lui procura un relâche, qui fut bientôt ſuivi d'une entiere guériſon. Ayant par mégarde tenu quelque temps dans la bouche, un peu de neige, où l'on faiſoit rafraîchir ſes boiſſons, il ſe trouva à l'inſtant ſi ſenſiblement mieux, qu'il recommençât l'application de la neige. A meſure qu'elle fondoit, il en reprenoit de nouvelle : il ne le fit pas longtemps ſans ſe trouver guéri. Pluſieurs d'après cette heureuſe épreuve, ont eſſayé de ce remede ſi ſimple, & tou-

jours avec un succès surprenant.(a)

CXLVI.

Un Seigneur, à qui la langue enfla prodigieusement pour avoir trop bu, guéri par l'application des sang-sues.

Il y a des guérisons qui tiennent du prodige. Un Seigneur voyageoit en Portugal. A trois cens lieues de Paris, un François boit volontiers avec un autre. Celui-ci but trop avec ceux qu'il rencontra à Lisbonne, car par les excès qu'il fit, sa langue s'enfla si prodigieusement, qu'il en pensa étouffer. Elle fermoit si exactement tous les passages de l'air, qu'il en étoit devenu livide. Son visage gonfloit à vue d'œil, il alloit périr, lorsqu'un Médecin imagina pour le guérir, de lui appliquer à la langue, quatre Sang-sues, attachées par un fil. A peine y eurent-elles mor-

(a) C'est en excitant une semblable sensation, que l'Aimant opere des guérisons aussi promptes.

Gazette salutaire, &c.

du, que le péril s'évanouit. La langue reprit ſon volume ordinaire, les accidens ceſſerent, & le Marquis ne ſongea plus à la mort.

CXLVII.

Dom JUAN *d'Autriche, périt d'hémorragie, & non pas de poiſon.*

Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de *Charles V.* & qui fut fait en 1576, Gouverneur des Pays-Bas, mourut à l'âge de trente-deux ans, non pas comme on le dit dans le dernier Morery, *de poiſon*, mais un peu par la faute de ſes Médecins. Ce grand Capitaine avoit des hémorroïdes, dont il ſouffroit beaucoup : il étoit aſſez ſimple d'y faire mordre les Sang-ſues, & il auroit été bientôt guéri, mais on aima mieux y donner quelques coups de lancette, & il les paya de ſa vie. Le ſang vint avec tant d'abondance, l'hémorragie fut ſi ſupérieure aux remedes, qu'en quatre

heures de temps, elle fit périr cet illuſtre malade.

Dyonis. Daca. lib. 3. de apoſtemat. cap. 43. & Zacut. Luſit. de prax. Mid. admir. lib. 3. obſ. 59.

CXLVIII.

Moyen dont ſe ſervit un Médecin, pour faire ſortir une Sang-ſue qui étoit entrée dans le rectum.

Des Médecins ordonnerent à un malade, fatigué depuis long-temps d'une fievre quarte, qu'il ſe fit appliquer au ſiege quelques Sang-ſues, il y conſentit, & un Chirurgien ſe chargea de les appliquer. Il n'étoit pas apparemment des plus au fait de cette beſogne, car la premiere Sang-ſue qu'il prit, il la laiſſa échapper de ſes doigts ſi promptement, qu'elle étoit déjà fort avant dans l'inteſtin, qu'il n'avoit pas encore fait beaucoup d'efforts pour lui en interdire l'entrée. Tous ceux qui étoient préſens s'étonnerent, & ne ſurent que

dire dans un cas si étrange. On appella des Médecins. Un d'eux assura qu'il feroit sortir l'animal. Il se fit apporter de la fiente seche de bœuf, il la saupoudra de punaises en poudre, (l'auteur de qui j'emprunte ce fait, dit que le castor auroit la même propriété,) & l'appliqua un peu chaude au siege, puis ayant fait exprimer le jus de plusieurs oignons, il l'injecta tout pur dans l'intestin. Quelques instans après, une selle ramena la Sang-sue à demi morte.

Celle qui pénétra dans la cavité du nez de ce jeune homme dont parle *Zacutus*, n'en fut pas tirée si heureusement. Le dessein du Chirurgien qui l'appliquoit, n'étoit que de la faire mordre près du nez, mais comme il n'y prenoit pas assez garde, elle s'enfonça si avant dans les narrines, que rien ne put l'empêcher de tuer le malade, qui périt deux jours après.

CXLIX.

Guériſon d'une colique violente, par l'application de la neige.

Les contraires excitent quelquefois dans nos corps les mêmes ravages ; delà, la difficulé de connoître bien préciſément la nature des maux qui nous affligent : delà donc auſſi l'embarras d'appliquer juſtement le remede qui convient. La colique eſt ſouvent l'effet des boiſſons glacées priſes par excès ; cependant, il arrive que la glace même guérit la colique. Un jeune homme en fut attaqué. Les douleurs étoient exceſſives ; elles duroient depuis trois jours, & avoient depuis tout ce temps, éludé l'action des meilleurs remedes. C'étoit l'hiver, il y avoit de la neige : le Médecin las de ſolliciter en vain le ſecours de tant de remedes, en prit une maſſe qu'il appliqua ſur toute l'étendue du ventre, comme une emplâtre. Il en

prit une autre portion qu'il mêlangea avec du ſucre, & il ordonna au malade d'en manger tant qu'il voudroit. Comme il étoit étrangement altéré, il en mangea extrêmement, & une heure aprés, il cria qu'il étoit guéri.

CL.

Un vieillard de quatre-vingt-ſeize ans, étoit auſſi luxurieux qu'un homme de vingt ans.

On voit ordinairement l'amour s'éteindre avec l'âge. Le feu des paſſions qui nourrit l'ame & la ſoutient, deſſeche le corps, l'énerve & tarit en lui la ſource de cette ſeve ſurabondante, qui donne la fleur à la jeuneſſe, le fruit à l'âge viril, & qui accable le vieillard de regrets & de deſirs. Telle eſt la marche ordinaire de la nature : elle ſe plaît cependant quelquefois à enfraindre ſes propres loix : elle donne dans des écarts ſinguliers ; elle forme des tem-

péramens athlétiques, des vrais corps de fer, des hommes, en un mot, qui ſont toujours jeunes, quoiqu'ils portent à l'extérieur tous les caracteres de la vieilleſſe & de la caducité.

Un homme du peuple, d'une ſtature médiocre, d'un tempérament colérique, accoutumé à une vie dure & pénible, âgé de quatre-vingt-ſeize ans, a épouſé depuis trois ans, une femme qui n'en a que quatre-vingt treize; juſqu'au jour de ſon mariage, ſa tranquille moitié, a conſervé ſoigneuſement ſa virginité. Une poſſeſſion ſi bien ménagée, renouvelle ſans doute les deſirs de ce vieux *Titon*, qui plus puiſſant & plus heureux que ce Dieu, remplit trois fois par nuit les devoirs du mariage, auſſi vigoureuſement que le pourroit faire l'homme le plus robuſte. Je ſuis ſûr autant qu'on peut l'être, dit M. *Behr*, de la vérité de ce fait. Ce qui

étonne le plus, c'eſt que depuis trois ans que cet exercice dure, ce vieux athlete n'a éprouvé aucune altération ſenſible dans ſa ſanté.

Jour. de Méd. tom. 6. pag. 304.

CLI.

Le grand-pere de FÉLIX PLATERUS, *ceſſa d'être pere à cent ans, &c.*

On regarde comme une ſorte de prodige dans le ſiecle paſſé, que le Duc de *S. Simon*, ait pu encore être pere à l'âge de ſoixante & douze ans; cependant, *Valere Maxime*, rapporte que *Maſſaniſſa*, Roi de Numidie, engendra *Méthynnate*, après quatre-vingt-ſix ans. Un autre hiſtorien beaucoup plus moderne, a écrit que *Vladiſlas*, Roi de Pologne, fit deux garçons à l'âge de quatre-vingt-dix ans; & *Félix Platerus*, dit que ſon grand-pere étoit âgé de cent ans, quand il ceſſa d'être pere.

Maſſa, rapporte qu'un homme de

ſoixante & dix ans, fit un enfant à une femme qui avoit ſoixante ans. Cet exemple eſt plus frappant ; car les femmes pour engendrer, ont un temps plus limité que les hommes.

CLII.

Un écolier perdit la raiſon pour avoir bu deux onces de ſang.

Seroit-il donc poſſible que le ſang devint un poiſon pour ceux qui le boivent ? On a des exemples qui ſemblent l'atteſter. On ſait que le Poëte *Lucrece*, perdit l'uſage de la raiſon, pour avoir avalé du ſang que ſa femme lui fit prendre, dans l'eſpérance de ſe l'attacher davantage. Ce qu'un auteur écrit au ſujet des effets du ſang d'un homme *roux*, mérite quelque attention. Un écolier ſe prit de parole, & eut une grande quérelle avec un de ces camarades, qui pour ſe venger de lui, médita ſa perte. Il le pria un jour qu'ils

buſſent enſemble, afin d'oublier de part & d'autre ce qu'il s'étoit paſſé entr'eux ; & tout en buvant, il lui gliſſa dans ſon verre deux onces de ſang, qu'il avoit conſervé d'une ſaignée faite la veille à un homme *roux*. Le trop confiant ami avala ce verre comme il avoit fait bien d'autres, mais lui il en coûta plus cher. Trois jours après cette perfidie, ſon eſprit s'aliéna ; il tomba en démence, & rien ne put lui rendre ſa raiſon.

Zacut. Luſit. pag. 382.

CLIII.

Un homme fut impuiſſant pendant vingt-un jours, par la menace qu'on avoit fait de lui nouer l'aiguillette quand il ſe mariroit.

J'ai déjà parlé de l'imagination, & dit combien ſouvent elle eſt propre à exciter en nous des dérangemens que l'on ne manque guere de rapporter à

d'autres cauſes, je rapporterai encore un fait qui l'aſſure & que j'emprunte de *Nicolas Venette.*

Pierre Burtel, Tonnelier de ſon métier, travaillant pour mon pere, lui dit un jour de moi, dit cet Auteur, quelque choſe de déſavantageux, ce qui m'obligea le lendemain de dire au Tonnelier, que pour m'en venger, je lui nouerois l'aiguillete quand il ſe mariroit. Comme il le devoit faire en peu de temps, avec une ſervante de notre voiſinage, cet homme crut bonnement ce que je lui diſois, & bien que je ne lui parlaſſe qu'en riant, néanmoins ces feintes menaces, firent une ſi forte impreſſion ſur ſon eſprit, déjà préoccupé de charmes & de ſorcellerie, qu'après être marié, il demeura près d'un mois ſans pouvoir coucher avec ſa femme. Il ſe ſentoit quelquefois des envies de l'embraſſer tendrement, mais quand il

falloit exécuter ce qu'il avoit réſolu, il ſe trouvoit impuiſſant : ſon imagination étant alors embarraſſée des idées du ſortilege. D'un autre côté, la femme qui étoit bien faite, avoit autant de froideur pour lui, qu'il en avoit pour elle ; & parce que cet homme ne la careſſoit point, la haine s'empara auſſi-tôt de ſon cœur, & elle témoigna pour lui les mêmes répugnances qu'il avoit pour elle. C'étoit alors un beau jeu de les entendre publier l'un & l'autre, qu'ils étoient enſorcelés, & que je leur avois noué l'aiguillette. Je me repentis alors d'avoir raillé de la ſorte avec un homme ſi foible, & je fis tout ce que l'on peut faire dans cette occaſion, pour leur perſuader que cela n'étoit pas : mais plus je proteſtois au mari que ce que j'avois dit n'étoit que des bagatelles pour me venger de lui, plus il m'abhorroit & croyoit que j'étois

l'auteur de toutes ſes infortunes. Le Curé de Notre-Dame, qui les avoit mariés, employa même tout ſon eſprit & toute ſa prudence à ménager cette affaire. Enfin, il en vint plutôt à bout que moi, & rompit le charme par ſes ſoins, après vingt-un jours. Depuis ils ont vécu enſemble plus de vingt-huit ans, & quelques enfans ſont nés de leur mariage.

CLIV.

Un malade fut guéri de la Goutte par la peur.

On diroit que dans certaines maladies, pour être guéri, on n'a qu'à oſer vouloir l'être. On a vu des gens condamnés à tenir perpétuellement le lit, ſans mouvement, ſans force, en trouver à l'inſtant d'un incendie qui ménaçoit de les faire périr. Je me rappelle à ce ſujet, d'avoir lu dans quelque recueil d'obſervations, un fait curieux,

Un homme cauſtique, aigre, médiſant, étoit tourmenté d'un accès de goutte. Il ſouffroit beaucoup, mais ſon mal ne l'empêchoit pas d'en dire des autres. Un de ſes voiſins, qu'apparemment il avoit peu ménagé, réſolu de ſe venger de ſes ſarcaſmes, médita un tour qu'il n'avoit garde de penſer devoir être ſi ſalutaire au goutteux. Un ſoir qu'il le ſavoit ſeul, il ſe maſque en negre, & va le trouver. Il monte, pouſſe la porte, & entre aſſez précipitamment dans ſa chambre ; il approche du lit en grimaçant & ne diſant mot. Le malade épouvanté, & plus que ſurpris de cette demande, crie qui c'eſt, qui eſt là ? Et dans l'inſtant il ſe ſent enlevé par celui qu'il croit un ſpectre revenu de l'autre monde pour le faire mourir. Il eſt vrai que ce prétendu ſpectre ne le ménage guere ; il le prend par les bras, par les jambes, & l'emporte tout

tranſi au milieu de la cour donnant, en deſcendant les dègrés, des parties malades de part & d'autre contre les murs. Quand il l'eut jetté ſur le pavé, non ſûrement ſans l'avoir bien fait crier, il ſe mit à le regarder & à lui faire peur, mais il ne l'épouventa pas longtemps ; car le moment d'après qu'il s'apprêtoit à s'en recharger pour commencer ſa promenade, il le vit ſe relever & s'enfuir auſſi vîte que ſi jamais il n'eut eu la goutte : & en effet, il ne l'avoit déjà plus alors, & ne l'eut jamais depuis. Que devint donc la matiere goutteuſe ?

CLV.

Moyen dont ſe ſervit MARCHETTIS, *pour faire l'extraction d'une queue de cochon, que des étudians avoient introduit dans le fondement d'une femme publique.*

Une des choſes où brille davantage

l'adreſſe d'un Chirurgien, c'eſt l'extraction d'un corps étranger, fixe dans quelque partie, & ſur-tout dans quelque cavité de notre corps. *Pierre de Marchettis*, fameux Médecin de Padoue, a conſigné dans le recueil de ſes obſervations, l'exemple d'une particularité frappante en ce genre. Comme les détails de ce fait pourroient choquer la délicateſſe de quelques perſonnes, je mettrai ici en notte l'obſervation telle que l'Auteur l'a écrite en latin. Je me contenterai de dire à ceux qui n'entendent point cette langue, qu'il s'agit d'une queue de cochon fichée à contre poil dans le dernier des inteſtins, que l'on ne pouvoit extraire de là, ſans cauſer des déchiremens & des douleurs conſidérables, & que *Marchettis* retira au moyen d'une canne creuſe aſſez large pour contenir les épines de ce corps étranger, & qu'il introduiſit dans la

partie, de maniere que la queue jouant dans la canne, fut retirée sans porter aucune atteinte aux endroits qu'elle auroit mis en pieces sans ce stratageme.(a)

(a) *Memini meretricem quandam in vitæ periculum deductam, cui à quibusdam studiosis cauda porcina, quæ acri hyemis frigore obriguerat, intra anum immissa fuit hac ratione; sectis scilicet primo setis ejusdem ad medium usque, valde asperis postea inunctâ eâdem oleo, atque in anum ipsius mulieris vi intrusâ; cum vero aliqua portio ipsius caudæ longatres digitos, extra emineret, atque eandem medici tentarent educere, pili inversi defigebantur in intestinum rectum, ut dolorem ægra ferre non posset: quum vero medicamentum postmodum per os exhibuissent speculumque immisissent, ut anum dilatarent & educerent caudam, frustra fuerunt, adeo ut sex dies alvus illi suppressa fuerit, accidente vomitu, cum febre & dolore omnium intestinorum, accitus verò, quum omnia prædicta intellexissem, arundinem longuam duas aut tres spithamas perforavi, in extremo lævigatam, deinde filo crasso extremum ipsius caudæ extra anum prominens arctam alligavi, atque immisso filo cavitatem ejusdem arundinis, in podicem immissi, per quam filo attracto caudam eduxi, illæso omnino intestino recto, ex quo statim magna copia fœcum effluxit, cum patientis levamine. Postmodum injecto duos aut*

CLVI.

Un Prince habituellement conſtipé, n'alloit à la ſelle qu'en ſe faiſant fouetter.

Je ſavois bien que des Médecins avoient quelquefois utilement employé la flagellation dans l'amaigriſſement exceſſif d'une partie, dans le traitement de l'impuiſſance, & même dans la petite vérole, lorſque l'éruption ſe faiſoit mal ; mais j'ignorois qu'elle put jamais avoir de bons effets dans l'extrême conſtipation ; cependant, *Thomas Campanella*, Médecin de Naples, & Dominicain tout enſemble, m'apprend qu'il a connu un Prince incommodé

---

tres dies lacte caprino, bis, terve per diem; atque ſedato dolore graviſſimo certe, infundi vinum nigrum auſterum ad corroborationem partis, quibus extoto convaluit ægra.

Pet. de Marchettis, Philoſ. ac Med. Patavini equitis D. Marci. obſ. Med. Chirurg. Varior ſilloge 182.

d'une conſtipation ſi grande, qu'aucun médicament n'avoit pu la ſurmonter, & que le ſeul moyen qu'il eut de ſe procurer une ſelle, étoit de ſe faire bien fouetter.

Voyez *Joan. Henr. Meibomii, de flagrorum uſu in re venereâ, & lumborum renumque officio ad chriſtianum caſſium Epiſcopi Lubicenſis Conſiliarium.*

CLVII.

La Plique Polonoiſe.

Il y a en Pologne une maladie endémique, dans laquelle les cheveux s'entortillent & s'entrelacent les uns dans les autres, de maniere qu'on ne les ſauroit démêler ſans cauſer de grandes douleurs, ou les couper ſans qu'ils répandent du ſang. C'eſt le *Plica Polonica.* La plupart des Médecins croient que cette maladie eſt occaſionée par la négligence & la malpropreté, par le peu de ſoin qu'on prend de ſa tête;

mais un Médecin (*Paterſonhain*) parle d'une femme, qui après avoir eſſuyé diverſes maladies, fut attaquée de la Plique, qu'elle avoit non-ſeulement à la tête, mais auſſi aux parties naturelles, & à un tel point, que le poil de ces parties avoit cru juſqu'à la longueur de plus d'une aune & demie; de ſorte, que ſi elle ne l'avoit entortillé autour de la cuiſſe, il auroit traîné à terre.

Les Polonois, ſans beaucoup réfléchir, ſe ſont tranſmis, depuis pluſieurs ſiecles, des hiſtoires fort extravagantes, ſur l'origine & les cauſes de la Plique. Ils prétendent que cette maladie, ne date parmi eux, que depuis l'an 1279, temps auquel les Tartares s'emparerent de leur pays, maſſacrerent la plus grande partie des habitans, dont ils arracherent les cœurs, les empoiſonnerent & les jetterent dans un certain fleuve, & que tous ceux qui burent enſuite de ſon eau

eau envénimée, gagnerent la Plique, qui depuis, par héritage & contagion, à ce qu'ils prétendent, eſt devenue endémique & familiere à leur Royaume.

Cette tradition fabuleuſe, eſt, dit-on, confirmée par l'uſage qu'ont les Polonois de faire garder par des troupes un certain fleuve de leur pays, lorſqu'il doit paſſer quelque armée par la Ruſſie rouge, de crainte que les ſoldats ne boivent de ces eaux. Il y a encore bien d'autres contes pareils ſur l'origine de cette ſinguliere maladie.

La partie de la Pologne qui y eſt plus ſujette, eſt la Lithuanie. La Moſcovie & la Tartarie, quoique très-voiſines, ne ſe ſont jamais reſſenties de cette maladie.

CLVIII.

Décoction d'Abſynthe dans l'eau de mer, a guérit la gangrene dans une rougeole maligne. Origine de l'eau des Carmes.

La vertu antiſeptique du Quinquina, eſt préſentement bien établie. Mille expériences heureuſes l'ont confirmée ; & l'on ſait, à n'en plus douter, que cette écorce a la propriété d'arrêter les progrès d'une gangrene *humorale ;* mais, tout le monde ne ſait pas qu'à cet égard, l'abſynthe mérite auſſi quelque attention. Il régna derniérement dans ce pays, dit *Thomas Bartholin*, dans les Ephémérides d'Allemagne, une eſpece de rougeole ſi maligne, qu'une jeune fille qui en fut attaquée, en eut le viſage gangrenée & les levres preſqu'entiérement emportées ; mais je vins heureuſement à bout d'y remédier avec de l'eau de mer, dans laquelle j'avois fait

bouillir de l'abſynthe, & je me ſuis depuis ſervi de ce remede avec le même ſuccès. (*a*)

Cette eſpece de ſpécifique pour la mortification, trouvé, employé & publié par un Médecin, eſt devenu entre les mains de quelques gens, un *ſecret;* & tels en général ſont tous ces remedes de familles, toutes ces recettes myſtérieuſes, toutes ces compoſitions accréditées & qu'on vante tant; elles ſont toujours l'ouvrage des Médecins. Il n'eſt pas même juſqu'à cette fameuſe eau des Carmes, ou de Méliſſe, qui n'ait cette origine. Elle eſt de M. *Homberg*. Il la compoſa un jour pour le célebre pere *Sébaſtien*, qui s'en étant bien trouvé, en demanda la diſpenſa-

(*a*) M. Vans-Wietèn, rapporte que dans un certain ſiege, les ſoldats tués que l'on jettoit dans des endroits où il y avoit du *ſcordium*, ne ſe corrompoient point.

tion à ſon Médecin, pour qu'il la put faire compoſer par le frere Apothicaire de ſon Couvent. Celui-ci cherchant les moyens de l'accréditer, imagina d'en faire un ſecret, & elle fut bientôt connue ſous le nom d'*eau des Carmes.*

CLIX.

*M. d'*ALIGRE, *étoit d'un tempérament ſi froid, & ſi difficile à émouvoir, que ſon Médecin ordonna qu'on le mit en colere pour le purger.*

M. d'*Aligre*, pere du Chancelier de ce nom, étoit d'un tempérament ſi froid & ſi difficile à émouvoir, qu'on ne pouvoit le purger. Son Médecin un jour obligé de le faire, ordonna ſecrettement qu'on tâchât de le mettre en colere, & que dès qu'on s'appercevroit de l'émotion, on lui fit prendre la Médecine. Le Valet de Chambre ne négligea rien pour faire réuſſir la choſe.

Dès la pointe du jour, s'approchant du lit de ſon maître, il en tira les rideaux avec une précipitation capable de ſurprendre & de fâcher un homme qui s'éveille. M. d'*Aligre*, ſans s'émouvoir, demanda tranquillement, qu'elle heure eſt-il ? Le Valet de Chambre ayant manqué ſon coup, s'aviſa de brûler la chemiſe de ſon maître, & de la lui apporter toute en feu. M. d'*Aligre*, toujours froid, ſe contenta de lui dire, chauffez-en une autre. Tout cela ne fait rien, le Valet de Chambre d'un coup de coude, caſſa cinq ou ſix verres de Veniſe que ſon maître aimoit beaucoup ; & ce maître, auſſi peu ému qu'auparavant, dit, tout doucement, c'eſt dommage, ils étoient beaux. Enfin, le Valet de Chambre au déſeſpoir, ne s'attendoit plus à rien, lorſqu'il arriva un homme qui avoit une affaire très-épineuſe au Bureau de M. d'*Aligre*. Cet

homme étoit vêtu de taffetas, & comme il parloit avec beaucoup d'action en défendant sa cause, cette étoffe faisoit une espèce de sifflement à l'oreille, qui chagrinant M. d'*Aligre*, l'impatienta, & lui fit dire tout en colere, *faites taire votre habit, Monsieur, si vous voulez que je vous écoute:* le Valet de Chambre voyant son maître ému, lui présenta la Médecine, & elle fit son effet.

CLX.

Quelques Malades guéris par la colere.

Etmuller, a composé une Dissertation sur la colere. On y apprend que *Borrichius* guérit une femme d'une fievre tierce opiniâtre, & qui avoit résisté à tous les remedes, en mettant sa malade dans une furieuse colere. *Valeriola* s'est servi du même remede, pour guérir la fievre quarte; & suivant l'auteur, la colere n'a pas été moins salutaire à des

parlaytiques, à des goutteux & à des muets, auxquels elle a rendu sur le champ la santé & la parole. Il est vrai que quelquefois cette passion a causé la mort.

CLXI.

De la Virginité.

Severinus Pinæus, & ce *Melchior Sebizius*, Professeur Allemand, qui avoit étudié dans vingt-sept Universités, ont beaucoup écrit sur les signes de la virginité. Sur ce sujet, il est très-possible qu'on differte beaucoup, & qu'on n'apprenne rien, & c'est ce que ces Auteurs ont fait. Tout ce que le premier a avancé de mieux dans son livre *de notis Virginitatis*, livre assez rare & assez médiocre, se réduit à dire : » qu'il » y en a qui croient qu'une fille est » vierge, quand un fil que l'on a éten- » du, depuis l'extrêmité du nez jusqu'à » la fin de la future sagittale, du côté

» qu'elle se joint avec la lambdoïde ; » peut ensuite entourer son cou. » J'ignore bien pleinement ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette épreuve que je n'ai jamais faite, & dont je ne pense pas qu'on doive plus courir les risques, que de la coupe enchantée ; mais je sais que c'étoit une coutume des Romains, lorsqu'ils marioient une fille, que sa nourrice ou quelqu'autre femme, vint en présence de tous les assistans, lui mesurer avec un fil, la grosseur de son cou. Le lendemain matin après être entrée avec un certain nombre de parens dans la chambre de la mariée, elle examinoit si le fil étoit encore la mesure du cou, & lorsqu'il se trouvoit trop court, elle s'écrioit transportée de joie : *ma fille est devenue femme.* (*a*) Il faut pourtant que cette

(*a*) C'est de cet usage que parle Catulle dans ces deux Vers.

Non illam nutrix, orienti luce revisens
Hesterno collum poterit circumdare filo.

épreuve du cou, ne ſoit pas ſi vaine; car *Charles Muſitanus*, Médecin Italien, qui n'a jamais paſſé pour autrement crédule, en parle auſſi comme d'une expérience infaillible : il faut, ſuivant lui, prendre un fil double & entourer le cou de celle pour qui l'on veut faire l'épreuve, puis marquer l'endroit du fil, juſqu'où cette meſure s'étend, & l'y lier fortement; après cela il faut écarter la doublure du fil, pour en former un cercle, au travers duquel, ſi la tête de cette fille paſſe librement, & ſans preſque toucher le contour du cercle, croyez très-ſurement, dit cet Auteur, qu'elle eſt défloréé; au lieu que ſi ſa tête ne peut paſſer dans cet eſpace, même en faiſant quelque violence, c'eſt une marque aſſurée qu'elle eſt vierge; & ce n'eſt pas là une marque dont on uſe pour amuſer la crédulité : » J'ai fait, dit

» *Muſitanus*, plus de mille fois cette » expérience, & elle ne m'a jamais » trompé : car ayant eu la curioſité de » viſiter celles ſur qui je l'avois faite, » je les trouvai telles que cette expé- » rience me les marquoit : & quand il » m'eſt arrivé de la réitérer ſur les » mêmes perſonnes, après le mariage, » la tête paſſoit avec beaucoup de fa- » cilité dans le même eſpace, & les » cheveux ne touchoient preſque pas le fil.

Il eſt ſûr qu'il y a aſſez de rapport entre les organes de la génération & ceux de la voix, pour qu'on puiſſe par quelques moyens, ſaiſir dans ceux-ci, des altérations imprimées dans les autres.

CLXII.

Singuliere envie de la femme d'un Médecin pendant ſa groſſeſſe.

La groſſeſſe fait quelquefois faire aux femmes, des choſes bien ſingulieres ; il eſt même prudent de ne pas trop s'op-

poſer à leurs deſirs bizarres. *Camerarius* rapporte, d'après le propre aveu *d'Hamberger*, que la femme de ce Docteur, qui étoit enceinte, revenant un jour du marché avec des œufs, entra dans le cabinet de ſon mari en ſoupirant; le Médecin attendri, l'interroge ſur ce qui pouvoit lui cauſer de la peine; mais quelle fut ſa ſurpriſe, lorſque ſa femme, en lui montrant les œufs qu'elle venoit d'acheter, lui avoua qu'elle étoit tourmentée du deſir irréſiſtible de les lui jetter l'un après l'autre au viſage. *Camerarius*, qui aimoit paſſionnément ſa femme, appréhendant les ſuites qui pourroient réſulter de ſon refus, prit le parti de s'envélopper le viſage d'une toile, & de la laiſſer faire.

CLXIII.

Un malade, dans le délire d'une fievre maligne, s'eſt arraché les inteſtins, & les a ſucceſſivement défilé hors du corps, croyant que c'étoit des vers.

Si l'obſervation ſuivante, que j'emprunte des Ephémérides d'Allemagne, n'eſt point exagérée, il ne ſera plus étonnant qu'un malade dans le délire, puiſſe ſe porter à tous les excès de joie & de triſteſſe, de hardieſſe & de timidité, de folie & de rage. Il régna en Septembre de l'année 1666, dans quelques villages de la Boheme, des fievres malignes : un homme vigoureux, entr'autres, en eſt attaqué; le délire devint ſi violent, qu'il ne falloit pas moins que ſept perſonnes bien robuſtes pour contenir ce malade furieux : il s'étoit chauffé bien avant dans la tête, que ſon ventre n'étoit qu'une miniere de vers, & que c'étoit là l'unique cau-

ſe de ſes tourmens. Le malade, quelques jours après, paroiſſant plus tranquille, & feignant vouloir prendre un peu de repos, ſes ſurveillans fatigués, ſe repoſerent à leur tour ; mais que fait ce cruel malade en les voyant endormis profondément, & par conſéquent en liberté ? Son repos, hélas ! n'étoit que ſimulé, c'étoit un rafinement de délire, car portant les mains au bas-ventre, & choiſiſſant le nombril pour pouvoir y fouiller, s'arrache & défile ſucceſſivement par cette voie, la moitié des inteſtins ; lorſqu'un de ceux qui s'étoient endormis, s'en apperçut ; il éveilla les autres, pour empêcher la ſuite de cette cruelle opération : mais ceux-ci s'approchant du malade, il les pria de vouloir bien ne pas s'oppoſer à ce qu'il tira les vers de ſon corps. Il ne continua pas long-temps, ennuyé de ne pouvoir pas finir ſon ouvrage par la dimi-

nution de ſes forces, la mort mit fin à ce cruel & ſingulier délire. Quel étrange effet d'une imagination bleſſée ! que de tourmens ſouffriroit quelqu'un dont l'imagination ſeroit en repos, ſi par violence on lui faiſoit une opération auſſi cruelle !

Ephem. German. ann. 1670. p. 138.

CLXIV.

Des Hermaphrodites.

Qu'il y ait des Hermaphrodites, on en convient aſſez généralement ; mais pour l'ordinaire, les perſonnes qui d'abord paroiſſent avoir été extrêmement bien traitées de la nature, en ont été fort mal ſervies. Elles portent l'empreinte des deux ſexes, & ne jouiſſent des droits attachés à aucun : ainſi, il n'eſt pas difficile d'appercevoir le faux de l'Anecdote rapportée dans la chronique ſcandaleuſe de *Louis XI.* » en ladite année 1478, y eſt-il dit, advint

» au pays d'Auvergne, que en une Re-
» ligion de Moines noirs, (*a*) y eut un
» des Religieux dudit lieu, qui avoit
» les deux ſexes, d'homme & de fem-
» me, & de chacun d'iceux ſe aida tel-
» lement, qu'il devint gros d'enfant :
» pourquoi fut prins & ſaiſi, & mis
» en Juſtice, & gardé juſques à qu'il
» fut délivré de ſon poſthume, pour
» après icelui venu, être fait dudit Re-
» ligieux, ce que Juſtice verroit à faire.»
Un fait de cette importance méritoit bien qu'on en ſuivit les détails ; cependant, l'Hiſtorien ſe tait ſur les ſuites de cette étrange groſſeſſe.

CLXV.

Le bon effet des Cauteres dans l'Epilepſie.

Nous avons trop abandonné l'étude & la pratique des anciens. Nous vou-

(*a*) Robert Gagnin, livre X. de l'Hiſtoire de France, dit que cela arriva dans un Couvent d'Iſſoire.

lons une médecine plus molle que la leur ; nous rebutons leurs remedes, & nous guériſſons peu. *In extremis extrema.* Il y a de grands maux qui ne cédent qu'à de grands & violens remedes. Le haut mal, par exemple, ſurmonte preſque toujours les efforts ordinaires, & ne céde guere qu'aux tentatives hardies. Ceux des Auteurs qui marchent ſur les traces des anciens, ont toujours recommandé d'ouvrir des Cauteres pour le guérir ; cependant, on regarde preſque comme un prodige aujourd'hui qu'ils puiſſent y être ſalutaire. Un Chirurgien (M. *Ruffet*) a fait part à l'Académie Royal de Chirurgie, de quelques faits qui en ſont une preuve. Une Demoiſelle de dix-huit ans, qui avoit bien réguliérement ſes évacuations périodiques, eut une attaque d'épilepſie. Les ſaignées, les purgations, les eaux de Balaruc, n'empêcherent

point une deuxieme attaque environ un mois après la premiere ; & la malade en eut de mois en mois pendant deux ans, malgré tous les remedes que l'on mit en uſage. On propoſa un Cautere à la nuque : la malade conſentit à le porter au bras. Le premier accès reculé de quatre mois, fut moins violent que ceux qui avoient précédé, & il ne ſe forma point d'écume à la bouche. Un effet ſi marqué, fit demander l'ouverture d'un ſecond Cautere à l'autre bras, & la malade a paſſé neuf mois ſans le moindre reſſentiment de ſon mal. Surpriſe enfin par une nouvelle attaque, plus légere encore que les autres, elle fut ſoumiſe à un troiſieme Cautere, qu'on ouvrit à une jambe, & depuis ce temps, il n'y a plus eu d'accès d'épilepſie.

Un homme de ſoixante ans, eut une violente attaque d'épilepſie, qui fut ſui-

vie d'une autre quinze jours après, malgré les remedes généraux dont on uſa pendant cet intervalle. L'application d'un Cautere retarda le troiſieme accès & en diminua les ſymptomes. L'établiſſement d'un ſecond Cautere, ôta toute inquiétude ſur la récidive. Au bout de huit mois, le malade ſe croyant radicalement guéri, laiſſa fermer un de ces couloirs, & ſon imprudence fut bientôt marquée par le retour de l'épilepſie. Dès le lendemain, le Chirurgien rétablit l'égout dont la ſuppreſſion avoit été ſi nuiſible, & le malade vécut depuis ſept ans entiers ſans éprouver aucune rechûte.

J'aime à croire que ſi le Chirurgien, Auteur de ces deux obſervations, qui pourtant lui font honneur, eut lu davantage les écrits des bons Médecins, tant anciens que modernes, il ne les auroit pas communiqué à l'Académie

de Chirurgie, comme le fruit d'une pratique nouvelle.

CLXVI.

Le remede antihydropique de Prague, & le Mercure doux dans la Diſſenterie.

En Médecine, il eſt bon de raiſonner un peu, mais un peu ſeulement; car c'eſt le raiſonnement qui a tout gâté. Un Médecin qui ne veut uſer d'un remede que quand il en connoît la nature, & qu'il voit bien ſon action, court ſouvent riſque de s'interdire des ſecours bien ſalutaires : par exemple, en ne ſe laiſſant guider que par le raiſonnement, on n'admettroit pas ce fameux remede antihydropique de Prague, *le Vinaigre pris à la doſe de cinq ou ſix onces* par jour; (a) il a cependant fait des miracles, & M. *Bourdier*, Médecin de Paris, en a fait ſur lui même

(a) *Vide Franciſci Combaluſier pneumatopathologiam, p. 534.*

une très-heureuse expérience. En ne consultant que le raisonnement, on ne manqueroit pas de raisons de le proscrire. On n'en manqueroit pas non plus pour rejetter ce remede, dont parle *Boyle*, & dont il avoit observé la vertu dans une dissenterie assez opiniâtre, pour n'avoir pu céder aux remedes d'un fameux Médecin. C'étoit *le Mercure doux*. Je sens bien qu'une dissenterie & l'action du Mercure doux, n'ont pas extrêmement de rapport; mais pourtant, non-seulement *Boyle* guérit avec ce remede; mais l'ayant, à ce qu'il dit, découvert au Chirurgien major de l'armée, il fut surpris d'apprendre de lui, qu'il le regardoit comme un secret dans le traitement de cette maladie, & qu'avec ce Mercure doux, il avoit déjà guéri, *quelques centaines de soldats dans les armées.*

CLXVII.

Guériſon d'une Tumeur écrouelleuſe au col, par l'application de la main d'un Cadavre.

Cette hiſtoire que rapporte *Boyle*, doit un peu embarraſſer ces Médecins ſcrupuleux, qui ſe refuſent aux effets des remedes dont ils ne voient pas bien clairement la maniere d'agir. Ce grand Phyſicien la raconte en ces termes, qui ſont ceux de la perſonne même qui en étoit le ſujet. » J'avois une groſſe » Tumeur écrouelleuſe au col, dont » mon pere étoit fort fâché, par la » crainte qu'il avoit d'être obligé de me » donner plus pour me marier que ſes » affaires ne lui permettoient. Il con- » ſulta donc un tel Médecin (c'eſt d'un » Médecin du College de Londres qu'il » s'agit) ſur mon mal; & comme il le » trouva fort difficile à guérir, & qu'il » ne trouva pas à propos de me tour-

» menter par des remedes continuels,
» il dit à mon pere que, s'il pouvoit
» tant gagner sur mon esprit, que de
» vouloir faire le remede qu'il me pro-
» poseroit, qu'il espéreroit m'en guérir
» sans la moindre douleur, & sans di-
» minuer mes forces. Après m'en avoir
» parlé & me l'avoir persuadé, l'on me
» mena dans une chambre auprès d'un
» lit où je vis un homme étendu mort,
» qu'une longue maladie avoit consumé:
» aussi-tôt ce Médecin prit la main de ce
» mort, la tint & l'appliqua sur ma Tu-
» meur, jusqu'à ce que je me plaignis
» de sa froideur, qui avoit pénétré bien
» avant. On remit souvent la même
» main sur mon mal, tandis que le
» corps demeura sans puanteur; après
» quoi ma grosse Tumeur disparut, &
» je m'en trouvai entiérement guéri.»

Boyle rapp. des remedes avec les corpuscules.

CLXVIII.

Un bataillon de Milice étoit attaqué d'une fluxion de poitrine, dont les ſoldats mouroient en trois jours. La teinture de roſes fut le ſeul remede qui dompta cette cruelle maladie.

Il faut être Médecin pour juger les Médecins ; encore bien entendu qu'on produiſe un jugement degagé de tout eſprit de rivalité, d'envie ou de parti. Le public, cependant, veut les juger comme tout le reſte : auſſi, fournit-il, en ce ſujet ſur-tout, de fréquentes occaſions d'appeller de ſes déciſions : quelquefois il immole à ſa vengeance, un Médecin ſage & habile, dont les efforts n'ont pu vaincre un mal indomptable; & d'autres fois, il prodigue des louanges aux ſuccès d'un ignorant, ſervi par un hazard heureux : ce n'eſt qu'à un artiſte éclairé, qu'il appartient de prononcer ſur les progrès qu'un autre a

fait dans l'art, & encore avec quelle précaution le doit-il faire? Il y a des faits heureux, des cures flatteuſes qui ne ſont pas plus la preuve d'un ſavoir réel dans un Médecin, que des revers inattendus ne prouvent ſon impéritie. Une fluxion de poitrine régnoit dans un bataillon de Milice, & emportoit en trois jours, tous les ſoldats qui en étoient attaqué. On avoit tenté, ſollicité, employé, tous les remedes connus, & la maladie ne perdoit rien de ſa cruauté. Le Médecin, ſans trop ſavoir pourquoi, s'aviſa un jour de donner aux malades, de la *Teinture de Roſes:* quel remede dira-t-on? Cependant, il fut le ſeul capable de ſurmonter ce mal ſi meurtrier. Tous ceux qui en prirent, furent guéris. Il y a à parier qu'*Hypocrate* lui-même, n'auroit pas dans ce cas, fait uſage de Teinture de Roſes, & que par conſéquent,

il

il n'auroit ſauvé perſonne de deux cens malades ; peut-être que ce Médecin guérit ; cependant, *Hyppocrate*..... Il faut donc avouer qu'un Médecin ne riſque jamais rien d'être modeſte, & que les plus grands ſuccès, n'étant pas toujours le fruit d'un ſavoir ſûr, il n'a pas non plus toujours, les plus fortes raiſons de s'en applaudir.

CLXIX.

Un Médecin s'étant trop livré au goût qu'il avoit pour le ſommeil, en perdit à la fin la raiſon.

Le ſommeil, cet état bienfaiſant, où notre ame, ne ſent ni ne penſe rien, nous a été donné par la nature, pour nous dédommager de la peine qu'il y a de vivre. L'homme libre de raiſon dans les momens qu'il donne au ſommeil, eſt heureux ; & ne l'eſt guere ſi l'on en croit un illuſtre Prélat, qu'en ces inſtans : car » pour être heureux,

» dit-il, il faut que l'homme ne penſe » point, qu'il ſe laiſſe mener comme » les animaux muets, par l'attrait des » objets préſens, & qu'il *éteigne* & » *abrutiſſe* ſa raiſon, s'il veut conſer- » ver ſa tranquillité : & telle eſt ſa deſ- tinée, ce n'eſt que l'yvreſſe, l'em- portement, l'*extinction de toute raiſon*, qui le rend heureux ; & comme cette ſituation n'eſt que d'un inſtant, dès que l'eſprit ſe calme & revient à lui, le charme ceſſe, le bonheur s'enfuit & l'homme ſe trouve ſeul avec ſes paſ- ſions & ſes inquiétudes : (*a*) cepen- dant, cet état charmant, ce ſommeil qui abrutit la raiſon, a des bornes que l'on ne peut paſſer ſans riſque : nous jouirions d'un bonheur trop peu dé- pendant des graces de la nature, s'il nous étoit donné de le prolonger à

(*a*) Maſſillon, Avent. Sermon de la Touſ- ſaint.

notre gré : un Médecin que *Boerhaave* a connu, s'étant livré au goût qu'il avoit pour le ſommeil, qui lui paroiſſoit un état délicieux, ne fit preſque que dormir pendant un très-long-temps : il eſt vrai qu'à la fin il perdit la raiſon ; & mourut à l'Hôpital des fous.

Formey, Mélanges Philoſoph.

CLXX.

Un Maniaque s'endormoit conſtamment dès qu'il avoit pris un purgatif.

Il y a des eſpeces de ſommeil dont on ne ſauroit rendre raiſon : M. *de Senac* a obſervé qu'un Maniaque, s'endormoit conſtamment dès qu'il avoit pris un purgatif. Comment donc l'action d'un purgatif dans les inteſtins, peut-elle produire un aſſoupiſſement dans le cerveau ? On voit mieux, on croit du moins voir mieux, pourquoi une grande preſſion ſur le cerveau, jette dans le ſommeil, & pourquoi une fem-

me dont le crâne étoit ouvert, s'endormoit dès qu'on lui preſſoit le cerveau, & tomboit, pour ainſi dire, en apoplexie par une compreſſion plus forte.

CLXXI.

Un apoplectique perdoit tout ſentiment, tant interne qu'externe, lorſqu'il étoit couché ſur le côté gauche.

Un homme tomba d'apoplexie, & bientôt après pour toute guériſon, dans une paralyſie de tout le côté gauche. Tout le temps qu'il reſtoit couché ſur le côté droit, il étoit à merveille; il parloit, voyoit bien, & jouiſſoit de toute ſa raiſon; mais s'il ſe tournoit ſur l'autre, il ne voyoit, ne ſentoit plus rien, il perdoit la connoiſſance, la mémoire, le ſentiment. Il mourut. Son cerveau offrit la cauſe de cette ſingularité. On trouva un peloton de ſang caillé, qui, ſuivant que la tête étoit panchée de l'un ou l'autre

côté, produiſoit ces accidens, ou reſtoit ſans effet.

CLXXII.

Corps étrangers rendus par des voies extraordinaires.

Alexandre Benedict rapporte, qu'un homme ayant reçu un coup de flêche au dos, d'où l'on ne put tirer le fer, qui étoit long de deux doigts, la plaie fut guérie, & que deux mois après, ce bleſſé le rendit par le ſiege.

On lit dans les Œuvres d'*Antoine Benevent*, Médecin Florentin, qu'une femme ayant avalé une groſſe aiguille, la rendit au bout de deux ans par le nombril; & *Tarente*, écrit qu'une fille avala en dormant, une aiguille de la longueur de quatre travers de doigts, & que dix mois après elle la rendit avec ſes urines.

Belloſte, le Chirurgien d'Hôpital, pag. 81 & 207.

CLXXIII.

Un Calculeux, s'eſt fait ſur lui-même l'opération de la Lithotomie.

S'il eſt des maux dont la torture & la violence, font naturellement chercher à l'homme les moyens de s'en délivrer, certainement c'eſt bien ceux qu'excite la préſence de la pierre dans la veſſie; mais malheureuſement pour l'humanité, ces maux ne cédent qu'au fer, encore croit-on qu'il doit être manié par une main très-exercée. On ſait qu'*Hyppocrate* lui-même avoit juré formellement, d'en laiſſer le ſoin à ceux qui en faiſoient leur unique occupation. Mais quoi qu'en diſe le pere de la Médecine, n'eſt-ce pas un peu le préjugé qui en accrédite toute la célébrité? Le peuple ne croit-il pas aſſez volontiers, qu'une opération n'eſt grande & difficile, qu'en raiſon des maux qu'elle fait ſouffrir, & des ſalaires qu'on

en exige ? D'ailleurs, le peu de Chirurgiens qui s'en mêlent, ne fait-il pas auſſi ſoupçonner qu'il faut preſque un talent inné pour bien l'exercer ? L'hiſtoire ſuivante ſerviroit preſque à prouver que la hardieſſe, la témérité, & quelques légeres notions anatomiques, en ſont toute la ſcience & le mérite.

Il eſt fait mention dans les Éphémérides d'Allemagne, qu'un ouvrier d'Amſterdam, nommé *Janſſon de Doot*, âgé d'environ trente ans, étoit depuis long-temps en proie aux douleurs les plus cruelles que puiſſe cauſer la pierre ; qu'on l'en avoit déjà taillé deux fois ; mais que le 5 Avril 1651, les douleurs furent ſi inſupportables, qu'elles le contraignirent de ſe tailler lui-même, avec un aſſez mauvais couteau, aidé ſimplement d'un de ſes camarades, qui lui donna le couteau, du vinaigre, & quelques autres choſes. La pierre ſe

trouva peſer quatre onces ; ce téméraire Autolithotomiſte, fit graver la figure de ſa pierre, & y joignit des vers de ſa compoſition.

Cette obſervation qui eſt de *Reiſelius* [*Ephemer. German. an.* 1672, *p.* 265,] n'eſt qu'une confirmation légale de celle de *Tulpius*, dans laquelle *Janſſon de Doot*, a juré pardevant Notaire & témoins, la vérité de ce qu'on vient de lire.

CLXXIV.

Quatre Dents percerent à un enfant, immédiatement après la ſortie de quelques vers. Un vers cornu ſorti par la veine.

Il n'y a preſque point d'accidens que la préſence des vers ne puiſſe produire dans les enfans. La conſomption, les convulſions, l'épilepſie, le cours de ventre, la fievre, ſont des maladies qu'ils occaſionent le plus ſouvent ; mais ils

ont quelquefois des effets plus surprenans ; par exemple, on a vu un enfant de plus de quinze mois, a qui il n'étoit poussé aucune dent encore, en avoir quatre tout à la fois, quelques heures après avoir rendu vingt-cinq vers, tant morts que vivans. Ces insectes nuisibles du fond des intestins, empêcherent-ils donc que les germes des dents, ne sortissent des alveoles ?

Ces vers sont de puissans ennemis que nous avons. Il n'y a presque point de parties dans notre corps, qui soit hors de la portée de leurs coups. On en a vu dans la tête, dans l'oreille, dans le nez, dans les reins, dans le cœur même : (*a*) M. *Andry* rapporte, qu'un Chirurgien de Paris lui avoit attesté, que saignant un malade, & que le sang s'étant arrêté tout à coup,

(*a*) *Andry*, de la génération des vers, édit. de 1700, *pag.* 53.

il remarqua en écartant les levres de l'ouverture, un corps étranger qui en bouchoit le passage; qu'il fit faire aussitôt un leger détour au bras, & qu'en même temps, il vit sortir avec le sang qui s'élanca violemment, un ver cornu de la longueur d'un perce-oreille.

CLXXV.

Dessèchement & chûte des mains & des bras dans une fille, qui venoit d'essuyer une fievre continue ordinaire.

On lit dans les Mémoires de l'Académie, qu'une fille après avoir essuyé une fievre continue ordinaire, vit ses deux mains & ses deux bras se dessécher jusques vers la naissance du coude; qu'ensuite elles tomberent naturellement, de sorte qu'il ne lui resta que deux moignons, & que ce fut cette fille elle-même qui apporta ses mains à l'Académie. Elles étoient dans sa poche, elle les en tira avec un de ses

moignons, dont elle se servit assez adroitement. Quelle sorte, pour ainsi dire, d'esprit meurtrier, peut infecter à ce point les humeurs ? Quelle substance ennemie peut éteindre la vie dans une partie, & pour tant y borner ses ravages? M. *Boucher*, célebre Médecin à Lille en Flandres, en donne des exemples sans nombre, dans un excellent Mémoire qu'il a consigné dans les Journaux de Médecine : (*a*) ce Mémoire frappé au coin de la plus savante & de la plus exacte observation, est le détail d'une constitution épidémique, qui a régné dans les environs de Lille en 1749 & 1750, dont la cause deletere se portoit sur quelques membres pour le gangréner, le sphaceler, mais pourtant y borner ses ravages, par une ligne de séparation du mort d'avec le vif ; ce n'étoit même que d'après ce signe, qu'on pouvoit amputer

(*a*) Vol. 17. pag. 327. 396. 504.

avec succès le membre sphacelé, sinon l'amputation devenoit douteuse, inutile ou mortelle.

CLXXVI.

Diverses singularités, causées par l'influence des Astres.

En toutes choses, il seroit sage de prendre & de garder un juste milieu; mais notre bizarre raison, en nous faisant quitter un extrême, presque toujours nous conduit droit dans l'autre. Il a été un temps, où le premier Médecin d'un Souverain, en étoit toujours aussi l'astrologue, & où l'on pensoit sans détours, que nous avions quelque rapport avec le Ciel: mais aujourd'hui l'on seroit tenté de se moquer de nous, si nous allions donner dans cette idée. Là dessus, comme sur le reste, c'est aux faits de parler, & il y en a beaucoup qui déposent en faveur de quelque influence des astres sur nos corps:

par exemple, *Thomas Bartholin*, a vu une fille épileptique, qui avoit une tache au front, laquelle s'étendoit ou diminuoit, & changeoit même de couleur suivant que la Lune présentoit telle ou telle phase.

Hist. Anatom. centur. II. Hist. 72.

Le fameux *Méad*, a connu un autre malade, qui habitoit les bords de la Tamise, & dont les accès d'épilepsie suivoient si exactement les vicissitudes des eaux de ce fleuve, que leur flux ne manquoit jamais d'amener le commencement de l'accès, & alors le malade perdoit la voix & le sentiment, jusqu'à ce que les eaux se fussent retirées.

Vid. Mead, imperium Solis & Lunæ in corpora humana.

Charles Pison, parle d'une Dame, qui toutes les nouvelles Lunes, éprouvoit une affection singuliere. Sa joue

gauche & toute la partie du cou de ce côté, enfloient si prodigieusement, qu'elle en pensoit suffoquer chaque fois.

De morbis à serosâ colluvic. obs. 27.

Tulpius, fait mention d'un Anglois, à qui chaque pleine Lune, il ne manquoit pas d'arriver une suppression d'urine, qui duroit quatre jours, & qui lui occasionoit des angoisses considérables.

Observ. Med. lib. 31. cap. 13.

Ce qu'éprouvoit la femme dont parle *Kerchring*, (*observ. anatom. 92*) est bien plus frappant: aux pleines Lunes, elle étoit très-jolie, & ses traits étoient réguliers; mais dès que la Lune décroissoit, ce n'étoit plus cela; ses yeux, son nez, sa bouche, se tournoient tout d'un côté, & la défiguroient si fort, qu'elle n'osoit se montrer tout le temps que cette altération duroit; c'est-à-dire, jusqu'à ce que la

Lune offrant une phaſe plus lumineuſe, lui eut rendu peu à peu les agrémens de ſa figure.

L'illuſtre *Bacon*, n'avoit pas beſoin de conſulter les Almanachs pour être averti des Eclipſes de Lune ; car dès qu'elles commençoient, il tomboit dans une véritable ſyncope, & reſtoit ſans connoiſſance tout le temps qu'elles duroient.

Rawley's life of the R. M. Francis Bacon, Lord Verulam.

Baillou, écrit qu'il a auſſi obſervé, qu'une femme de conſidération qui étoit malade, & auprès de qui il ſe trouva au moment d'une éclipſe au ſoleil, tomba à l'inſtant même en foibleſſe, & reſta ſans connoiſſance durant toute l'éclipſe, malgré ce qu'on put tenter pour la faire revenir à elle.

Epidem. lib. pag. 48.

CLXXVII.

Une mere accoucha de deux enfans quatre heures après avoir été pendue, &c.

Dans l'accouchement, les efforts de la mere, facilitent sans doute la sortie de l'enfant; mais ceux que fait lui-même cet enfant, ne doivent pas être comptés pour rien. On a bien des exemples qu'ils ont suffi pour lui faire voir le jour. L'horrible & détestable cruauté d'un Inquisiteur Espagnol le prouva bien un jour. Il avoit fait pendre (en 1551, le 14 Juin) le mari, & la femme quoiqu'enceinte. Quatre heures après la mort de cette malheureuse mere, encore attachée au gibet, deux enfans vivans tomberent de son sein.

Rudolph. Camerarii silloge memorabilium medecin. &c. Arcanor. cetat 7. 42.

Thomas Bartholin, *act. Hafn. ann. 1673*, raconte qu'un enfant vint au

monde près de deux jours après la mort de sa mere, survenue dans un travail, où trois Sages-femmes avoient épuisé leur art.

Gaspar à Reis, dans son ouvrage intitulé *Elysius campus jucundarum quæstionum.* q. 9. rapporte, après *Cornarius*, qu'une femme de Madrid, de l'illustre famille de *Lasso*, ayant été réputée morte; après trois jours d'agonie, fut mise dans le tombeau de sa famille; lequel ayant été ouvert quelques mois après, on trouva le cadavre tenant un enfant mort sur le bras droit. Car, ajoute l'auteur, la femme étoit grosse & près de son terme, quand elle fut enterrée comme morte.

La femme, dit toujours le même auteur, de *François Arevallos de Suasso*, tomba malade dans cette Ville, dans les derniers mois de sa grossesse; étant morte en peu de jours, ou ayant été

réputée telle, on l'enterra. Le mari, qu'on avoit envoyé chercher en diligence dans un endroit éloigné, où il étoit allé pour affaire, arriva vers le milieu de la nuit. Apprenant que sa femme, qu'il aimoit beaucoup, étoit morte & enterrée, il voulut se procurer la satisfaction de la voir encore une fois; il va à l'Eglise, & la fait exhumer. A peine eut-on ouvert le cercueil, qu'on entendit les cris d'un enfant. Tout le monde est saisi d'étonnement; on appelle la Justice, les Prêtres & beaucoup d'autres prennent des flambeaux, & accompagnent le mari; on leve le suaire, & on voit paroître la tête de l'enfant, qui faisoit effort pour débarrasser le reste de son corps; non-seulement on le tira vivant & sain, mais il vécut long-temps après, avec le surnom de *Fils de la Terre*, que tout le monde s'accorda à lui donner. Dom

Jean de Barrientos, de la Ville de Ségovie, ajouta avec ſerment qu'il l'avoit vu depuis Lieutant-Général de la Ville de Cherez de la frontiere. Il eſt donc évident que les enfans ne meurent pas toujours avec leurs meres, quand c'eſt vers le terme de leur groſſeſſe. *Daniel Vincelius*, a compoſé des Traités pour prouver cette vérité ; on en trouve des exemples ſans nombre, dans la Diſſertation *de vitâ fœtus in utero*, de Nymman ; & dans le Traité de Théophile Raynaud, *de ortu infantium contra naturam.* c. 2. L'uſage de certaines femmes ignorantes qui enſeveliſſent celles qui meurent groſſes, d'enfermer dans le cercueil une aiguille, des ciſeaux & du fil, eſt une preuve que l'expérience les a convaincus que les femmes peuvent accoucher après leur mort.

CLXXVIII.

Un Payſan ne pouvoit ſe guérir d'une fievre continue, parce qu'il étoit trop bien ſoigné & nourri; il fallut le remettre à ſa façon de vivre ordinaire pour le guérir.

Un payſan bien malade d'une fievre continue, fut porté à un Hôpital; on y étoit bien, il fut mis dans un bon lit, & eut de bons remedes, de bon bouillon, &c. cependant ſon mal augmentoit, & ſa triſteſſe avec ſon mal; il étoit étrangement abbatu, & ne ceſſoit de ſe plaindre. Un jour le Médecin l'approche & lui demande pourquoi il ſe plaint tant, & s'il n'eſt pas content de ce qu'on lui donne. Eh, monſieur, au contraire, c'eſt parce que je ſuis trop bien ici, que je m'y trouve mal! Que veut-tu donc dire? C'eſt que ſi l'on continue à me traiter comme on fait, je n'ai plus vingt-quatre heu-

res à vivre. Qu'ai-je à faire d'un lit si mou ; il y a passé dix-neuf ans que je n'en ai vu. Un peu de paille, c'est tout ce qu'il me faut. Je ne dors bien que par terre; & que voulez-vous que je fasse de tous vos bouillons & de vos tisanes ? C'est de l'eau que je bois, & des oignons & du fromage qu'il faut me donner, si vous voulez que je guérisse. Le Médecin n'attendant plus rien de ce malade, ne crut pas devoir se refuser à sa demande. Il étoit moribond. Cependant on le prend ; on l'étend sur la paille, on lui donne des oignons, du sel, du pain & de l'eau, & on le laisse là, bien persuadé qu'il n'iroit pas loin : mais il trompa bien, car le lendemain on le trouva levé, bien portant, & assis avec les convalescens auprès du feu. *On tient toujours du lieu dont on vient.*

Solenander, Sect. 5, Consil. 15, obs. 16.

CLXXIX.

Un homme à la vue de son ennemi, fut si transporté de vengeance qu'il périt d'hémorragie, par la plaie qu'il lui avoit fait.

Un homme se battit avec un autre, & dans le Duel, il reçut une blessure au coude. Il fut quelque temps à s'en guérir; c'étoit un coup de couteau porté avec beaucoup de force; mais enfin, la plaie se ferma, & le blessé se rétablit. Un jour qu'étant à sa fenêtre, il vit passer dans la rue celui qui l'avoit blessé, il se sentit transporté, d'un tel ressentiment, que la plaie s'étant tout à coup r'ouverte, le sang en sortit avec tant d'abondance, qu'il ne fut pas possible d'arrêter l'hémorragie, & qu'il en mourut en moins d'une demi-heure.

Fabric. Hildan. Centur. 1, obs. 18.

CLXXX.

Un Officier avoit la faculté de mouvoir l'oreille en tout ſens.

L'oreille extérieure, cet évantail cartilagineux, fait pour ramaſſer les rayons ſonores, & pour aider par là la ſenſibilité de l'organe de l'ouie, eſt-il naturellement immobile ?

J'ai connu un Officier Irlandois, au ſervice de notre France, qui avoit la puiſſance de mouvoir cette partie en tout ſens & aſſez conſidérablement; auſſi entendoit-il bien ſupérieurement.

CLXXXI.

Germination & végétation de quelques grains d'avoine dans l'eſtomac.

On a lu dans les papiers publics de cette année (1761,) (*a*) un fait qui eſt

(*a*) Ce fait que j'ai tiré de la Gazette Salutaire, a été pris des nouvelles de la République des Lettres, Septembre 1685. Bayle l'a donné dans l'extrait d'une Lettre qui lui a été écrite de Copenhague, par M. Buiſſiere, Chirurgien de M. le Comte de Roye, le 25 d'Août 1685.

assez singulier pour trouver place ici ; il concerne la germination & même la végétation de quelques grains d'avoine dans l'estomac, où ils avoient resté dix mois. Ce qu'il y a dit-on de surprenant en ceci, est non seulement le long séjour de ces grains dans ce viscere, malgré les efforts de cette partie & l'action des remedes purgatifs, dont le malade s'étoit servi, mais aussi qu'ils *aient pris racines & qu'ils aient germé dans l'estomac, comme s'ils avoient été semés en terre*, à l'exception qu'ils n'ont produit que de la paille sans grains : la paille étoit assez foible & fort semblable à la barbe qui croît sur les épies de froment, mais moins roide & plus longue ; jusques-là que quelques grains en avoient poussés de huit pouces, non pas d'un seul jet, mais d'une longueur entrecoupée de trois ou quatre petits nœuds, qui avoient la figure & la grosseur

feur d'un très-petit grain d'avoine, du côté de la queue. Chacun de ces grains avoit pouſſé trois ou quatre petites racines longues de deux ou trois doigts, & fort minces.

Ce fait prouve bien qu'entre les plantes & les animaux, dans tout ce qui tient à la formation, au développement, à la nutrition, à l'accroiſſement & à la mort, la différence eſt petite.

CLXXXII.

Une mere accoucha à terme dans l'accès d'une fievre quarte; l'enfant qu'elle mit au monde en fut incommodé juſqu'à la mort.

Il s'eſt trouvé dans la Ville de Lille, une fille d'aſſez bonne conſtitution, âgée de vingt ans ou environ, qui, s'étant mariée à un homme à peu près de même âge; mais qui, ſelon tous les ſignes, étoit fort mélancolique, eût au bout de trois ſemaines, la fievre quarte,

& quelque temps après devint groſſe : elle porta cette fievre durant toute ſa groſſeſſe, & lorſqu'elle accoucha au terme ordinaire, elle étoit dans l'accès. Délivrée de ſon fruit, la fille dont elle accoucha prit cette fievre en ſa place, qui lui dura juſqu'à la mort, qui arriva au bout de vingt-deux mois. Cet enfant étoit extraordinairement maigre, avoit le ventre gros, & on lui voyoit & ſentoit une tumeur, qui s'étendoit depuis l'hypocondre gauche juſqu'à l'aine du même côté. M. *de la Barre*, Docteur en Médecine, voulant voir la cauſe de cette dureté, ouvrit ce petit corps, & trouva que cette tumeur n'étoit autre choſe que la rate qui occupoit tout cet eſpace, & peſoit neuf onces.

Le même Médecin en a trouvé dans d'autres corps qui n'avoient point été incommodés de fievre quarte. Il ſe ſouvient, qu'en 1667, lorſqu'il étu-

doit à Leyde, il a vu une femme que l'on croyoit enceinte, & en qui M. *Vanhorne*, Professeur en anatomie, au lieu d'enfant, trouva la rate au milieu & vers le bas ventre : cette rate étoit d'une grosseur extraordinaire, & pesoit cinq ou six livres. Cette femme, néanmoins n'avoit jamais eu la fievre quarte.

Républ. des Lettres, Juillet 1687, p. 710.

Cette singuliere transmission de fievre de la mere à l'enfant, ne dépose-t-elle pas en faveur de l'hypothese de *Boerhaave*, que la cause prochaine des fievres intermittentes dépend de la viscosité du sang artériel, & peut-être de l'inertie du suc nerveux, tant du cerveau que du cervelet, destiné à l'action du cœur ? Car, peut-on raisonnablement supposer, que le foyer de cette fievre quarte existoit dans les premieres voies de cet enfant ?

CLXXXIII.

Distillation du sang d'un homme qui avoit eu la tête tranchée, dont l'eau, conservée dans deux phioles, ne se glaçoit que dans les endroits qui avoient été touchés.

Les Mémoires académiques, connus sous le nom d'Ephémerides d'Allemagne, sont, à quelques égards du moins, comme l'immortel ouvrage de Pline, qui contient plus d'un fait hazardé : si celui dont il est question est du nombre, je l'ignore, mais du moins est-il bien singulier. *Isaac Heræus*, Apothicaire de l'Electeur d'Hannovre, distilla en 1669, du sang d'une personne qui avoit eu la tête tranchée, & mit l'eau qu'il en tira dans deux phioles de quatre onces chacune. Il exposa ces phioles à l'air après les avoir bouchées, & l'eau ne gela jamais, quoique le froid fut des plus violens. Surpris de ce phénomene, il

en prit une dans les mains vers le milieu de Janvier 1670, & l'ayant expoſé à l'air, après l'avoir échauffée pendant quelque temps, l'eau gela auſſi-tôt, à la réſerve des endroits où il n'avoit point touché.

CLXXXIV.

Un homme avoit le cœur gros comme la tête, & un Anevriſme dans l'Aorte, &c. Ce qu'en penſoient les Médecins.

Les déciſions des Médecins ſont ſouvent démenties par les opérations de la nature : les fréquens revers qu'ils éprouvent, devroient bien leur inſpirer plus de réſerve, & leur faire ſentir combien ſouvent il eſt ridicule de vouloir prononcer avec hardieſſe, dans des cas qui ne préſentent à l'eſprit, que des incertitudes & des doutes. Un homme avoit le cœur gros comme la tête, & un Anèvriſme dans l'Aorte ; ſes Médecins avoient décidé que l'épaiſſiſſement

du sang étoit la cause des palpitations. A un autre, qui avoit un semblable Anevrisme dans le tronc de l'Aorte, les battemens violens ne venoient que des vapeurs, selon les Médecins. Suivant leur avis, un homme qui avoit une hydropisie de poitrine, ne souffroit des palpitations qu'à raison d'un excès d'épaississement dans les liqueurs. Cependant, il mourut après une consultation, dans laquelle on lui prescrivit des remedes pour deux mois. Pourquoi donc l'amour-propre qui devroit nous porter à cacher notre ignorance, souleve-t-il toujours en nous un sentiment de vanité qui la découvre ?

CLXXXV.

GASSENDI *vit une femme âgée de plus de 80 ans, à qui depuis peu, il avoit poussé de nouvelles dents, après les avoir perdues toutes depuis quinze ans.*

Pour mourir, nous retournons à peu

près par le même chemin que nous avons pris dans les premiers temps de notre vie. L'extrême vieilleſſe nous retrace un fidele tableau de notre premiere enfance. Ce ſont les deux états où nous devons le plus à la nature. Dans l'un, nos organes trop foibles, ne peuvent pas produire des penſées ſuivies, nous n'avons pas encore la raiſon ; dans l'autre, nos reſſorts uſés, ne forment guere que des idées foibles, nous ne l'avons plus. Cette reſſemblance eſt quelquefois marquée juſques dans des détails ſuperflus. *Gaſſendi*, paſſant par un Village du Comtat Vénaiſſin, vit une femme âgée de plus de quatre-vingt ans, à qui *depuis peu, il avoit pouſſé de nouvelles dents, après les avoir toutes perdues depuis quinze ans.* Ce Philoſophe accoutumé aux écarts de la nature, ne ſe contenta pas d'interroger la vieille, dont la bouche avoit rajeuni,

il voulut même examiner ſes dents; & il trouva qu'en effet toutes les alveoles étoient remplies. Il apprit encore que cette dentition ſurannée, avoit été auſſi douloureuſe que la premiere pouſſe des dents.

CLXXXVI.

Un Médecin parvint à faire prononcer très-diſtinctement certaines choſes à un ſourd & muet.

Olaus Borrichius, dans une lettre écrite de Londres, à *Bartholin*, & datée du 10 Août 1663, fait mention d'un jeune Gentilhomme, qui étant devenu ſourd à l'âge de cinq ans, & muet environ ſix mois après, avoit paſſé juſqu'à l'âge de vingt ans, ſans pouvoir dire un ſeul mot. » Le Docteur *Wallis*, » dit cet Auteur, s'eſt chargé de lui » rendre la parole; & pour cet effet, » il écrit ſur un papier les lettres & les » ſyllabes, & les répétans lui-même,

» il fait imiter au jeune homme, tous » les différens mouvemens qu'il fait lui-» même. Ses soins n'ont pas été infruc-» tueux ; car il a mis son disciple en » état de prononcer certaines choses » très-distinctement, quoique la surdité » continue toujours.

CLXXXVII.

Le Cardinal DUPRAT, *feignant une retention d'urine, pour sortir de prison, la buvoit secrettement.*

L'urine est la lessive du sang. C'est de l'eau chargée de tout le sel qu'elle a pu dissoudre dans le corps, & des parties d'huile qu'elle a pu entraîner. Si ces molécules huileuses & salines restoient parmi les humeurs, la santé s'en ébranleroit ; elle porteroient une action deletere sur le cerveau même ; cependant qu'elles rentrent dans le sang, qu'elles y parviennent par les voies alimentaires, elles sont sans action nuisible. Ou

voit des gens qui avalent tous les jours de leur urine, ſans en reſſentir la moindre incommodité. On ſait ce que fit le Cardinal *Duprat*, pour ſortir de priſon. Il feignit une retention d'urine, & buvoit ſecrettement celle qu'il rendoit. Ses Médecins y furent les premiers trompés; ils avertirent le Roi, qui ne voulant pas perdre ſon miniſtre, le fit élargir.

CLXXXVIII.

L'œil ſortit de la tête dans un accès de fievre tierce. Pierre biliaire dans la Véſicule de ceux qui ſuccombent à de longues fievres.

Baillou rapporte, qu'un Gentilhomme qui étoit malade d'une fievre tierce, en eſſuya un jour un accès ſi violent, que l'œil droit lui ſortit de la tête, & qu'en peu de temps, cet organe deſſécha au point d'être déſormais tout-à-fait inutile. Le même Auteur fait men-

tion d'une choſe qui doit faire plaiſir à l'illuſtre Médecin qui publia, il y a trois ans, un excellent traité latin des fievres intermittentes, & qui penſe que le foyer de ces maladies eſt preſque toujours arrêté dans le foie. Un de mes amis, dit donc *Baillou*, m'a aſſuré que dans la plupart des gens qui avoient ſuccombés aux fievres quartes, longues & ſupérieures à tous les ſecours de l'art, il n'avoit jamais manqué de trouver une pierre au lieu de bile, dans la *véſicule du fiel.*

CLXXXIX.

Une fievre quarte guérie, revenoit chaque fois que la malade prenoit Médecine.

Une femme avoit une fievre quarte : il y avoit plus de quinze jours qu'elle en étoit guérie. Son Médecin la purgea avec des follicules de ſené, & auſſi-tôt la fievre reparut : on travailla à la diſſiper ; on y parvint : quelque temps après, on crut

devoir revenir à la purgation. On redonna des follicules; mais d'abord un nouvel accès de fievre vint fatiguer la malade. *Hoc arguit*, dit à ce sujet ce *Baillou* que je viens de citer, *cum quartanis mitius agendum*, & cela est sans doute : il faut aller doucement avec les personnes fatiguées long-temps d'une fievre quarte opiniâtre. Mais, ne pourroit-on pas dire, que si une fois la fievre est bien parfaitement guérie, ce n'est pas une médecine qui la fera renaître, & que par conséquent, ce n'est pas aux purgatifs qu'on doit imputer les récidives des fievres d'accès; c'est qu'elles n'étoient pas guéries.

CXC.

Un homme blessé à la poitrine, tomboit en syncope chaque fois qu'on portoit le doigt sur le cœur, &c.

Le cœur, outre son mouvement de contraction & de dilatation, a un mou-

vement local, que l'on peut arrêter ſans exciter de grands troubles. Un homme avoit reçu à Compiegne une bleſſure ſur la partie antérieure & inférieure de la poitrine; il ſe forma un abcès qui fourniſſoit beaucoup de ſérosité. Entre les panſemens, le péricarde ſe rempliſſoit, le malade éprouvoit beaucoup d'anxiété & une oppreſſion, il ne pouvoit pas ſe coucher, & il ne reſpiroit avec facilité, que lorſqu'il s'inclinoit ſur le côté droit. M. *de la Peyronie*, introduiſit pluſieurs fois le doigt dans la plaie; dès qu'il touchoit le cœur, la ſyncope ſurvenoit, & le bleſſé reſtoit long-temps en défaillance. Il y a une obſervation de *Spigellius* qui confirme celle-là. Cet Anatomiſte avoit vu une bleſſure qui pénétroit dans le péricarde, ce ſac qui enveloppe le cœur; il en emporta même un jour un lambeau; mais ce qui étoit de plus ſingu-

lier, c'eſt qu'en portant la ſonde dans la plaie, il jettoit le malade dans la ſyncope.

De Senac, Traité du cœur.

CXCI.

Fureur érotique ou amoureuſe.

Dans l'accès d'une paſſion vive, l'ame ſemble ſe concentrer, & paroît entiérement occupée de l'objet qui domine. Un ſoldat que l'on pendit, il y a trente ou quarante ans à Montpellier, eut le malheur un jour de ne pouvoir détourner la ſienne, des deſirs amoureux qui le tranſporterent. Il paſſoit par cette Ville; il y rencontra, entr'autres, une fille qui portoit tranquillement ſur la tête, une cruche remplie d'eau. Cette vue fit ſur lui l'effet le plus prompt & le plus violent. Elle l'enflamma à l'inſtant du plus ardent amour. Une fureur érotique le ſaiſit : il n'y peut réſiſter. Il renverſe la fille, il l'embraſſe; il la

ſerre entre ſes bras ; & ſans égard à l'heure, au temps, au lieu, ſe met à portée de ſatisfaire dans les ſiens, les deſirs qui l'agitent. On eſt étonné de ſa hardieſſe ; le peuple accourt, on ſe jette ſur lui, on le maltraite ; mais rien n'arrête ſes deſſeins, même au milieu des coups qui pleuvent ſur lui. Ne peut-on pas demander ſi cet homme pendu, pour avoir éprouvé un ſentiment trop vif, étoit libre de le ſurmonter ? Il paroît que les Juges qui le condamnerent, n'en ont pas douté.

CXCII.

Un enfant vint au monde marqué de tâches de petite vérole, ſa mere l'ayant eu pendant ſa groſſeſſe ; & un autre avec la peau teinte en jaune, parce que la mere avoit uſé de Saffran pendant ce même temps.

Foreſtus, Thomas Bartholin, André Moellenbroc, atteſtent que des femmes

ayant eu la petite vérole pendant leur groſſeſſe, étoient accouchées d'enfans, dont le corps étoit marqué, en naiſſant, de tâches de cette maladie. Preuve évidente, diſent ces Médecins, que ces enfans l'avoient dans le même temps que leurs meres.

Amatus Luſitanus rapporte, qu'une femme enceinte, après avoir pris un remede, dans lequel entroit le Saffran, étoit accouchée de deux filles, dont la peau ſe trouva teinte d'un jaune claire, couleur qu'il attribue au Saffran, parce qu'ayant lavé le corps de ces deux enfans avec de l'eau, cette couleur avoit d'abord diſparu. Y a-t-il donc entre la mere & l'enfant un rapport intime, une ſomme d'action & de réaction que l'art puiſſe évaluer ? Le Philoſophe interrogé pourroit également ſoutenir l'un & l'autre parti. L'homme ſage qui n'en prend point, écoute les *Malbranches* & les

Buffons, pese les faits & leurs raisons, suspend son jugement, & doute encore après.

CXCIII.

Un Médecin qui avoit les bras & les mains couverts de Dartres, s'en guérit en y appliquant la gomme de Prunier dissoute dans le vinaigre.

On lit dans les transactions philosophiques, qu'un Médecin qui avoit les bras & les mains couvertes de dartres vives, qui avoient résisté aux meilleurs remedes, s'en guérit en y appliquant de la gomme de Prunier dissoute dans du vinaigre. Quelques jours avant qu'il n'usât de ce remede, il appliqua sur la partie, des feuilles de vignes, & quelquefois des grains de raisin entr'ouverts, *pour en attirer l'humeur.* Pour se procurer la gomme de Prunier, on tord une branche jusqu'à ce que le bois éclate & que l'écorce se fende en

quelques endroits. On la laiſſe ainſi croître dans une poſition un peu renverſée ; & l'été ſuivant, elle ne manque pas de ſe charger de beaucoup de ſuc gommeux extravaſé.

CXCIV.

Corps alimenteux & médicamenteux, retenus long-temps dans le corps, ſans y avoir imprimé aucune altération.

L'eſtomac reçoit quelquefois des corps alimenteux ou des médicamens, qu'il retient très-long-temps ſans aucune altération. *Hildan* rapporte, qu'une femme ayant pris un vomitif, rendit un morceau de coine de lard ſechée à la fumée, qu'elle avoit mangée deux ans auparavant. Un Médecin de Halle en Saxe, dit qu'il a vu arriver à peu près la même choſe à un homme d'Erfort. Il avoit pris des pilules purgatives, elles ne le purgerent point, & on ne s'en

étonna plus un an après, lorſqu'il les rendit toutes entieres, & même encore recouvertes de la feuille d'or dont on les avoit enveloppées.

CXCV.

Un jeune Aſtronome, accoutuma preſque ſon corps à ne plus tranſpirer.

Des changemens ſubits & violens ſont nuiſibles; ils portent une impreſſion deſtructive : mais une altération graduelle, n'excite pour l'ordinaire aucun orage. Un jeune Hollandois, fort attaché à l'étude de l'aſtronomie, & qui paſſoit ſouvent les nuits à obſerver les aſtres, accoutuma, pour ainſi dire, ſon corps à ne plus tranſpirer. Il s'en apperçut, parce qu'une chemiſe qu'il porta cinq à ſix ſemaines, étoit, lorſqu'il en changea, auſſi blanche, auſſi propre, que s'il ne l'eut porté qu'un jour. Eſt-ce l'humidité de la nuit & la fraîcheur de l'air qui ont reſſerré les pores ou vaiſ-

ſeaux exhalans, au point de les rendre imperméables ?

CXCVI.

Un traître proféra quelques mots, après que le bourreau lui eut arraché le cœur.

Le cœur eſt le principe de la vie ; la ſource de ce feu, dit l'élégant M. *Senac*, qui ne s'éteint qu'avec elle, le premier agent ſenſible qui anime les parties, & pour ainſi dire l'ame matérielle de tous les corps vivans ; cependant, ce n'eſt pas toujours cet organe qui perd le dernier ſon activité : on peut lire dans les œuvres de l'immortel *Bacon*, cet écrivain ſi juſtement célebre, qu'un Anglois exécuté pour crime de haute trahiſon, proféra quelques mots, après que le bourreau lui eut arraché le cœur.

CXCVII.

Un Alchymiſte mangeoit du Mercure doux comme du pain.

On lit dans les Mémoires de l'Académie, (année 1699) que M. *Lémery*, a connu un Alchymiſte, tellement accoutumé à l'uſage du Mercure, rendu corroſif par l'intermede d'un acide, qu'il mangeoit du ſublimé ou mercure doux, comme du pain. Il lui en a vu macher & avaler quatre onces en une ſeule fois; & l'Alchymiſte aſſuroit qu'il en prenoit de temps en temps une pareille doſe, pour ſe purger doucement & ſe purifier le ſang.

Il n'en fallut pas tant à beaucoup près à la ſervante d'un Chanoine à Douay, de laquelle parle un Médecin: elle prenoit d'un opiat fébrifuge, où l'on avoit fait entrer le mercure doux, marié en aſſez petite doſe avec l'antimoine. Le ventre durant quelques jours

s'en lacha ; mais après quelques autres ; la gorge se prit si subitement, si étrangement, que malgré les gargarismes, les lavemens acres & des purgatifs, une salivation abondante & douloureuse survint, qui dura dix à douze jours.

CXCVIII.

Un homme avoit la ratte entiérement pétrifiée sans s'être jamais plaint de ce viscere.

M. *de Littre* a fait voir en 1700 à l'Académie, une ratte d'homme, entiérement pétrifiée, elle tenoit à tous les vaisseaux & attaches auxquels la ratte tient ordinairement ; en sorte qu'on ne pouvoit douter que ce ne fut ce viscere. L'homme avoit soixante ans ; il étoit mort d'une chûte, & l'on n'avoit aucune connoissance qu'il se fut jamais plaint de la ratte, ni d'aucun mal qui y eut rapport. Il étoit même, dit l'illustre historien de l'Académie, très-gai,

quoique la ratte ne fit en lui aucune fonction, & que l'on croie communément, qu'en purifiant le sang, elle contribue à la gaieté. Cette ratte pétrifiée pesoit une once & demie.

CXCIX.

La pierre Philosophale.

Il est assez singulier qu'on n'ait encore rien pu imaginer de si ridicule, de si absurde & de si peu vraisemblable, que quelques hommes ne soient aisément venu à bout de le persuader à quelques autres : delà vient qu'il n'est pas si étrange, que des Alchymistes aient pu faire croire, que l'art de faire de l'or leur étoit familier. On trouve dans les observations de *Kunkel*, que Christian I. du nom, Electeur de Saxe, convertissoit le mercure, le cuivre & les autres métaux en véritable or & argent : & que le Prince Auguste, environ l'an 1590, convertit, avec une partie

d'une certaine teinture, seize cens & quatre fois autant de mercure en or, qui souffrit toute sorte d'examen.

Zwelfer, Médecin de Bâle, & qui y enseigna tout à la fois, la langue Greque, la Morale, la Politique & la Médecine, dit dans sa Pharmacopée Royale (part. 1. chap. 1.) que l'Empereur Ferdinand III. ayant fait de sa propre main deux livres & demie de bon or, avec trois livres de mercure ordinaire, par le moyen d'une certaine teinture *des Philosophes ;* en fit faire une médaille, où étoit d'un côté, un Appollon avec une inscription, qui certifioit cette métamorphose ; & sur le revers il rendoit à Dieu des actions de graces, de ce qu'il avoit communiqué aux hommes, une partie de sa science divine ; ce qu'on pourra mieux voir dans les termes originaux du Latin, dont je mets ici l'arrangement

AUTOUR

AUTOUR DE L'APOLLON.

Divina metamorphoſis.

Enſuite.

Exibita Pragæ

XV. *Jan. Ao.* MDCXLVIII.

In præſentia

Sac. Cæſ. Majeſtat.

Ferdinandi

Tertii.

SUR LE REVERS.

Raris

Hæc ut

Eſt ars ita raro in

Lucem prodit

Laudetur Deus

In æternum

Qui partem infinitæ

Tuæ ſcientiæ abjec-

tiſſimis ſuis creatu-

ris communi-

cat.

L'Auteur dont j'emprunte ce fait,

a soin de faire remarquer, que cet or étoit très-bon, & que l'Empereur étoit trop habile homme pour se laisser tromper par quelque adroite supposition d'or naturel, au lieu de celui qu'il faisoit; mais je le trouve bien hardi de le faire remarquer. Ce seroit trop d'être Empereur & de n'être jamais trompé.

CC.

Le corps d'une femme, dans une maladie, perdit un pied sur sa hauteur; & tous ses os, hormis les dents, étoient à sa mort, aussi mous que de la cire.

En 1700, M. *Tauvry* fit part à l'Académie, d'une lettre qui lui avoit été écrite par M. *Courtial*, Médecin de Toulouse, sur une femme âgée de vingt-un à vingt-deux ans, qui d'abord ayant eu la fievre, commença ensuite à souffrir de grandes douleurs dans tout son corps, à ne pouvoir plus du tout se tenir sur ses pieds, à devenir contre-

faite, & même à décroître si sensiblement, qu'en dix-huit ou dix-neuf mois de maladie, elle perdit un pied sur sa hauteur; on ne la pouvoit remuer sans que ses os pliassent. Elle enfla de tout son corps, & sa peau devint considérablement plus épaisse & plus dure : cependant elle mangeoit beaucoup. Quand elle fut morte, on trouva tous ces os plus mous que de la cire, hormis les dents qui avoient conservé leur consistance naturelle. Ils étoient plus aisés à couper que les chairs. Quelques-uns ne paroissoient plus que des chairs fongueuses & mollasses, divisées en plusieurs lobes de figures irrégulieres, abreuvées de sérosité sanguinolente, sans aucune cavité, ni apparence de moëlle : toutes les autres parties du corps étoient dans leur état naturel.

C'est apparamment à l'occasion de cette étrange maladie, renouvellée il y a dix

ans, dans la perſonne d'une femme de Paris, nommée *Supiot*, qu'a été écrit l'ouvrage ſuivant, imprimé à Toulouſe en 1700 : *Relation de la maladie de* Bernarde d'Armaignac, *dont le corps, après ſa mort, s'eſt trouvé tout racourci; ſes os, ſes tendons, & ſes ligamens entiérement diſſous, & toutes ſes parties déboïtées; avec la recherche des cauſes d'accidens ſi extraordinaires.*

CCI.

*L'hiſtoire d'*AGNODICE, *jeune fille d'Athenes, accuſée par les Médecins de corrompre les femmes qu'elle accouchoit.*

On a dit que nulle envie n'étoit audeſſus de l'envie qu'ont entr'eux les Médecins; & cette maxime, malheureuſement trop vraie, l'eſt depuis longtemps. Une jeune fille d'Athenes, nommée *Agnodice* (ce nom mérite d'être conſervé) s'étant appliquée aux lettres & à l'étude de la nature, prit du goût

pour la Médecine. Afin de se mettre à portée de faire quelques pas dans cette science ; il falloit un guide : il falloit un maître. L'école d'*Hérophile* lui étoit ouverte à la vérité, mais son sexe ne lui permettant pas d'y entrer, elle se travestit ; & prenant les habits d'un garçon, elle s'appliqua avec tant de soin à l'art de guérir, sur-tout dans la partie qui a pour objet, les maladies des femmes, qu'elle se mit en peu de temps en réputation pour les accouchemens. Les autres Médecins, qui pour la plupart étoient ensemble Accoucheurs; jaloux du nouveau Médecin, le dénoncerent comme un séducteur, & le traduisirent devant l'Aréopage ; l'accusant de ne pratiquer la Médecine, qu'afin d'être plus à portée de corrompre les femmes qui lui donnoient leur confiance. Cette délation calomnieuse alloit indisposer les Juges, quand tout à coup

Agnodice, manifeſtant ſon ſexe, couvrit de honte ſes accuſateurs : & à cette occaſion, l'Aréopage porta une loi, qui défendit aux hommes de pratiquer à l'avenir le métier d'Accoucheur. A Athenes, le livre de M. *Hequet*, *ſur l'indécence* qu'il y a *aux hommes d'accoucher les femmes*, auroit au moins été inutile, ainſi que tous les ouvrages de cet impitoyable Phlebotomiſte le ſont par rapport à nous ; ce n'eſt plus le temps où un Médecin qui veut faire fortune, fait monter toutes les têtes à l'uniſſon de ſon ſyſtême : les maladies ne ſont plus ſi obéiſſantes à préſent ; & la ſaignée, ainſi que ſon illuſtre protecteur, ſont pleinement convaincus de la plus ignorante impoſture ; car, que doit penſer un vrai Médecin, quand cet *Héquet*, Janſéniſte même en Médecine, parle ainſi de l'inoculation de la petite vérole ; *qu'elle eſt contraire aux vues*

du Créateur, qu'elle ne reſſemble à rien en Médecine, mais plutôt à la magie, &c. Ce langage n'eſt-il pas plutôt la déclamation d'un Moine, que la réfutation d'un homme ſenſé ? Hélas ! pauvre *Héquet*, revenez, s'il eſt poſſible dans vos anciens foyers. *Les Senac, les Lieutaud, les Lorry, les Tiſſot, les Dehaen*, vous forceront à retourner dans le noir Empire, chargé de honte & de regrets : ces célebres Auteurs puiſſent-ils en faire autant, pour le bien de l'humanité, à ceux que l'intérêt fait encore aujourd'hui adopter votre ſyſtême ; vous débrouillerez enſuite comme vous pourrez cette affaire avec St. Côme, avec qui peut-être vous demeurez aujourd'hui, s'il a bien intercédé pour vous comme il y a lieu de le croire.

CCII.

Infusion d'herbes vulnéraires dans l'extinction de voix.

Une fille âgée de vingt à vingt-deux ans, d'un bon tempérament, après une fievre intermittente qu'on arrêta par les remedes ordinaires, fut attaquée d'une extinction de voix, qui lui dura sans intermission durant un an & demi. Les remedes qu'on a accoutumé de faire pour cette incommodité, ne la soulagerent point : seulement quand on lui faisoit prendre le demi bain, elle recevoit quelquefois la parole dans l'eau, mais avec beaucoup d'enrouement. Quand elle avoit la fievre, elle parloit dans le chaud. M. *Lemery*, à qui cette maladie fut consulté par relation, ayant ordonné différens remedes que le raisonnement physique lui faisoit imaginer, & qui delivrerent la malade de quelques incommodités qui lui étoient restées

après la fievre, mais non pas de ſon extinction de voix, en ordonna un, preſque par hazard, qui fit un effet étonnant. Ce furent des herbes vulnéraires en guiſe de thé. Dès qu'elle en eut pris la premiere fois ſa voix revint, pour demi-heure, puis s'éteignit de nouveau : mais en continuant l'uſage de cette infuſion de vulnéraires, ſoit chaude, ſoit froide, elle fit revenir ſa parole peu à peu ; de ſorte, qu'elle ne la perdoit plus que le ſoir, principalement ſi elle ſe promenoit au frais ; mais enfin dans ce cas là même, elle en étoit quitte pour prendre deux cuillerées de ſes vulnéraires. A peine avoit-elle ceſſé de boire qu'elle parloit.

On a cru que la vertu des vulnéraires, pouvoit n'être que celle de l'eau chaude ; mais elle a bu pluſieurs fois de l'eau chaude inutilement. Les décoctions d'herbes qui abondent en aci-

des, & même le caffé & le chocolat, la ſalade, les fruits cruds, le poiſſon, la ſoupe maigre; trop d'intervale entre les temps où elle mangeoit, lui éteingnoient la voix. La viande, le lait ni le vin, ne faiſoient point cet effet; elle portoit toujours une bouteille de ſon infuſion vulnéraire, pour s'en ſervir dans l'occaſion, & à ce ſujet elle diſoit qu'elle avoit ſa voix dans ſa poche.

M. *Lémery*, fit de cet heureux hazard, ce qu'en font les Médecins intelligens; il uſa pluſieurs fois encore de l'infuſion vulnéraire, dans le traitement de l'extinction de voix; & il a dit à l'Académie, que deux ou trois femmes en avoient été abſolument guéries; mais qu'à la vérité ce remede n'avoit point eu le même effet ſur d'autres perſonnes. L'uſage des vulnéraires ſans être ſpécifique, eſt donc d'une excellente reſſource dans la cure de l'extinction de

voix, pourvu encore que l'on saisisse l'espece d'extinction que ce remede peut domter.

CCIII.

Le bon effet des Alkalis volatils.

Les sels Alkalis volatils sont de puissans remedes, & les seuls spécifiques, peut-être, dans le traitement de la morsure de la vipere; il semble même que hors les vomitifs, ils soient l'antidote le plus universel. Le célebre Docteur *Mead*, (*a*) rapporte qu'un chien, à qui on avoit fait avaler une once d'eau distillée de laurier-cerise, qu'on sait être un poison, fut aussi-tôt saisi de convulsions violentes dans tous ses membres, auxquelles succéda peu à peu, une paralysie universelle. Comme il étoit prêt d'expirer, M. *Mead* lui approcha du nez, un flacon de bon esprit volatil de sel

(a) Méchanical accourt on poisons, &c. May. p. 275.

Ammoniac, & lui en introduisit même quelques goûtes dans le gosier. L'animal le sentit aussi-tôt, & en continuant de lui faire inspirer les particules les plus volatiles de ce sel, il reprit peu à peu l'usage de ses membres; de sorte, qu'au bout de deux heures, il put marcher, & se rétablit ensuite parfaitement.

A-t-on usé de ces sels Alkalis volatils dans tous les cas où ils paroissent promettre quelques effets bienfaisans? L'a-t-on employé dans le traitement de la rage, cette maladie si terrible? Si on ne l'a point fait, n'a-t-on pas à se reprocher de l'avoir négligé?

CCIV.

Forces singulieres.

Le feu Maréchal de Saxe, cet homme d'un génie si beau, & d'une force qu'*Homere* auroit bien vantée, s'il eut eu à chanter les hauts faits de ce héros:

on dit qu'il rompoit entre ſes doigts un écu de ſix francs; mais, montroit-il en cela plus de force que ce Tambour de Royal-Wallon, qui parcouroit à pas lents, un cercle de cent hommes, avec un ſceau d'eau, portant, non pas ſur le doigt, mais ſur une partie du corps communément encore beaucoup moins forte ſur.....

CCV.

L'Ecole de Salerne.

L'Ecole de Salerne, eſt le plus ancien des colleges de Médecine : Charlemagne la fonda au commencement du neuvieme ſiecle. Vers la fin du dixieme, elle publia cet ouvrage Latin qui porte encore ſon nom, & qu'on dit qui fut l'ouvrage de *Jean Milanois.* (*a*)

(*a*) *Andry* a ſoutenu dans le Journal des Savans, que ce fameux livre avoit été compoſé par *Tuſa* & *Rebecca Guerna*, Dames célebres, qui ſe ſont ſignalées par leurs écrits, dans l'Ecole de Salerne. Quelques

Ce Recueil de préceptes de Médecines, contenoit douze cens trente-neuf Vers; mais il ne nous en reſte que trois cens ſoixante & douze. Il eſt dédié à Robert, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre; qui, revenant d'une croiſade, s'arrêta quelque temps dans le Royaume de Naples, pour ſe faire guérir d'une bleſſure qu'il avoit reçue au bras. Il conſulta à ce ſujet l'Ecole de Salerne, & l'on rapporte, que la plaie ayant dégénérée en fiſtule, & que les Médécins lui ayant conſeillé la *Succion*, dans l'opinion que l'on avoit que la bleſſure étoit l'effet d'une flêche empoiſonnée, ce Prince ne voulut jamais permettre

---

Bibliographes l'ont attribué à *Arnauld de Villeneuve ;* mais la plus commune opinion des Savans, & la plus ſuivie aujourd'hui, eſt que *Jean Milanois*, autrement *Jean de Milan*, en eſt l'auteur, & qu'il le compoſa au nom des Médecins de Salerne.

qu'on employa ſur lui une façon de guérir qu'il enviſageoit devoir être funeſte à qui la tenteroit. Cette noble façon de penſer fit éclorre un autre héroïſme. *Sibille*, épouſe du Prince, ſe déterminant à tromper la délicateſſe de ſon mari, ſaiſit, pour ſuccer la plaie, une nuit où il étoit profondément endormi; & continuant chaque nuit cette action généreuſe, elle parvint à guérir la bleſſure, mais elle périt quelque temps après, par l'effet, diſent les Hiſtoriens, du poiſon dont elle avoit débarraſſée la plaie de ſon époux.

Cette Univerſité de Salerne, portoit pour ſceau ou deviſe, *Civitas Hyppocratis*. Le nombre des Docteurs y étoit reſtraint à dix; & celui qui vouloit mériter le Doctorat, devoit produire des témoignages qu'il s'étoit appliqué à la Médecine durant ſept années.

CCVI.

Abſtinences extraordinaires.

Laurent Joubert rapporte, dans ſes Paradoxes, qu'en 1539, une fille de Spire, âgée de dix ans, en a été trois ſans manger, & a repris enſuite l'uſage des alimens. L'hiſtoire de ce fait qui devint célebre, a été écrite par *Gérard Bukoldianus*, Médecin de l'Empereur Ferdinand I. qui examina cette fille par ordre de ce Prince. *Bukoldianus*, cite à cette occaſion, deux autres exemples; l'un d'une fille d'environ douze ans, née près de Commerci, ſous l'Empire de Lothaire, laquelle ne prit aucune nourriture pendant deux ans & demie, depuis 823, juſqu'au mois de Novembre 825, & qui ſe remit enſuite à manger. Ce fait eſt rapporté par l'Abbé d'*Uſperg*; qui a écrit vers le milieu du deuxieme ſiecle.

Le ſecond exemple, cité par le Mé-

decin de Ferdinand I. eſt l'exemple d'un Prêtre de Noyon, Copiſte de la Chancellerie Romaine, ſous Nicolas V. Le Pogge, mort à Florence au milieu du ſeizieme ſiecle, Secretaire de la République, a fait mention de cette abſtinence, avant même qu'elle fut finie, & dans le temps qu'il en parloit, ce Prêtre François avoit déjà paſſé deux ans ſans prendre aucune nourriture, depuis un grande maladie qu'il avoit eſſuyée.

CCVII.

Excellentes vertus de l'eau commune. De la ſobriété & des connoiſſances de Lock dans la Médecine.

Nous n'avons rien gagné à quitter la nature. Elle nous inſpiroit de vivre de peu ; & comme les autres animaux, paiſibles poſſeſſeurs de ſes bienfaits, nous en aurions recueillis plus de force & plus de ſanté ; mais notre luxe ou

plutôt notre raiſon, eſt venu tout gâter. A cette liqueur, par exemple, douce, bienfaiſante & agréable, qu'elle a répandu par-tout, nous avons ſubſtitué des liqueurs piquantes, fortes, plus flatteuſes & moins ſaines. A l'eau pure, boiſſon ſi ſalutaire, nous avons préféré des boiſſons fermentées, des vins de mille eſpeces, & nous avons porté atteinte à ce principe vivifiant qui nous anime.

Un Marchand célebre, d'une Ville de Hollande, étoit tourmenté de violentes douleurs d'eſtomac, pour la guériſon deſquelles il n'avoit rien épargné : eau-de-vie, ratafiat, élixir ; tout avoit été employé, avec la modération pourtant d'un homme ſobre & réglé. Il ne commençoit jamais ſon repas, ſans prendre quelque choſe de pareil pour aider la digeſtion. L'illuſtre *Lock*, ce *Lock* ſi célebre par l'anatomie de nos penſées,

& qui n'avoit pas moins de connoiſſance du corps que de l'eſprit humain,(*a*) arriva dans ce temps-là en Hollande, & alla loger chez ce Marchand qui étoit de ſes amis ; en ſe mettant à table, il vit l'appareil ordinaire, & demanda au Marchand ce que tout cela ſignifioit. Le Marchand lui repréſenta ſon état, la néceſſité où il étoit de ſe ſervir à tous les repas, de ces liqueurs fortes,

(*a*) Peu de gens ſavent peut-être que *Lock* étoit Médecin. Les deux tiers des grands hommes l'ont été. *Looche*, *Copernic*, *Perraut*, *Scaliger*, *Paul Jove*, *Fracaſtor ;* quels hommes ! Joignez à ceux-ci, *les Wodward*, *les Muſchembroeck*, *les Rudbeck*, *les Palingene*, *les Redi*, *les Budée*, *&c.* Ce qu'il y a de bien poſitif, c'eſt qu'aujourd'hui les Médecins compoſent encore un tiers des Académiciens & des Savans de l'Europe.

On peut voir dans un diſcours de *Cocchi* ſur l'anatomie, que *Lock* a eu grande part aux ouvrages du célebre *Sydenham : Cocchi* ajoute, qu'il poſſede un volume conſidérable de ſes écrits originaux ſur la Médecine, où il eſt aiſé de remarquer combien *Lock* étoit profond dans cette ſcience.

pour faciliter la digeſtion & prévenir ſes douleurs ordinaires. *Lock* lui dit, qu'il pourroit bien ſe tromper ; que ſes douleurs pourroient bien avoir une cauſe toute oppoſée, & que quand ces liqueurs fortes lui ſeroient utiles, l'uſage fréquent qu'il en faiſoit, pourroit enfin y accoutumer ſon eſtomac. Il lui conſeilla de quitter ſes liqueurs, & d'eſſayer de ne boire que de l'eau. Que de l'eau ? Le malade n'eut garde d'acquieſcer d'abord. Il differta long-temps ; mais enfin il goûta, & ſuivit l'avis. A ſes repas, l'eau, & l'eau toute pure, prit la place des élixirs, & en peu de temps les maux d'eſtomac diſparurent. La digeſtion ſe fit, l'appétit ſe ſoutint, & le Marchand jouit bientôt d'une ſanté, dont ſes liqueurs fortes & ſes eaux-de-vie l'avoient flatté en vain. (*a*) Je pourrois

(*a*) Voyez *les Nouvelles de la République des Lettres. Septembre 1708, pag. 290.*

appuyer ce fait de mille autres faits ſemblables : de celui, par exemple, de ce fameux *Cornaro*, qui a écrit ſur les avantages de la vie ſobre, & qui a ſi bien pratiqué les avis qu'il donne dans ſon livre, qu'il jouit d'une vie de plus cent années, & fut durant un temps ſi long, toujours ſain d'eſprit & de corps. On peut voir, à ce ſujet, le *Traité des vertus médicinales de l'eau commune*, où l'on fait voir qu'elle prévient & guérit une infinité de maladies par les obſervations tirées des plus célebres Médecins, & appuyées de quarante ans d'expérience. Combien de milliers de quintaux, dit l'Auteur élégant de la Médecine expérimentale, combien de milliers de quintaux d'épices roulent aujourd'hui dans la maſſe de nos humeurs ! & quel peut être le réſultat du mêlange monſtrueux de tant d'élémens différens, & ſi peu analogue,

peut-être, au sang Européen ? Le luxe & la molleſſe des deux Indes, ont couvert la meilleure partie de l'Europe, & ont autant énervé les corps que les eſprits. Ils ne ſe ſont pourtant point étendu juſqu'à nos climats glacés ; ô Lapons, vous vivez au-delà d'un ſiecle, vous jouiſſez d'une ſanté robuſte, à l'abri de tant de maladies qui nous minent & nous accablent : comme vos alimens, vos mœurs ſont ſimples, auſſi conſervez-vous, dans toute ſa pureté, le ſang que vous avez reçu de vos ayeux, & vous le tranſmettez ſans altération à votre poſtérité.

CCVIII.

Maniere dont les anciens embelliſſoient le corps.

Les anciens portoient plus loin que nous, les ſoins qu'ils prenoient d'embellir le corps & d'apprêter la figure. *Galien* fait mention en pluſieurs endroits, d'une

eſpece de penſionnat, qu'aſſûrément notre frivolité n'a pas imaginé encore; & les *Andrapodocapeloi* nous ſeront inconnus peut-être encore long-temps. C'étoient des gens qui logeoient de jeunes filles, des ennuques & de jeunes garçons, ſans toutefois qu'il fut queſtion d'aucune ſorte de débauche dans leur commerce. Leur miniſtere étoit d'employer les moyens d'embellir le corps de ceux qu'on leur confioit: ils avoient coutume de laver le viſage de leurs éleves avec de la décoction d'orge paſſée, de la farine de feves, & quelquefois du nitre, afin de *brillanter* leur teint. Ils battoient les hanches de ceux qui étoient maigres, avec des cordes, & les frottoient enſuite d'huille, apparamment pour aſſouplir & fortifier des parties trop peu nourries. Aux jeunes filles, ils ſerroient les côtes avec des bandelettes, afin de relever la gorge

& la soutenir & pour remplir les hanches ; ils leur faisoient tomber les poils qui déparoient les joues, ou quelqu'autre partie dont elle vouloient tirer plus d'avantages. Ils leur apprenoient les moyens de conserver cet air de fraîcheur que l'usage se hâte trop de dissiper & peut être aussi, ceux de l'amour. Il paroît qu'à Rome même, ces Andrapodocapeloi, ne furent pas sans considération. Les Ediles, apparemment sur quelques plaintes de leur part, ordonnoient qu'on manifesteroit sans détours les maladies & les vices de conformation des esclaves que l'on exposeroit en vente, afin qu'on ne s'en prit point aux Andrapodocapeloi, à qui on en confiéroit le soin, s'il arrivoit que dans la suite on vint à leur découvrir quelque défaut ou maladie essentielle.

CCIX.

CCIX.

Un homme guérit, après qu'on lui eut coupé trois onces & demie de la ratte

On lit dans les transactions philosophiques de la Société Royale de Londres, pour l'année 1738, N.° 451, l'histoire d'une opération de Chirurgie, par laquelle l'artiste ne pouvant *réduire* la ratte d'un homme qui avoit été blessé au ventre, en coupa trois onces & demie, & guérit par ce moyen, parfaitement le malade, sans que depuis il ait ressenti aucun inconvénient de l'opération.

CCX.

Fureur des Abdéritains, après la représentation de l'Andromede d'Euripide.

Notre cerveau se monte au ton des idées qui nous occupent fortement. Nous sentons qu'après avoir lu deux cens vers de *Virgile* ou de *Racine*, *nous*

devenons des machines à cadence ; c'eſt la penſée de M. l'Abbé *Cartaut*, qui pour prouver qu'une imagination forte inſpire ſa chaleur, & diſpoſe preſque des cerveaux, rapporte l'hiſtoire d'*Archelaüs*. Ce Comédien, ſi fameux du temps de Liſymachus, Roi de Macédoine, jouant l'Andromede d'*Euripide*, avec tout le lugubre pathétique qui fait le caractere de cette piece ; les habitans d'Abdere furent atteints, à l'iſſue du ſpectacle, d'une ſorte de phréneſie, qui excitoit la fureur de courir les rues pendant les ardeurs de l'été, en récitant les vers de l'Andromede, avec tout l'art paſſionné d'*Archelaüs*. Le retour de l'hiver diſſipa ce délire étrange.

CCXI.

Combien il eſt ſalutaire aux vieillards de coucher avec de jeunes gens.

On dit que *Boerhaave* racontoit ſouvent à ſes diſciples, qu'un vieux Prince

d'Allemagne, se trouvant extrêmement infirme & affoibli, on lui conseilla de coucher entre deux jeunes filles, également sages & aimables; ce qui produisit, en peu de temps, un si bon effet sur sa santé, qu'on jugea à propos de faire cesser le remede.

On se rappelle, d'abord, le soin que les serviteurs de *David*, prirent de lui amener une jeune fille, saine & belle, pour la faire coucher avec lui, afin de le réchauffer & de le ranimer. Nos corps sont de vrais cribles. Des milliers de petites pompes s'ouvrent à leur surface, & tout ce qui les entoure y verse les germes d'une santé constante ou d'une altération destructrice. Il importe donc d'avoir des amis sains; il n'est donc pas indifférent de prendre une femme d'une bonne complexion ou d'une santé qui vacille.

CCXII.

Ancienne Loi de Vérone, rélative à l'adminiſtration des Purgatifs.

Prendre une Médecine & ſe purger, n'eſt pas une choſe que l'on croie ſi merveilleuſe, que l'on ne puiſſe bien le faire ſans l'avis d'un Docteur. Il n'y a pas d'apprentifs Chirurgiens ou Apothicaires, qui ne ſe croient, ſur ce point, tout auſſi habile qu'un autre. Il s'agit de purger ? Eh, bon Dieu, prenez deux gros de Follicules, faites-les bouillir dans un grand verre d'eau, que vous paſſerez, & dans lequel vous ferez fondre deux onces de Manne, &c. cela eſt bientôt fait. Il n'y a point de Frater qui ne tienne ce langage; cependant, il eſt bon de ſe rendre utile à tout le monde. Si quelqu'un de ces *Eleves de Chirurgie* a la bonté de lire ce Recueil, je veux lui apprendre, que de tous les temps, les Médecins ſages & prudens,

ont regardé la purgation comme une chose qui mérite la plus grande attention ; jusques-là, qu'autrefois à Véronne, célebre Ville d'Italie, tous les Médecins n'avoient pas indistinctement, la permission de purger un malade ; les noms de ceux à qui le Gouvernement avoit confié le soin exclusif d'administrer les purgatifs, étoient inscrits dans la Place publique ; de maniere, qu'un homme qui vouloit prendre Médecine, alloit consulter cette liste, & y choisissoit celui, de la main de qui il la vouloit. Les autres Médecins étoient soumis à la même Loi ; & avant que de purger un malade, il falloit qu'ils en eussent obtenu l'agrément de ceux de leurs confreres qu'avoit avoué le Gouvernement : & ce Gouvernement étoit sage.

CCXIII.

POEME.

Sur la Maladie vénérienne.

Voici ce que *Jean Lemaire*, natif de Bavay, & né en 1473, rapporte des ſentimens qu'on avoit de ſon temps ſur la Maladie vénérienne.

Mais enfin quand le venin fut meur,
Il leur naiſſoit de gros boutons ſans fleurs,
Si trez-hideulz, ſi laits & ſi énormes,
Qu'on ne vit onc viſaiges ſi difformes,
Ne onc ne receut ſi trez-mortelle injure,
Nature humaine en ſa belle figure :
Au front, au col, au menton & au nez
Onc ne vit tant de gens boutonnez ;
Et qui pis eſt, ce venin tant nuiſible,
Par ſa malice, occulte & inviſible,
Alloit chercher les veines & les arteres,
Et leur cauſoit ſi étranges miſeres,
Dangier, douleur de Paſſion & goutte,
Qu'on n'y ſçauroit remede, ſomme toute
Force de crier, ſoupirer, lamenter,
Plorer & plaindre, & mort ſe ſouhaiter.
Ne ne ſceut onc lui bailler propre nom
Nul Médecin, tant eut-il de renom.

L'ung la voulut *Sahafati* nommer
En Arabie ; l'autre a peu eſtimer
Que l'on dit dire en Latin *Mentagra*,
Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommoit *Gorre* ou la *Vérole groſſe*,
Qui n'épargnoit, ne Couronne, ne Croſſe ;
Pockon, l'ont dit les Flamens & Picquarts,
Le *Mal François* la nomment les Lombarts.
Si encore d'autres noms plus de quatre,
Les Allemands l'appellent *Groitte Blatre*,
Les Eſpagnols *Las Buas* l'ont nommée ;
Et dit-on plus que la puiſſante armée,
Des fors François, à grant peine & ſouffrance,
A Naples l'ont conquiſe & miſe en France,
Dont aucuns d'eulx *le Souvenir* la nomment,
Et pluſieurs faits, ſur ce, comptent & ſomment.
Les Savoyſiens, la *Clavela* la diſent :
Delà, comme pluſieurs gens en deviſent,
Dela, comme l'Amour, le jeune ivrogne,
A fait aux gens, grant dommage & vergogne ;
Et ne ſcet-on pour ces cloux deſclouer,
Bien bonnement à quel Sainct ſe vouer ;
Néantmoins aulcuns, par grace ſouveraine,
Ont imploré Madame ſaincte Reine ;

Les autres ont eu recours à Sainct Job :
Peu de guéris, en ſont de mors beaucoup ;
Car regne à ce trez-cruel tourment,
Par-tout le monde univerſellement.

CCVIX.

Un homme s'eſt coupé tout ce qui caractériſoit ſon ſexe ; ſa guériſon. Un Hermite ſe fit la Caſtration, &c.

Les Auteurs anciens & les modernes donnent des exemples de ceux qui ſe ſont retranchés les organes de la virilité, & des motifs qui les y ont porté ; c'eſt un Chapitre à faire dans l'Hiſtoire de l'eſprit de l'homme, que les extravagances qu'il eſt capable de faire par emportement, ou de méditer de ſang froid, ſous des prétextes qu'il croit plauſibles. Les uns ſe ſont dégradés de l'humanité par un eſprit de dévotion, comme *Origene*, dans la penſée de ſe rendre plus agréable à Dieu, & plus capable de travailler à leur ſalut. On trouve dans

le Journal de Médecine, quelques faits, qui ſont des monumens de la fauſſeté & de la foibleſſe de l'eſprit humain.

La prudence, ou plutôt la fauſſe apparence de cette vertu, a porté des hommes aux mêmes excès. *Lucien* nous apprend, qu'un jeune homme, d'une beauté peu commune, obligé d'accompagner la Reine *Stratonice* dans un long voyage, prévoyant le danger de ſa ſituation, & dans la crainte de donner priſe à la médiſance, eut la précaution de ſe couper les parties qui pouvoient ſervir de fondement aux ſoupçons : il les mit dans une boîte cachetée, qu'il pria le Roi de lui garder juſqu'à ſon retour, en diſant qu'il lui confioit le dépôt de ce qu'il avoit de plus précieux. L'événement juſtifia la précaution qu'il avoit priſe. *Lucien* ajoute, que les amis intimes de ce jeune homme, voulurent partager avec lui cette diſgrace, & que

pour le consoler, ils se rendirent volontairement les compagnons de son infortune. Cette marque d'amitié, dit M. *Louis*, de qui j'emprunte cette observation, ressemble fort à une fable, & je crois qu'il a raison. On lit dans *Montagne*, l'histoire d'un homme qui s'est fait eunuque, par un motif dont la cause n'a peut-être pas produit, une seconde fois, un effet aussi fâcheux. Un jeune Gentilhomme étoit parvenu à séduire sa maîtresse; mais il ne put profiter de sa conquête. Mortifié de cette avanture, il se mutila en arrivant chez lui, & envoya à sa maîtresse, les parties qui lui avoit désobéi dans ses desirs, comme une victime sanglante, capable d'expier l'offense qu'il croyoit lui avoir faite. Le même Auteur raconte l'action d'un paysan de son voisinage, qui se fit eunuque par une raison bien différente; sa femme étoit extrêmement jalouse de

lui. Laſſé du mauvais accueil qu'elle lui faiſoit ordinairement, il ſe coupa avec une ſerpe, les parties qui lui donnoient de l'ombrage, & les lui jetta au nez. Voilà une femme bien punie ! Cet exemple & pluſieurs autres, tirés de *Zuingerus*, dans l'exellent ouvrage qu'il a intitulé : *Theatrum vitæ humanæ*, ont été recueillis par feu M. *Ancillon*, Miniſtre François, Proteſtant, réfugié à Berlin, dans ſon Traité des eunuques, imprimé en 1707.

Un garçon Serrurier d'Arnouville, n'a à ſe reprocher aucun des motifs que je viens d'alléguer. Quelques jours avant ſon accident, il s'étoit donné un coup à la tête, dans une chûte de ſa hauteur, en deſcendant un eſcalier. La commotion du cerveau ne fut pas aſſez forte pour lui faire perdre la connoiſſance ; mais il en devint triſte, réveur, fuyant ſes camarades : ſon imagina-

gination les lui repréſentoit toujours prêts, ou à ſe moquer de lui; ou à lui jouer quelques tours. Ils l'abandonnerent à ſa manie : ſeul dans la chambre pendant qu'ils étoient à ſe divertir le Dimanche, il apperçut, en ſe promenant, un raſoir ſur une planche; il le prend & l'ouvre, ſans ſavoir ce qu'il alloit faire, un inſtant après il ſe coupa d'un ſeul coup, & très-exactement, tout ce qui caractériſe la virilité. Il fit encore quelques tours dans la chambre ſans aucune réflexion. Le ſang qu'il perdoit conſidérablement, l'affoibliſſoit inſenſiblement : il ſentoit ſa tête ſe débarraſſer, & les idées redevenoient nettes à meſure que le ſang couloit. La raiſon lui revint avant que d'avoir perdu toutes ſes forces : il ſe jetta ſur ſon lit; quelqu'un entre preſqu'au même inſtant, & appella du ſecours. Un Chirurgien arrêta le ſang aſſez

facilement, par un appareil ſimple ; l'hémorragie étoit déjà fort diminuée par les cauſes naturelles. On tranſporta ce bleſſé, le troiſieme jour, à l'hôpital de Charité. Il jouiſſoit du ſens & de la raiſon, & parut avoir plus de honte que de regret de ſon état. Son pouls étoit tranquille, il n'y eut pas la plus légere inflammation, ni le moindre mouvement de fievre. La plaie avoit à peine le diametre d'un écu de ſix livres, dans les premiers jours : elle ne préſentoit pas d'autre indication que les plaies ſuperficielles ou la déperdition de ſubſtance n'eſt qu'à la peau : la ſuppuration fut aſſez légere, & la cicatrice ſe fit ſans obſtacle : la guériſon fut parfaite en ſix ſemaines.

Ce fait peut donner lieu a pluſieurs réflexions utiles. On ne propoſera certainement pas cette opération contre les vertiges & les accidens des commo-

tions du cerveau; mais cette obſervation montre l'utilité de la ſaignée dans ce cas; & ce que l'on n'obtient point de pluſieurs ſaignées ordinaires, ſeroit peut-être le fruit d'une ſeule ſaignée très-abondante, comme on le pratiquoit du temps d'*Hyppocrate*, juſqu'à la ſyncope. Cet exemple, joint à ceux qu'on a déjà ſur cet objet, ſervira à perfectionner l'opération de la Caſtration. On ſait qu'elle eſt ſouvent ſuivie d'accidens formidables dans l'homme, & qu'elle réuſſit preſque toujours ſur les animaux. On ne peut attribuer ces convulſions affreuſes, qui attirent l'inflammation & la gangrene, après avoir troublé l'économie animale, par l'inſomnie, la fievre & le délire, &c. On ne peut, dis-je, attribuer ces accidens qu'à la ſenſibilité des parties nerveuſes, irritées par la ligature qu'on fait aux cordons ſpermatiques, pour arrêter l'hémorragie;

cette ligature eſt inutile ; & dès qu'on peut s'en paſſer, il ne reſte plus de raiſons pour la pratiquer. M. *Louis* s'en eſt abſtenu plus d'une fois, ſans aucun inconvénient. L'os pubis offroit un point d'appui ſuffiſant, pour arrêter par compreſſion, l'hémorragie d'une artere plus conſidérable que l'artere ſpermatique. L'obſervation ſuivante de M. *Laugier*, conſignée dans le Recueil périodique, de cet Hermite qui s'eſt châtré, en fait la preuve ; elle fait auſſi celle de la foibleſſe d'eſprit, de l'ignorance, du défaut d'éducation, de la fauſſe doctrine, & du lâche expédient qui y ont donné lieu.

Un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, Génois de nation, réſident à Fayance, petite Ville de la baſſe Provence, en qualité d'homme d'affaire de M. l'Abbé *de Monteils*, Chapelain de Notre-Dame du Ciprés, ſe voyant trop

assiégé & fatigué par les idées que la solitude où il étoit, fait souvent naître à cet âge, encore tout fougueux & bouillant, principalement aux gens de cet état, qui n'ont pour l'ordinaire, d'autre souci que celui-là, sur-tout les tempéramens qui y sont naturellement disposés, & que le libertinage n'inspire que trop, à la honte des hommes, qui ne semblent s'étudier qu'à se détruire, par l'art le plus infame, le plus bas & le plus brutal, que la lubrique volupté ait jamais inventé. Le jeune & foible solitaire, ne pouvant donc plus résister à la tentation, & s'imaginant que ces parties, qui ne sont que les ministres & les instrumens, tant de l'imagination que de la volonté, étoient la cause premiere des mouvemens lascifs, importuns & fatigans; à l'exemple de cet Espagnol, dont il est dit: *ne se pollueret, maluit ille mori;* se persuada

que moyennant la séparation de ces parties, il ne seroit plus sujet, à l'avenir, à ses atteintes charnelles, & qu'il en seroit délivré pour toujours. C'est dans cette intention qu'il disposa tout pour faire lui-même cette belle & héroïque action. Comme il avoit le fer en main, pour faire sur lui ce qu'on fit au *Docteur Abélard*, le Chirurgien qui alloit raser son maître, entra dans l'instant, & à l'aspect de ce terrible appareil, recula tout effrayé. L'opérateur, au lieu de se déconcerter, n'en fut que plus charmé, en lui disant, Monsieur, vous arrivez tout à propos, faites-moi la grace & la charité de le faire pour moi; outre que vous me rendrez un grand service, c'est que je crains d'avoir plus de courage que de force; à ces mots, le Chirurgien, tout jeune encore, surpris d'un pareil langage & rebuté d'une si étrange proposition,

s'enfuit & court chez lui à perte d'haleine. Dans cet intervalle, le patient se met en devoir de le faire lui-même. Il donne le premier coup; il acheve au second; le sang coule, il s'allarme à ce triste spectacle: il applique de la cendre sur la partie, l'hémorragie continue; il y met du plâtre, cela ne suffit pas: comme il sentoit déjà ses forces se dissiper avec son sang, il lui en reste encore assez pour se traîner au clocher de la Chapelle, qui est attenant à cet Hérmitage. Il sonne le tocsin avec tant de précipitation, que tous les Laboureurs des environs en furent allarmé, & accoururent en foule pour voir dequoi il étoit question. On entre, & on trouve ce pauvre martyr de la continence nageant dans le sang; on court chez un Chirurgien de la ville, feu M. *Cristine*, grand-pere du jeune homme dont il est question, arrive enfin à l'Hermitage. Il arrête l'hé-

morragie, il met le premier appareil, panſe la plaie avec les moyens ordinaires & indiqués pour ce genre de plaies. Il fait prendre quelque cordial au malade pour remettre ſes forces. On le tranſporte à l'Hôtel-Dieu de la ville : le Chirurgien continue ce traitement environ deux mois. La plaie ſe cicatriſa, ſe ferma bientôt après & le malade guérit ſans retour. Il a depuis endoſſé le froc d'Hermite. On lui a demandé, autant pour plaiſanter que pour s'inſtruire ſur les differens changemens, auxquels un ſi étrange état aſſujettit le corps & l'eſprit tout enſemble, s'il ne ſentoit plus depuis la privation de ces parties, les aiguillons de la chair; la reponſe partit d'une aſſez bonne foi, *la même choſe quant aux deſirs.* Qu'allois-tu donc faire dans cette galere pauvre diable d'Hermite, car te voila auſſi avancé qu'auparavant : tu ne ſavois donc pas qu'on

mérite d'être puni pour vouloir outrager la nature dans ce qu'elle a de plus précieux & de plus ſacré ? Dieu n'a rien créé d'inutile, & ce ſeroit en quelque ſorte lui faire une injure que d'employer un homme de ton eſpèce au ſervice des Autels.

CCXV.

Combien il eſt dangéreux d'interrompre certaines fonctions naturelles.

Un jeune homme fut obligé d'en interrompre une qu'on devinera facilement. Il éprouva auſſi-tôt les douleurs les plus cuiſantes ; ce fut ſur le teſticule droit qu'elles exercerent toute leur fureur ; en peu de temps, cette partie diminua conſidérablement de volume, devint inégale & auſſi dure qu'un petit Caillou. Depuis ce temps ce teſticule eſt réduit à zéro, en s'oblitérant inſenſiblement ; mais la nature ſage & bienfaiſante a ſuffiſamment pourvu à ce

défaut, en augmentant ſon compagnon du double en volume & en produit. Cette obſervation vient fort à propos, pour détruire le préjugé qu'avoient *Hyppocrate* & les anciens, de croire que le teſticule droit fourniſſoit les garçons, & le gauche les filles; rien n'eſt certainement auſſi faux que cette opinion; car trois ans après, ce même jeune homme s'eſt marié à une Demoiſelle, à qui il a fait un garçon & une fille. On voit encore, par cette obſervation, à quel danger il s'eſt expoſé en s'arrêtant auſſi ſubitement; ce teſticule pouvoit bien devenir cancéreux, produire enſuite tous les maux qui en dérivent; & c'eſt par un bonheur tout-à-fait ſingulier qu'il ſe ſoit ainſi effacé inſenſiblement

CCXVI.

La fauſſe perſuaſion où l'on eſt, de la facilité d'acquerir le Doctorat en Médecine. Décret du 18 Mai 1762.

Rien n'eſt plus ordinaire que d'entendre dire dans le public, qu'on reçoit les Médecins facilement ; que dans une famille quand un ſujet n'eſt bon a rien, on le fait Médecin ; & qu'enfin, la Médecine s'accommode de tout. Cela eſt injurieux pour la Médecine, & faux en général ; je ſais que certains profeſſeurs, conduits par l'appas du gain, ont été à cet égard d'une indulgence criminelle. Il y avoit entr'autres dans l'Univerſité de Douay, il y a 20 ou 30 ans, un nommé *de Lalain*, qui crioit en pleine chaire ; *paſſés mes enfans, car après moi vous n'aurez peut-être plus une auſſi belle occaſion.* Ces ſortes de monſtres ſont rares, & je ne crains ni ne rougis de dire, qu'en cou-

pant la tête à un tel homme, c'étoit peut-être en épargner dix mille dans la Flandre Wallonne. Cette Univerſité eſt actuellement ſur un très-bon ton, Mrs. *Bernard*, *Delannoi* & *Mellez*, qui en ſont les Profeſſeurs, ſont des hommes incorruptibles, également connus par leur ſcience & leur probité, & j'oſe dire que depuis 12 ans, elle a pris un nouveau luſtre, & qu'elle fournit à préſent aux Provinces de ſon reſſort, des ſujets dignes de tels maîtres.

Voici un Decret rendu par la Faculté de Paris, qui fait voir qu'on n'eſt pas auſſi indulgent qu'on le croit, lorſqu'il eſt queſtion de faire un Médecin.

» Des témoignages authentiques & » digne de toute confiance, ayant fait » connoître que pluſieurs Chirurgiens » & autres perſonnes auſſi peu verſées » dans les vrais principes de la Mé-

» decine, ne ceſſent de fatiguer, par
» les prieres & les inſtances les plus
» opiniâtres, différentes Facultés du
» Royaume, pour en obtenir d'être éle-
» vés au Doctorat, malgré leur ab-
» ſence, malgré l'éloignement conſi-
» dérable des lieux, ſe ſoumettant au
» plus à une *préſence momentanée*,
» ſans ſubir aucun examen, ſans gar-
» der les interſtices preſcrits, au mé-
» pris de la diſcipline univerſelle des
» Ecoles, de toutes les regles, & des
» Edits même de nos Rois, n'oubliant
» rien pour engager ces compagnies à
» laiſſer corrompre leur ſévérité légi-
» time dans les épreuves qu'elles exi-
» gent, & dans leur jugement ſur la
» doctrine des Candidats : ayant,
» d'ailleurs, conſidéré qu'il ne pouvoit
» rien arriver de plus capable de
» maintenir, pour jamais, la dignité
» & la pureté d'une profeſſion, telle
» que

» que celle des Médecins, que d'ex-
» poſer aux yeux & à l'indignation de
» chacun, les artifices condamnables
» que n'ont pas rougi d'employer au-
» près de la célebre Faculté de *Pont-*
» *à-Mouſſon*, deux Chirurgiens de Pa-
» ris, entr'autres les Srs. *Simon* & *la*
» *Grave*; « dont le premier, d'abord Chirurgien des Chevaux Legers de la Garde, attaché enſuite, avec la même qualité de Chirurgien, à S. A. E. Monſeigneur l'Electeur de Baviere, demandoit à être décoré du titre de Médecin, prétendant même que ce nom lui devenoit néceſſaire dans le poſte qu'il occupoit. Le ſecond n'étant reçu Docteur dans aucune Faculté, changé tout à coup en Médecin de S. A. E. Monſeigneur le Cardinal & Prince Liege, de ſimple Chirurgien qu'il avoit été juſqu'alors, pour jouir plus ſûrement des honneurs qu'il venoit d'uſuper, & pour

obtenir plus facilement, selon lui, les degrès qu'il souhaitoit, n'avoit pas craint d'envoyer d'avance, *quatorze Louis* & *une boîte d'or*, récompense honteuse pour celui qui l'offroit, & plus vile encore aux yeux des gens également distingués par leurs connoissances & par leurs sentimens.

Excitée par des raisons si importantes, instruite, de plus, des manœuvres du Sr. *Colombier*, autre Chirurgien, & d'un petit Frere, qui récemment exerçoit les fonctions d'Apothicaire dans une maison de la Société, dite *de JESUS*, & *qui se donne présentement pour Médecin*, lesquels ont tous deux aussi inutilement tenté d'obtenir de la même Faculté de Pont-à-Mousson des faveurs semblables; la Faculté de Médecine de Paris, par un decret solemnel, dont elle ordonne l'impression, la publication par affiches, la traduction, en langue

Françoiſe, & la diſtribution à chaque Docteur, a prononcé *qu'il falloit inſtruire de ces faits & du nom de leurs Auteurs, toutes les Facultés & Colleges de Médecine du Royaume; qu'elle exhorte à ne point abandonner ces traces ſi pures qu'elles ont conſtamment ſuivies; & à ne jamais admettre dans leur ſein, des abus qui ne pourroient s'y gliſſer, qu'en bleſſant le ſalut public, & en imprimant ſur elles-mêmes, & ſur la Médecine, des tâches éternelles; de maniere, qu'attachées inviolablement à l'eſprit & aux diſpoſitions de l'Edit donné par le Roi, l'an de grace 1707, ces compagnies, à l'exemple de la Faculté de Paris, ne reçoivent & ne reconnoiſſent pour Médecins, que ceux qu'elles ſauront avoir rempli entiérement, les conditions requiſes & exprimées dans cette Loi ſi ſage.* La Faculté a de plus ſtatué : *que ſon Doyen, accompagné de pluſieurs*

Docteurs, *s'adresseroit à Monseigneur le Chancelier*, *pour lui rendre compte & se plaindre respectueusement de tous ces faits*, *& pour le supplier en même temps*, *de vouloir bien contenir par ses ordres & par autorité*, *quiconque oseroit à l'avenir renouveller de pareilles entreprises* : & c'est ce qu'a conclu avec la Faculté pour la troisieme fois.

Jean le THIEUILIER, *Doyen.*

Par ordre de MM. les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris.

François-Louis Bret, premier Appariteur & Greffier de la Faculté.

N. le College des Médecins de Liege, interressé particuliérement dans l'entreprise du Sr. *la Grave*, a fait insérer tout au long, dans ses Registres, ce decret de la Faculté de Paris, malgré tous les efforts que ce Chirurgien a fait, soit directement, soit indirectement,

pour arrêter l'activité de ſes délibérations.

CCXVII.

L'habileté de VÉSALE *dans l'Anatomie. Singuliere pratique d'un ancien Médecin.*

On dit qu'*André Véſale*, Medecin de *Philippe II.* étoit ſi habile dans l'Anatomie, qu'un jour il nomma, ayant les yeux bandés, tous les os d'un homme dont on avoit fait la diſſection, & qu'on lui préſenta l'un après l'autre.

Un certain *Pétronas*, Médecin qui vivoit vers le temps d'*Hyppocrate*, ſe ſervoit de remedes extraordinaires & bizarres. Les ſueurs, l'eau froide, les viandes ſalées & la chair de porc compoſoient ſa pratique. Il réuſſiſoit quelquefois ; car en Médecine, quel remede ne réuſſit pas ? Non pas, dit *Gui Patin*, par une bonté qui fut propre & eſſentielle à ces remedes, mais par des

révolutions heureuses qui se faisoient inopinément dans le corps. Ces remedes sont comme de ces coups d'épée qu'on reçoit durant un combat dans un abcès, dont on ne soupçonnoit pas l'existence, & qui se trouve guéri par cette blessure.

CCVIII.

FRANÇOIS I. *se fit guérir par un Médecin Juif. Quelques pratiques superstitieuses.*

Un Médecin ne sauroit entrer trop avant dans la confiance de ses malades : dans bien des cas, leur rétablissement dépend de la bonne opinion qu'ils ont de celui qui les traite : *François I.* étoit malade, & désespéroit de sa guérison; il fit venir de Constantinople, un Médecin Juif, qu'il imagina être le seul capable de lui rendre la santé. Le Médecin vint, & n'ordonna que le lait d'anesse, qui avoit déjà été employé;

mais le Roi étoit si prévenu qu'il devoit guérir, qu'il guérit en effet bientôt. *Certes*, dit à ce propos, LA MOTHE LE VAYER, *la Divination, la Prêtrise & la Médecine jointes ensemble, comme* Ovide *nous assure qu'elles le sont aux Indes Occidentales, se prêtent la main admirablement bien l'une à l'autre.*

A Athenes, la statue du Scythe *Toxaris*, guérissoit de la fievre, & celle de l'Athlete *Polydamas*, de même aux Champs Olympiques. On étoit persuadé qu'il suffisoit que ce malade y touchât, pour recouvrer sa santé, on y venoit en foule de toutes parts. La crédulité du peuple est un fond facile à cultiver, & qui rend au centuple. L'antiquité nous en offre un exemple frappant dans la personne de *Pirrhus*. On croyoit très-fermement que ce Prince, en touchant un homme indisposé de la ratte, avec le pouce de son pied droit, ne manquoit

pas de le guérir de ſon mal.

CCXIX.

Les dangers que l'on court en s'expoſant à l'ouverture des égoûts, des puits, des foſſes, des vieux coffres, &c.

On ne ſauroit apporter trop de ſoins & de précautions, lorſqu'il eſt queſtion de ſe garantir des différens miaſmes deſtructeurs qui s'exhalent des puits, des latrines, de la biere & du vin qui fermentent, du charbon, de vieux coffres remplis de hardes & fermés depuis long-temps, &c. Rien n'eſt plus connu que l'hiſtoire de celui de *Seleucus*, que les ſoldats de *M. Antoine* ouvrirent à Babylone, attirés par l'eſpérance d'y trouver de l'or, & que beaucoup de Médecins ont rapportée ſur la foi de *Julius Capitolinus*, dans la vie de l'Empereur *Verus*. Il ſortit de ce coffre, une exhalaiſon ſi infecte, que la peſte qu'elle cauſa, ſe répandit juſ-

ques chez les Parthes, & fut transportée, par les vents jusqu'à la Grece & à Rome. *Cardan*, parle de deux autres coffres que la crainte des guerres avoit engagé une vieille à tenir cachés, & fermés pendant trente ans, lesquels ayant été ouverts à sa mort, furent trouvés pleins de hardes & de linge, & tous ceux qui furent présens à l'ouverture, ou qui manierent, par la suite, les nippes qui y étoient renfermées, moururent en trois jours. *Fallope*, dans son Traité de la peste, dit qu'il étoit commun en Syrie; qu'un magasin plein de parfums, n'ayant été ouvert qu'après un long-temps, répandit sur le champ dans le pays, une peste très-meurtriere; on pourroit rapporter une infinité d'histoires semblables, & prouver par-là, combien est mortelle & pestilentielle, la corruption d'un air renfermé.

Une multitude d'histoires inconteſta-

bles, prouvent auſſi que des vapeurs corrompues, qui s'exhalent tout d'un coup, des puits, des foſſés, des foſſes, des égouts, &c. cauſent des morts ſubites. L'accident arrivé à Madrid en 1655, confirme cette vérité. En voici l'hiſtoire telle qu'elle a été contée à M. *Bruhier*, par un témoin occulaire. » Ayant ouvert un caveau dans un Couvent de filles, pour y enterrer un » corps, celui qui le deſcendoit tomba » mort ſur le champ. Il en arriva autant à un autre qui y entra pour appeller le premier. Un Médecin qui » étoit préſent, ayant eu la curioſité » de deſcendre, la paya auſſi de ſa vie.

» Il eſt bien vrai, dit *Dionis*, qu'un » air extrêmement puant, peut donner » une mort ſubite. Je l'ai vu arriver il y a » enviton trente ans, à quatre hommes » à S. Germain en Laie, qui fouilloient » la terre pour faire une cave à un lo-

» gis qui n'étoit pas éloigné du mien. » Ces hommes étant à huit ou neuf » pieds de profondeur, il ſortit à tra- » vers du mur de la maiſon voiſine, » environ trois ou quatre pintes d'une » ſéroſité ſi puante, qu'ayant infecté » l'air du trou où ils étoient, ils tom- » berent morts à l'inſtant. J'en vis les » cadavres qui étoient tout bourſoufflés, » & à qui du ſang ſortoit par la bou- » che & par le nez. Quelle activité de cet eſprit déletere ; c'eſt bien dommage que la Médecine ne connoiſſe pas tous les moyens propres à oppoſer aux différentes eſpeces de miaſmes meurtriers ; on ſait bien, par exemple, que l'alcali volatil s'oppoſe à la vapeur du ſouffre, mais quel remede oppoſer à celle qui s'exhale de la biere, qui fermente & qui tue auſſi ceux qui la reſpirent ?

CCXX.

Eſpece de Réſurrection de deux perſonnes réputées mortes.

Quoique nous ayons déjà parlé de l'incertitude des ſignes de la mort, & de certaines perſonnes que l'on a enterré vivantes ; la ſingularité des hiſtoires ſuivantes, ne permet pas de les paſſer ſous ſilence. » Une Jardiniere, » qui vendoit des herbes à la Poiſſonnerie, près de la maiſon du Sr. *Le-moine*, étant tombée malade, fut » conduite à l'Hôtel-Dieu, où on l'enſevelit la croyant morte. Le brancart » ſur lequel on la portoit étoit déjà à » la porte du cimetiere de St. Denis, » où les Prêtres étoient entrés, lorſque » la malade lâcha un vent, qui fit dire » à l'un des porteurs, *retournons-nous-en, femme qui pete n'eſt pas morte ;* » ce qu'ils firent ſans avertir le Clergé, » qui, arrivé à la foſſe, fut ſurpris de

» ce que la morte ne paroiſſoit pas, &
» s'en alla en murmurant.

» Un Gentilhomme de ſoixante ans,
» malade d'une fievre continue, étant
» tombé en ſyncope, rendit à ce qu'on
» crut les derniers ſoupirs. Tout étoit
» diſpoſé pour les Funérailles, & mê-
» me pour l'ouverture de ſon corps,
» que ſes enfans avoient ſouhaitée :
» deux Curés qui étoient reſtés auprès
» du corps, pour faire les prieres or-
» dinaires, ſe diſputoient à qui l'auroit.
» Ce qui obligea mon pere d'entrer dans
» la chambre, pour empêcher qu'ils
» n'en vinſſent aux mains. Mon pere
» s'étant enſuite approché du lit où étoit
» le prétendu mort, & lui ayant, je ne
» ſais par quelle curioſité, découvert la
» face, il crut y voir quelque mouve-
» ment. Il lui approcha en même temps
» la chandelle du nez & de la bouche,
» & lui toucha les temples ſans s'apper-

» cevoir d'aucune reſpiration, ni d'au-» cuns battemens d'arteres; « il revint à la charge, & crut voir encore le même mouvement. Il demanda du vin, lui en mit dans la bouche, on s'apperçut que le mort commençoit à le ſavourer, & ouvrit enfin les yeux après avoir bu quelques cuillerées. Etant revenu de ſa foibleſſe, il raconta tout ce qui s'étoit paſſé entre les deux Curés, ſans y omettre la moindre circonſtance. Il fut guéri entiérement peu de temps après.

CCXXI.

HORTENSIUS *tire ſon horoſcope, & celle de deux autres perſonnes; la force de la perſuaſion.*

Martin Hortenſius, Profeſſeur de Mathématiques à Amſterdam, donnoit dans les petiteſſes de l'Aſtrologie. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il voulut ſe mêler de faire ſon horoſcope, & dit à deux jeunes Hollandois de ſa compagnie,

qu'il mourroit l'an 1639, & pour eux il ne lui ſurvivroient pas long-temps. Il mourut en effet l'été de cette année. Ces Hollandois en furent ſi frappés, que l'un d'eux mourut bientôt après, & que l'autre, qui étoit le fils de *Daniel Heinſius*, étoit devenu ſi languiſſant, qu'au rapport de *Deſcartes*, qui fait mention de cette aventure, il ſembloit faire tout ſon poſſible pour ne pas démentir l'Aſtrologie.

Baillet, vie de Deſcartes, tom. 2. liv. 5. pag. 26.

CCXXII.

CARDAN, *fait la même prédiction.*

Cardan, avoit pronoſtiqué l'an & le jour de ſa mort; le temps qu'il avoit marqué étant arrivé, il jugea à propos de ne plus manger, afin de n'avoir pas le démenti de ſes prédictions : auſſi, l'amour de ſa réputation l'emporta ſur le plaiſir de vivre. Il mourut à l'âge de

soixante & quinze ans : peut-être, dit *Gui Patin*, auroit-il vécu davantage, s'il eut eu moins d'entêtement de sa fausse science.

CCXXIII.

Singuliere avarice de SYLVIUS.

L'avarice semble être le triste partage des Médecins devenus riches. Seroit-ce parce qu'il leur en a plus coûté pour amasser ? Mais, tant d'autres professions sont plus excédantes ! Quoiqu'il en soit, *Sylvius* ou *Dubois*, non pas celui qui professa la Médecine à Douay, vers le milieu du seizieme siecle, (*a*) mais ce *Sylvius* ou *Dubois* né à Amiens,

(*a*) Ce Médecin étoit de Lille en Flandres. On a plusieurs ouvrages de lui, dont le plus considérable est celui qui a pour titre, *de Studiosorum & eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuendâ valetudine. Lib. duo, Duaci 1574, in-8.* Ce livre traite un sujet intéressant. Ce *Dubois* a encore publié un Eloge, *Encomium*, de l'Université & des Professeurs de Douay.

& qui fut long-temps Profeſſeur au College Royal de France, fut d'une avarice ſi extrême, ſi décriée, ſi révoltante, qu'il en devint le jouet de tous les gens de lettres, gens aſſez patrimoniaux pour la plupart. La raillerie le pourſuivit même juſqu'au tombeau. Le jour de ſon enterrement, quelques-uns de ſes diſciples, mirent ce diſtique de *Buchanam* ſur ſa porte :

Sylvius hic ſitus eſt, gratis qui nihil dedit unquam ;
Mortuus, & gratis quod legis iſta, dolet.

CCXXIV.

Impromptu de M. DE VOLTAIRE *ſur la retraite de M.* GENDRON.

Dans un homme ſenſible, l'imagination eſt prompte à s'allumer. M. *Gendron*, Médecin ordinaire de *Monſieur*, frere de Louis XIV. & depuis du Duc d'Orléans, Régent, après avoir long-temps pratiqué la Médecine & s'être diſ-

tingué, par ſes ſuccès, dans l'art de guérir, ſe retira à Auteuil, près de Paris, dans la maiſon qui avoit autrefois appartenu à Boileau, ſon ami, & qu'il avoit acquiſe depuis près de trente ans. Là, M. *Gendron* étoit ſouvent viſité par les Grands, les Miniſtres, les Seigneurs étrangers, &c. Un jour l'illuſtre *Voltaire*, encore aſſez jeune, allant lui préſenter un de ſes ouvrages, & ſe trouvant tout-à-coup ſaiſi de reſpect pour un endroit ſi cher aux Muſes, fit ce charmant impromptu.

C'eſt ici le vrai parnaſſe
Des vrais enfans d'Apollon,
Sous le nom de *Boileau*, ces lieux virent *Horace*;
Eſculape y paroît ſous celui de *Gendron*.

M. *Gendron* mourut à Auteuil en 1750, âgé de quatre-vingt-ſept ans. Un de ſes neveux, héritier de ſes manuſcrits, a publié depuis peu une lettre ſur les effets pernicieux du *rouge* & du

blanc dont uſent les femmes ; les détournera-t-elle de mettre du rouge & du blanc ? non. Il y a tant de choſes dont on connoît l'abus & le danger, & que pourtant on laiſſe aller comme elles vont !

CCXXV.

Chaleur exceſſive de 1705 en Languedoc.

Un air trop échauffé, & qui par conſéquent a perdu preſque toute ſon élaſticité, devient preſqu'inutile pour l'économie animale ; tout ce qui reſpire ſe trouve pour lors dans un état auſſi déplorable que ſous le récipient de la machine pneumatique, c'eſt-à-dire, que s'il étoit privé de cet élément ; c'eſt ce qu'on éprouva à Montpellier en 1705 le 30 Juillet ; la chaleur y fut ſi exceſſive, qu'on ne s'y ſouvenoit de rien d'approchant. L'air fut ce jour-là preſqu'auſſi brûlant que celui qui ſort des fours d'une Verrerie, & on ne trouva

point d'autre asyle que les caves. En plusieurs endroits on fit cuire des œufs au soleil, & la plupart des Thermometres se casserent par l'effort de la liqueur qui monta jusqu'en haut. On y observa aussi, que durant cet été si ardent, les pendules avancerent beaucoup.

Hist. de l'Acad. 1705, p. 38.

CCXXVI.

Fievre quarte guérie par l'acte vénérien. Une épilepsie, &c.

On voit dans beaucoup d'observateurs, que la crainte, la joie, l'ivresse, &c. ont été le remede de la fievre; mais celui qui guérit l'ami de *Lanzoni*, qui étoit incommodé d'une fievre quarte depuis trois mois, est ordinairement une chose que les Médecins recommandent soigneusement d'éviter, & qui prouve que l'on peut quelquefois commettre des erreurs heureuses, pour la

guériſon des maladies. Le jeune homme dont il eſt queſtion étoit âgé de 27 ans, avoit fait en vain uſage du quinquina, des amuletes, & même avoit épuiſé tous les tréſors de la charlatanerie, lorſqu'un certain *Rhétoricien* le perſuade que c'eſt l'amour qui doit le guérir : un tel remede, comme l'on ſait, ne s'offre point inutilement à un jeune homme, il lui feroit même naître des deſirs s'ils étoient aſſoupis dans ce moment ; auſſi ne tarda-t-il point à chercher & à trouver une femme complaiſante & charitable, avec laquelle il fit diparoître la fievre ſans retour.

Le même *Lanzoni*, rapporte qu'une jeune veuve d'un tempérament chaud, menant une vie oiſive, étant très-peu réglée & fort paſſionnée pour le vin, le conſultat ſur des accès d'épilepſie qu'elle éprouvoit au moins deux fois chaque mois ; *Lanzoni* épuiſa toutes ſes

reſſources médicales; mais ce n'étoit point des remedes qu'il falloit ici, ah! c'étoit comme au jeune homme, d'un peu de *fleurs de Réthorique*, qu'il falloit faire uſage: effectivement le mariage que lui conſeilla *Lanzoni*, diſſipa ce mal, elle fut groſſe dans le même mois, & trouva dans un mari de 28 ans, bien vigoureux, l'unique remede, peut-être, qui pouvoit déraciner ſon mal; car il eſt très-probable qu'un moyen qui a réuſſit auſſi efficacement, étoit la ſeule reſſource qu'il y eut à employer.

Ephemer. German. ann. 1681.

CCXXVII.

RHASÉS, *ſon origine. Moyen ſingulier qu'il employa pour rappeller un prétendu mort à la vie.*

Rhaſés, eſt regardé comme le héros des Médecins Arabes. Il n'étoit point Arabe cependant. Il naquît en Perſe, étudia la Médecine à Bagdad; puis

paſſa au Caire, & du Caire à Cordoue, où il exerça long-temps la Médecine. Il a le premier écrit ſur la petite vérole, maladie qui parut pour la premiere fois en Egypte du temps d'*Omar*, ſucceſſeur de *Mahomet*, le Géographe & Hiſtorien *Léon* l'Africain, rapporte de lui le fait ſuivant. Paſſant un jour dans les rues de Cordoue, il vit le peuple aſſemblé, & il apprit en demandant la raiſon de ce concours de monde, qu'un Citoyen qui prenoit l'air en ſe promenant, étoit tombé mort ſubitement; & après avoir examiné cet homme, il ſe fit promptement apporter des baguettes, qu'il diſtribua à ceux qui l'environnoient, en en gardant une pour lui, & les exhortant à l'imiter. Alors il ſe mit à frapper le prétendu mort ſur toutes les parties de ſon corps, & particuliérement ſous la plante des pieds: les autres en firent

autant. Le reſte de l'aſſemblée les regardoit comme des fous ; mais au bout d'un quart d'heure, le mort commença à ſe remuer ; il revint enſuite parfaitement, au milieu des acclamations du peuple, qui crioit au miracle. *Rhaſès* alors remonta ſur ſa mule & continua ſa route. *Almanſor*, homme puiſſant, riche, ſavant, & qui fit pluſieurs fois part de ſes biens à *Rhaſès*, ayant appris cet événement, le fit venir & lui dit en le complimentant : *je vous connoiſſois pour excellent Médecin, mais je ne vous croyois pas homme à reſſuſciter les morts :* le Médecin lui répondit, » j'avoue que j'entends la Méde-
» cine, mais je ne ſais pas rendre la
» vie aux morts, c'eſt l'ouvrage de
» Dieu : quant à ce que je pratiquai
» derniérement avec tant de ſuccès,
» je ne l'ai trouvé dans aucun livre de
» Médecine, ni ne le tiens d'aucun
» maître ;

» maître ; mais il m'arriva de faire en » compagnie le voyage de *Bagdad* en » Egypte. En entrant dans les deſerts, » quelques Arabes, gens de qualité, ſe » joignirent à nous. En chemin faiſant, » un d'entr'eux ſe laiſſa tomber de deſ- » ſus ſon cheval, comme s'il eut été » mort. Un vieillard de notre troupe » mit pied à terre ſur le champ, & » coupant une poignée de verges, il » nous en diſtribua à tous, & nous » commençâmes à nous exercer ſur le » prétendu mort, comme nous fimes » il y a quelques jours ſur le Citoyen » de cette ville, & avec le même ſuc- » cès. Tout le mérite de ma cure ſe » réduit donc à avoir remarqué que le » cas du Citoyen étoit le même que » celui de l'Arabe ; quant à l'événe- » ment c'eſt un pur hazard.

Ce récit plut à *Almanſor*, & il ne put s'empêcher de dire avec admiration

à *Rhasès* ; *la Contrée que vous habitez peut se vanter de posséder en vous un Galien* , à quoi *Rhasés* répondit : *l'expérience vaut mieux que le Médecin.*

Un Médecin doué d'un jugement sain , & qui possede cette finesse de discernement , qui fait d'abord saisir le vrai & le bon , s'il n'est pas dénué des plus ordinaires secours de la mémoire, ne peut manquer de devenir un grand homme ; mais c'est ce discernement qu'il faut , & qui est si rare. *Boerhaave*, l'immortel *Boerhaave* , jusqu'à la feuille de l'arbre qui s'offroit à lui , il ne la voyoit pas d'un œil ordinaire : des rapports inconnus au reste des Médecins, se décéloient à son génie.

CCXXVIII.

Ecclésiastiques Médecins. Défense aux Médecins de se marier ; abolition de cette coutume.

Il y a eu un temps en France , où il

n'y avoit guere que les Eccléſiaſtiques qui fuſſent Médecins. Comme les Clercs & les Moines étoient les ſeules qui étudiaſſent, il falloit bien auſſi qu'ils fuſſent les ſeuls capables de connoître & de guérir les maladies. Delà, le grand nombre d'Abbés, de Chanoines, d'Evêques Médecins. *Jean Lavantage*, *Euſtache Cailleux*, tous deux Prévôts de l'Egliſe de Lille en Flandres: *Fulbet*, Evêque de Chartres: le Maîtres des ſentences, *Robert* de Douay; *Robert* de Provin; *Obizo*, Religieux de St. Victor; *Rigord*, Moine de St. Denis, &c. étoient premiers Médecins de leurs Souverains. On apprend qu'en 1557, la Faculté de Médecine de Paris, étant entré en conteſtation avec la Faculté des Arts, au ſujet de quelques Bénéfices, nomma à la Cure de St. André des Arts, le Médecin *Froideval.*

Cette Coutume a duré long-temps. Ce n'eſt qu'en 1452, qu'a été abolie en France, la défenſe qui étoit faite aux Médecins de ſe marier. C'eſt le Cardinal *Deſtouville* qui y apporta cette année la Bulle qui leur permettoit de prendre une femme. Cette permiſſion étoit ſage. C'étoit réunir trop d'avantages, trop de moyens aiſés de ſubjuguer les eſprits, que d'être tout à la fois, Prêtre & Médecin. Prêtre & Médecin !

CCXXIX.

Réflexions Hiſtorico-Phyſico-Medico-Morales.

1. Il n'eſt point de ſcience où il y ait eu tant de haut & de bas alternativement que dans la Médecine. Seroit-ce de ſa nature ou du caractere de ceux qui l'exercent, que viendroit une pareille viciſſitude ? ou plutôt de ces deux cauſes également ?

2. Dans les temps héroïques, ce qu'il y avoit de plus grand se faisoit honneur d'être Médecin. La race des Asclepiades figuroit avec les Rois. *Hyppocrate*, avoit presque le même relief.

3. La Médecine dès ces premiers temps fut confondue avec la Philosophie. *Empedocle* d'abord, *Démocrite* & ceux qui les suivirent, en étudiant la nature sous le nom de Philosophes, n'en étoient que plus grands Médecins.

4. Peu après l'éloquence, instrument nécessaire chez les Grecs, pour la politique à traiter entre tant d'états différens, d'une même contrée, s'attira les talens de ceux qui aspiroient à la plus haute considération.

5. Les Sophistes & les Poëtes n'eurent que le second rang, & la Médecine parût alors abandonnée, à ceux qui cherchoient le gain plutôt que la gloire.

6. Dans cette ſituation, la Grece paſſa au pouvoir des Romains. Le plaiſir de la poſſéder, flatta d'abord uniquement leur ambition, peu ſenſibles aux avantages qu'ils devoient retirer des Arts & des Sciences du peuple conquis.

7. A peine les premiers Médecins Grecs, furent-ils admis à Rome. La frugalité des Romains, juſqu'alors ſoutenue, faiſoit mépriſer la Médecine comme un Art frivole & inutile. Une ſimple routine aveugle leur ſuffiſoit, & la pratique ne leur parut digne que de leurs eſclaves.

8. Les Romains bientôt après ouvrirent les yeux. Sans doute que les ſuites du luxe, qui commençoit à les corrompre, les fit recourir à la Médecine, & elle brilla ſous les Empereurs avec aſſez de dignité, juſqu'à l'invaſion des Barbares.

9. Ceux du nord la replongerent

dans l'obſcurité ; mais les Arabes la firent reparoître ſous une forme preſque nouvelle, & tirerent des régions orientales, qu'ils avoient ſubjuguées, des remedes nouveaux, bien plus utiles que leurs raiſonnemens.

10. Ce fut par leur ſecours que l'occident ſe releva de la profonde ignorance où l'on étoit ſur la Médecine, comme ſur les autres Sciences ; mais ſans atteindre à aucun degré de perfection.

11. Enfin, la perte de Conſtantinople, fit repaſſer chez-nous les originaux que les Arabes avoient altéré en nous les communiquant : nous n'avions pas daigné les aller chercher dans l'Orient.

12. Les Médecins d'Italie furent les premiers qui profiterent de ces ſecours ; mais le plus grand bien qu'ils en tirerent, fut de ſe dépouiller de la barbarie qui

régnoit auparavant dans tous les Arts & toutes les Sciences.

13. Dans les siecles suivans, les découvertes qui se succéderent rapidement en Anatomie, en Chymie, en Histoire naturelle, enrichirent la Médecine des connoissances les plus importantes.

14. Bientôt après, on ne s'en tint pas à ces connoissances, on voulut raisonner sur les causes; & la Philosophie nouvelle, éclose dans le dernier siecle, paroissant comme un Soleil qui éclaire tout, fournit les explications les plus spécieuses des phénomenes les plus obscurs.

15. Seroit-ce un paradoxe d'avancer que les connoissances nouvelles, enrichissant d'un côté la Médecine, & de l'autre donnant occasion aux applications Philosophiques, l'appauvrirent dans ce qu'elle a de plus essentiel?

16. Delà nâquirent tant de diffé-

rens syſtêmes, qui firent négliger les obſervations. Des Médecins d'une imagination vive, crurent chacun à leur maniere, s'aſſujettir la nature, au lieu de l'étudier & de s'y aſſujettir eux-mêmes.

17. D'une théorie ſi diſcordante, la pratique ne ſentit que trop le contre-coup. Eh comment le public auroit-il pu ſe défendre de la défiance qu'inſpiroient des variétés, pouſſées même au point d'être pour la plupart entr'elles contradictoires!

18. Le public dès ce moment confondit l'Art & l'Artiſte, avec d'autant moins d'égard, qu'indépendamment de cette bigarrure d'opinions, ils avoient adopté de tous les temps, comme un juſte reproche à faire à l'Art, d'être purement conjectural.

19. Sur ce principe, ſans examiner le peu de juſteſſe des conſéquences

que le vulgaire a coutume d'en tirer, la défiance, née de la discorde des sentimens, alla jusqu'au mépris, au ridicule même, qu'on a jetté indistinctement sur l'Art & sur l'Artiste.

20. Daigneroit-on se rappeller ici d'autres principes, dont la vérité est inconteſtable; ce sont ceux d'une raison, applicable sans restriction à tout ce qui intéresse essentiellement l'homme.

21. Qu'est-ce qui le dirige, qui le soutient, en un mot le fait subsister, si ce n'est l'art de conjecturer dans la plupart des choses, qui regardent le moral comme le physique? La démonstration peut-elle avoir des avantages si généralement étendus?

23. L'utilité de cette combinaison dans l'Art de guérir, s'étend bien plus loin qu'on ne pense. Peut-on séparer le moral du physique, quand on sait qu'il y a des loix de l'union du corps

& de l'ame, établies par le Créateur ?

24. Les paſſions, pour s'exercer, ont-elles d'autre inſtrument qu'un principe méchanique ? Et le Médecin qui étudie ce principe, ne peut-il pas aider la raiſon pour les ſubjuguer ?

25. L'énoncé d'une ame ſaine dans un corps ſain, a toujours été regardé comme le tableau de l'homme parfait. Quel autre Art peut mieux que la Médecine rectifier ces deux parties, & les rendre également ſaines ?

26. L'homme dans ſon entier, eſt donc l'unique objet du Médecin : & cet objet pour être parfaitement connu, quelle étendue de connoiſſances ne demande-t-il point ? Le Médecin doit même ſavoir y ramener celles qui paroiſſent au vulgaire les plus éloignées.

27. Il puiſe dans le vaſte ſein de la nature, tous les remedes qu'elle peut fournir à un ſcrutateur diligent & at-

tentif. S'il s'en découvre, s'il s'en présente de nouveaux; de quelque part qu'ils viennent, il n'en eſt point qu'il n'adopte; mais il ne les adopte qu'après une expérience raiſonnée.

28. C'eſt une juſte application qui conſtitue eſſentiellement le Médecin; éclairé en même-temps par la connoiſſance du corps humain, & par celle des remedes: connoiſſances cependant, qui toutes ſeules ne ſont que ſubſidiaires, & aucunement déciſives par elles-mêmes dans l'art de guérir.

29. Combien d'Anatomiſtes, de Naturaliſtes aujourd'hui, qui, à l'envie les uns des autres, ne ceſſent de pouſſer leurs découvertes toujours plus loin, & à qui malgré les connoiſſances les plus exquiſes, il manque l'organe, ſans lequel il n'y a point de vrai Médecin.

30. Cet organe, qui ſeul dirige dans la juſte application de l'agent au patient

étant une judiciaire purgée du fanatiſme des hypotheſes : la combinaiſon des cas les plus communs, ainſi que des plus rares, fait le perpétuel exercice de ſa ſagacité.

31. C'eſt à ce point central, où s'étoit fixée l'ancienne Médecine, qu'enfin nous voyons revenir celle d'aujourd'hui, après s'être long-temps égarée dans des raiſonnemens vains, occaſionés par les nouvelles découvertes, deſquelles pourtant le vrai Médecin, eſt le ſeul qui puiſſe tirer des ſecours ignorés de l'antiquité.

32. Le Charlatan qui ſe vante d'un remede, dont ſouvent il n'eſt point l'auteur, peut-il avoir cette judiciaire exercée, pour en faire la juſte application, à un ſi grand nombre de ſujets dont il ignore la diverſité ? Tant d'événemens funeſtes, ſuites néceſſaires de cette ignorance, ne feront-ils jamais

plus d'impreſſion, qu'une témérité ſi rarement heureuſe ?

33. L'illuſion, toute honteuſe qu'elle eſt, paſſe cependant du bas peuple à des gens d'ailleurs très-ſenſés.

34. Ce travers d'eſprit n'a-t-il point ſon origine dans la foibleſſe la plus naturelle à l'homme : la crédulité ; principalement dans ce qui le flatte, ſur ce qu'il deſire le plus !

35. L'affirmation audacieuſe du Charlatan, prête une nouvelle force à cette crédulité, pendant que la modeſtie du Médecin judicieux, laiſſe dans une incertitude moins agréable le commun des hommes, qu'une mauvaiſe déciſion.

36. Concluons delà, qu'on ne ſait ſi les Médecins ſages & retenus, ne font point à leur art autant de préjudice que les hypotéthiques, qui par leur contrariété jettent dans la défiance.

37. Quant à ces derniers, il eſt un

vice infiniment plus honteux, que celui d'une imagination abandonnée à ſes idées, c'eſt le défaut de mœurs : & ce défaut eſt-il particulier à la Médecine ? Il a de tous les temps avili les profeſſions qui paſſent pour les plus nobles.

38. *Si la jalouſie, le bas intérêt, ſources des plus indignes manœuvres, éteignent tout ſentiment d'honneur & de probité, n'eſt-il pas injuſte que l'indignité du Médecin, rejailliſſe ſur l'art même, dans l'eſprit d'un certain public ?*

39. Ce même public porte encore un jugement plus téméraire contre l'art, quand il le croit auſſi ravalé que ceux qui l'exercent, ſi leur naiſſance ne répond point à la dignité que l'Art a par lui-même.

40. On ne peut du moins faire ce reproche à l'Anglois : ce peuple fier ne croit pas s'abaiſſer, en donnant

en partage aux cadets des plus grandes Maiſons, l'exercice de la Médecine : il ſe rappelle ſans doute les temps héroïques dont j'ai déjà parlé.

41. Mais que fait la naiſſance ? la plus illuſtre ne ſauve les hommes des vices du cœur, qu'autant qu'une meilleure éducation qu'elle doit procurer, peut ſeconder la nature, ou du moins la rectifier.

42. La nature perfectionnée par l'éducation, forme, indépendamment de la naiſſance, les plus grands hommes dans tous les genres. Un grand Miniſtre heureuſement né, par ſon mérite ſeul honore ſa place, & en fait toute la gloire.

CCXXX.

Singuliere généroſité du célebre MEAD, *envers l'illuſtre* FREIND.

Nous avons dit ci-devant qu'aucune jalouſie n'eſt plus marquée que celle

qu'ont entr'eux les Médecins ; cela ne doit s'appliquer qu'aux Médecins du bas étage, à ces Médecins qui ſont rongés du plus ſecret chagrin, de voir qu'un de leur confrere parvienne à la fortune, par les moyens dont ils ſe ſervent eux-mêmes; c'eſt-à-dire, par une charlatanerie plus rafinée ; c'eſt pour lors la baſſe jalouſie du Cordonnier du coin. Mais entre les vrais Médecins il n'en eſt pas de même ; c'eſt l'honneur, la probité, la juſtice, la grandeur d'ame, qui dirigent leurs actions envers des confreres qui en ſont dignes. Voici un trait de généroſité, de grandeur d'ame & d'amitié, qui fait honneur à l'humanité. Il regarde le célebre *Mead*, fameux Médecin Anglois, mort en 1754, & l'illuſtre *Freind*, ſon ami, mort en 1728, premier Médecin de la Reine d'Angleterre.

Freind, ayant aſſiſté au Parlement

en 1722, comme Membre du bourg de Lanceſton, il s'éleva avec force contre le Miniſtere. Cette conduite le fit accuſer de haute trahiſon, & renfermer au mois de Mars, à la tour de Londres. Environ ſix mois après, le Miniſtre tomba malade, & envoya chercher *Mead*, qui, après s'être mis au fait de la maladie, dit au Miniſtre, qu'il répondoit de ſa guériſon, mais qu'il ne lui donneroit pas ſeulement un verre d'eau, que *Freind* ſon ami, ne fut ſorti de la tour. Le Miniſtre, quelques jours après, voyant la maladie augmentée, fit ſupplier le Roi d'accorder la liberté à M. *Freind*. L'ordre expédié, le malade crut que *Mead* alloit ordonner ce qui convenoit à ſon état; mais, ce Médecin ne voulut rien ordonner, que ſon ami ne fut élargi. Après cet élargiſſement, *Mead* traita le Miniſtre, & lui procura, en peu de temps, une guéri-

ſon parfaite. Le ſoir même, il porta à *Freind* environ cinq mille guinées qu'il avoit reçu pour ſes honoraires, en traitant les malades de *Freind* pendant ſa priſon, & l'obligea de recevoir cette ſomme, quoiqu'il eut pu la retenir légitimement, étant le fruit de ſes peines.

Malheur aux cœurs d'acier, que ce trait de généroſité ne touchera pas! Ames ſenſibles & bienfaiſantes, qui goûtez l'heureuſe ſatisfaction d'obliger un malheureux, c'eſt pour vous ſoutenir dans une diſpoſition ſi flatteuſe, ſi honorable, que je l'écris. Riches impitoyables, hommes inſenſibles aux cris de l'indigence, cœurs fermés aux plaintes d'un ami, c'eſt pour vous faire rougir. *Liſez, & jugez-vous*, ſi vous l'oſez jamais.

CCXXXI.

Interdiction de l'uſage de l'Antimoine en France.

De ſimples diſputes en Médecine ont quelquefois intéreſſé ce corps reſpectable, dépoſitaire des droits des peuples & des loix qui les guident. En 1566, un Arrêt du Parlement, interdit l'uſage médicinal de l'Antimoine; & préciſément un ſiecle après, c'eſt-à-dire en 1666, un autre Arrêt permit aux Médecins » de ſe ſervir d'Antimoine, d'en » écrire, d'en diſputer; & fit déſenſe » à toute perſonne, d'en faire aucun » uſage que par leur avis.

Excepté, peut-être le Mercure, il n'eſt point de ſubſtance médicamenteuſe qu'on ait plus calomnié que l'Antimoine. S'il a eu de fiers Panégyriſtes, il a rencontré auſſi de furieux ennemis. *Gui Patin* le hait comme il haït le cardinal *Mazarin*. Il tenoit regiſtre des

malades tués par l'Emétique, & il appelloit sa liste, *le Martyrologe de l'Emétique, ou le témoignage de la vertu énétique*, (ab enecando) *de l'Antimoine.*

Il n'avoit garde d'éprouver le sort de *N. Paulmier*, Médecin de Paris, chassé de la Faculté en 1609, quoiqu'assez célebre, pour avoir quelquefois administré des préparations antimoniales, malgré la défense du Parlement & de l'Arrêt de 1566.

CCXXXII.

Fortune & caractere de M. MOLIN.

On cite de M. *Molin*, (*a*) célebre Médecin, mort sans postérité à Paris en 1755, âgé de quatre-vingt-neuf ans, & riche de seize cens mille livres, une anecdote qui est une nouvelle preuve, qu'avoir excessivement d'argent est mal-

(*a*) On ne l'a guere connu à Paris que sous le nom de *Dumoulin.*

heureuſement une raiſon ſuffiſante, pour des gens, de n'en dépenſer guere. Un homme plus qu'économe, & qui s'en piquoit, ayant entendu dire que M. *Molin* l'emportoit ſur lui à cet égard, alla le voir ſur les huit heures du ſoir en hiver, & le trouvant dans une chambre enfumée, avec une petite lampe, qui ne donnoit preſque point de clarté : il lui dit, en entrant. *J'ai appris, Monſieur, que vous étiez l'homme du monde le plus économe ; je le ſuis un peu, mais je ſouhaiterois l'être davantage, & je voudrois bien que vous me fiſſiez l'amitié de me donner quelques leçons d'économie. Ne venez-vous que pour cela*, lui répliqua bruſquement M. Molin, *prenez ce ſiege ;* & en même temps il éteignit ſa lampe, en lui diſant : *nous n'avons pas beſoin d'y voir pour parler ; nous en ſerons moins diſtrait. Ah ! Monſieur*, s'écria l'avare étranger, *cette leçon d'économie*

me ſuffit ; je vois bien que je ne ſerai jamais qu'un petit garçon auprès de vous, mais je vous proteſte que j'en profiterai. Il ſe retira auſſi-tôt à tâtons.

Cette anecdote, dont je n'ai garde de me conſtituer garant, fait connoître M. *Molin* pour un avare des plus vilains. Je ne dois pourtant pas laiſſer ignorer, que ce même avare, capable de s'enfumer dans une chambre éclairée d'une petite lampe, l'a pluſieurs fois été auſſi des belles actions & des plus généreuſes. Tel eſt l'homme ; un aſſemblage de contradictions, un être pétri de vices & de vertus ! Pluſieurs fois, ce Médecin célebre, qui, appellé chez des gens aiſés, n'y revenoit pas, ſi on ne le payoit à chaque viſite, a donné ſoins au ſoulagement des pauvres ; pluſieurs fois il leur a fourni des ſecours en argent, ſans toutefois que jamais il ait ſouffert qu'on lui en fit des remercimens réitérés ; ali-

ment d'un amour-propre orgueilleux; ſans qu'il en ait jamais parlé. On en doit le témoignage à la nobleſſe de ſes ſentimens ſur cet objet; en donnant, il exigeoit, ſur-tout, qu'on oubliât qu'il eut donné. Un jour il fut appellé dans un Couvent, pour une jeune Demoiſelle très-pauvre & d'une très-grande naiſſance; on lui en fit l'aveu en tremblant, dans la crainte que n'étant pas payé ſuivant ſa méthode, il ne revint plus: il revint pourtant, & laiſſa chez la malade, un rouleau de dix Louis d'or, afin que d'une partie de cet argent, on put le payer, & que par-là, les aſſiſtans ne s'apperçuſſent pas de l'indigence de la malade. Je répéterai encore ici ce que je viens de dire toute à l'heure; eh! peut-on trop le répéter? *Riches impitoyables; hommes inſenſibles; cœurs fermés aux plaintes de l'amitié, aux ſanglots de l'indigence;*

gence ; lisez, & jugez-vous !

CCXXXIII.

Des peres & meres sains, ne faisoient que des enfans sourds & muets.

Les peres & meres qui jouissent de la plus parfaite santé, qui sont de la plus heureuse conformation, donnent quelquefois le jour à des enfans, qui apportent en naissant des infirmités étrangeres à une famille ; témoin ce Magistrat dont parle *Baillou*, qui fit un grand nombre d'enfans sourds, quoique lui & sa femme entendissent très-bien : & cet autre qui n'engendroit des enfans sains, qu'autant qu'il les faisoit à Paris ; au lieu qu'à Bordeaux, ils naissoient tous sourds & muets. Par quel systême de génération se tirera-t-on de ce pas-ci ? Il me paroît si glissant, que je me sens, comme malgré moi, tomber dans les causes occultes des anciens.

CCXXXIV.

Découvertes microſcopiques ſur la tranſpiration.

Cet article, tiré tout entier des mêlanges de Littérature & d'Hiſtoire de *Vigneul-Marville*, ſert infiniment à confirmer les expériences de *Sanctorius*, s'il en étoit beſoin : il y parle ainſi.

Le lendemain que nous fûmes arrivés à Londres, il vint des Marchands à notre logis, nous apporter des curioſités du pays. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage ; les uns acheterent des points, les autres des rubans & des bas de ſoie ; pour moi, je me fourni de lunettes d'approche & de microſcopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'eſprit & parloit aſſez bien le françois. Je l'arrêtai à dîner : & comme il fut aſſez content de la chere que je lui fis, il me dit qu'il avoit quel-

que chose de fort curieux à me faire voir ; il tira d'un étui de chagrin, une espece de monocule, garni d'écaille de tortue. C'étoit un excellent microscope, & si excellent, qu'il ne faisoit pas seulement voir les cirons les plus imperceptibles, mais aussi les atômes d'*Epicure*, la matiere subtile de *Descartes*, les vapeurs de la terre, celle que notre corps transpire, & les influences des astres.

A la premiere épreuve que j'en fis, m'étant éloigné de mon homme environ cinq ou six pas, je vis une infinité de petits vers sur son habit, qui en rongeoient la laine avec une avidité incroyable ; & je connus par-là, contre l'opinion commune, que ce n'est pas nous qui usons nos habits, mais que ce sont les vers qui les mangent. Je changeai de situation, & tournant le microscope d'un autre sens, mon Mathématicien

me parut comme enveloppé d'un nuage ; il me dit que ce que je voyois de la ſorte étoit tranſpiration qui ſe faiſoit après le repas, & que je devois être convaincu, par-là, que *Sanctorius* n'avoit pas voulu nous en faire accroire, quand il avoit ſoutenu que de tout ce que nous mangeons, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes à la cuiſine où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets, & j'eus le plaiſir de voir, avec le même microſcope, comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur leſquelles il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement comme autant de dards contre le filet de bœuf, & en inciſoit toutes les parties, dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur délicate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatouilloit les narines.

A la ſortie du logis, nous allâmes au jeu de paume ; quatre hommes jouoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là, & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât & l'autre perdit. Je les regardois tous deux avec le microſcope ; l'agitation dans laquelle ils étoient, les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſqu'à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures ; & je m'apperçus que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles qu'elles s'accrochoient aiſément à ce que je tranſpirois moi-même ; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figurées en pointes, les unes aigues & les autres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. Ainſi je connus que la véritable cauſe de nos inclina-

tions, consiste dans la figure des parties que nous transpirons, & de celles que les autres transpirent, & dans l'union ou dans l'opposition & la contrariété de ces choses.

Nous sortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la campagne un Liévre qu'on chassoit. Le Liévre passa à dix pas de nous; je le regardois avec le microscope : il me parut comme un tison de feu, qui laisse après lui une grosse fumée : c'étoit la transpiration de l'animal qui se faisoit, & nous connûmes que par-tout où ces vapeurs se répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, selon que leurs narines en étoient frappées, & qu'ils ne perdoient les voies, que quand les vapeurs du Liévre étoient dissipées, par un grand vent, ou par quelque autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai

un Moulin ; & j'en vis ſortir comme une fumée fort épaiſſe ; je reconnus que c'étoient les parties les plus ſubtiles du grain qu'on faiſoit moudre, qui s'échappoient par la grande agitation qu'elles recevoient du mouvement circulaire de la meule. Voyant la grande perte qui ſe faiſoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on accuſe les meûniers de fripponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie ne venant que du côté du moulin. Quelles immenſes découvertes ne feroit-on pas avec un tel microſcope dans le corps humain, dans cette organiſation qui nous eſt cachée, dans le cerveau par exemple ! dans l'émanation des corpuſcules qui nous procurent des maladies ! L'Auteur du livre intitulé de *Curioſitatibus Phyſicis*, attribue la communication de

pluſieurs maladies, à l'écoulement des corpuſcules qui ſortent des corps voiſins ; ſur quoi il fait mention d'un Médecin de Paris, qui ne manquoit jamais de gagner la dyſenterie, toutes les fois qu'il voyoit un malade qui en étoit atteint.

CCXXXV.

Folie cauſée par l'uſage du Coquelicoc. Sang froid comme la neige. Singulier effet des Fraiſes ſur une Dame.

Un remede innocent peut devenir nuiſible, quand malheureuſement il rencontre dans le corps une diſpoſition antipathique. *Riviere*, rapporte qu'un homme devint fou, & qu'il mourut peu de temps après avoir fait un long uſage d'eau de *Coquelicoc*. Les cavités ou ventricules du cerveau, étoient pleins d'une humeur noire comme de l'encre, & très-puante.

Riverii. Obſerv. Centur. 4. *obſ.* 41.

Le même Auteur dit, qu'ayant un jour fait saigner, en sa présence, une femme très-colerique, qui avoit une fievre continue, le sang lui jaillit au visage, & qu'il le sentit aussi froid que si c'eut été de la neige. Cinq jours après, cette malade étoit morte.

Une Dame âgée de trente ans, d'une bonne complexion, éprouve, suivant le rapport d'un Chirurgien, (*voyez Gazette salutaire*, *N.° 26*,) toutes les fois qu'elle mange des fraises, un picotement extrême à la langue & aux levres, avec un poids sur l'*estomac*, & un froid intérieur, comme si elle eut avalé un morceau de glace. Ses levres, son nez, enflent beaucoup; & ce qui surprend, ses oreilles se gonflent, au point d'acquérir le double, au moins, de leur épaisseur & de leur grandeur.

CCXXXVI.

D'où vient l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent. Fievre maligne ſternutatoire.

L'uſage d'être touché de commiſération, de former des vœux, de ſaluer ceux qui éternuent eſt très-ancien; *Euſtachius* nous apprend que les Grecs le faiſoient; & *Pétrone* aſſure que *Githon* éternuoit un jour ſi violemment, qu'il faiſoit remuer ſon lit: *Eumolpe* attendri, recommanda qu'on le ſaluât, qu'on fit des vœux au Ciel pour ſon pauvre *Githon*. *Siffridus* nous dit, que cette coutume s'introduiſit à Rome par une peſte, qui ſe manifeſtoit à l'aine par un bubon, qui étoit d'une nature ſi maligne & ſi cruelle, qu'on mouroit au moment qu'on y penſoit le moins, ſoit à table, au jeu, ou faiſant la converſation, & que c'étoit par l'éternuement, que cette maladie

donnoit la mort. Il étoit bien naturel & bien humain d'invoquer les Dieux dans ce temps-là, lorſque quelqu'un éternuoit; & c'eſt delà qu'on dit encore aujourd'hui, *que Dieu vous béniſſe*, lorſqu'on éternue.

Il eſt des maladies dont le caractere & le ſymptôme le plus meurtrier paroît être l'éternuement; il eſt rapporté dans les Ephémérides d'Allemagne, que le fils d'un Conſeiller éternua plus de ſix mille fois dans l'eſpace de quelques jours; qu'étant attaqué d'une fievre maligne vermineuſe, il commença à éternuer le quatrieme jour, & à éprouver à chaque inſtant, des mouvemens ſpaſmodiques au nez: ce petit corps fut ſecoué pendant dix jours de ſuite, par ce violent éternuement, & la mort termina au dixieme cette maladie comme elle avoit commencée.

CCXXXVII.

M. ARNAULD, *obligé de ſe cacher à l'Hôtel de Longueville, eſt incommodé de la fievre, & ſe dévoile, malgré lui, au Médecin* BRAYER.

Un grand homme peut manquer de prudence : M. *Arnauld*, obligé de ſe cacher, trouva retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'avec un habit féculier, une grande perruque ſur la tête & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & Madame de *Longueville* ayant fait venir le Médecin *Brayer*, lui recommanda d'avoir ſoin d'un gentilhomme, & à qui elle avoit donné depuis peu, une chambre dans ſon hôtel. *Brayer* monte chez le malade, qui après l'avoir entretenu de ſa fievre, demande des nouvelles. *On parle*, lui dit *Brayer*, *d'un livre nouveau, qu'on attribue à M.* Arnauld, *ou à M.* de Saci ; *mais je ne le crois pas de M.*

de Saci, *il n'écrit pas ſi bien.* A ce mot, M. *Arnauld* oubliant ſon habit gris & ſa perruque, lui répond vivement : *Que voulez-vous dire ? Mon neveu écrit mieux que moi. Brayer* enviſage ſon malade, ſe met à rire, deſcend chez Madame de *Longueville*, & lui dit : *la maladie de votre gentilhomme n'eſt pas conſidérable ; je vous conſeille cependant de faire en ſorte qu'il ne voie perſonne. Il ne faut pas le laiſſer parler.* Madame de *Longueville* étonnée des réponſes indiſcrettes qui échapoient ſouvent à M. *Arnauld* & à M. *Nicole*, diſoit, qu'elle aimeroit mieux confier ſon ſecret à un libertin.

CCXXXVIII.

Singuliere ſcene de MEIBOMIUS *& de* NAUDÉ, *à la Cour de Suéde, à l'occaſion de la muſique & de la danſe des anciens.*

Avec beaucoup de ſavoir, on peut

être très-ridicule ; témoin *Marc Meibomius*, savant Médecin, mort en 1611. Il s'étoit rendu très-habile dans la connoissance de la musique des anciens. Il publia en 1602, la traduction des sept anciens Auteurs, qui ont écrit sur cet Art, & la dédia à la fameuse *Christine de Suede*. Ayant été appellé à la Cour de cette Princesse, elle l'engagea un jour, à la persuasion de l'Abbé *Bourdelot*, son Médecin & son favori, à chanter un air selon la musique ancienne qu'il avoit publiée, tandis que *Naudé*, autre Médecin érudit, exécuteroit ses danses Grecques & Romaines au son de sa voix : mais ces deux savans s'en acquitterent si mal, que tous les spectateurs éclaterent de rire en plein Cour, où la scene fut jouée. On dit que *Meibomius*, qui apparamment n'avoit pas la voix belle, outré de cette aventure, tomba sur *Bourdelot*,

qu'il rencontra peu de temps après, & lui meurtrit le visage à grands coups de poing. Il se trouva mal cependant, d'avoir si décidément écouté les cris de son ressentiment, *Bourdelot* en ayant porté ses plaintes à la Reine. *Meibomius*, pour avoir mal chanté, fut disgracié & obligé de quitter la Suede.

CCXL.

GALILÉE & VANHELMONT, *livrés à l'Inquisition.*

Tout le monde sait ce que *Galilée* eut à souffrir des poursuites de l'Inquisition; mais tous les Médecins ne savent pas que *Vanhelmont*, ce Médecin d'une si haute extraction, pratiqua la Médecine avec tant de succès, & fit des cures si surprenantes, qu'on le déféra aussi à l'Inquisition, sur le soupçon, que ce qu'il faisoit étoit au-dessus des forces de la nature; & que *Vanhelmont* ayant, pour son bonheur,

ſû prouver le contraire, prit cependant toujours, pour plus de ſûreté, le parti de ſe retirer en Hollande, où il mourut en 1644.

CCXLI.

Maladie de François I.

Le Médecin ſemble avoir le droit de tout dire impunément, lorſqu'il s'agit de Médecine: on dit, par exemple, de *Lecoq*, qu'ayant été appellé en Cour pour conſulter ſur la maladie de François I. Roi de France, qui étoit atteint du mal vénérien, il s'oppoſa fortement à l'avis de *Fernel*, qui ne vouloit ſe ſervir d'autre remede, que de ſon opiate antivénérienne, & qu'il inſiſta ſur l'uſage de la friction mercurielle, comme le moyen le plus prompt & le plus efficace, en diſant au même *Fernel*: » c'eſt un vilain, qui a gagné la vé-» role, *frottetur*, comme un autre & » comme le dernier de ſon Royaume,

» puiſqu'il s'eſt gâté de la même ma-
» niere. Cela fut rapporté au Roi qui
n'en fit que rire, & lui en ſut bon gré.

CCXLI.

TIRAQUEAU, *célébre Juriſconſulte & digne appui de la Médecine.*

Il ne faut pas toujours être Médecin, pour juger ſainement du mérite éminent de cette profeſſion; le célébre *André Tiraqueau*, un des plus fameux Juriſconſulte du ſeizieme ſiecle, en a parlé dans ſon excellent traité *de Nobilitate*, d'une maniere à lui faire tenir un rang honnête dans la liſte des plus célébres Médecins, & c'eſt à ce titre que *Vanderlinden* l'a placé dans ſon livre de *Scriptis Medicis*; effectivement, un homme déjà célebre par un mérite étranger à la Médecine, & qui ajoute à cela dans ſes écrits, les points ſuivans, a un droit plus que légitime d'être décoré du titre de Docteur en

Médecine : auſſi, ſelon moi, auroit-on dû le prier d'en accepter l'*Hermine*, pour le remercier de la conſidération qu'il avoit envers cet Art ſi eſſentiel à l'humanité ; voici quels ſont ces points.

1. Savoir ſi la Médecine déroge à la nobleſſe ? Il prouve que non.

2. Quels ſont les Saints qui ont été Médecins, où qui ſe ſont ſervis de la Médecine.

3. Un détail des Anges, des Empereurs, des Rois, des Papes, des Poëtes & des Philoſophes Médecins.

4. Un traité des Médicamens, par ordre alphabétique.

5. Une nomenclature alphabétique des Médecins.

6. Les Médecins vétérinaires. Les femmes Médecins.

7. Tout ce qu'on peut & qu'on a coutume de dire contre les Médecins, avec des réponſes à toutes les objections.

Cet Ouvrage a été imprimé à Bâle en 1561. Ce puiſſant ſoutient de la Médecine, fut pere de vingt enfans, engendrés d'un légitime mariage, ne buvant jamais que l'eau ; il fût, malgré cela, ſatisfaire encore aux devoirs de ſa profeſſion, & à la compoſition de pluſieurs beaux Ouvrages. Cet exemple ſeul pourroit ſuffire pour convaincre l'homme de l'excellence de ſa boiſſon naturelle, qui eſt l'eau, & combien cette boiſſon eſt ſupérieure à toutes les autres pour la génération; mais l'intempérance le porte toujours à des liqueurs animées. Voici l'Epitaphe dont on orna le tombeau de *Tiraqueau*, elle donne occaſion de faire cette réflexion ſur la boiſſon de l'homme.

Hic jacet,
Qui aquam bibendo,
Viginti libros ſuſcepit, viginti libros edidit;
Si merum bibiſſet, totum orbem impleſſet.

CCXLII.

Perturbateurs de la Médecine.

Si la Médecine a trouvé dans certains hommes de bien de puiſſans appuis, elle en a auſſi rencontré d'autres qui ont concentré toutes leurs forces pour en ruiner la nobleſſe & la vérité; il eſt aſſez étonnant, dit M. *Eloy*, dans ſon Dictionnaire, qu'elle ait pû ſurmonter toutes les oppoſitions qu'elle a trouvé dans ſes progrès, & qu'elle n'ait pas été accablée ſous le poids des triſtes infortunes qu'elle a eſſuyé depuis ſon établiſſement: mais il eſt bien plus ſurprenant, que jamais elle n'ait pû jouir d'une tranquillité parfaite. Les guerres inteſtines n'ont ceſſé de la troubler, depuis ſa réduction en préceptes; elle trouva parmi les Médecins, preſqu'autant de perturbateurs que de chefs de parti; & les innovations que chacun prétendit faire à ſon gré, trou-

blerent toujours cette uniformité de ſentiment que demande une ſcience fondée ſur la nature même. Outre ces troubles inteſtins, la Médecine eut encore à ſoutenir les attaques du déhors. On vit de tous temps des eſprits formés de fiel & d'injuſtice, ſe ſoulever contre cette ſcience, & oſer même en diſputer l'utilité. On employa mille paſſages d'Auteurs, tant ſacrés que profanes, pour la dégrader de ſa dignité; on contourna les ſens des citations; on ſuppoſa même des textes également faux & calomnieux, pour multiplier les traits qu'on vouloit lancer contre elle. Cette haine, contre la Médecine, ne ſe borna pas aux ſiecles paſſés; elle parvint juſqu'au nôtre, & on l'attaqua avec d'autant plus de fureur, que l'état floriſſant dont elle jouiſſoit, lui avoit ſuſcité plus d'ennemis. (a)

(a) C'eſt ſur-tout en France que le décri

Pétrarque, *Montagne* & *Moliere*, auroient parfaitement réuſſi à décrédi-

---

de la Médecine eſt tourné en préjugé, dit *Lamettrie;* ſa diſtinction chez l'étranger eſt une preuve que ce préjugé n'eſt pas ſans fondement, & que la maniere dont elle y eſt exercée, le fortifie tous les jours de plus en plus.

En Angleterre, les Médecins ſont ſi conſidérés, que les *Ducs de Rocheſter & de Montaigu*, ſe font honneur de voir leurs noms à la tête du catalogue de ceux qui ont droit de faire la Médecine à Londres. En Suede, en Allemagne, en Pruſſe, un Médecin & même un Philoſophe, peut prétendre aux premieres places de l'Empire, comme le prouve l'exemple *des Leibnitz*, *des Wolfs*, *des Heiſter*, *des Haller & de tant d'autres.* Vêtus comme le reſte des hommes, portant l'épée & le galon s'ils veulent, rien ne les diſtingue qu'un grand ſavoir; ils obvient aux ridicules d'un ajuſtement trop marqué, & d'une phyſionomie affectée, ou d'une gravité peu naturelle, & recoivent enfin dans tous ces climats, les récompenſes & les honneurs dus au mérite, auquel on rend à peine juſtice en France.

Le ſolide Anglois récompenſe,
Le mérite errant que la France,
Ne ſait tout au plus qu'admirer.

Bernard. Ep. à Mlle Salé.

ter les Médecins & la Médecine, ſi la haine, cette paſſion vive, qui corrompt le plus la raiſon, & forme les jugemens les plus injuſtes & les plus bizarres, n'avoit été le ſeul mobile de leurs injurieux reproches. Ces trois fameux adverſaires ont attaqué la Médecine avec une pareille animoſité, quoi que d'une maniere fort différente. *Pétrarque*, l'inſulte avec furie; les démêlés, qu'il avoit eu en France avec quelques Médecins, l'ont porté à cet excès. Mais ſa haine augmenta à la maladie du Pape *Clement VI*, auquel il étoit attaché: il écrivit à ce Pape une lettre injurieuſe à la Médecine & aux Médecins qui le gouvernoient. Un Médecin fit réponſe à cette Lettre ſans néanmoins ſe faire connoître; *Pétrarque* en étant irrité, fit quatre invectives contre l'Auteur anonyme, & ne pouvant découvrir la main qui l'avoit

frappé, il y déclame contre la Médecine & tous les Médecins, afin d'y envelopper ſon ennemi.

Montagne, ne haïſſoit pas moins la Médecine que celui-ci, quoiqu'il ne ſe ſoit pas déchaîné contre elle avec autant de violence; mais c'eſt un effet de ſon tempérament, qui n'étoit emporté que dans les plaiſirs & les voluptés. C'eſt moins les Médecins que leur Art qu'il attaque; il s'oublie même juſqu'à dire, *qu'il honoroit ceux-là, pour l'amour d'eux-mêmes:* mais voyant que la Médecine ne pouvoit apporter aucun remede, aux infirmités qu'il avoit contracté par la débauche, il ſe crut en droit de ſe récrier contre elle. Sectateur des maximes épicuriennes, il avoit rabaiſſé l'homme juſqu'à la condition des bêtes, afin de pouvoir ſuivre ſes brutalités ſans aucuns remords: d'où vient, qu'il n'a aucune retenue en parlant

parlant de ces vices honteux ; car il le fait d'une maniere qui auroit été blamée des honnêtes payens. Il fait connoître un grand nombre de déſordres dans leſquels il étoit engagé ; mais ſans marquer aucune confuſion ni aucun repentir. Il en parle indifféremment comme de toute autre choſe ; il pouſſe même ſon impiété juſqu'à dire, *ſi j'avois à revivre, je revivrois comme j'ai vécu ; ni je ne plains point le paſſé, ni je ne crains point l'avenir.*

Moliere, a été plus loin que les autres ; il a fait monter la Médecine ſur le Théatre, & la tournant en ridicule, il l'a donné en ſpectacle au peuple pour le divertir. L'intérêt n'en a pas été la ſeule cauſe : la haine a auſſi eu beaucoup de part à ſon deſſein. *Moliere* logeoit chez un Médecin, dont la femme, peut-être avare, dit à Mademoiſelle *Moliere*, qu'elle vouloit augmenter le

loyer de la portion de maiſon qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas ſeulement l'écouter, & ſon appartement fut loué à un autre. *Moliere*, épouſa en cette occaſion la paſſion de ſa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce temps-là, il n'a ceſſé de tourner en ridicule la Médecine.

Le Médecin *de la Mettrie*, dans ſon *Machiavel en Médecine*, expoſe à la vérité au grand jour, les ruſes, les baſſeſſes, les défauts, la charlatanerie, l'improbité, les vices de quelques Médecins de ſon temps; mais on voit clairement que *la Mettrie*, n'a compoſé ſon *Ouvrage de Pénélope*, que dans le deſſein de faire un excellent tableau, dans lequel il étoit comme néceſſaire de peindre les baſſeſſes & les vices, pour les faire ſervir en quelque ſorte d'ombre, & donner par là, un plus grand éclat à la grandeur & à la vertu;

si néceſſaire dans cet Art. Il n'eſt même pas poſſible qu'on ne ſoit pris d'eſtime & de confiance pour la Médecine, après avoir lu ce livre avec un eſprit dépouillé de toute prévention: j'ai vu des perſonnes, qui ne l'ayant acheté, que pour ſe munir d'armes meurtrieres, contre les Médecins & la Médecine, y trouver leur converſion ſans s'y attendre, comme on a vu quelquefois les Saintes Ecritures, convertir ceux qui ne les liſoient attentivement, que pour y trouver des contradictions favorables à leurs fauſſes opinions.

Voilà les plus fameux maîtres, chez qui le public va apprendre à ſe railler de la Médecine. En vérité, le bon ſens & la droite raiſon, ne ſe revoltent-ils pas contre ces critiques, que la paſſion a préoccupés? Mais quelques atroces que ſoient leurs invectives, elle ne porteront aucun coup à la Médecine,

tant qu'on jugera ſainement des choſes. Il n'y a rien de ſi parfait & de ſi reſpectable, que les mauvais eſprits ne tournent en ridicule ; les libertins n'en uſent-ils pas de la ſorte à l'égard de la Religion ? Ne le pourroit-on pas faire au ſujet de l'adminiſtration des Etats & de la Juſtice ? Sans la crainte des châtimens, qui retient un peu le déchaînement de la calomnie, ne verroit-on pas les perſonnes les plus reſpectables, attaquées avec la même inſolence que les Médecins ? Mais l'unique reſſource qui reſte à ceux-ci, eſt de gémir & de ſe taire ; les ſervices importans qu'ils rendent tous les jours au public, n'ont pu encore leur procurer des protecteurs, tels qu'ils méritent par tant d'endroits. Auſſi la Médecine toujours attaquée, & jamais traitée ſuivant ſa dignité, dégénérera tellement de ſon ancienne ſplendeur,

que les esprits les plus capables de l'exercer, rebutés par les travers humilians dont on l'accable, cesseront de donner toute l'application, que mérite l'objet d'une science également utile & nécessaire. Il se trouve, il est vrai, des gens qui, pour n'être Médecin que de nom, profanent leur ministere, ou par ignorance, ou par la dépravation de leurs mœurs; & de pareils personnages, méritent les traits piquans dont on outrage les vrais Médecins : mais rien de tout cela, ne doit rejaillir sur le corps. La Médecine n'en est pas moins une profession respectable : & ceux qui l'exercent avec honneur, n'en doivent être, ni moins estimés, ni moins récompensés. Voici le trait d'un célebre Avocat du Parlement de Paris, rapporté dans le premier Tome des Causes célebres de *Pitaval*, qui impose au public reconnoissant, l'obligation d'ho-

norer les Médecins de ſon eſtime. » Il » n'y a que trois ſortes de perſonnes que » l'Ecriture Sainte nous commande ex- » preſſément d'honorer : *honorez votre* » *pere* ; c'eſt un précepte du Décalo- » gue ; *honorez le Roi*, c'eſt au cha- » pitre deux de la premiere Epître de » Saint Pierre : *honorez le Médecin* ; c'eſt » le paſſage de l'Eccléſiaſtique. Il faut » honorer les peres, parce qu'ils ſont » les auteurs de la vie ; il faut honorer » les Rois, les Médecins, parce qu'ils » en ſont les conſervateurs. La vie a deux » ſortes d'ennemis, les hommes & les » maladies. Les Rois la protegent con- » tre les hommes, & par les armes » contre les étrangers, & par la Juſtice » contre leurs ſujets ; les Médecins la » défendent contre les maladies, & par » le fer contre les plaies, & par les re- » medes contre les autres maux. Les » remedes des Médecins ont ce rapport

» avec la Juſtice des Rois ; qui, com-
» me la Juſtice, eſt néceſſaire pour
» remettre les choſes dans l'égalité : les
» remedes ſont néceſſaires pour rétablir
» l'égalité dans les humeurs ; & la Juſ-
» tice n'eſt préciſément que la ſanté de
» l'ame ; & la ſanté n'eſt préciſément
» que la juſte proportion des qualités
» qui compoſent le tempérament du
» corps. Le Médecin eſt un Magiſtrat
» naturel, qui exerce une Juriſdiction
» intérieure dans le corps humain, en-
» tre les élémens dont il eſt compoſé.
» Il ôte aux uns les degrès qu'ils ont
» de trop, & rend aux autres les degrès
» qui leur manquent ; & en faiſant ainſi
» juſtice aux uns & aux autres, il en-
» tretient parmi eux cette belle union,
» qui fait toute la douceur & le plaiſir
» de la vie. Il y a des conditions plus
» éclatantes, plus nobles, plus illuſtres ;
» il n'en eſt point de plus néceſſaire à l'u-

» nivers que celle des Médecins. Il n'eſt » ni condition, ni âge, ni ſexe qui » n'en ait beſoin; & ceux-là même qui » déclament contre-elle, changent bien- » tôt leurs invectives en éloges, quand » ils ſont attaqués de la moindre in- » diſpoſition.

CCXLIII.

Moyen ſingulier qu'employoit un Empirique, pour guérir la colique.

On ne connoît guere de douleurs plus cruelles que celles qu'occaſione quelquefois la colique, & ce ſeroit rendre à quelqu'un qui en eſt tourmenté, un ſervice bien important, que de l'en délivrer ſubitement. Un payſan de Padoue, à ce que dit *Heurnius de Morb. Pect. c. 9*, n'en manquoit point. Voici comment il s'y prenoit: il renverſoit ſon malade, lui mettoit ſon petit doigt ſur le nombril, lui faiſoit faire deux ou trois cerles ſur le dos, pour que le

doigt s'enfonçat mieux dans cette fosse, & puis le retirant avec promptitude & force, attiroit ainsi une portion d'air qui guérissoit le Malade.

CCXLIV.

Combien il est dangereux de manger du pain cuit dans un four qui contient des exhalaisons pernicieuses.

On a vu dans le Journal de Médecine, que plusieurs personnes ont été les tristes victimes de l'imprudence d'un Boulanger, qui avoit échauffé son four avec du bois de treillage. Le pain qui y a été cuit, au lieu d'être pour ceux qui en ont mangé, un aliment salutaire, est devenu pour eux un véritable poison; ce bois quoique vieux, étoit encore enduit d'assés de peinture, pour empoisonner le pain. Voici encore une histoire qui sert à prouver, qu'on ne se nourrit pas impunément d'un pain cuit dans un four qui contient des exhalai-

ſons, émanées des corps qu'on y a introduit. Un Anglois du peuple, étant attaqué de la conſomption, qui eſt endémique à cette nation, & mépriſant tous les conſeils qu'on lui donnoit ſur le régime qu'il devoit obſerver, s'ingéra d'entrer dans un four dont on alloit bientôt ôter le pain qui y cuiſoit, & de s'y laiſſer fondre en ſueur; quoique conſidérablement affoibli, il s'en retira cependant; mais voici ce qui arriva, c'eſt que tout ceux qui mangerent de ce pain, furent attaqués tout de ſuite de la conſomption.

Sim. Riquinus, in Ep. de Febr. ſud.

CCXLV.

Un ſoldat ſe purgeoit parfaitement avec de l'eſprit de vin; conſtipation de douze jours, guérie par la fumée de Tabac; quelques reflexions ſur la nature des remedes, & ſur ceux qui les adminiſtrent.

Voici des faits qui font bien voir que ſouvent les remedes n'ont que des vertus relatives à la vraie indication, à l'âge, à la nature de la maladie, & ſur-tout à l'ydioſyncraſie ; telle perſonne n'eſt pas purgée par le Jalap, & l'eſt parfaitement par une ſimple infuſion de fleurs de Roſes, de Violettes ou de Pêcher ; le ſang de Bouquetin, ſi le corps n'eſt pas dans une diſpoſition à la moiteur, & ſi le pouls n'eſt pas du tout relâché, devient un remede incendiaire au lieu de faire ſuer ; le Quinquina lui-même, adminiſtré dans un temps où le corps n'eſt pas dans une circonſtance

convenable à le recevoir, n'eſt plus un fébrifuge ; ce n'eſt plus alors qu'un remede qui aggrave, qui échauffe, qui obſtrue; & qui, en un mot, s'il ſuſpend quelques accès, ne le fait que pour mieux enfermer le loup dans la bergerie, & la rendre à ſon retour d'une ténacité preſqu'incurable. L'opium rend un phrénétique plus furieux, un Turc plus animé au combat ; au lieu qu'il eſt un *népenthes* pour une épileptique vaporeuſe, & qu'il feroit dormir un François les armes à la main. Le Mercure, ce grand ſpécifique, quelquefois n'a pas guéri la maladie pour laquelle on l'emploie, quand il n'a point été adminiſtré par un diſcernement exercé ; quelques malades ne peuvent être guéris que par les frictions, d'autre par le Mercure pris intérieurement, tels que la Panacée, ou le remede de Vans-Wicten ; il en eſt d'autres en qui on ne déracine par-

faitement cette maladie, que par la décoction des bois ſudorifiques; il en eſt d'autres enfin, que cette maladie n'abandonne pas ſans le ſecours des fumigations. Qu'on ne vante après cela, l'empyriſme pur & ſimple! non, il n'eſt de vrai Médecin que celui, qui partant des principes les plus évidens, s'en ſert comme d'un flambeau qui doit éclairer le raiſonnement, l'expérience & l'analogie, pour enſuite tirer delà, les conſéquences les plus vraies, & les plus inconteſtables pour la curation des maladies. Car, ſi la Médecine a dû ſon accroiſſement à l'inſtinct & au hazard; ſi nos premiers peres n'y ont fait que des progrès tardifs & lents; ſi enfin, il a fallu un long eſpace de temps pour donner à cette ſcience une forme évidente & certaine, c'eſt que tel eſt le ſort de l'humanité. Mais ſoyons de bonne foi: & avouons qu'aujourd'hui cette

ſcience n'a beſoin que de bons miniſtres, pour faire éclater ſon droit d'évidence & de prééminence, ſur preſque toutes les autres : ſes certitudes ſont autant de vérités phyſiques immuables & conſtantes de leur nature, ſi ſolidement établies, qu'il faudroit être bien ignorant ou de bien mauvaiſe foi pour les lui conteſter. Ce n'eſt plus le temps où l'Egypte & la Grece, auroient beſoin de graver ſur les colonnes, les tables, les murailles de leurs temples, la deſcription des maladies & leurs remedes ; ce n'eſt plus celui où il faudroit expoſer leurs malades dans les rues, aux portes des villes pour être ſecourus ; celui, enfin, où il faudroit défendre à leurs Médecins, ſous peine de mort, de ne rien preſcrire aux Malades, avant le temps permis par la Loi : la Médecine étoit alors dans le berceau, & c'étoit avec raiſon

qu'on pouvoit l'accuſer d'inſuffiſance ; mais dans le ſiecle ſavant & éclairé où nous vivons, ce n'eſt plus à elle, c'eſt à ceux qui ſe mêlent de guérir juridiquement, ou de leur autorité privée, qu'il faut s'en prendre ; & je ne crains point d'avancer, que ſi un Médecin poſſédoit parfaitement tous les replis connus de ſon Art, il l'exerceroit avec la certitude la plus évidente. Mais que de choſes néceſſaires pour former un vrai Médecin! Si le peuple étoit bien convaincu de cette importante vérité, s'il ſavoit que la tête d'un tel homme, doit être une ſphere, qui comprenne & raiſonne preſque tous les objets ſenſibles qui compoſent l'univers, il ſeroit bien plus judicieux, plus délicat, plus aviſé ſur le choix qu'il en doit faire lorſqu'il eſt malade ; on ne le verroit plus s'abandonner aveuglement dans les mains meur-

trieres des Charlatans ; & les Médecins, faits pour ſauver la vie à des milliers d'hommes, ne ſeroient plus éclipſés, par des impoſteurs, des ignorans, des homicides, que l'on devroit plutôt livrer à la plus grande ſévérité des Loix, comme le faiſoient les Egyptiens, que de les laiſſer ſubſiſter impunément ; n'eſt-il pas du dernier malheur, que des gens inautoriſés, ſans naiſſance, ſans éducation, ſans aveu, ſans ſcience, ſeduiſent ainſi le peuple par leurs brillantes apparences, leur ton inſinuant & affirmatif ? N'eſt-il pas de la derniere fatalité encore, que la réputation de tels hommes ſe ſoutienne, malgré qu'ils faſſent preſque toujours du mal ; ou s'il arrive qu'ils n'en faſſent point, empêchent au moins que les vrais Médecins faſſent du bien ? Je ne vois de différence entre ces homicides Charlatans, & ceux qui aſſaſſinent au coin

d'un bois le premier venu, qu'une différente façon de voler & d'assassiner. C'est ainsi que le peuple reste endormi dans le sein de l'erreur & de la duperie ! Mais d'où vient cela ? Hélas ! c'est que souvent il ne raisonne point sur ce qui le concerne le plus essentiellement, c'est-à-dire, sur la conservation de la santé & de la vie ; par cette raison, il s'en tient aisément aux promesses & aux apparences ; l'espérance, qui souvent est le seul soutient dans les maux qui l'affligent, se met de la partie, fomente l'illusion, & cette illusion le conduit dans le précipice, sans qu'il s'en apperçoive. C'est vous, sur-tout, peuple qui habité les campagnes, & qui faites le bien de l'Etat, par les soins que vous prenez de l'agriculture ; c'est vous que l'on devroit pleurer, & qui êtes le plus fréquemment la malheureuse victime des Charlatans. Bais-

ſons le rideau d'un auſſi ſanglant théatre, & reprenons le fil de nos obſervations. Nous avons dit au commencement que les remedes n'ont ordinairement que des vertus relatives ; en voici la preuve.

Lanzoni, dit avoir vu un Soldat, qui lorſqu'il vouloit ſe lâcher le ventre, ou délivrer les premieres voies des ordures qu'elles pouvoient contenir, ne faiſoit que prendre deux onces de bon eſprit de vin : il s'en trouvoit purgé ſans douleur, ſans vomiſſement, comme s'il avoit pris une potion purgative.

Grubelins, parle d'un pauvre qui n'avoit pas de quoi ſe procurer une Médecine, ni un Lavement, pour ſe déboucher le ventre dans une conſtipation, qui duroit depuis plus de douze jours ; le Médecin lui ordonna d'avaler la fumée de ſa pipe, après avoir tenté à ſes dépens les moyens communs, mais inutilement ; à peine en eut-il avalé

quelques goulées, qu'il en ſentit de ſuite une opération ſenſible, qui lui fit dépoſer beaucoup de matiere. La fumée de tabac introduite dans le ventre par le moyen d'une ſéryngue, comme on le fait aux noyés, ſeroit peut-être un excellent remede dans quelques eſpèces d'apoplexies.

Une autre perſonne, dit *Leſſer, Théol. des inſect. pag. 189. tom. 2.* ſur qui aucun purgatif n'avoit pu produire d'effet, ayant avalé quatre ou cinq Couſins, fut parfaitement bien purgée. C'eſt dommage que le hazard ne ſe mêle pas plus ſouvent d'être Médecin, dit *Fontenelle*, effectivement un vrai Médecin ſauroit tirer delà des conſéquences favorables à la Médecine.

CCXLVI.

L'abus & l'origine d'enterrer les morts dans les Egliſes. Epitaphe du célebre VERREYEN, *relative à cet objet.*

On reconnoît aſſez, qu'enterrer les morts dans les Egliſes, eſt un abus des plus pernicieux pour la ſanté de ceux qui vont s'y recueillir ; mais malheureuſement cette conviction ne corrige pas, & l'on continue toujours une pratique auſſi dangereuſe qu'indécente. Il eſt probable que les réglemens qu'on pourroit faire pour abolir cette coutume pernicieuſe, ne trouveroit aucune contradiction de la part des Eccléſiaſtiques, qui en ſont les premieres victimes. (*a*) M. *Verreyen*, célebre Médecin, & Anatomiſte de Louvain, convaincu de cette importante vérité, & pé-

(*a*) Le Parlement de Paris vient de rémédier à cet abus, par un Réglement qu'ont dicté l'humanité & la ſageſſe.

nétré du reſpect qu'on doit à la divinité, compoſa lui-même ſon épitaphe, où il exprima ſes dernieres volontés à cet égard. *Philippe Verreyen, a choiſi ce Cimetiere pour le lieu de ſa ſépulture, dans la crainte de prophaner l'Egliſe, & de l'infecter par des vapeurs malfaiſantes.*

Ramazzini, Profeſſeur de Padoue, prétend que la vie des Foſſoyeurs n'eſt pas ordinairement de longue durée; que leur viſage eſt habituellement blême & pâle; & il attribue cette diſpoſition aux vapeurs déliées qu'ils reſpirent en creuſant les foſſes. Ces vapeurs ſont meurtrieres, & rendent les Egliſes où l'on enterre, extrêmement malſaines. J'ai connu pluſieurs perſonnes, qui, au bout de quelques minutes, s'y trouvoient mal; une Dame entr'autres, ne manquoit jamais d'y tomber en ſyncope, lorſqu'elle étoit enceinte. C'eſt

un Eccléſiaſtique, qui de nos jours, a le premier élevé la voix contre l'abus d'inhumer dans les Egliſes. M. *Porée*, Chanoine honoraire du Saint Sepulcre à Caen, frere du célebre P. *Porée*, Jéſuite, a publié une brochure ſur cette matiere. Il fait voir les inconvéniens qui réſultent de cette pratique; il remonte à la ſource de cet uſage, & il indique les moyens de lever tous les obſtacles imaginaires qu'on peut oppoſer à ſon abolition. » On cherche, » dit-il, dans les variations des ſaiſons, » dans le ſouffle trop continu de cer- » tains vents, dans les œufs des inſec- » tes, la cauſe des maladies épidémi- » ques, & nous avons au milieu de » nous, une cauſe toujours ſubſiſtante » de contagion; les germes d'une infi- » nité de maladies, ſont renfermées dans » nos Egliſes & dans nos Cimetieres.»

Croiroit-on que ce ſoit la Philoſophie

péripatéticienne qui a introduit parmi nous une coutume ſi dangereuſe. Oui, c'eſt elle, dit M. *Porée*, qui ayant ſubſtitué en bien des choſes, la Philoſophie & la Morale, fit croire » que beaucoup » de cérémonies agiſſoient phyſique- » ment; ainſi, les peuples imaginerent » que leurs ames auroient plus de part » aux prieres & aux ſacrifices, lorſque » leurs corps ſeroient plus près des Au- » tels & des Prêtres. Delà, leur em- » preſſement à être mis dans les Egliſes, » & juſques dans le Sanctuaire; perſua- » dés que les ſuffrages agiſſoient ſur » eux avec plus d'efficacité, & en rai- » ſon de la proximité. C'eſt ainſi qu'on » donnoit une ſphere d'activité à des » prieres & à des cérémonies, dont » l'effet immédiat eſt tout moral. »

CCXLVII.

Une Dame étoit attaquée d'une violente Epilepsie, lorsqu'elle étoit grosse d'un garçon.

Nous avons fait mention ailleurs, d'une Dame qui avoit un lieu de prédilection pour faire un garçon plutôt qu'une fille ; je ne sais si celle dont parle M. *de la Motte*, célebre Chirurgien, étoit de la même nature : ces deux faits au moins, ont trop d'affinité pour ne pas rapporter celui-ci. Cette Dame, dès le commencement de sa grossesse, si elle étoit grosse d'un garçon, étoit tourmentée de beaucoup de vapeurs, accompagnées de mouvemens convulsifs, qui augmentoient sans cesse, & devenoient si fâcheux, qu'ils ne différoient en rien de l'Epilepsie : (*a*) cela

(*a*) Cet accident lui arriva trois fois, étant grosse de trois garçons, & elle en fut exempte pendant sa grossesse de cinq filles.

continuoit

continuoit jusqu'à ce qu'elle fut accouchée, après quoi elle en étoit absolument exempte. Si au contraire, c'étoit d'une fille qu'elle étoit grosse, cette mere malheureuse n'étoit pas exposée à la même disgrace. La nature de l'homme est-elle donc si différente de celle de la femme, qu'elle puisse ainsi se faire appercevoir dans le sein d'une mere ? Y auroit-il des femmes, dont les organes de la génération sont plutôt destinés à la propagation de tel sexe en particulier ? On pourroit à cet égard, bien exercer son imagination ; mais laissons, dit M. *la Motte*, cette question à décider à ces heureux génies, qui ont l'art de ne demeurer court sur aucune difficulté.

Fin de la deuxieme Partie.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans la premiere Partie.

A

ACCOUCHEMENT. Fœtus enveloppé dans une boule de plâtre, trouvé dans la matrice d'une femme, après vingt-huit ans de groſſeſſe. 238. Flamme de feu de couleur violette, qui s'échappât avec impétuoſité de la vulve d'une femme, à qui on venoit de tirer un enfant par les crochets. 298.
AIMANT. Propre à tirer des parcelles de fer qui peuvent être entrées dans l'œil. 3.
ALIMENS. Nourritures vénéneuſes dont certaines gens uſoient impunément. 31. *Démocrite* vécut trois jours de plus, en ne flairant que du pain chaud. 204.
AME. Son empire dans quelques perſonnes ſur des organes, dont l'action n'eſt pas ordinairement ſoumiſe à la volonté. 235.
AMITIÉ. (La force de l') 82.
AMOUR. Ses violens effets. Un jeune homme en expira aux pieds de Mademoiſelle *Gauſſin*. L'hiſtoire d'*Antiochus Soter*, & de *Stratonice*; la ruſe d'*Eraſiſtrate* à cet égard. 127. Les filtres, les moyens d'en faire naître. 158. Lettre d'*Heloïſe* à *Abailard*. 163. 240. 242. 243. 269. Quelques funeſtes ſuites pour s'être livré à l'amour. 308.

ANATOMIE. Les Médecins ont appellé de leur nom les parties qu'ils ont découvert ; & de ces parties, quoiqu'en si grand nombre, il n'y en a qu'une qui soit du nom d'un Chirurgien. 213.

ANTIPATHIE étrange d'un jeune étudiant en Médecine pour l'Absynthe. 164. D'un gâteau pour le pain. 166. Dans une femme qui tomboit en syncope toutes les fois qu'elle voyoit son mari. 166. D'un pere pour un fils unique qu'il avoit. 169. Quelques antipathies singulieres, relativement à certains alimens. 168. Singulieres dans des personnes d'un mérite & d'un rang distingués. 295.

ARCHIATRES. Honoraires que *Jacques Coitier* recevoit de *Louis XI.* 47.

ARTICULATION. Il s'en est formé une nouvelle dans l'endroit d'une fracture au bras. 87.

APHONIE dans une Dame à la suite d'une apoplexie ; mais qui récitoit sans hésiter, le *Pater*, l'*Ave* & le *Credo*, &c. 37.

APPETIT DEPRAVÉ. Une femme grosse mangea deux à trois livres de gingembre. 253.

B.

BLESSURES. Suites fâcheuses de légeres blessures. 281. Du cœur. 283.

BOERHAAVE. Ce qui le détermina à se faire Médecin. Quelques points de sa vie. 199.

C.

CÉCITÉS. Finesse des organes dans les aveugles. 17. Fondation des Quinze Vingt. 19.

CHALEUR excessive qu'on éprouva en Languedoc en 1705. 222.

CHEVEUX crus 43 ans après la mort. 11.

Crus subitement dans un homme pendu. 13. Ils changent de couleur après la mort, suivant *Bartholin.* *Ibid.*
CIRCULATION du sang. Sa découverte. 113.
CŒUR. Un Capitaine en arrêtoit le mouvement à son gré. 237.
CONGRÈS. Sa naissance & son abolition. 89.
CORNES. Un François portoit un corne de Bélier au milieu du front. Une jeune fille étoit hérissée de cornes. 6.
CRAINTE. Une femme tomba dans un tremblement considérable, pour avoir été surprise par son mari. 245. Un homme mourut de la crainte d'un naufrage, & le Marquis de *Marignac* se trouva guéri de la goutte par l'effroi que lui causa un boulet. 246. 172.

D.

DEMOCRITE. Sa mort. Ce Philosophe vécut trois jours de plus pour complaire à sa sœur, en ne flairant que du pain chaud. 204.
DENTS. Un homme dont la machoire & les Dents n'étoient qu'un seul os. 234.
DOULEUR. (La mesure de la) 38. Le fameux *Cardan* ressentoit des impétuosités d'esprit lorsqu'il ne souffroit pas & étoit obligé de se procurer de la douleur. 46.
DRAGONEAU. Adresse singuliere des Lapons pour le tirer. 76.

E.

EAU. (L') Histoire du Capucin de Malthe. Sa maniere d'administrer l'eau à la glace dans différentes maladies, & quelques cures singulieres qu'il fit. 287.
EPILEPSIE. Mort de *Bekker* pour avoir été blessé à la paupiere en faisant des armes. 24. Un soldat fut tiré d'un accès de ce mal par un coup de pistolet. 228.

EXFOLIATION de la moitié du crane à la suite d'une plaie. 131.

F.

FAIM. Un prisonnier resta vingt-quatre jours sans prendre d'autre nourriture que trois pintes d'eau par jour. 34. Un fol a resté 40 jours en ne prenant que de l'eau & fumant du tabac. 36. Symptomes de la mort causées par la faim. *Ibid.*

FIEVRES. Origine de celle de St. Valier. 30. Malade guéri d'une fievre intermittente, pour avoir bu un verre d'urine. 147. Jeune homme à qui une fievre tierce ôta l'usage de la parole, au point qu'il ne pouvoit parler qu'une heure par jour. 148.

FILTRES. Sentimens d'Amour périodique pour avoir mangé la moitié d'un citron, qu'un jeune homme reçu d'une femme. 158.

FOLIE. Une femme devint folle pour avoir vu un porc éventré, & une autre pour se voir dans le cas de s'habiller & se deshabiller tous les jours. 249. Folie guérie par la castration. 309.

FRACTURE de presque tous les os du corps par une cause interne. 310.

LES FRERES DE LA ROSE CROIX. Confraire chimérique de savans, qui existoit en 1604. 78.

FRAYEUR. Enfant mort de saisissement pour avoir entendu tirer quelques coups de canon. 172. 245 & 246. Une femme en mourut pour s'être vu séparée de son mari pour une nuit. 250. Une autre mourut hydrophobe, pour s'être vu délaissée seule sous une voûte. 251.

FROID. On meurt dans un assoupissement insurmontable. 42. Ce qui arriva à cet égard au célébre *Boerhaave* en 1709. 42.

FROMAGE MOL. Bon dans les indigestions d'huitres. 15.

G.

GEANTS. Invention du tombeau de *Teutobochus*, Roi des Cimbres. 26. Dispute entre Mrs. *Riolan* & *Habicot*, à cet égard. 27. Dent trouvée par St. Augustin. 28. Sepulchre prodigieux d'un géant, trouvé dans la Macédoine. *Ibid.*

GÉNÉRATION. Certains hommes précoces dans la réproduction de leurs semblables. 54. Singularité de la conformation de leurs parties dans quelques femmes Africaines. 109. Quelques fécondités prodigieuses. 232.

GROSSESSE. Enfant que l'on entendoit crier dans le ventre de sa mere. 145.

H.

HEMORRAGIES. Une Dame perdit par le petit doigt, plus de douze livres de sang, sans qu'on ait pu appercevoir de plaie. La même chose arriva à un homme. 134. Hémorragie périodique par le pouce. 136. Le sang sortit impétueusement des veines du front d'un jeune homme amoureux. 242.

HOROSCOPE. La femme d'un gentilhomme Liégeois, mourut à sa cinquieme grossesse, pour avoir fait tirer son horoscope. 229.

HYDROPISIE. Une Dame dans l'espace de 67 mois, souffrit 66 fois la ponction, & rendit 1920 livres d'eau. 137. Hydropique guéri par une brûlure au pied. 140. Un Moine Hydropique, mourut pour avoir trop bu d'eau de pluie. 141. Payſan guéri pour avoir bu beaucoup de lessive. 143 Une fille en guérit, voulant se laisser mourir de faim. 145.

I.

IMAGINATION. Son pouvoir sur le corps. 84 & 229.

INDIGESTIONS. Remede pour celle qui est causée par les huitres. 15.

INSTINCT. Guérisons opérées par son moyen. 12.

JOIE. Un Soldat en mourut, en apprenant qu'il alloit être uni à une femme qu'il aimoit paſſionément. 243.
JONGLEURS. Eſpece de Docteurs parmi les Sauvages. 69.
ISCHURIES, cauſées par des pierres dans le cœur & ſous la langue. 150.

L.

LAIT. Des puſtules au-deſſus du pubis, en rendoient autant qu'une nourrice par les mammelles. 106. Il en ſortoit par la ſaignée du pied à une femme, au lieu du ſang. 107. Il étoit noir dans une Languedocienne. 108.
LIVRES ſinguliers de Médecine. 257.

M.

MANGEURS. Homme qui mangeoit un mouton entier & un cochon, &c. 48.
MÉDECINE. Uſage des Goths à l'égard des Médecins. 63. Des Egyptiens. 65. Des Iroquois. 66. Des Lapons. 72. Des Chinois. 76.
MÉDICAMENS. Leur introduction immédiate dans la maſſe du Sang. 207. Cures que cette méthode a opérée. 209.
MÉMOIRE. Elle ſe perdoit dans un enfant pendant les grandes chaleurs de l'été. 7. Perte de la mémoire d'*Hermogenes de Tarſe*. 8. Hiſtoires de différentes mémoires prodigieuſes. 8. Un homme d'eſprit oublia juſqu'à ſon nom à la ſuite d'une apoplexie. 38.
MENSTRUES. Evacuation de ſang ſimultanée, entre des ſang-ſues & une Baronne, à qui on les avoit appliquées à l'anus. 153.
MONSTRES. Un enfant à qui le cœur pendoit au col comme une médaille. 23.
MORT. Incertitude de ſes ſignes. Un financier rencontra ſa femme dans une promenade pu-

blique, dix ans après son enterrement. 268.
Une fille fut portée trois fois en terre. 274.
MOSCOVITES. Moyens dont ils se servent pour se guérir. 19.
MUSIQUE. (Effets singuliers de la) 93. Fievre & catalepsie guéries. 94. Guérison de la piquure de la Tarantule, par son moyen. 98.

N.

NAIN. Parallele du nain *Bowrsleky*, & du géant *Jacob Damman*. 307.
NEGRES. Causes de leur mort subite dans les vaisseaux. 21. Leur méthode singuliere de guérir les rhumatismes, les marasmes, les hypocondries, &c. 70.
NOIÉS. Un Irlandois goûtoit dans le fond de la riviere une quiétude si délicieuse, qu'il ne pouvoit pas voir son libérateur, sans que la présence ne lui inspirât de l'horreur. 43.
NOURRICES. *Démocrite* excelloit dans leur choix. 244.

O.

ODORAT. Finesse exquises de l'odorat dans les Negres, & dans un Religieux qui distinguoit par là, la chasteté des femmes & des filles. 195.
ONGLES qui repoussoient à un cadavre, vingt ans après sa mort. 10.
OPÉRATION CÉSARIENNE. Enfant que l'on tira encore vivant du ventre de sa mere, le lendemain de son enterrement, & les singularités qui lui arriverent dans la suite. 276.
OPHTALMIE considérable, causée par une paillette de fer, tirée ingénieusement de l'œil, par la femme de *Fabrice Hildan*. 1.
OPIUM. Deux personnes moururent, l'une pour s'en être mis un morceau dans le creux d'une dent gâtée, & l'autre un morceau dans l'oreille. 256.
ORDONNANCES. Le danger qu'entraînent celles qui sont faites par des ignorans. 60.

P.

PALPITATIONS DE CŒUR. St. Philippe de Néri y étoit si sujet, qu'elles avoient détaché deux côtes de leurs cartilages. 285. Par différentes causes. 286.
PALINGENESIE ou résurrection des Plantes de leurs cendres. 178. Maniere de procéder à cette opération. 187.
PENDUS. Leur mort est douce. 41.
PIERRE. (la) *Franc-Archer*, condamné à être pendu, dont on ouvrit le ventre par la permission de *Louis XI.* pour connoître le foyer de la pierre, est guéri en 15 jours, avec grace & récompense. 279.
PLAISIR. (La mesure du) 38. Un jeune homme s'en procuroit en s'attachant avec des nœuds coulans, fixés à des clous qu'il avoit plantés dans les quatre murailles. 40.
POUX. Maladie pédiculaire qui survint à une femme qui mangeoit jusqu'à une livre de sel marin par jour. 302.
PRIAPISME. Un jeune homme pris d'une passion amoureuse pour sa parente, en fut guéri par les bains & l'application de l'eau à la glace. 240.
PRONOSTIC. Une femme prédisoit avec certitude, la vie ou la mort de ses enfans, par l'ébranlement ou la chûte de ses dents. 171.
PTHISIE. Méthode de M. *Dover* pour la guérir, en raffraîchissant & faignant beaucoup. 304.

R.

RAGE. Quelques hydrophobies spontanées & autres. 223. Comment on croit qu'on la guérit à St. Hubert dans les Ardennes. 225 & 255.
REMEDES. Une Demoiselle mourut pour avoir pris une Médecine de précaution. 247.

RETENTION d'urine qui occasionoit une léthargie. 152.
RIRE. Un Religieux dans une fievre maligne, rit jusqu'à la mort. 312.
RUMINER. Ecclésiastique qui avoit cette faculté. 236.

S.

SANG. On en tira à une fille qui étoit blanc comme le lait. 34. Dans une autre il étoit gris, & en tombant sur la palette il se coaguloit de maniere qu'il se replioit en forme de cordon. 34.
SAIGNÉE. Fille qui l'a été quatre mille fois dans un an. 55.
SAUVAGES. Leur Médecine. Ils excellent dans le pansement des playes. 67.
SENAC. Conversation touchant son traité du cœur, & celui de M. *Astruc* de morbis vénéreis. 215.
SELS. Preuve que tous les sels lexiviels, n'ont pas la même vertu. 165.
SERVET. C'est dans ses écrits que *Harvei* trouva le plan de la circulation du sang. Calvin le fit brûler vif à Geneve en 1553. 114.
SYMPATHIE. Menstruation simultanée entre une Barone & des Sang-sues. 153. Fistule périodique & sympathique au doigt. 155. Une femme prédisoit la vie ou la mort de ses enfans, par la chûte de ses dents. 171.
SORCIERS. La plante avec laquelle ils se procuroient l'illusion de leur Sabath, étoit le Strammonium. 196.
SOMNAMBULES. Histoire étrange. 172.
STÉRILITÉ. Conseil que *Fernel* donna à cet égard à *Henri II.* &c. 52.
STRAMMONIUM. L'usage qu'en font les Sorciers, les Paillards & les Voleurs. 197.
SUEUR de vers. 203.
SURDITÉ. Un sourd & un muet de naissance, entendit & parla subitement. 111.

SYNCOPE. Moment délicieux qu'éprouva un Apothicaire de Paris, étant tombé dans cet état, à la suite d'une saignée. 42.

T.

TARANTULE. Effets de sa piquure. La Musique en est le remede. 98.
TRANSFUSION DU SANG. Son origine, son abolition. On en doit l'idée à *Libavius*. 116.

V.

VENINS. Maniere dont on se guérit dans les Indes Orientales, des animaux vénimeux ou des armes empoisonnees. 254.
VÉROLE. La petite. Des Alimens guérirent une Malade, qui les prit dans la fievre de suppuration. 303.
VÉROLE. Une jeune Demoiselle en mourut, pour s'être masquée avec les habits d'un garçon infecté de ce mal. 50. Fausse époque des maladies vénériennes en Europe. 121. Moyen de s'en garantir. 218.
VERS. Jeune homme qui rendoit tous les jours depuis quatre ou cinq ans, quantité de vers longs de cinq à six lignes. Le ver plat. 133. Sueur de vers. 203. Sorte de catalepsie momentanée, que la sortie de deux vers fit disparoître. 300.
VIPERE. La peau de ce reptile est pour les Lapons un excellent purgatif. 75.
VIRILITÉ. Excessive vigueur d'un Catalan, qu'un Arrêt de mort de la part du Roi, limitoit à ne voir sa femme que six fois dans la nuit. 4. Lettre que l'Empereur *Proculus*, écrivit à ce sujet à un de ses amis. 5.
VIRGINITÉ. Coup d'œil admirable de *Democrite* pour la distinguer. 244.
VUE. Un Officier parvint à distinguer des objets, dans un cachot très-obscur. 230.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans la seconde partie.

A.

ABSTINENCES extraordinaires. 160
ACCOUCHEMENS. Une mere accoucha de deux enfans quatre heures après avoir été pendue, 112. L'hiſtoire d'*Agnodice*, jeune fille d'Athenes, accuſée par les Médecins de corrompre les femmes qu'elle accouchoit. 148.
ALIMENS. Un Duc de *Beaufort* mangeoit chaque jour plus d'une livre de ſucre. 35.
ALKALIS VOLATILS. Leur bon effet. 155.
AMOUR. Fureur érotique ou amoureuſe. 134. Le nitre eſt antiaphrodiſiaque. 29. Quelques funeſtes ſuites pour s'être ſivré à l'amour. 58.
ANEVRISME dans l'aorte. 125.
ANTIMOINE. Interdiction de ſon uſage en France. 236.
APOPLEXIE. Un Apoplectique perdoit tout ſentiment lorſqu'il étoit couché ſur le côté gauche. 100.
ARNAULD, obligé de ſe cacher à l'Hôtel de Longueville, eſt incommodé de la fievre, & ſe dévoile malgré lui au Médecin *Brayer*. 252.
ASTRES. Diverſes ſingularités cauſées par leur influence. 108.

B.

BEVUES. On perſuada à un malade de ſe faire ſaigner dans le déclin d'une fievre continue; mais il en mourut. Un Chirurgien

alloit trépaner une femme qui n'étoit que vaporeuſe. 48.

C.

CASTRATION. Un homme s'eſt coupé tout ce qui caractériſoit ſon ſexe ; ſa guériſon. Un Hermite ſe fit la caſtration. 176.
CHESNEAU. Il étoit oncle du célebre Abbé du Marſais. 19.
CHALEUR exceſſive de 1705, en Languedoc. 211.
CŒUR. Il eſt l'ame matérielle de tous les corps vivans. 14. Un homme bleſſé à la poitrine, tomboit en ſyncope chaque fois qu'on portoit le doigt ſur le cœur. 132. Un traître profera quelques mots, après que le bourreau lui eut arraché le cœur. 140.
COLERE. Quelques malades guéris par cette paſſion. 178. Un homme à la vue de ſon ennemi, fut ſi tranſporté de vengeance, qu'il périt d'hémorragie par la plaie qu'il lui avoit fait. 118.
COLIQUE. Moyen ſingulier qu'employoit un Empirique, pour guérir la Colique. 172.
CONFIANCE. François I. ſe fit guérir par un Médecin Juif. 198.
CONSTIPATION. Un Prince habituellement conſtipé, n'alloit à la ſelle qu'en ſe faiſant fouetter. 70. De douze jours, guérie par la fumée de tabac. 275.
CORPS ÉTRANGERS. Une éguille ſortit du génouil d'une femme, après des douleurs violentes. 39. Moyen dont ſe ſervit *Marchettis*, pour faire l'extraction d'une queue de Cochon, que des étudians avoient introduit dans le fondement d'une femme publique. 67. Rendus par des voies extraordinaires. 101.

D.

DARTRES. Un Médecin qui en avoit les bras & les mains couvertes, s'en guérit en y appliquant la gomme de prunier diſſoute dans le vinaigre. 137

DELIRE. Un malade dans le delire d'une fievre maligne, s'eſt arraché les inteſtins, & les a ſucceſſivement défilés hors du corps, croyant que c'étoit des vers. 84. Fureur des Abdéritains, après la repréſentation de l'Andromede de *d'Euripide*. 169.
DENTS. Un Soldat fut guéri d'énormes maux de dents, en tenant par mégarde un peu de neige dans la bouche. L'aimant produit le même effet. 52.
DENTITION. *Gaſſendi* vit une femme âgée de plus de 80 ans, à qui il avoit pouſſé depuis peu de nouvelles dents, après les avoir perdues toutes depuis quinze ans. 126.
DIGESTION. Corps alimenteux & médicamenteux, retenus long-temps dans le corps, ſans y avoir imprimé aucune altération. 138.
DYSENTERIE *habituelle* fut guéri par un coup d'épée. 42. Le mercure doux dans la dyſenterie. 92.

E.

EAU. Origine de l'eau des Carmes. 74. Excellentes vertus de l'eau commune. 161.
ECROUELLES. Guériſon d'une tumeur écroueleuſe au col, par l'application de la main d'un cadavre. 93.
EMBÉLISSEMENT des corps chez les anciens. 166.
ENTERREMENS. L'abus & l'origine d'enterrer les morts dans les Egliſes. 284.
EPILEPSIE. Le bon effet des cautere dans l'épilepſie. 87.
ETERNUEMENT. D'où vient l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent. Fievre maligne ſternutatoire. 250.
EXHALAISONS PERNICIEUSES. Les dangers que l'on court en s'expoſant à l'ouverture des égoûts, des puits, des foſſes, des vieux coffres, &c. 200. Combien il eſt dangereux de

manger du pain cuit dans un four, qui contient des exhalaisons pernicieuses. 273.

F

FIEVRES. Une mere accoucha à terme, dans l'accès d'une fievre quarte; l'enfant qu'elle mit au monde, en fut incommodé jusqu'à la mort. 121. L'œil sortit de la tête dans un acces de fievre tierce. 130. Une fievre quarte guérie, revenoit chaque fois que la malade prenoit medecine. 131. Fievre quarte & epilepsie, guéries par l'acte vénérien. 212. Un vieux buveur dont on désespéroit dans une fievre continue, se guérit par le vin. 38.
FOLIE causée par l'usage du Coquelicoc. 248.
FORCE singuliere du Maréchal *de Saxe*, & d'un Tambour de Royal Wallon. 156.
FRAISES. Leur singulier effet sur une Dame. 248.
FREIND. Singuliere générosité du célebre *Mead* envers l'illustre *Freind*. 232.

G.

GANGRENE. Un jeune homme en mourut, pour s'être legérement égratigné avec un bistouri, dont il se servoit pour nettoyer un cadavre. Page 1. Un vieillard en qui la moindre compression faisoit tomber les parties de son corps en gangrene. 14. Décoction d'Absynthe dans l'eau de la mer, a guérit la gangrene dans une rougeole maligne. 74. Dessechement & chûte des mains & des bras, dans une fille qui venoit d'essuyer une fievre continue ordinaire. 106.
GÉNÉRATION. Le grand-pere de *Felix Platerus*, cessa d'être pere à 100 ans. 60. Combien il est dangereux d'interrompre l'acte de la génération. 188. Des peres & des meres sains, ne faisoient que des enfans sourds & muets. 241.
GOUTTE. Un malade en fut guéri par la peur. 65.

GROSSESSE. Singuliere envie de la femme d'un Médecin, pendant ſa groſſeſſe. 82. Un enfant vint au monde marqué de petite vérole, ſa mere l'ayant eu pendant ſa groſſeſſe, 135. Une Dame étoit attaquée d'une violente épilepſie, lorſqu'elle étoit groſſe d'un garçon. 288.

H.

HABITUDE. (La force de l') Un malade guéri d'une fievre continue, en ſe remettant à l'uſage du tabac. 46. Un payſan ne pouvoit ſe guérir d'une fievre continue, parce qu'il étoit trop bien ſoigné & nourri. Il fallu le remettre à ſa façon de vivre ordinaire pour le guérir. 116.

HEMORRAGIES. Des toiles d'Arraignées que l'on avoit fait frire, après les avoir trempées dans le vinaigre, arrêterent une perte de ſang conſidérable. 18. Elles arrêterent de même un ſaignement de nez, à un homme qui en alloit périr. 21.

HERMAPHRODITES. 86.

HERNIES. Une femme fut guérie d'une deſcente de matrice, par la peur que lui cauſa une ſouris qu'on avoit gliſſé ſous ſes jupons. 27.

HÉMORROIDES. Dom *Juan d'Autriche*, périt d'hemorragie, & non pas de poiſon. 54.

HOROSCOPE. *Hortenſius* tire ſon horoſcope & celle de deux perſonnes : la force de la perſuaſion. 206. *Cardan* fait la même choſe. 207.

HYDROPISIE. Le remede antihydropique de *Prague*. 91.

I.

IMPUISSANCE. Un homme fut impuiſſant pendant vingt-un jours, par la menace qu'on avoit fait, de lui nouer l'aiguillette quand il ſe marieroit. 62.

IMAGINATION. (Le pouvoir de l') 62.

L.

LANGUE. (La) Un Seigneur à qui la langue enfla prodigieuſement pour avoir trop bu, guéri par l'application des ſang-ſues. 53.
LOKE. Ses connoiſſances dans la Médecine. 161.
LUXURE (La) Un vieillard de 96 ans, étoit auſſi luxurieux qu'un homme de vingt ans. 58.

M.

MALADIES. Singuliere pratique d'un ancien Médecin. 197. Quelques pratiques ſuperſtitieuſes. 198.
MÉLANCOLIE. Délires ſinguliers de deux Mélancoliques, & leur guériſon. 24.
MÉDECINS. Eccléſiaſtiques Médecins. Défenſe aux Médecins de ſe marier; abolition de cette coutume. 218.
MÉDECINE. Ses perturbateurs. 260. La fauſſe perſuaſion où l'on eſt, de la facilité d'acquérir le Doctorat en Médecine Décret du 18 Mai 1762. 190. Reflexions Hiſtorico-Phyſico-Medico-Morales. 221.
MENSTRUES. Un homme étoit réglé tous les mois comme une femme. 31.
MERCURE DOUX. Un Alchymiſte en mangeoit comme du pain. 141.
MOLIN. Sa fortune & ſon caractere. 237.
MORT. Eſpece de réſurrection de deux perſonnes réputées mortes. 204. Moyen ſingulier qu'employa *Rhaſés*, pour rappeller un prétendu mort à la vie. 214.
MUSIQUE. Singuliere ſcene de *Meibomius* & de *Naudé*, à la Cour de Suede, à l'occaſion de la Muſique & de la Danſe des anciens. 253.

N.

NEIGE. Bonne pour le mal de dents. 52. Guériſon d'une colique violente par ſon application. 57.

NITRE (le) Le Chancelier *Bacon*, avoit tellement d'affection pour ce sel, qu'il fit tout pour l'accréditer en Angleterre. Ce qui en arriva par rapport aux femmes. 28.

O.

OR. La Pierre Philosophale. 143.
OREILLE. Un Officier avoit la faculté de la mouvoir en tous sens. 119.
OS, qui à la mort d'une femme étoient aussi mous que de la cire. 146.

P.

PÉRIPNEUMONIE. Un Bataillon de Milice étoit attaqué d'une fluxion de poitrine, dont les Soldats mouroient en trois jours. La teinture de Roses fut le seul remede qui dompta cette cruelle maladie. 95.
PEUR. Son effet. 27.
PIERRE. Des pierres dans les reins, qui causoient de la douleur au milieu du canal de l'urethre, que Mrs. *Lamy* & *Méry*, prirent pour un ulcére dans cette partie. 40. Un Calculeux s'est fait sur lui même, l'opération de la Léthotomie. 102.
PLAIES DE TÊTE. On trouva une portion d'une lame de couteau, entre le crane & les meninges, huit ans après la blessure. 21.
PLIQUE POLONOISE. 71.
PTHISIE. L'ouverture d'un enfant mort de fievre quarte, offrit un sac plein de sanie au lieu de poumon, sans que le malade ait jamais toussé ni craché de pus. 34. Une Demoiselle guérie d'un pthisie, après l'éjection d'un pépin de raisin. 41.
PURGATIFS. Un Soldat se purgeoit parfaitement avec de l'esprit de vin. 275. Deux personnes furent considérablement purgées, pour être demeurées quelques temps, dans un lieu où il y avoit beaucoup de Roses pâles. 16.

Un Maniaque s'endormoit constamment, dès qu'il avoit pris un purgatif. 99. Ancienne loix de Vérone, relative à l'administration des purgatifs. 172.

R.

RATTE. (la) Un homme l'avoit entiérement pétrifiée, sans s'être jamais plaint de ce viscere. 142. Un homme guérit, après qu'on lui eut coupé trois onces & demie de la ratte. 169.

REMEDES. Quelques réflexions sur la nature des remedes, & sur ceux qui les administrent. 275.

RHASÉS. Son origine. 214.

S.

SANG. Un écolier perdit la raison, pour avoir bu deux onces de sang. 61. Distillation du sang d'un homme qui avoit eu la tête tranchée, dont l'eau conservée dans deux phioles, ne se glaçoit que dans les endroits qui avoient été touchés. 124. Sang froid comme de la neige. 249.

SANG-SUES. Moyen dont se servit un Médecin, pour faire sortir une sang-sue qui étoit entrée dans le rectum. 55. Une sang-sue qui étoit entrée dans le nez, tua le malade. 56.

SALERNE. (L'école de) 157.

SIMPATHIE. Deux Religieux d'une même figure, d'un même tempérament, pris à la même heure d'une pleurésie, guérirent tous deux dans le même temps, & par les mêmes remedes. 33. Un Médecin ne manquoit jamais de gagner la dysenterie, toutes les fois qu'il voyoit un malade, qui en étoit atteint. 248.

SOBRIÉTÉ. 161.

SOMMEIL. Un Médecin s'étant trop livré au goût qu'il avoit pour le sommeil, en perdit à la fin la raison. 97.

SURDITÉ. Un Médecin parvint à faire prononcer très-distinctement, certaines choses à un sourd & muet. 128.
SUCRE. Il causoit aussi-tôt des maux violens dans une Dame. Et le Duc *de Beaufort* en mangeoit impunément une livre chaque jour. 35. Il ne gâte point les dents comme on le croit communément ; mais c'est l'action de sucer. 36.
SYLVIUS. Son avarice, Sa patrie. 208.

T.

TEMPÉRAMENS. M. d'*Aligre* en avoit un si froid & si difficile à émouvoir, que son Médecin ordonna qu'on le mit en colere pour le purger. 76.
TIRAQUEAU. Célebre Jurisconsulte, & digne appui de la Médecine. 257.
TRANSPIRATION. Un jeune astronome, accoutuma presque son corps à ne plus transpirer. 139. Découvertes microscopiques, sur la transpiration. 242.

V.

VAN-HELMONT livré à l'Inquisition. 255.
VAPEURS HYSTÉRIQUES. Un Chirurgien alloit trépaner une femme dans ce cas. 50.
VÉGÉTATION & germination de quelques grains d'Avoine dans l'estomac. 119.
VÉROLE. Maladie de *François I.* 256. Poëme sur la maladie Vénérienne. 174. Arrêt du Parlement de Paris, portant réglement sur le fait des maladies Vénériennes. 2.
VERS. Quatre dents percerent à un enfant, immédiatement après la sortie de quatre vers. 104. Un vers cornu sorti de la veine. *Ibid*
VERREYEN. Son Epitaphe. 284.
VERTIGES. Un jeune homme tomboit tous les mois dans des vertiges, suivis de perte de connoissance ; cette scene se terminoit par

l'effusion de quatre ou cinq onces de sang par les yeux. 36.
VÉSALE. Son habilité en Anatomie. 197.
VIEILLARDS. Combien il leur est salutaire de coucher avec de jeunes gens. 170.
VIRGINITÉ. Marques de la virginité. 79.
VOIX. Infusion d'herbes vulnéraires dans l'extinction de voix. 152.
VOLTAIRE. Impromptu de M. *de Voltaire*, sur la retraite de M. *Gendron*. 209.
URINE. Le Cardinal *Duprat*, feignant une rétention d'urine, pour sortir de prison, la buvoit secrettement. 129.
VUIDANGES. Application des Sang-sues à la matrice pour leur suppression. 22.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé *Anecdotes de Médecine, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 10 Mai 1765. *Signé*, MACQUER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le Sieur HENRY, *Libraire à Lille*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Anecdotes de Médecine, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, *pendant le temps de trois années consécutives*, à compter du jour de la date des Présentes. *Faisons défenses à tous Imprimeurs Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance.* A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle; que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre

Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'expoſer en vente le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'Impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sr. DE LAMOIGNON : & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sr. DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sr. DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le premier jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-cinq, & de notre regne le cinquantieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N. 228. *fol.* 331. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 10 *Juillet* 1765.

Signé, LE BRETON, *Syndic.*

#15169